



HAL
open science

L'édition universitaire française face au numérique : Enjeux stratégiques et menaces économiques pour les manuels en Sciences Humaines et Sociales

Benoît Epron

► **To cite this version:**

Benoît Epron. L'édition universitaire française face au numérique: Enjeux stratégiques et menaces économiques pour les manuels en Sciences Humaines et Sociales. Sciences de l'Homme et Société. Université Claude Bernard - Lyon I, 2005. Français. NNT: . tel-00332624

HAL Id: tel-00332624

<https://theses.hal.science/tel-00332624>

Submitted on 21 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N ° d'ordre

Année 2005

THESE

présentée

devant l'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD – LYON 1

pour l'obtention

du DIPLOME DE DOCTORAT

en SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

(arrêté du 30 mars 1992)

présentée et soutenue publiquement le 29 novembre 2005

par

M. Benoît EPRON

**L'édition universitaire française face au numérique :
Enjeux stratégiques et menaces économiques pour les
manuels en Sciences Humaines et Sociales**

Sous la direction de

M. Jean-Michel SALAUN

Composition du jury

- M. Alain RALLET (Rapporteur)
- M. Pierre MOEGLIN (Rapporteur)
- Mme Ghislaine CHARTRON
- M. François GEZE
- M. Jean-Michel SALAUN

Remerciements

Mes remerciements vont à tous ceux qui m'ont soutenu tout au long de ce travail et à tous ceux qui y ont porté un intérêt.

Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur Jean-Michel Salaün et Madame Ghislaine Chartron pour la qualité de leur encadrement. Leur complémentarité scientifique et leurs qualités humaines m'ont apporté un soutien précieux dans l'élaboration de cette thèse. Je les remercie tous les deux chaleureusement pour leur disponibilité, leurs lectures critiques et surtout leurs encouragements tout au long de ce travail.

Je remercie également Monsieur François Gèze pour m'avoir accueilli dans le cadre d'une convention CIFRE au sein des Éditions La Découverte et pour sa participation au jury.

Je remercie aussi Madame Geneviève Lallich et Monsieur Thierry Lafouge pour m'avoir accueilli dans le laboratoire URSIDOC.

Je remercie vivement Monsieur Pierre Moeglin et Monsieur Alain Rallet pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter à ce travail en acceptant d'en être les rapporteurs et membres du jury.

Je tiens à remercier chaleureusement, Agnieszka Smolczewska et Stéphanie Pouchot pour leur amitié, leurs conseils et leur accompagnement.

Enfin, je souhaite remercier,

Mes parents,

Mon épouse Sophie.

L'édition universitaire française face au
numérique : Enjeux stratégiques et menaces
économiques pour les manuels en SHS

Benoît Epron

13 décembre 2005

Table des matières

Introduction, outils et méthodes	7
I Domaine d'étude : Définitions et segmentation	18
1. Proposition de critères de segmentation du domaine de l'édition universitaire	19
1.1 Un écart marqué avec l'édition scolaire	20
1.1.1 La prescription	21
1.1.2 Les fonctions du manuel	24
1.1.3 L'aspect éditorial	26
1.2 Un secteur fortement segmenté	27
1.2.1 Premier critère de segmentation du secteur de l'édition universitaire : le format	28
1.2.2 Deuxième critère de segmentation : le lectorat	33
1.2.3 Troisième critère de segmentation : la clientèle	35
1.2.4 Synthèse des critères de segmentation	36
1.3 Contours du corpus étudié	37

2.	Le livre : une unité documentaire pour le numérique?	40
2.1	Approche historique	40
2.2	Le secteur du livre : un difficile passage au numérique .	42
2.3	Deux approches des formes de contenus numériques . .	46
2.3.1	Approche “ techno-centrée ”	46
2.3.2	Approche “ édito-centrée ”	47
2.3.3	Synthèse	48

II Économie de l'édition universitaire : Définitions et état du marché **50**

1.	Éléments théoriques de l'économie de l'édition et du numérique	51
1.1	Quelle définition aujourd'hui pour la fonction d'édition ?	51
1.2	Économie de l'édition	53
1.3	Économie du numérique	55
1.3.1	Des coûts marginaux quasi-nuls	56
1.3.2	Les intermédiaires de distribution	57
1.4	Une économie difficile à construire	60
1.5	Quelle forme de distribution pour les produits éditoriaux numériques?	64
2.	Définition du marché de l'édition universitaire	66
2.1	Un marché à la rencontre de l'université et de l'édition	67
2.1.1	Le secteur universitaire	70

2.1.2	Le secteur éditorial	71
2.2	Un décalage entre les marchés anglo-saxons et français	75
2.3	Un écart important entre les disciplines	79
2.4	Une diffusion essentiellement tournée vers le grand public	82
2.5	Synthèse du marché de l'édition universitaire	83
3.	Etat des lieux de l'édition universitaire numérique	84
3.1	L'importance des revues sur le marché américain	84
3.2	L'avance du secteur des revues	86
3.2.1	Les revues SHS en France	89
3.3	Le cas des manuels	91
3.4	Les dossiers de travaux dirigés numériques, le projet MANUM	94
3.5	Le rôle important des bibliothèques universitaires	97
3.5.1	La position des bibliothèques universitaires françaises dans le contexte international	98
3.5.2	Une demande des BU en évolution	101

III Chronique de l'évolution de l'édition française numérique en sciences humaines et sociales 107

1.	Chronique	109
1.1	Contexte général	109
1.2	Contexte extérieur	113

1.2.1	Heron	114
1.2.2	NetLibrary	116
1.2.3	Ebrary	117
1.2.4	Xanedu	119
1.2.5	Questia	120
1.2.6	Synthèse sur les acteurs étrangers	120
2.	Approche par acteur en France	124
2.1	Les universités et leurs tutelles	125
2.1.1	Le PNER	126
2.1.2	Les Campus Numériques	127
2.1.3	Les ENT	128
2.2	Les bibliothèques universitaires	130
2.2.1	Deux phases d'informatisation pour les BU .	130
2.2.2	L'émergence de consortium	132
2.2.3	Évolution des usages en BU	133
2.3	Les acteurs privés de l'édition française	137
2.3.1	Le secteur de l'édition universitaire	140
2.3.2	Le rôle des libraires	142
2.3.3	De nouveaux entrants, les fabricants	146
2.4	Une tentative de synergie	147
2.4.1	Vivendi Universal Publishing	148

2.4.2	Ministère de l'Éducation Nationale	153
2.4.3	Approches stratégiques parallèles	155
3.	Synthèse d'une histoire marquée par plusieurs époques	158
3.1	Le temps de la révolution numérique	160
3.2	Le temps des ebook(s)	164
3.3	L'implication universitaire	166
3.4	Le temps de la distribution de fichiers	168
3.5	Les points-clés de cette évolution pour l'édition uni- versitaire	169

IV Un modèle d'affaires pour l'édition universitaire numérique 172

1.	L'édition universitaire et la croissance du numérique	173
1.1	La production de contenus numériques	173
1.2	L'équipement des étudiants	176
1.3	Les acquisitions numériques des BU	177
2.	Les choix face au numérique	179
2.1	Une désintermédiation-éditeurs	181
2.2	Une désintermédiation-bibliothèques	183
2.3	La nécessité de construire un modèle de transition . . .	186
3.	Un modèle construit à la croisée des logiques	190
3.1	La logique universitaire	191
3.2	La logique du Web marchand	194

3.3	La logique éditoriale	196
4.	Agrégateur	200
4.1	Trois fonctions pour l'agrégateur	201
4.2	Un statut mixte	204
	Conclusion	208
	Liste des figures	216
	Liste des tableaux	217
	Liste des abréviations	218
	Bibliographie	220
	Annexes	226

Introduction, outils et méthodes

L'édition francophone de manuels universitaires dans les Sciences Humaines et Sociales a-t-elle un avenir numérique ?

Derrière cette question quelque peu abrupte se profile l'enjeu de ce travail. Son objet est d'analyser les modalités d'un passage au numérique de l'édition universitaire en SHS. L'ambition ici est de proposer un modèle économique, dans le sens d'un schéma d'organisation du marché stable et pérenne, dans lequel le domaine de l'édition universitaire intégrerait le numérique. Contrairement à d'autres secteurs¹ du domaine de l'édition universitaire francophone tels que les revues pour les sciences dites " dures " ou les usuels, les manuels universitaires n'ont pas encore réellement abordé leur mutation vers le numérique. Plus globalement, c'est l'ensemble des productions éditoriales des disciplines de sciences humaines et sociales qui semble se heurter au passage au numérique pour la diffusion de leurs contenus. En effet, Le numérique est déjà bien installé dans les phases d'édition et de production des exemplaires papier. Du traitement de texte de l'auteur à la commande des impressions, les objets manipulés sont quasiment exclusivement numériques. Mais cette numérisation ne s'est faite que dans une optique industrielle, les fichiers numériques des ouvrages relevant d'un travail de PAO et n'étant pas exploitables en l'état dans une optique de diffusion à l'utilisateur final.

¹Pour l'ensemble du document, le terme de " secteur " n'est pas utilisé dans son sens strictement économique mais dans un sens plus commun définissant un " domaine défini d'activité économique ".

Problématique

Notre travail s'inscrit dans un contexte plus large à la croisée d'une innovation technologique et de la documentation dans le contexte universitaire. Dans ce contexte, il ne porte pas sur les dimensions pédagogiques et de transmission du savoir mais bien sur une problématique de mise à disposition de ressources éditoriales numériques dans un contexte universitaire. Cette réflexion s'appuie sur deux aspects étudiés depuis quelques années autour de mouvements pionniers de numérisation de contenus, principalement des revues, et de leur mise à disposition pour les activités scientifiques d'une part, et de la déconstruction des concepts documentaires dans leur mutation numérique d'autre part. L'arrivée du numérique dans l'édition de manuels universitaires SHS s'inscrit dans ces deux dynamiques principales.

Les mouvements pionniers autour de la mise en ligne de contenus scientifiques et techniques au travers des revues en Sciences, Techniques et Médecine sont antérieurs aux développements observables dans le domaine des SHS, du livre en général et de l'édition d'ouvrages " savants " en particulier. Ces mouvements ont construit les contours d'une nouvelle médiasphère pour les revues en s'appuyant sur des pratiques scientifiques propres à ces champs disciplinaires. C'est dans ce contexte et avec comme point de référence le monde des revues STM que se sont construites, avec une certaine distance, les réflexions pour le domaine des SHS². Il n'est évidemment pas envisageable de considérer les revues STM comme un modèle, tant les règles économiques, réelles ou symboliques, qui les sous-tendent diffèrent du secteur des ouvrages en SHS. Toutefois, force est de constater que les acteurs, éditeurs ou universitaires, du domaine ont longtemps eu une vision de leur évolution vers le numérique influencée par ce secteur pionnier. Ce décalage est intéressant dans notre travail car il a permis au secteur des ouvrages de se présenter face à l'arrivée du numérique avec une base de réflexion académique et industrielle existante.

²Ghislaine Chartron, Jean-Michel Salaün. *La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques*. Bulletin des Bibliothèques de France. n° 45. 2000. p. 32-42.

Cette position de secteur “ suiveur ” dans l’offre de contenus numériques universitaires est originale, sans que l’on puisse considérer totalement cet aspect comme un atout pour le secteur des ouvrages SHS.

La déconstruction du référentiel des concepts documentaires liés au papier s’effectue dans une évolution des formes des contenus numériques sous la contrainte des nouveaux usages potentiels et des restrictions techniques. Les travaux menés autour du *Réseau Thématique Pluridisciplinaire : Documents et contenu : création, indexation, navigation* du CNRS et des écrits de Roger T. Pédaque proposent une reconsidération des documents numériques autour de trois axes, la forme, le signe et le médium. La prise en considération de ces trois aspects du document dans son appréciation numérique permet une abstraction des référentiels papier. Cette approche pluridisciplinaire nous apparaît pertinente dans un contexte d’évolution où les typologies des contenus semblent se heurter à des difficultés de mutation vers le domaine numérique. En effet, le passage au numérique des productions éditoriales ne procède pas uniquement d’un changement technologique mais bien, au travers du modèle en couches de R. Darnton³ par exemple, d’une remise en cause des concepts et des formalismes éditoriaux utilisés dans le domaine de la production papier. En s’inscrivant dans la continuité d’une évolution de l’objet “ livre ”, les nouveaux supports numériques amènent des changements qui dépassent la dimension du support.

Ces modifications vont bien au-delà de préoccupations techniques ou technologiques, elles touchent de plein fouet la dimension économique et organisationnelle du secteur. Ainsi, l’édition dans son ensemble doit se confronter à de nouveaux paradigmes économiques. En traversant la barrière qui sépare l’économie des biens pour rejoindre celle des services, l’édition se place dans un champ économique nouveau. Ce ne sont pas de nouvelles théories économiques qui sont interpellées par ce basculement mais l’application de théories existantes au secteur de l’édition. Au travers du numérique, ce sont

³Darnton, Robert. *Le nouvel âge du livre*. Le Débat. 105 p. 1999. p. 176-184.

par exemple des notions de production à coûts marginaux faibles ou d'externalités de réseaux qui doivent être prises en compte⁴.

L'organisation industrielle du secteur est également modifiée par le passage au numérique. La constitution de la chaîne de la valeur de l'édition universitaire est revue par l'arrivée du numérique. En effet, le numérique, considéré comme une technologie générique⁵, généralise son impact à l'ensemble de la chaîne des acteurs et des utilisateurs. Il induit également dans sa propagation aux secteurs industriels la prise en compte de nouveaux paramètres économiques⁶. Dans un premier temps, cela a été le cas pour les revues avec, depuis 1998, une migration très marquée de l'édition et de l'usage des revues scientifiques vers le numérique⁷

Sans faire abstraction du phénomène de grande ampleur que représente le passage au numérique des revues STM, nous nous concentrerons prioritairement sur un autre type de contenus, que nous regroupons dans un premier temps sous le terme d'"ouvrages universitaires en SHS" bien que nous pensons qu'il doit être remis en question dans le monde numérique. Car si pour le secteur des revues "il ne s'agit plus de savoir si les revues électroniques vont s'intégrer ou non dans les pratiques informationnelles des chercheurs"⁸,

⁴Carl Shapiro, Hal R. Varian. *Economie de l'information*. D. B. Université (dir.). Paris, Bruxelles : 1999. 313 p. Ouvertures économiques. ISBN 2744500631. URL : <http://www.inforules.com/>

⁵David, Paul A. Understanding Digital Technology's Evolution and the Path of Measured Productivity Growth : Present and Future in the Mirror of the Past. In : M. Press (dir.). *Understanding the Digital Economy : Data, Tools, and Research*. Erik Brynjolfsson, Brian Kahin, 2000. 372. ISBN 0262024748.

⁶Eric Brousseau, Nicolas Curien. *Économie d'Internet, Économie du Numérique*. Revue Économique. N° 52 Numéro spécial. Économie d'Internet. 2001.

⁷Mahé, Annaïg. 2002. *La communication scientifique en (r)évolution : l'intégration des revues électroniques dans les pratiques informationnelles de chercheurs en sciences de la nature comme révélateur des mutations du modèle traditionnel de la communication scientifique*. 178 p. Thèse de doctorat. Université Claude Bernard Lyon 1. URL : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/theses/mahe/mahe.pdf>

⁸Ibid.

la question de cette intégration ne se pose pas encore pour le secteur des ouvrages en SHS.

Objectif

Notre objectif dans ce travail est de proposer un modèle cohérent de diffusion de contenus universitaires numériques. Pour ce faire, nous essaierons dans un premier temps de reconstruire les concepts d'ouvrages universitaires numériques en nous affranchissant du formalisme papier. Dans un second temps, au travers d'une étude de la situation économique du marché de l'édition d'ouvrages universitaires et des offres numériques existantes, nous analyserons les points forts et les handicaps de ce secteur face à l'arrivée du numérique. Nous positionnerons les bibliothèques universitaires d'une manière centrale dans cette analyse. Enfin, nous présenterons notre modèle en nous basant sur l'hypothèse que sa construction résulte d'une succession de périodes clés dans la réflexion et le développement de solutions de diffusion de contenus numériques universitaires.

Terrain d'analyse

Le terrain d'analyse de notre travail a évolué au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux. Notre travail aborde le secteur de l'édition universitaire en SHS. Au travers de ce secteur, nous touchons à plusieurs genres éditoriaux différents parmi lesquels les manuels ont constitué, par le projet MANUM (MANuels NUMériques)⁹, le point d'entrée initial de nos travaux. Le secteur des revues, autre genre éditorial majeur de l'édition universitaire, ne sera traité que dans le cadre d'une analyse comparative entre les deux secteurs dans leur approche du numérique. Les autres secteurs du domaine, tels que les annales, dictionnaires et encyclopédies par exemple ne sont pas considérés dans le cadre de notre travail. Ils s'intègrent chacun dans des modèles

⁹Il s'agit d'un projet Campus Numériques auquel ont participé plusieurs maisons d'édition, acteurs du domaine universitaire et de la documentation. Nous y avons participé et il a servi de base à nos travaux. Nous y reviendrons plus précisément dans la suite du document.

économiques spécifiques, différents de celui des manuels universitaires. Les pratiques et usages qui y sont reliés sont également particuliers.

Sur ces bases, notre terrain d'analyse économique s'est centré autour des manuels universitaires en SHS. Nous reviendrons par la suite sur une définition plus fine de la notion de manuels. Notre analyse fonctionnelle d'un service de diffusion des contenus numériques universitaires a pour sa part couvert l'ensemble des types de contenus envisageables dans un contexte universitaire.

Cette orientation vers les sciences humaines et sociales s'est également faite en fonction du contexte de réalisation de notre thèse. Cette thèse a en effet été réalisée dans le cadre d'une convention CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) entre l'Enssib, l'université Claude Bernard-Lyon1 et les Éditions La Découverte. Notre travail s'est ainsi déroulé en partie au sein d'un groupe privé, Vivendi Universal Publishing, dans lequel les maisons d'éditions participants au projet MANUM avaient une activité orientée principalement vers les sciences humaines et sociales.

Ce terrain nous est apparu pertinent car il s'agit d'un terrain encore peu présent dans le numérique. Il présente des difficultés de passage au numérique, *a priori*, importantes ; en raison d'une part de la forme des contenus impliquant la lecture de textes longs, difficile sur les supports numériques existants, et d'autre part du fait qu'il constitue un point de rencontre important entre le secteur éditorial et le secteur universitaire.

Outils et méthode

L'approche chronologique retenue pour une partie de ce travail de thèse s'explique par deux éléments.

Le premier est la rapide évolution du secteur de l'édition en général et celles des développements numériques en particulier. Ces quatre dernières années, notamment en raison du lancement de plusieurs appels à proposition, ont été riches en réflexion et en événements. Cette activité a été intensifiée par

les changements rapides survenus dans le paysage éditorial, universitaire ou non, numérique ou non. Le sujet du travail de thèse s'est donc inscrit dans une évolution rapide au sein d'un univers changeant.

Le deuxième point est l'hypothèse que nous faisons de situer la fin de ce travail de recherche à un moment charnière du domaine. En effet, si ces dernières années ont été des années de réflexion et, dans une moindre mesure, d'expérimentations, on peut supposer que les années à venir vont voir apparaître les premières réalisations de grande ampleur, visibles par le grand public universitaire.

Pour construire notre analyse du passage au numérique de l'édition universitaire en SHS, nous nous sommes appuyés sur des outils d'analyse stratégique. Au niveau macro-économique notre approche s'est attachée à comprendre la chaîne du livre universitaire d'un point de vue économique mais également en terme d'enjeu décisionnel et de place des acteurs dans une économie remaniée par le numérique. Cette analyse de la chaîne de la valeur existante dans le monde de la production papier est à notre sens primordiale pour appréhender les enjeux, et de ce fait, les difficultés du passage au numérique de ce secteur. Au niveau micro-économique, nous avons exploité une approche fonctionnelle basée sur un formalisme orienté *objet* afin de définir précisément le cahier des charges fonctionnel d'une activité de distribution de contenus numériques universitaires. Nous avons également exploité le prototypage de plate-forme de distribution en ligne pour valider nos hypothèses de développement fonctionnel.

D'un point de vue plus théorique, notre approche s'appuie sur les outils des sciences de l'information et de la communication notamment dans l'analyse qu'elles portent sur les changements de paradigme dans le modèle des activités culturelles. La confrontation du traditionnel modèle éditorial à des

éléments tels que les portails ou les logiques de clubs¹⁰ est tout à fait centrale dans l'étude de l'intégration du numérique aux activités d'édition¹¹.

Enfin, ce travail s'est déroulé dans le cadre d'une approche méthodologique globalement constructiviste. Cette approche nous a semblé la plus adaptée dans la première partie de nos travaux car nous visions, notamment au travers du projet MANUM, à mettre en place un réel système de distribution de contenus numériques universitaires. Cet angle expérimental rentrait également dans le cadre de la demande des projets Campus Numériques. Enfin, nous avons voulu proposer une méthode qui serait basée dans un premier temps sur une pertinence économique et une faisabilité technique afin de proposer une expérimentation " grandeur réelle " d'une offre de contenus numériques. En effet, il s'agit ici d'un secteur dans lequel les acteurs privés jouent un rôle important, leurs attentes face au déploiement d'une structure de mise à disposition de contenus ont une dimension concrète, proche de la réalisation. De plus, la disponibilité de contenus directement exploitables, sans surcoût, étant relativement faible, les éditeurs étaient désireux d'une visibilité à moyen terme avant d'investir dans un travail de numérisation.

Plan

Nous avons construit notre travail de recherche autour de quatre axes principaux.

Le premier axe est une tentative de définition des objets du domaine et de plusieurs concepts qui y sont rattachés. Ce travail de catégorisation et de définition prend un sens important dans le cadre d'une transition vers le numérique qui met justement en cause un certain nombre de notions considérées comme stables et jusqu'ici peu approfondies. L'objet " manuel universitaire "

¹⁰Miège, Bernard. *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*. P. U. de Grenoble (dir.) Grenoble : 2000. 120 p. La Communication en plus. ISBN 2706108924.

¹¹Rebillard Franck, Chartron Ghislaine, *Quels modèles pour la publication sur le web ? Le cas des contenus informationnels et culturels*, Actes du XIVème Congrès SFIC – 2004, pp. 303 –310. URL : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000986.html

recouvrait dans le monde papier une réalité, certes floue, mais entérinée par l'ensemble des acteurs et sur laquelle un travail de définition précis semblait superflu. Le passage au numérique met à mal cette réalité car, contrairement aux revues, l'objet ne peut franchir tel quel la barrière du numérique. Il doit au contraire être repensé et reconsidéré dans une optique pédagogique évolutive mais qui s'inscrit dans un environnement technique et matériel profondément remanié. L'optique pédagogique est susceptible d'évoluer dans le cadre de la réorganisation des cursus d'études supérieures regroupée sous le sigle LMD (Licence-Master-Doctorat). Au travers de cette réforme il s'agit surtout de la représentation modulaire des cursus autour de composants pédagogiques réduits et autonomes. Aujourd'hui les contenus éditoriaux universitaires de types ouvrages sont plus généralement construits sur la base d'un cursus complet, d'une année au minimum. La concomitance de la mise en place du système LMD et des opportunités numériques est donc un facteur de reconsidération de la taille du champ disciplinaire couvert par chacun des documents éditoriaux universitaires.

Le deuxième axe repose sur une analyse économique du marché de l'édition universitaire. Il nous semble que cet angle d'approche est particulièrement pertinent pour le secteur des manuels car c'est bien sur un socle économique que l'on peut s'appuyer pour expliquer la situation actuelle de ce pan de l'édition, son décalage avec les autres formes d'objets culturels, et plus précisément éditoriaux, et la position de la France dans ce domaine. De plus, cette approche vient compléter notre travail de définition en proposant une segmentation sur la base de marchés cohérents en plus d'une typologie *a priori* construite en amont.

Le troisième axe s'appuie sur une approche chronologique. Nous posons ici l'hypothèse que ce secteur de l'édition se trouve à une période charnière, avec une incertitude encore très forte sur son avenir à moyen terme. En effet, après une période relativement dense en projets de développements ou de recherche, la progression vers le numérique de l'édition de manuels universitaires s'est

considérablement ralentie. Jusqu'à arriver aujourd'hui à un palier à partir duquel il est difficile de prévoir la direction dans laquelle un redémarrage, s'il a lieu, se fera. Cette dimension d'incertitude était déjà soulignée en 1999 dans le rapport Cordier sur le livre numérique¹² “ *Le dire d'expert le plus affirmé, dans un tel environnement, devient donc rapidement obsolète* ”. Or, le secteur de l'édition en général intègre des cycles d'innovation nettement plus longs, construits sur des perspectives à moyen terme relativement stables, ce qui est loin d'avoir été le cas durant cette période.

Toutefois, en se penchant sur “ l'histoire ” du passage au numérique de l'édition de manuels en SHS, et en l'observant dans le contexte, plus ancien, de l'évolution des secteurs adjacents, nous pouvons proposer certaines pistes prospectives ou tout du moins des outils d'analyse.

La quatrième, et dernière partie, consistera justement en un regard prospectif sur ce secteur d'activité articulé autour d'une proposition en quatre points. Ces éléments visent à s'inscrire dans le cadre d'une proposition d'un modèle économique répondant aux spécificités de ce domaine de l'édition. Le modèle présenté ici a été formalisé dans le cadre de la rédaction d'un document destiné au Ministère de l'Éducation Nationale et présentant une proposition de suite des travaux réalisés jusqu'alors dans le cadre du projet MANUM ou de projets internes à Editis (anciennement VUP). Editis est le nom du groupe Vivendi Universal Publishing après sa séparation du groupe Vivendi et avant son rachat par Hachette. Les éditions La Découverte au sein desquelles nous avons effectué notre thèse faisaient partie du groupe Vivendi Universal Publishing et d'Editis par la suite. Les grands principes de ce modèle ont été validés d'un point de vue théorique par les membres du projet MANUM ainsi que par un certain nombre d'acteurs du monde de l'édition, de l'université ou des bibliothèques. Il constitue une proposition réaliste pour la mise en

¹²Cordier, Alain. *Le livre numérique : rapport remis à Mme la ministre de la culture et de la communication*. La documentation française, 1999. 102 p. URL : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/cordier/intro.htm>

place d'un service de diffusion de contenus numériques universitaires dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ce modèle n'a pas la prétention de répondre à toutes les interrogations que pose le passage au numérique pour l'édition universitaire francophone en SHS. Il s'agit d'une proposition qui demande à être validée au niveau opérationnel et expérimentée à grande échelle.

En conclusion, nous essaierons d'ouvrir des perspectives d'évolution, dans le numérique, pour l'édition universitaire française en SHS.

Chapitre I

Domaine d'étude : Définitions et segmentation

Afin de définir au mieux notre domaine d'étude, nous proposerons une segmentation *a priori* du domaine en fonction de plusieurs critères. En effet, le secteur de l'édition universitaire est constitué de plusieurs segments sur lesquels le développement du numérique est différent. Notre segmentation distinguera dans un premier temps le domaine scolaire et le domaine universitaire. Pour cela nous nous appuierons sur plusieurs critères, la prescription, les fonctions du manuel et l'aspect éditorial. Dans un second temps nous affinerons ce découpage du domaine universitaire à partir de trois angles que nous avons dénommé le *format*, le *lectorat* et la *clientèle*. Sur la base de cette segmentation nous définirons plus précisément les contours de notre terrain.

1. Proposition de critères de segmentation du domaine de l'édition universitaire

Tout au long de ce travail de thèse et notamment au cours des échanges avec des professionnels ou des universitaires, il est apparu indispensable de définir précisément les différents types d'objets éditoriaux étudiés. Cette nécessité est principalement due à l'existence d'un très grand nombre d'éléments produits par l'activité d'édition universitaire prise dans un sens large. Dans le cadre de notre thèse il est d'autant plus nécessaire de définir notre objet d'étude que les frontières entre les différents objets éditoriaux sont floues et varient suivant que l'on ait une approche éditoriale ou documentaire. La question des modalités du passage au numérique renforce cette nécessité. Avec l'arrivée du numérique, que l'on peut situer au milieu des années 90, l'édition universitaire est passée d'une situation relativement homogène à une approche plus différenciée des secteurs de l'édition, le numérique étant appréhendé d'une manière plus ou moins naturelle et efficace en fonction des genres éditoriaux. La question du passage au numérique a fait apparaître une distinction nette entre des activités qui, dans le monde du papier, pouvaient apparaître comme proches voire similaires. Ce morcellement a généré beaucoup d'interrogations sur les différences structurelles qui pouvaient exister entre les divers types de produits éditoriaux universitaires. De ces interrogations a découlé un travail de définition afin d'essayer de mieux comprendre les raisons du décalage grandissant entre les différents secteurs dans le monde numérique.

Le corpus d'objets de notre travail sera défini ainsi : “ l'ensemble des contenus intellectuels produits ou utilisés dans un but ou dans le cadre d'une activité d'enseignement, de recherche ou d'apprentissage de niveau universitaire en sciences humaines et sociales ”.

Cette définition présente plusieurs points qu'il faut préciser. Le premier point est celui de “ contenus intellectuels ” ; cette dénomination est pertinente dans

le sens où elle permet de définir comme éléments de référence des éléments abstraits (connaissances, savoirs, exercices. . .) qui pourront être caractérisés par la suite en fonction de critères plus concrets. Dans le sens de “ contenus intellectuels ” nous pourrions considérer par exemple une théorie économique sur laquelle il est possible de construire un contenu visant l’acquisition de connaissances comme un cours, l’explication ou l’illustration au travers d’un exercice ou encore sa définition dans un dictionnaire. “ L’activité d’enseignement, de recherche ou d’apprentissage ” renvoie clairement à la population rattachée à ces objets, comprenant les enseignants, les chercheurs et les apprenants. Elle renvoie également à un processus de transmission d’informations au sens large vers ces populations.

Enfin, le “ niveau universitaire ” exclut ici les contenus éditoriaux produits pour l’enseignement secondaire et scolaire. Ces types de contenus étant écartés *a priori* car ils disposent de caractéristiques propres et évoluent dans un contexte économique particulier.

Enfin, précisons que le terme “ édition universitaire ” ne désigne pas ici le secteur de l’édition financièrement appuyé sur les structures universitaires et désigné communément comme les “ presses universitaires ”, mais bien l’ensemble de la production éditoriale utilisée par le public universitaire, apprenants, enseignants ou chercheurs, qu’elle leur soit ou non expressément destinée. Au contraire, la situation actuelle de ce type de maisons d’éditions et la relative spécialisation de leur activité leur confère une place limitée dans le champ de l’édition universitaire en général.

1.1 Un écart marqué avec l’édition scolaire

Nous avons considéré que le secteur de l’édition scolaire ne devait pas entrer dans notre corpus. La question de la place de l’édition scolaire était néanmoins en droit d’être posée. En effet, on retrouve dans le domaine du scolaire plusieurs points communs avec l’universitaire. Les types de population se re-

trouvent en partie, du moins pour les enseignants et les apprenants, même si les entités ne se confondent pas. En outre, l'activité de transmission est également présente et s'effectue sur la base de contenus intellectuels.

Pour différencier d'une manière cohérente les ouvrages des domaines scolaires et universitaires, nous nous baserons sur trois approches. La première approche décrira les modes de prescription, la deuxième les fonctions intrinsèques des ouvrages, la troisième les aspects éditoriaux. Sur la question du passage au numérique, on constate dans un premier temps que les réalisations et l'état d'avancement général du développement des contenus numériques bénéficient d'une avance dans le milieu scolaire. De plus, le modèle économique et les pratiques de ce type d'édition sont, dans le cadre français, tout à fait spécifiques et constituent de fait un secteur à distinguer nettement de celui de l'édition universitaire. En effet, l'édition scolaire cible un marché qui présente, pour une grande partie, une harmonisation forcée des supports pédagogiques. Cette harmonisation vise les supports destinés aux apprenants et qui représentent évidemment la part principale de l'activité économique de l'édition de manuels scolaires. Cette concentration de la demande du secteur scolaire autour d'un nombre limité de titres permet aux éditeurs du domaine, dans la mesure où ils ont été retenus, d'inscrire leurs développements dans le numérique sur un marché connu. La place des programmes d'enseignement dans l'édition universitaire est plus restreinte (Cf. *infra, les fonctions du manuel*). Elle autorise aux enseignants un choix nettement plus diversifié de leurs supports d'enseignements.

1.1.1 La prescription

La pratique de la prescription, dans le sens d'une prescription d'achat ou de lecture forte, dans l'enseignement universitaire français est réduite. Il s'agit dans la plupart des cas d'une prescription " molle " de lecture et non d'achat. Cette pratique de la prescription tient à plusieurs facteurs.

En France, l'université de masse (c'est à dire qu'elle ne pratique pas de sélection à l'entrée), conjointement avec l'idée républicaine d'absence de barrières ou de discriminations, conduit le milieu universitaire à mettre en place une prescription d'achat des ouvrages universitaires faible. Cette prescription limitée vise à ne pas pénaliser des étudiants pour lesquels le coût des ouvrages pourrait être un obstacle à l'achat. Ainsi, la prescription d'achat par les enseignants est limitée pour ne pas mettre en place une discrimination financière. Pour pallier cette limitation, les bibliothèques universitaires et l'ensemble des structures ayant en charge la documentation universitaire, mettent à la disposition, sans surcoût, les ressources nécessaires aux étudiants pour suivre leur cursus. Mais l'université de masse qui, pour ses premières années, ne pratique pas de sélection, remet en cause l'efficacité de ces entités. En effet, la masse d'ouvrages nécessaire pour satisfaire les besoins des étudiants serait trop élevée. La prescription de lecture reste donc faible, notamment pour les premiers cycles, car l'offre des BU ne permettrait pas de satisfaire un besoin de lecture simultanée des ouvrages prescrits.

Les caractéristiques de non-sélection, donc de masse, et de non-discrimination se retrouvent dans le domaine scolaire. Pour permettre dans le domaine scolaire une prescription d'usage forte, la prise en charge financière des ouvrages scolaires se fait par la collectivité depuis les années 1970. Cette prise en charge est également présente dans le domaine universitaire mais à une échelle moindre, bien loin du ratio d'un exemplaire par apprenant puisqu'elle se fait au travers des bibliothèques universitaires qui ne disposent que rarement de plus de deux exemplaires d'un même ouvrage. L'ensemble de ces éléments amène les étudiants à considérer généralement les ressources relatives à l'enseignement comme gratuites.

Enfin, le support principal de l'enseignement universitaire reste le cours magistral par excellence et on peut supposer une réticence de certains enseignants à avoir une prescription trop forte, en risquant de voir des ouvrages

se substituer à leurs cours¹. Cette crainte de voir une partie du public apprenant s'abstenir d'être présent aux cours n'existe pas dans le monde scolaire où la présence des élèves est obligatoire.

L'ensemble de ces éléments contribue à maintenir un rapport de 1 à 8 entre le chiffre d'affaires du marché scolaire et celui du marché universitaire de l'édition². Cette pratique de la prescription diffère clairement de celle observable aux États-Unis où la prescription est extrêmement forte, le ou les ouvrages prescrits devant être lus avant d'assister au cours.

C'est donc bien, dans le contexte français, le cadre réglementaire qui conditionne pour une grande partie la définition de l'activité d'édition pour les secteurs scolaires et universitaires. Si le travail d'enseignement reste similaire avec une relation enseignant/enseigné et un travail d'apprentissage, il s'effectue dans un contexte différent. De ce fait, nous sommes en présence de deux secteurs d'activité qui, bien qu'ils concernent des activités d'enseignement, se positionnent sur des marchés fortement différents, avec des opportunités de développement dans le numérique tout à fait différentes.

La distinction entre les ouvrages scolaires et universitaires, plus précisément entre les deux secteurs d'activité dans lesquels ils se positionnent, prend une importance d'autant plus grande dans un contexte numérique.

¹Cf. L'étude *Investigation des pratiques et attentes des enseignants* réalisée dans le cadre du projet MANUM, et particulièrement les transcriptions page 65.

²Cf. l'intervention de Marc Minon lors du colloque "Manuels scolaires et universitaires numériques", Fontevraud 29 et 30 septembre 2004. URL : <http://www.educnet.education.fr/documentation/manuel/default.htm> – adresse consultée le 18 mai 2005

1.1.2 Les fonctions du manuel

On peut dans un premier temps s'interroger sur la pertinence de la notion de manuel³ dans le domaine universitaire. En effet, considérons les quatre fonctions du manuel scolaire telles que les propose Alain Choppin⁴ : la fonction idéologique et culturelle, la fonction référentielle, la fonction instrumentale et la fonction documentaire. Le manuel remplit une **fonction idéologique et culturelle** car il répond à une demande formulée sur la base précise des programmes d'enseignement nationaux et de ce fait il représente un enjeu politique. Il est également un vecteur de la langue et de la culture nationale. Le manuel prend en charge une **fonction référentielle** dans la mesure où il est le support privilégié des savoirs et de la sécularisation des contenus. La **fonction instrumentale** du manuel désigne la mise à disposition conjointe des savoirs et des outils nécessaires à leur acquisition. Il propose donc aux enseignants un appareillage pédagogique qui connaît d'ailleurs une forte inflation depuis la fin du 19^{ème} siècle⁵. Au travers de sa **fonction documentaire** le manuel met à disposition un corpus de ressources documentaires composé de textes, de documents iconographiques et de références bibliographiques.

Afin d'éclairer le positionnement respectif des manuels scolaires et universitaires, nous allons confronter ces quatre fonctions au manuel universitaire. Nous pensons que ces quatre notions n'apparaissent pas totalement dans le domaine universitaire. Ainsi, la fonction idéologique et culturelle considérée comme une réponse à la demande formulée au travers des programmes nationaux n'est pas présente dans les manuels universitaires du fait du rôle moins central joué par les programmes. Cette position de vecteur idéologique s'affirme davantage par rapport à des courants de pensées idéologiques et intellectuels et ce particulièrement pour les SHS. C'est par la pratique de

³Nous proposerons une définition plus précise du manuel universitaire dans la partie 1.2 *Un secteur fortement segmenté*

⁴Cf. La page personnelle d'Alain Choppin : http://www.inrp.fr/she/pages_pro/choppin.htm
– adresse consultée le 17 mai 2005

⁵Ibid.

la prescription que ces courants idéologiques sont véhiculés. L'État apparaît comme l'initiateur des notions véhiculées au niveau scolaire contrairement au domaine universitaire dans lequel ce sont de grands intellectuels qui initient et soutiennent les courants idéologiques. Sur le plan universitaire, les ouvrages ont une dimension de présentation et de communication scientifique.

La fonction référentielle qui fait du manuel scolaire un support privilégié de la connaissance et des savoirs est quasiment absente dans le domaine universitaire où les enseignants sont relativement réticents à l'usage de corpus standardisé, que cela soit des manuels ou d'autres supports. L'analyse faite dans le cadre du projet MANUM d'un échantillon de dossiers de Travaux Dirigés proposés montre un éclatement important des sources documentaires utilisées par les enseignants⁶.

La fonction instrumentale est sans doute la fonction la plus présente. En effet, les exercices visant à favoriser l'acquisition des connaissances sont exploités par les enseignants dans leur préparation de cours et par les apprenants dans leur travail de révision.

Enfin, La fonction documentaire, bien que revendiquée à la fois par les ouvrages et par les enseignants est peu prise en compte par les apprenants. Le succès des ouvrages de type *synthèse de cours* qui regroupent les notions essentielles en vue du passage d'un examen conforte la dimension " utilitaire " des ouvrages, devant la dimension " critique ".

Nous constatons donc un décalage dans la prise en compte de ces quatre fonctions du manuel dans le domaine universitaire par rapport au scolaire. Il ne subsiste globalement que la fonction instrumentale et dans une appréciation quelque peu différente la fonction idéologique et culturelle *a fortiori* dans le domaine des SHS.

⁶Cf. le site du projet MANUM : http://manum.enssib.fr/pages_man/man_7.htm – adresse consultée le 28 novembre 2004.

1.1.3 L'aspect éditorial

Au niveau éditorial, cette distinction du scolaire par rapport à l'universitaire est relativement aisée et les produits éditoriaux sont assez nettement caractérisés entre les domaines universitaires et scolaires.

L'existence de programmes dans le monde scolaire conditionne pour une grande partie le mode d'organisation du marché. Les programmes scolaires sont élaborés par des groupes d'experts GEPS (Groupes d'Experts pour les Programmes Scolaires). Ces groupes, placés sous la direction de la DESCO (Direction de l'Enseignement SCOLAIRE) suivent les recommandations et les grandes lignes tracées par le CNP (Conseil National des Programmes). Au cours d'une première phase de concertation, le groupe d'experts mène un certain nombre de consultations informelles, en relation avec le CNP. Une phase de consultation de l'ensemble des enseignants de la discipline sur le nouveau programme est menée sous la responsabilité des recteurs. A l'issue de l'ensemble de ces consultations les avis du CNP et du CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation) sont confrontés.

Enfin, les nouveaux programmes sont publiés au Journal Officiel. Ces programmes sont publiés avec un délai de 14 mois avant leur utilisation pour permettre aux éditeurs de produire les ouvrages nécessaires. Sur la base de ces programmes, l'éditeur construit un manuel en s'appuyant sur une équipe composée pour la majorité d'enseignants des niveaux concernés, parfois complétée par des enseignants du supérieur ou des membres de l'inspection académique. Avant la rentrée scolaire, les manuels sont choisis par les professeurs des écoles pour le primaire ou le conseil d'enseignement dans les collèges et lycées. Leur financement est pris en charge par la collectivité, les communes pour le primaire et l'État pour le collège depuis la loi Haby de 1977. Au lycée, la prise en charge des manuels s'effectue également par les régions sur la quasi-totalité du territoire.

Ce processus de développement des manuels scolaires sur la base des programmes en collaboration avec les enseignants amène une organisation toute particulière du marché des manuels scolaires. Ce secteur représente 13% du chiffre d'affaires global de l'édition avec un chiffre d'affaires de 317 millions d'euros environ⁷. La structure de l'offre est concentrée en raison des moyens importants que nécessite le développement d'ouvrages scolaires. La spécificité nationale des programmes et donc de ce type d'ouvrages oriente cette offre vers un marché national.

La ligne de démarcation entre les produits universitaires et les produits dits " grand public " est moins nette. Ainsi, il est difficile, dans certaines disciplines, de distinguer les contenus éditoriaux produits à destination d'un public universitaire de ceux produits à destination d'un grand public motivé. En effet, d'une part les populations concernées se recouvrent en partie, et d'autre part la forme prise par ces contenus est souvent identique quelle que soit la cible visée. Ainsi, il est assez facile de définir les ouvrages scolaires dédiés aux enseignements de collèges ou de lycées, de par le régime administré⁸ de ce secteur. Il est moins évident de définir les contours d'un marché que l'on pourrait qualifier d'universitaire. Dans ce domaine on parle d'ouvrages universitaires, para-universitaires ou d'accompagnements sans pouvoir les distinguer avec précision. Cette similarité est d'autant plus forte pour le secteur des SHS.

1.2 Un secteur fortement segmenté

Ayant tenté de définir au mieux le domaine dans lequel s'inscrit notre travail de thèse, nous proposons plusieurs critères ou axes pour segmenter cet espace d'une manière cohérente. Ces axes, le **format**, le public visé ou **lectorat** et le

⁷ *L'édition de livres en France, repères statistiques*. SNE, 2002. 75 p.

⁸ Rouet, François. *Le livre : mutations d'une industrie culturelle*. L. D. française (dir.). Paris : La Documentation Française, 2000. 308 p. Etudes de la DF - Economie. ISBN 2110044594.

marché visé ou **clientèle**, découlent d'un raisonnement basé sur l'observation de l'état d'avancement du passage au numérique des différents secteurs. Ils marquent chacun une ligne de séparation identifiant des secteurs considérés en avance sur la question du numérique.

Ainsi, sur la question du format, on constate un écart net dans le développement des activités numériques entre les dictionnaires et encyclopédies d'une part et les ouvrages ou les manuels d'autre part. Les premiers ayant une expérience bien antérieure aux seconds.

Le public visé constitue également une marque de différenciation sur la question du numérique notamment entre les disciplines, les STM ayant intégré le numérique dans l'édition d'une manière qui est aujourd'hui bien plus avancée que dans le secteur de SHS.

Enfin, le marché visé ne détermine pas directement un état d'avancement vers le numérique mais implique l'appartenance à un modèle économique spécifique, facilitant ou non la recherche et le développement. L'édition juridique par exemple bénéficie d'une clientèle professionnelle très solvable sur laquelle elle peut faire reposer le coût d'innovation de produits numériques.

1.2.1 Premier critère de segmentation du secteur de l'édition universitaire : le format

Nous proposons comme premier axe de segmentation celui du *format* du contenu universitaire, c'est à dire l'ensemble constitué par : le type de contenu, le genre éditorial, et le support physique. Le type de contenu peut-être textuel, audio, vidéo ou mixte. Pour notre travail nous distinguerons les contenus ayant une dimension temporelle ou non. Ainsi, la distinction s'effectue entre les contenus textuels et/ou iconographiques qui n'ont pas de durée d'une part et les contenus audiovisuels qui en ont d'autre part.

Les catégories que nous proposons peuvent paraître calquées sur le monde de la production éditoriale papier, et présenter l'édition numérique comme un simple transfert de support physique. Nous pensons que ces différentes formes éditoriales ne représentent pas simplement une version physique des documents mais bien un mode d'organisation de la pensée et des savoirs spécifiques. De ce fait, le formatage des contenus correspond avant tout à un mode d'organisation optimale de la pensée sous forme textuelle en accord avec l'usage envisagé (recherche d'informations précises et ponctuelles, compréhension d'un processus de raisonnement ou d'un concept abstrait...). Ces formes d'organisation permettent de répondre actuellement d'une manière efficace aux besoins des utilisateurs en fonction de leur objectif de lecture (apprentissage, révision, exercices...). Quel que soit le support utilisé, les besoins des lecteurs/apprenants restent les mêmes. Les catégories de besoins ou les segments de marché y correspondant doivent franchir " en l'état " la barrière du numérique. De ce fait, la segmentation de l'offre de produits éditoriaux numériques ne varie pas afin de satisfaire la demande des utilisateurs existante dans le monde papier. Toutefois, les formats éditoriaux se sont développés sur une période longue, débutant schématiquement à l'avènement de l'imprimerie, en intégrant les contraintes physiques du *codex*. L'univers de l'édition numérique pose aujourd'hui de nouveaux repères, contraintes ou possibilités, en terme de volumes de contenus, d'unité documentaire ou d'exploitation de médias audiovisuels. Les nouveaux objets éditoriaux issus dans un premier temps du monde de l'édition papier doivent donc développer de nouveaux formats, en intégrant à la fois le formalisme optimisé des contenus dans leurs différentes formes et les nouvelles contraintes physiques inhérentes au numérique. Nous reviendrons par la suite sur les écarts dans le développement de versions numériques qu'induisent ces deux contraintes.

Le format caractérise le type de contenu par rapport à la forme de communication utilisée. Pour les contenus de type textuels ou iconographiques nous proposons le recensement suivant :

- dictionnaire spécialisé ou général

- ouvrage spécialisé ou essai
- manuel
- synthèse de cours ou poche universitaire
- annales et exercices
- revue.

Ces six catégories sont issues du travail du groupe MANUM. Les acteurs de ce projet, éditeurs et universitaires, ont construit cette typologie pour établir un vocabulaire commun, consensuel et précis permettant de désigner les différents objets éditoriaux. Ces catégories permettent de couvrir la quasi-totalité de la production de contenus textuels universitaires existante. Nous pouvons les définir de la façon suivante :

Dictionnaire et encyclopédie : cette catégorie recouvre l'ensemble des ouvrages dits " usuels " pour reprendre une terminologie du monde des bibliothèques. On y retrouve les dictionnaires de langue, les dictionnaires spécialisés ou généraux et les encyclopédies. Ex : De Villiers, Michel. *Dictionnaire de droit constitutionnel*.

Revue : la revue scientifique regroupe des articles présentant les résultats de la recherche. Souvent de haut niveau, ce type de parution est exploité par un public de chercheurs ou d'enseignants chercheurs, rarement dans des perspectives d'enseignement. Ex : *La Revue Française de Sciences Politiques, Hérodote*.

Ouvrage spécialisé et essai : il s'agit des ouvrages issus directement d'un travail de recherche académique et qui en présentent les résultats sous forme de synthèse. Le lectorat visé est principalement constitué de connaisseurs du domaine ou de la discipline.

Ex : Favoreu Louis ; Philip Loïc. *Les grandes décisions du Conseil Constitutionnel*.

Manuel : il s'agit d'un ensemble de connaissances ou de savoirs rassemblés dans un but d'enseignement selon formalisme souvent plus segmenté que l'ou-

vrage spécialisé. Le public est globalement composé d'enseignants et d'étudiants de troisième cycle.

Ex : Gicquel, Jean. *Droit constitutionnel et institutions politiques*.

Synthèse de cours et poche : ce type d'ouvrage a connu une progression importante ces dernières années. Il propose une présentation synthétique et fortement segmentée des connaissances en vue de la préparation à un examen. Il s'adresse principalement à un public étudiant de premier et deuxième cycle.

Ex : Ardant Philippe. *Les institutions de la V^e République. Collection Repères*.

Annales et exercices : pour permettre aux étudiants de se préparer, les annales et exercices des concours et examens regroupent les sujets corrigés et expliqués des années précédentes.

Ex : Sous la direction de Turpin Dominique. *Droit constitutionnel : travaux dirigés. Gualino*.

Les catégories d'ouvrages suivent une progression dans le niveau d'abstraction de présentation des savoirs et des connaissances depuis les ouvrages spécialisés ou les essais qui présentent les résultats d'un travail de recherche jusqu'aux annales et exercices qui présentent les résultats des examens construits autour de ces savoirs. Entre l'ouvrage spécialisé et les annales, la connaissance aura été reformulée tout d'abord dans le manuel pour être transmise. Elle est ensuite synthétisée dans le format de poche pour l'apprentissage puis travaillée dans les annales et exercices.

Les ouvrages spécialisés et essais représentent le support d'enseignement et/ou d'apprentissage à un niveau de troisième cycle⁹. Ils contiennent des connaissances peu ou pas vulgarisées, destinées à un public de spécialistes.

⁹La terminologie utilisée est celle en vigueur avant la rentrée universitaire 2004 et l'introduction du LMD. Le premier cycle couvre les années de DEUG, le deuxième cycle celles de Licence et de Maîtrise et le troisième cycle les années de DEA/DESS et de doctorat

Les manuels ont une dimension d'enseignement plus affirmée. Ils reprennent les savoirs des ouvrages spécialisés en les situant dans un cadre pédagogique. C'est en s'appuyant sur des ouvrages de ce type que sont souvent construites les situations d'enseignement vers les étudiants de premier et second cycles. Les connaissances issues de ces manuels sont reprises et synthétisées dans des synthèses de cours ou poches. Ils doivent faciliter l'acquisition des points fondamentaux, principalement en vue des examens. Enfin, les annales et exercices reprennent les sujets des années passées pour permettre aux étudiants de s'entraîner sur des sujets proches des situations réelles d'examens.

Dans la pratique pédagogique, ces formats éditoriaux se voient complétés ou remplacés par des productions propres aux enseignants ou aux universités, notamment par plusieurs formes de contenus regroupés dans le format des *dossiers de TD*. Ces dossiers de TD ou dossiers documentaires sont, de façon variable selon les disciplines et les niveaux, un élément central des ressources pédagogiques exploitées par les enseignants et les étudiants. Ainsi, d'après l'enquête du projet MANUM sur ce point, les photocopiés et les dossiers de TD représentent la ressource documentaire la plus utilisée par les étudiants et les enseignants pour les cours magistraux et les conférences de méthode (séance de travaux dirigés)¹⁰. Ils regroupent et compilent une sélection d'extraits des autres formats de documents, le plus souvent grâce à la photocopie.

Le support physique correspond au vecteur de diffusion utilisé : papier, CD, site Web. La distinction principale s'effectue ici sur le caractère numérique ou analogique du contenu.

Ces trois critères peuvent être combinés de façons multiples et non exhaustives, ainsi, un dictionnaire peut contenir des éléments textuels et iconographiques, et être diffusé sur un support papier, CD, ou site Web. De la même manière, un même contenu (un travail de recherche par exemple) peut être diffusé sous la forme d'une publication, servir de base à un ouvrage de type

¹⁰http://manum.enssib.fr/pages_man/pages_6bis.htm – adresse consultée le 5 mai 2004

monographie ou à une synthèse. Il peut être disponible dans un format analogique ou numérique et sur plusieurs supports.

Notre travail de thèse s'est centré sur les contenus universitaires suivants : *ouvrage spécialisé et essai, manuel et synthèse de cours, poche.*

1.2.2 Deuxième critère de segmentation : le lectorat

Le *lectorat* constitue notre deuxième axe de segmentation. Il se définit selon deux critères : la **discipline** et le **niveau**. Le critère de la discipline est majeur dans notre travail d'analyse. En effet, les différentes disciplines universitaires se distinguent nettement, que ce soit au niveau de la forme pédagogique des contenus, des pratiques de la communauté scientifique et de la taille du marché potentiel que constitue chaque champ disciplinaire dans le domaine de l'édition. Cette distinction entre les champs disciplinaires est d'autant plus visible dans le cadre du passage au numérique.

Pour définir les disciplines de l'édition universitaire il est possible de s'appuyer sur la base de la nomenclature éditoriale adoptée par la CLIL (Commission de liaison interprofessionnelle du livre). Cette nomenclature utilisée par le SNE (Syndicat national de l'Édition) dans le cadre de ses études statistiques sur l'édition de livres compte 12 catégories (dont les catégories numérotées 2000 et 2100 du tableau ci-dessous) et 56 sous-catégories (numérotées de 2010 à 2120 dans le tableau ci-dessous). Sur la base de cette organisation, nous pouvons définir le marché des contenus universitaires en suivant le schéma ci-dessous.

<p>2000 Livres scientifiques et techniques, livres de sciences humaines</p>	<p>2010 : Livres scientifiques professionnels et techniques 2011 : Sciences pures 2012 : Médecine 2013 : Techniques et sciences appliquées 2014 : Économie d'entreprise</p>
<p>2100 Livres d'histoire et de géographie</p>	<p>2020 : Livres de sciences humaines et sociales 2021 : Sciences humaines générales 2022 : Sciences économiques 2023 : Science politique 2024 : Droit 2025 : Religion 2026 : Ésotérisme et occultisme</p> <p>2110 : Histoire 2120 : Géographie</p>

FIG. 1 – Extrait de la nomenclature éditoriale du SNE

(source : SNE)

Dans cet extrait de classification, on peut donc considérer que toutes les catégories sont potentiellement des catégories d'ouvrages universitaires.

Nous constatons que cette segmentation proposée par le SNE ne recouvre pas exactement les disciplines universitaires. Ainsi, certaines disciplines s'inscrivent dans un segment précis comme les sciences politiques, d'autres sont regroupées, comme les sciences humaines et sociales. L'histoire et la géographie sont positionnées dans des catégories distinctes des autres disciplines.

A notre avis, cet écart s'explique par le fait que la segmentation SNE correspond avant tout à une approche " métier " destinée aux professionnels de l'édition et définie au cours de l'évolution historique de l'édition. Dans ce sens, les segments proposés correspondent à des activités éditoriales différentes et à des segments de marché distincts. Contrairement aux autres disciplines SHS, les sciences politiques ou le droit se positionnent sur des segments

de marché dans lesquels une part des acheteurs potentiels est constituée de professionnels ou d'établissements universitaires bénéficiant de moyens financiers importants tels que les IEP (Institut d'Études Politiques). L'histoire et la géographie se distinguent au niveau du travail éditorial. Des ouvrages de ce type nécessitent en effet un travail iconographique et cartographique nettement plus conséquent que dans les autres disciplines. Le type de travail éditorial est donc différent ainsi que les contraintes financières.

Le critère du niveau universitaire auquel est destiné le contenu distingue également les productions éditoriales. D'une part, la place relative de chaque format de ressource varie suivant les niveaux (les synthèses de cours sont plus utilisées en premier cycle qu'au niveau de la recherche par exemple). Et d'autre part, les formats se déclinent de manière différente en fonction du niveau visé (un manuel pour le premier cycle est construit différemment d'un manuel pour le second cycle).

1.2.3 Troisième critère de segmentation : la clientèle

Le troisième axe de segmentation est celui de la clientèle. Il se construit autour de deux critères que sont le **marché** et la **clientèle**.

Le marché est principalement fonction de la langue du contenu produit mais également du type d'institution visé. On peut distinguer ici les universités publiques, privées, les grands établissements ou les écoles (de commerce, de gestion...). L'existence d'un marché professionnel adjacent au marché universitaire intervient également. La distinction est souvent, mais pas exclusivement, corollaire à une distinction disciplinaire. Certaines disciplines ne sont présentes que dans un seul type d'institutions, d'autres sont accessibles au travers de différents établissements. Ce sont donc trois facteurs qui convergent dans la notion de marché : la notion de **bassin linguistique**, la notion de **type d'établissement** universitaire, et l'existence d'un **marché professionnel**.

Le critère de la clientèle ne vise pas à distinguer les utilisateurs mais bien les acheteurs des contenus universitaires. La distinction se fait ici d'une manière générale entre les acheteurs particuliers et institutionnels qui impliquent des relations de types B2B (Business to Business) ou B2C (Business to Consumer)¹¹. Évidemment, la construction des offres commerciales varie entre ces deux types de clientèle. Cette analyse se positionne donc au niveau du mode de commercialisation utilisé pour les produits éditoriaux. En effet, face à des contenus universitaires, les utilisateurs seront toujours sensiblement les mêmes : les étudiants, les enseignants, les chercheurs et un grand public motivé. Le circuit de commercialisation des contenus pourra cependant être sensiblement différent. Pour une partie, les contenus universitaires sont distribués via le réseau des librairies de premier niveau avec une vente en B2C et un achat le plus souvent unitaire de produit éditoriaux par le public énoncé précédemment. Pour une autre partie, la distribution est assurée via un réseau de professionnels de la documentation, les bibliothèques universitaires ou les centres de documentation par exemple. On parlera dans ce cas d'acquisition et ces transactions seront donc des transactions B2B. Elles font intervenir le plus souvent des notions de collections, d'achat en nombre ou d'abonnements.

1.2.4 Synthèse des critères de segmentation

Le tableau ci-dessous présente d'une manière synthétique l'ensemble des critères et des axes de segmentation. Ces différents axes, en se croisant, définissent une série de types d'objets. Nous verrons dans la partie suivante à quels types plus précisément nous nous sommes attachés dans notre travail de thèse.

¹¹B2B : Business To(2) Business : désigne les relations commerciales entre les entreprises
B2C : Business To(2) Consumer : désigne les relations commerciales entre les entreprises et les clients finals

<i>Axes</i>	<i>Critères</i>	<i>Description</i>
Format	Type de contenu	Textuel, audiovisuel...
	Genre éditorial	Forme donnée au contenu éditorial
	Support physique	Support de diffusion du contenu : analogique (papier), numérique (site web, CD)
Lectorat	Discipline	Champ disciplinaire dans lequel s'inscrit le contenu, STM ou SHS
	Niveau	Niveau universitaire visé (premier ou deuxième cycle, recherche.)
Marché visé	Marché	Type d'institution : universités, grands établissements, écoles
	Clientèle	Clientèle particulière ou institutionnelle

TAB. 1 – Tableau synthétique des axes de segmentation des ouvrages universitaires

Nous verrons dans la deuxième partie de ce document dans quelle mesure l'analyse du marché coïncide avec cette hypothèse de segmentation ; les données économiques observables sur ce secteur devraient coïncider avec notre approche de segmentation.

1.3 Contours du corpus étudié

Nous avons précisé l'étendue de notre corpus d'étude. Ainsi, l'objet central de notre analyse peut se définir comme des contenus de type textuel, formatés suivant les standards des ouvrages spécialisés et essais, manuels et synthèses de cours, ou poches universitaires. A ces formats, nous avons décidé d'ajouter les dossiers de TD qui semblent constituer, au travers des enquêtes

menées dans le projet MANUM¹², un vecteur de diffusion probable pour des contenus numériques.

Du fait de la production éditoriale du groupe d'édition dans lequel s'est inscrit ce travail, notre champ disciplinaire est celui des SHS pour un public de niveau essentiellement premier cycle. Ainsi, si l'on se réfère à la classification SNE évoquée dans le tableau n° 1, les disciplines étudiées vont de " 2020 Livres de sciences humaines et sociales " à la catégorie " 2026 : Esotérisme et occultisme ". A cela il faut ajouter les catégories 2110 et 2120 portant respectivement sur l'histoire et la géographie. Les contenus de la catégorie " 2014 : Economie d'entreprise ", se situent à la frontière de notre corpus, ils sont exploités dans d'autres disciplines comme les sciences politiques et les enseignements de ces disciplines sont proches des enseignement SHS mais il est difficile pourtant de les positionner complètement en dehors des STM.

Toutefois, ces objets ne peuvent être observés en dehors des relations qu'ils entretiennent avec les autres objets éditoriaux universitaires. Ainsi, dans le cadre de l'analyse du marché il est essentiel de prendre en compte des objets adjacents tels que les revues universitaires. Il est également judicieux, étant donnée leur avance dans le passage au numérique, de se pencher sur les contenus éditoriaux des disciplines STM. Les tendances et les orientations prises par ces disciplines en terme de modèle économique et de place des acteurs universitaires dans le processus de migration vers le numérique obligent les acteurs du monde SHS à se positionner en grande partie par rapport aux autres disciplines, tout en gardant à l'esprit les différences structurelles entre les deux marchés.

Les limites des formats de contenus sont difficiles à identifier, et cette difficulté renvoie déjà à un aspect important du passage vers le numérique. L'appellation sous le terme de *codex* ou de *livre* ne couvre pas d'une manière satisfaisante notre corpus dans le sens où elle ne représente pas la diversité

¹²Cf. l'enquête sur les pratiques étudiantes. www.manum.enssib.fr – adresse consultée le 4 janvier 2005

des formes éditoriales et qu'elle ne prend pas en compte l'aspect universitaire de notre champ de travail. En effet, les appellations *codex* ou *livre* définissent avant tout un type d'objet physique. Il s'agit d'un ensemble d'objets présentant des caractéristiques physiques, de taille et d'organisation particulières. Bien qu'elles impliquent nécessairement une certaine forme de construction de la pensée et de sa formalisation écrite, elles ne sous-tendent pas une organisation ou un type de contenu précis. Nous utiliserons dans ce document le terme de "manuel" pour parler de notre objet d'étude, dans le sens de sa définition littérale : "Ouvrage didactique ou scolaire, renfermant les notions essentielles d'un art d'une science, d'une technique¹³" restreinte au niveau universitaire. Nous retiendrons de cette définition les éléments liés au contenu et non à l'ouvrage en lui-même.

Toutefois, dans le cadre de notre travail de thèse il est judicieux de confronter cette approche à une définition construite sur la base du passage au numérique.

Une partie des activités éditoriales universitaires a établi une activité numérique de façon pérenne. Ce sont les activités d'édition rattachées au secteur des revues et des usuels qui sont passées au numérique de la manière la plus convaincante. Dès lors il est possible de faire un découpage "en creux" des différents secteurs, en écartant les secteurs installés de manière stable dans le numérique pour ne s'intéresser qu'aux secteurs encore dans une situation de transition. De la même manière que précédemment, nous utilisons le terme de manuel pour désigner ce secteur en transition. Nous le positionnons par rapport aux autres secteurs adjacents en essayant de mettre en avant les caractéristiques qui pourraient expliquer les différences d'enjeux et de difficultés que représente le passage au numérique.

¹³Garcia, Daniel. *Une modernisation à marche forcée*. Livres Hebdo. 567. 2004. p. 94.

2. Le livre : une unité documentaire pour le numérique ?

Il est important de nous pencher plus longuement sur l'objet " livre " dans le cadre de cette réflexion. L'observation de cet objet s'impose car elle fonde pour partie le décalage face au numérique entre le secteur des revues et celui des manuels (ce décalage est également lié au niveau d'études visé). Derrière cette évidence, nous souhaitons mettre en avant le fait que les raisons de cet écart se trouvent pour une part dans le modèle économique, dans les usages ou la communauté visée par ces différents objets, mais également, et d'une manière plus fondamentale, dans les caractéristiques de ces deux formes d'objets. Le passage au numérique se construit fortement sur la base des besoins des utilisateurs existants dans le domaine du papier. Les formes d'organisation de la pensée sous forme de livres ou de revues ayant été modelées depuis fort longtemps, elles sont apparues comme un support satisfaisant pour la transmission des savoirs. Les caractéristiques liées au volume d'information véhiculé ainsi qu'à leur organisation et aux aspects physiques de l'objet ont été affinées pour correspondre d'une manière optimale aux besoins des lecteurs. Mais nous pouvons nous interroger sur la pérennité de cette situation dans un contexte numérique. Parallèlement, les concepts sur lesquels la réflexion et le discours sur le monde papier sont basés ont-ils encore tout leur sens dans un univers numérique ?

2.1 Approche historique

Il ne s'agit pas ici de reprendre totalement l'histoire du livre mais simplement d'y pointer quelques éléments de son évolution récente. Si l'on considère la question d'un point de vue historique, le livre numérique se situe aujourd'hui dans une phase de grande instabilité et de recherche, équivalente à celle qu'a pu connaître le codex dans sa succession au rouleau par exemple. La

migration du codex vers un support informatique va dans le même sens de l'évolution, elle est " incontournable pour la bonne raison qu'elle va dans le sens de l'évolution du *codex* et des exigences du lecteur " ¹⁴. Ainsi, même si l'on imagine que la durée de stabilisation de ce nouvel objet soit inférieure à celle du livre papier, il faut toutefois prendre en compte les inconnues encore nombreuses de la définition du livre numérique.

Le secteur du livre a devant lui deux pistes générales de développement différentes.

Dans un premier cas, nous pouvons envisager l'évolution vers le numérique comme une transposition d'un contenu diffusé sur un support papier vers un nouveau support. C'est dans cette voie que s'engagent aujourd'hui d'autres secteurs, comme celui de la musique. Néanmoins, tout comme le secteur de l'audiovisuel se heurte à des problèmes d'infrastructures de diffusion pour la VOD (Video On Demand : Vidéo à la demande via l'hertzien, le câble ou Internet), le secteur du livre se heurte pour le moment à l'absence d'appareils de lecture ¹⁵.

Les échecs des expériences de ebook montrent que les dispositifs proposés ne correspondaient pas à l'attente et aux besoins du public. D'un point de vue économique, le modèle proposé, une forme d'abonnement, venait en rupture avec l'acquisition d'objets connue dans le monde papier. Le dispositif technique présentait plusieurs contraintes, de poids, d'ergonomie et d'autonomie que les avantages en terme de capacité ou de fonctionnalités du ebook ne parvenaient pas à compenser ¹⁶. Les attentes du public se positionnent d'ailleurs

¹⁴Vandendorpe, Christian. *Livre virtuel ou codex numérique ?* Bulletin des Bibliothèques de France. t. 45 n° 6. 2000. p. 17.

¹⁵Cf. Le rapport *Modèles de publication sur le web, Rapport d'activités AS-CNRS 103*. URL : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001159.html – adresse consultée le 27 octobre 2005

¹⁶Bélisle, Claire. Sous la direction scientifique de. *Contrats de lecture : Rapport sur une expérimentation de prêt de livres électroniques en bibliothèques : dimensions technico-économiques et socio-cognitives*. URL :

dans le même sens que celui des professionnels du livre c'est-à-dire dans celui d'un transfert vers un support numérique, à définir, des contenus existants dans l'univers papier. Ce transfert respectant à la fois le format des ouvrages existants et l'usage qui en est fait.

Dans un second cas, il faut envisager cette évolution comme une remise en cause des contenus dans le but de les adapter aux supports numériques existants, en prenant en compte leurs restrictions. Cette orientation apparaît plus hasardeuse pour les éditeurs car elle implique, pour une partie des contenus, une remise en cause des pratiques éditoriales. Cette hypothèse de développement nécessiterait de la part des acteurs une phase de réapprentissage importante qui viendrait s'ajouter au travail de conversion de l'existant. En effet, d'une part la transformation des contenus existants nécessiterait un travail de reconstruction et une remise en cause de ces œuvres, et d'autre part, la production des nouveautés ne pourrait se faire que sur la base d'un métier d'édition renouvelé et adapté à ces nouveaux supports.

Si l'on manque certainement de recul pour pouvoir apporter une réponse satisfaisante à cette question, on peut toutefois considérer les rattachements existants ou non entre le codex tel que nous le connaissons et une de ses évolutions les plus marquantes, le livre numérique.

2.2 Le secteur du livre : un difficile passage au numérique

Le secteur universitaire, comme les autres secteurs éditoriaux du livre, se heurte dans sa réflexion sur le numérique à une incompatibilité entre les représentations du support livre papier et leur définition numérique. Cette

http://isdn.enssib.fr/archives/axe2/contratslecture/Rapport_CLLe.pdf. 2002 – adresse consultée le 17 octobre 2005

difficulté, largement ressentie, n'est pourtant pas présente dans les réflexions stratégiques des acteurs.

Ainsi, si l'on confronte l'objet " livre " au contexte numérique actuel, nous constatons que cette unité passe difficilement la barrière du numérique.

Tout d'abord le livre et plus précisément l'activité de lecture séquentielle (lecture longue)¹⁷, se transpose difficilement sur les supports de lecture existants. Ces supports ce résumant actuellement de fait aux PDA et aux ordinateurs, il apparaît clairement que ni l'un ni l'autre ne permette la lecture d'un ouvrage d'une manière linéaire dans des conditions de confort de lecture acceptables. Pour les lecteurs, l'exploitation sur un écran d'ordinateur de livres numériques n'apparaît pas satisfaisante, comme le précise l'expérimentation *Contrats de lecture* :¹⁸, " un livre numérique, si parfaite que soit la mise en page, n'est pourtant pas, lorsqu'il est présenté sur un écran fixe d'ordinateur, au rendez-vous des exigences ergonomiques ". Les caractéristiques physiques de ces objets favorisant en effet la lecture de documents plus courts ou permettant une lecture non séquentielle. Ensuite, l'apprentissage fondamental qui nécessite une lecture linéaire d'un ouvrage s'accommode mal des supports numériques contrairement à la recherche d'information par exemple. Ainsi, les ouvrages techniques ou appliqués sont nombreux parmi les ouvrages numériques existants, ceux-ci autorisant une lecture fragmentée. Cette prédominance peut s'interpréter également en raison du public technophile visé dans les premiers temps par les ouvrages numériques.

¹⁷Cette terminologie est reprise du rapport de l'expérimentation *Contrats de lecture* et désigne par lecture séquentielle une lecture longue, en opposition à la lecture de consultation ou à la recherche d'informations

¹⁸Bélisle, Claire. Sous la direction scientifique de. *Contrats de lecture : Rapport sur une expérimentation de prêt de livres électroniques en bibliothèques : dimensions technico-économiques et socio-cognitives*. URL : http://isdn.enssib.fr/archives/axe2/contratslecture/Rapport_CLLe.pdf. 2002 – adresse consultée le 17 octobre 2005

Ensuite, d'une manière triviale, les ouvrages numériques ne correspondent pas aux usages dans les milieux pédagogiques, notamment en premier cycle. L'équipement en ordinateurs, même s'il ne cesse de croître dans les populations étudiantes restreint l'usage qui pourrait être fait des ressources numériques. Le niveau d'équipement des institutions universitaires ne permet pas de pallier ce manque ; avec un poste informatique public pour un peu plus de 303 étudiants en moyenne dans les bibliothèques universitaires en 2002¹⁹ et 8% des étudiants équipés d'un ordinateur portable²⁰. La politique des universités d'ouverture au plus grand nombre ne permet pas la mise en place d'une obligation d'équipements pour les étudiants comme cela existe parfois dans des écoles ou universités privées. Enfin, même la diffusion de livres numérisés en vue d'une impression future pose problème en raison du volume d'impression que cela représente et de la difficulté de préservation des aspects typographiques, fondamentaux dans la lecture de documents longs.

Face aux mêmes difficultés, l'objet " revue " s'adapte bien mieux en proposant un ensemble de contenus souvent plus courts (articles) et segmentables naturellement en unités cohérentes. Ces unités sont bien plus facilement exploitables, voire imprimables, sur les supports numériques disponibles actuellement.

La difficulté pour le livre, et par conséquent le manuel, dans sa reconfiguration vers le numérique, vient du fait qu'il regroupe sous le même terme à la fois un objet physique et une unité intellectuelle. Ces deux aspects constituent un ensemble d'organisation et de transmission des savoirs. Face au numérique, la dissociation entre contenant et contenu est un aspect récurrent. Or, l'unité documentaire " livre " ne prend tout son sens que dans sa présentation physique au travers de l'objet " livre ".

¹⁹Application Statistique Interactive des Bibliothèques Universitaires (ASIBU). URL : <http://www.sup.adc.education.fr/asibu/> – adresse consultée le 5 mars 2005

²⁰Cf. Présentation de l'opération Micro Portable Etudiant (MIPE). URL : <http://www.delegation.internet.gouv.fr/mipe/projet.htm> – adresse consultée le 5 mars 2005

La difficulté du passage au numérique de l'objet livre vient en grande partie de ce positionnement. En effet, en envisageant la transformation du livre papier vers le numérique, apparaît la difficulté de proposer une description valable du livre numérique. Une définition envisageable est celle proposée par Dick Brass (vice-président de Microsoft) lors du 26^{ème} congrès de l'Union Internationale des éditeurs de Buenos Aires. Dans une vision futuriste du développement du livre électronique, il proposait une définition pour le livre dans les dictionnaires de 2019. Si la réalité ne semble pas vouloir lui donner raison sur les perspectives du livre électronique, cette définition est toutefois intéressante : “ *Un substantiel morceau d'écriture [a substantial piece of writing] généralement accessible sur un ordinateur ou un objet électronique personnel* ”²¹. Le caractère générique des termes employés par Dick Brass reflète également l'absence de vision précise de ce que pourrait être un tel objet.

La première partie, le “ *substantiel morceau d'écriture* ”, ramène encore une fois à l'étendue des formats et des genres éditoriaux rassemblés sous le terme générique de “ livre ”. Cette multitude de formats rend peu aisée leur prise en compte exhaustive dans une réflexion de leur “ transposabilité ” vers le numérique. Cette définition se base une fois encore sur une conception papier du livre en essayant de la transposer vers le numérique. En effet, le volume physique qui caractérise en partie le livre papier doit-il trouver une correspondance dans le monde numérique ?

La deuxième partie de la définition est significative d'un des points d'achoppement majeur de la réflexion sur le livre numérique. Il n'existe pas aujourd'hui d'“ *objet électronique personnel* ” qui soit adapté à la lecture d'un “ *substantiel morceau d'écriture* ”. Les tentatives avortées de mise en place de terminaux susceptibles de remplir cette fonction témoignent de la difficulté à remplir les conditions de “ retro-compatibilité ” des fonctions du livre électronique avec

²¹ Chartier, Roger. *Edition et numérique : révolution dans la révolution*. Le Monde. 13 mai 2000.

le livre papier. Le passage du papier au numérique ne doit pas s'accompagner d'une perte de fonctions (mobilité, solidité...) au risque de se situer en rupture avec l'ouvrage papier.

2.3 Deux approches des formes de contenus numériques

Nous considérons deux approches numériques correspondant aux deux axes proposés dans la partie *Approche historique* ci-dessus.

2.3.1 Approche “ techno-centrée ”

La première est une approche “ techno-centrée ”, pour laquelle l'enjeu est une adaptation optimale de l'environnement technologique à une vision très proche du papier de “ l'objet-livre ”. Les exemples de réalisations basées sur cette approche sont principalement les e-book développés par Cytale ou Gemstar (Cybook ou Rocket Ebook) et les réalisations actuelles d'acteurs tels que Numilog²² ou E-thèque²³. Dans cette approche, l'aspect technique est central dans la réflexion avec une volonté de transfert de pratiques de lecture et d'usage directement inspirée du papier.

Depuis le lancement de la maison d'édition en ligne 00h00 en 1998 et le village e-book du salon du livre en 2000²⁴, le milieu de l'édition en général a dû définir les nouveaux objets numériques de son environnement.

Tout d'abord, il faut distinguer le livre électronique du livre numérique. Le livre électronique désigne généralement le support physique de lecture. Il s'agit dans la pratique de PDA (Personal Digital Assistant), d'ordinateurs

²²<http://www.numilog.com> – adresse consultée le 31 mai 2005

²³<http://www.etheque.com> – adresse consultée le 31 mai 2005

²⁴Jehanno, Emmanuelle. *Enquête sur la filière du livre numérique : enquête réalisée d'avril à août 2000 pour le Centre de sociologie des organisations (CNRS)*. C. d. s. d. o. Paris. (dir.). 00h00, 2000. 119 p. ISBN 2745417223.

ou de supports dédiés (Cybook). Si les supports dédiés ne sont quasiment plus commercialisés aujourd'hui²⁵, il subsiste certaines pistes de nouveaux supports dédiés intégrant la technologie de l'*encre numérique*. Cette technologie encore peu présente hors du Japon constitue une solution potentielle intéressante en limitant le poids, problème des anciens livres électroniques et en améliorant le contraste de l'écran. Elle reste toutefois à l'état de recherche et développement et ne peut constituer une hypothèse de développement fiable à très court terme.

Nous pouvons donc affirmer aujourd'hui qu'il n'existe pas de supports électroniques qui soient satisfaisants pour une lecture séquentielle de documents numériques longs. Cette absence est un élément clé dans l'étude du passage au numérique car elle conditionne fortement les hypothèses de développement pour les éditeurs qui ne peuvent, à court terme, que s'orienter vers une diffusion de leurs contenus sur des supports peu ou mal adaptés à la forme des contenus qu'ils produisent.

2.3.2 Approche “ édito-centrée ”

Cette situation amène à une approche alternative, que l'on pourrait qualifier d'“ édito-centrée ”. Elle vise à re-travailler le livre tel qu'il existe au format papier afin de faciliter son utilisation sur les supports existants. Dans cette approche, l'objet d'études est le livre numérique qui désigne le contenu destiné à être lu sur ces supports, dédiés ou non. Il s'agit d'un fichier informatique qui sera lu avec un logiciel adéquat (Adobe Reader, Microsoft Reader, Mobipocket Reader ou Palm Reader, pour les quatre plus répandus).

L'ensemble de la production actuelle de livres numériques est uniquement destiné à une lecture sur des supports qui ne sont pas optimisés pour cela²⁶

²⁵Cytale et Gemstar les deux seuls fabricants ayant cessé leur activité dans ce domaine

²⁶Bélisle, Claire. Sous la direction scientifique de. *Contrats de lecture : Rapport sur une expérimentation de prêt de livres électroniques en bi-*

(PDA ou écran d'ordinateur). La lecture sur PDA étant adaptée à une lecture séquentielle visant une recherche d'information précise. Une grande partie des ouvrages pour ce type de supports sont par conséquent des guides (de voyages, gastronomiques...) ou des ouvrages techniques ou pratiques.

Ainsi, bien que la catégorisation de la production éditoriale puisse construire son passage vers le numérique d'une manière semblable à l'existant dans le domaine du papier, il est nécessaire de remettre en question les règles de production des différents formats afin d'apporter un confort de lecture aussi satisfaisant dans le contexte numérique que dans le contexte papier.

2.3.3 Synthèse

Nous avons défini dans ce chapitre les limites de notre objet d'études, les manuels universitaires en SHS. Dans un premier temps, nous avons écarté l'édition scolaire car son économie se différencie de celle de l'édition universitaire, notamment avec le rôle des collectivités locales dans le financement de ces ouvrages. Cette différence entre les règles économiques de l'édition scolaire et celles de l'édition universitaire implique des approches de leur passage au numérique bien distinctes.

Dans un second temps, nous avons proposé une définition de notre objet d'étude en l'inscrivant dans une matrice définie par trois critères : le format de l'objet, le lectorat et la clientèle. C'est ainsi que nous avons précisé notre analyse vers les contenus se rapprochant des ouvrages spécialisés ou essais, des synthèses de cours ou des manuels en rassemblant l'ensemble de ces formats sous le terme de " manuels " pris ici dans une acceptation large. Nous avons également restreint notre champ d'analyse au niveau du premier cycle.

bibliothèques : dimensions technico-économiques et socio-cognitives. URL : http://isdn.enssib.fr/archives/axe2/contratslecture/Rapport_CLLe.pdf. 2002 – adresse consultée le 17 octobre 2005

Le secteur délimité pour notre analyse par ces critères constitue un terrain d'analyse pertinent. Il s'agit d'un secteur important puisqu'il touche les populations universitaires de premier cycle, les plus nombreuses. Il s'agit également d'un secteur des SHS confronté à la fois au marché universitaire et au marché grand public. Enfin, ce secteur se situe encore au début de son passage vers le numérique, laissant ouvertes un grand nombre d'hypothèses de développement.

Chapitre II

Économie de l'édition universitaire : Définitions et état du marché

L'économie de l'édition universitaire se caractérise par plusieurs aspects qui lui sont spécifiques. Le premier aspect est la difficulté d'appréhension de ses contours. En effet, bien qu'il s'agisse d'un marché fortement structuré autour d'axes linguistiques, commerciaux et de diffusion, ses frontières restent floues. Le décalage d'intégration du numérique entre ces différents secteurs constitue le deuxième aspect spécifique. Enfin, le troisième aspect réside dans la présence des bibliothèques universitaires, acteurs particuliers, sur ce marché. Ce sont ces trois aspects que nous allons aborder dans cette partie en essayant d'aboutir à une présentation du marché et de la situation numérique de l'édition universitaire francophone en SHS.

1. Éléments théoriques de l'économie de l'édition et du numérique

L'économie de l'édition universitaire numérique s'inscrit à la rencontre de deux économies, celle de l'édition au travers de l'économie de son activité traditionnelle sur support papier et celle du numérique, au travers de son activité de commerce en ligne mais aussi au travers de son fonctionnement plus général, lié aux réseaux et à la production de contenus numériques.

1.1 Quelle définition aujourd'hui pour la fonction d'édition ?

Dans le contexte d'évolution rapide du secteur de l'édition, il est judicieux de noter qu'en marge de l'évolution du paysage économique et industriel, la définition même de l'activité d'édition a été remise en question par le basculement vers le numérique. Cette question de la définition du métier d'éditeur n'est pas nouvelle puisque déjà en 1977, le Syndicat national de l'Édition jugeait bon de publier une brochure qui répondait à la question : “ Éditer, pourquoi ? ”¹. Depuis la définition donnée par le Comité d'Organisation des industries, arts et commerces du livre en 1943² : “ Fait acte d'édition celui qui sous sa responsabilité publie et met en vente des ouvrages personnels ou d'autrui, en les imprimant ou faisant imprimer, en les reproduisant ou faisant reproduire, sous toutes les formes appropriées et qui en assure personnellement la diffusion. ”, à celle donnée par le SNE en 1971³ : “ L'édition comprend les publications de toutes natures réalisées et communiquées au public sous quelque forme que ce soit, de reproduction ou de représentation. ”, la vision de

¹Bouvaist, Jean-Marie. *Pratiques et métiers de l'édition*. Éditions du Cercle de la Librairie, 1991. 373 p. ISBN 2-7654-0459-3.

²Ibid.

³Ibid.

l'activité d'édition change considérablement. Le sixième Plan en 1971 ajoute " [l'édition] produit des œuvres de l'esprit et la matérialisation ou la distribution de celles-ci ne sont que des activités annexes qui pourraient être, et qui sont, la plupart du temps sous-traitées."⁴.

On voit bien au travers de ces définitions successives que d'une part le champ d'application de la fonction éditoriale est sorti du cadre des ouvrages pour toucher l'ensemble des œuvres de l'esprit, et que d'autre part l'activité en elle-même s'est recentrée autour de la mise à disposition du public de produits de l'esprit, en abandonnant les activités de fabrication et de distribution des objets. Dans ce sens le secteur de l'édition a suivi l'évolution vers la tertiarisation des activités qui a touché l'ensemble des activités économiques françaises et occidentales depuis le premier tiers du 20^{ème} siècle.

Parallèlement, le fait que l'ensemble des productions intellectuelles soit diffusé au travers d'une activité générique qualifiée d'édition, montre bien la primauté de l'objet " livre " sur les autres supports d'édition. L'antériorité de l'objet livre sur les autres médiums de communication lui confère, de fait, une primauté en tant que support de diffusion des productions intellectuelles. Cette antériorité de l'édition des livres sur support papier se retrouve également dans l'organisation des différents acteurs économiques. Elle est perceptible dans le rapprochement de l'ensemble des activités d'édition, dans le sens de la mise à disposition des productions intellectuelles, vers une organisation similaire à celle mise en œuvre dans le secteur particulier de l'édition de livres sur un support papier.

Cette approche par définition n'empêche pas, et ce n'est pas propre à l'époque du numérique, la difficulté de représentation du rôle de l'éditeur dans la chaîne de production. En effet, si la représentation que l'on pouvait en avoir en suivant la définition du Comité d'Organisation des industries, arts et commerces du livre en 1943 correspondait à une réalité bien tangible, la diminution verticale de la place de la fonction d'édition en rend l'image plus confuse.

⁴Ibid.

En effet, après que les fonctions d'imprimeurs et de libraires aient été écartées de la fonction d'édition au 19^{ème} siècle⁵, la dématérialisation de l'activité éditoriale, au travers du numérique aujourd'hui, pose la question de son rôle et de sa place dans la chaîne du livre. En perdant peu à peu le rôle qu'elle occupait dans le versant "matériel" de la production éditoriale, l'activité des éditeurs telle qu'elle est perçue par le grand public a perdu de sa consistance, jusqu'à un point très important aujourd'hui dans l'édition numérique.

La définition de l'activité d'édition constitue bien un enjeu fort posé aujourd'hui par l'édition numérique. Cette numérisation de l'édition fait apparaître une activité éditoriale dont les frontières excluent l'ensemble des aspects matériels liés à la production physique des biens éditoriaux. Cette même frontière est encore mal définie sur la fonction de diffusion ou de distribution. Cette activité était jusqu'ici exclue de la sphère des métiers de l'édition; la dématérialisation de cette fonction offre aujourd'hui aux éditeurs des opportunités de prise en charge de leur propre distribution face auxquelles ils doivent se positionner.

1.2 Économie de l'édition

L'économie de l'édition est une économie particulière⁶. Elle s'inscrit dans le champ des économies culturelles avec lesquelles elle partage certaines constantes. En effet, de la même manière que l'économie du cinéma ou de la musique, l'économie de l'édition se caractérise en grande partie par la reproductibilité

⁵Ibid.

⁶Bouvaist, Jean-Marie. *Pratiques et métiers de l'édition*. Éditions du Cercle de la Librairie, 1991. 373 p. ISBN 2-7654-0459-3.

– Rouet, François. *Le livre : mutations d'une industrie culturelle*. L. D. française (dir.). Paris : La Documentation Française, 2000. 308 p. Etudes de la DF - Economie. ISBN 2110044594.

– Salaün, Jean-Michel. *L'édition entre biens et services*. In : Colloque Les Défis de la publication sur le Web : Hyperlectures, cybertextes et méta-editions. Lyon. 2002.

des contenus. Cette reproductibilité des produits culturels induit un modèle économique construit sur une prééminence des coûts fixes de mise au point d'un prototype ou du premier exemplaire et des coûts de production marginale faibles et décroissants.

L'autre point commun de l'économie de l'édition avec les autres secteurs culturels est la position toute particulière que peuvent avoir son marché et ses règles de concurrence. En effet, comme c'est le cas pour les films ou les créations musicales, on peut considérer à l'extrême que le marché du livre est constitué d'une multitude de marchés, correspondant à chaque fois à un ouvrage et sur lequel l'éditeur dispose d'un monopole. Cette vision théorique se base sur la non-substituabilité des ouvrages entre eux. Les motivations et les freins des acheteurs lecteurs ne permettent pas, du fait de leur part importante de subjectivité dans le choix des ouvrages, de proposer un ouvrage différent, substituable à celui recherché. Cette vision théorique est toutefois remise en cause par la réalité du marché. Dans les faits on observe clairement des phénomènes de mode, de concentration des productions éditoriales autour des mêmes thématiques, ou de définition de sous-marchés correspondant à des besoins spécifiques (ouvrages de voyages, guides ou ouvrages pratiques, manuels universitaires ou scolaires). Sur ces segments de marchés la concurrence entre les éditeurs est bien réelle et implique une substitution possible entre les ouvrages (le marché des guides de voyages en est un bon exemple). L'enjeu pour les éditeurs se positionne donc également dans une logique concurrentielle, pour peu qu'ils n'orientent pas l'intégralité de leur production vers des innovations ou des niches sur lesquelles ils bénéficieraient à nouveau d'une situation de monopole.

1.3 Économie du numérique

Internet, d'une façon générale, a agi comme un catalyseur sur les secteurs économiques qu'il a touché. Eric Brousseau⁷ propose trois caractéristiques pour expliquer ce rôle. La première caractéristique réside dans l'interconnexion des réseaux qui pousse les acteurs en présence à développer une offre au contenu informationnel plus important. La deuxième est la flexibilité et l'internationalisation dans la construction des offres de services que permet justement cette interconnexion des réseaux. Enfin, la troisième caractéristique, et il s'agit d'un aspect qui touche potentiellement le secteur de l'édition, est le transfert des nouveaux modèles organisationnels d'Internet vers l'ensemble des acteurs ou des types d'acteurs connectés au réseau.

Dans le cadre de notre travail, un point important de cette analyse est, comme le précise Eric Brousseau, le fait que la technologie ne détermine pas les modèles organisationnels optimaux. Ils sont le résultat de la confrontation de l'ensemble des acteurs, existant ou non dans le processus de commercialisation en ligne. C'est de cette confrontation des acteurs que se définit l'organisation optimale pour chaque secteur. L'incertitude forte générée par ces potentiels changements organisationnels découle notamment de la rapidité d'évolution technologique. Ainsi, "L'incertitude vient de ce que le progrès technologique peut prendre de multiples directions. La technologie va plus vite que les marchés : elle brouille les frontières des marchés existants tout en n'accouchant pas immédiatement d'innovations de produits et de services ayant trouvé les modes de consommation et d'usage les consacrant comme nouveaux marchés."⁸.

Ce point touche à la question de la désintermédiation/re-intermédiation qui est un élément clé de l'économie d'Internet et sur laquelle nous reviendrons

⁷Brousseau Eric , Curien Nicolas. *Économie d'Internet, Économie du Numérique*. Revue Économique. N ° 52 Numéro spécial. Économie d'Internet. 2001.

⁸Lequeux Fabrice, Rallet Alain. *Un internet peut en cacher un autre. Vers l'avènement des marchés du multimédia en ligne* Réseaux. volume 22. n ° 124. p.207. juillet 2004

dans ce chapitre. Dans cette approche, les fonctions prises en charge par la technologie et les réseaux ne viendraient donc pas se substituer aux fonctions des intermédiaires présents dans l'économie traditionnelle, à savoir la garantie des transactions, la logistique et l'assurance de la liquidité du marché. Les fonctions existantes nécessiteraient des acteurs spécialisés pour être assurées, les outils technologiques, informatiques et réseaux, ne les prenant pas en charge ; pas plus qu'ils n'imposent une forme précise d'organisation des acteurs du marché.

1.3.1 Des coûts marginaux quasi-nuls

L'économie de l'information et des réseaux dans laquelle nous faisons l'hypothèse que l'édition numérique s'inscrit, se distingue par plusieurs points que nous allons détailler dans cette partie. Nous mettrons également en avant l'impact de ces fondements théoriques économiques sur la vision prospective que l'on peut avoir pour le secteur de l'édition en général et de l'édition universitaire en particulier.

Une des spécificités importantes de l'économie de l'information dans les réseaux se situe dans sa structure particulière de coûts : à coûts marginaux quasiment nuls⁹. Cette structure de coûts est construite sur un coût initial ou coût du premier exemplaire très élevé assorti d'un coût marginal ou de reproduction proche de zéro. Le coût élevé important du premier exemplaire s'explique notamment par la valeur informationnelle extrêmement forte, par nature, des biens d'information dans les réseaux.

Cette structure de coûts est déjà présente dans le monde de l'édition sur support papier, comme indiqué précédemment, mais avec deux différences toutefois. La première différence tient au fait que le coût de reproduction,

⁹Carl Shapiro, Hal R. Varian. *Economie de l'information*. D. B. Université (dir.). Paris, Bruxelles : 1999. 313 p. Ouvertures économiques. ISBN 2744500631. URL : <http://www.inforules.com/>

faible dans l'édition, ne l'est plus quand on prend en compte l'ensemble des coûts liés à la production, au stockage et à la manutention des objets ainsi produits. L'ensemble de ces coûts de diffusion se répercute donc dans le réseau de distribution jusqu'à l'acheteur. La deuxième différence est liée à la possibilité, sans prendre en compte des critères de qualité et de professionnalisme, de mettre au point un premier exemplaire pour des coûts plus faibles que ceux présents dans le domaine papier. Cet écart s'explique notamment par la différence de coûts de réalisation de prototype et des outils nécessaires à la réalisation de l'exemplaire initial. En effet, si les économies de fabrication sont valables également pour les exemplaires papiers et numériques, le coût de fabrication d'un prototype ou d'un premier exemplaire sur support papier est plus élevé que sur un support numérique. Et bien qu'aujourd'hui un livre papier soit d'abord passé par un format numérique, il s'agit d'un format numérique destiné à la production sur support papier et qui n'est pas exploitable en l'état pour une utilisation numérique.

Dans le domaine de l'édition numérique, le niveau très bas des coûts de reproduction découle de la dissociation des contenus informationnels de tout support de diffusion physique lié aux contenus. Ces contenus informationnels s'appuient sur des infrastructures existantes, prises en charge par la collectivité et/ou par les individus, pour être diffusés. En terme d'édition cela signifie que la difficulté de fixation des prix évoquée par Hal Varian et Carl Shapiro est d'autant plus grande qu'elle ne peut s'appuyer, ne serait-ce qu'en partie, sur une appréciation des coûts de fabrication de chaque exemplaire.

1.3.2 Les intermédiaires de distribution

La question de la désintermédiation liée à Internet pour les secteurs traitant des biens informationnels est centrale dans la réflexion sur la construction des nouveaux modèles économiques, notamment pour l'édition. En effet, dans l'économie traditionnelle, la place des intermédiaires les amène à prendre en

charge deux types de fonctions principales : une gestion des flux d'information d'une part et une gestion des flux physiques autour des infrastructures d'autre part. Les flux d'information sont constitués de l'ensemble des données nécessaires au référencement, à la commande et à la remontée des recettes des produits éditoriaux. Les flux physiques sont la mise à disposition des objets dans les points de vente via plusieurs niveaux de distribution et le retour des invendus. Ces fonctions sont également prises en charge par les distributeurs tels que Interforum pour le groupe Editis et le Centre de Distribution du Livre du groupe Hachette.

Internet amène deux modifications à ces fonctions. Il permet une baisse importante des coûts de gestion de l'information et il propose une forme dématérialisée pour certains biens informationnels. La baisse des coûts de gestion de l'information découle du fait que les informations sont directement rattachées aux objets. La gestion des stocks, commandes et informations bibliographiques peut donc se faire plus rapidement pour l'ensemble des acteurs de la chaîne car l'ensemble des informations nécessaires est présent soit sous la forme de méta-données directement dans le fichier numérique, soit dans une base de données interrogeable de façon automatique au travers du code-barre. Face à cette évolution, la place de ces intermédiaires est donc naturellement remise en question.

Pour l'édition universitaire scientifique, ce changement des acteurs intermédiaires s'observe en partie au travers du développement croissant des politiques de dépôts institutionnels ou de répertoires institutionnels pour la production scientifique financée sur fonds publics. Ces dépôts institutionnels consistent en une mise à disposition des résultats (articles, préprints) de la recherche scientifique réalisée sur fonds publics. Ces résultats sont d'accès libre pour la communauté scientifique. L'objectif de ce mécanisme, est d'éviter aux institutions publiques de financer à la fois l'activité de recherche et l'accès aux résultats de cette recherche auprès d'acteurs commerciaux tels que les éditeurs de revues. Ils visent également à promouvoir ces résultats

de recherche en exploitant les capacités de diffusion du numérique et des réseaux. Ce nouveau balisage de la communication scientifique conduit les acteurs publics (universités, laboratoires ou centres de recherche) à organiser un dépôt institutionnel des résultats de la recherche, souvent sous la forme de *postprint* (publications ou communications déjà publiées)¹⁰. Cette réappropriation des résultats de la recherche publique par les institutions publiques s'inscrit dans le mouvement plus large des archives ouvertes.

Toutefois, si l'on envisage Internet comme un nouveau canal de distribution de biens matériels, la question de la place des intermédiaires se pose à un autre niveau, celui de la gestion des canaux de distribution par les diffuseurs. En effet, face à Internet les diffuseurs peuvent envisager deux stratégies¹¹.

La baisse des coûts de promotion et de distribution via la vente directe peut laisser envisager une stratégie offensive de conquête des marchés. Cette conquête de nouveaux marchés vise particulièrement des marchés géographiquement éloignés sur lesquels la mise en place d'une stratégie d'implantation commerciale aurait été trop coûteuse. Internet permet de bénéficier d'une visibilité à l'international pour un coût largement inférieur à celui d'une communication directe dans chaque pays visé. Ainsi, un éditeur ou un libraire peut être visible au niveau international et proposer la vente de ses produits par le biais de son site Web pour un coût relativement faible. Dans le domaine de l'édition, cette stratégie est particulièrement contrainte par les barrières linguistiques dont le rôle se trouve ici renforcé. En effet, cette stratégie est intéressante quand les produits éditoriaux peuvent potentiellement viser un marché important et étendu géographiquement. Cette possibilité est largement fonction de la dimension du bassin linguistique autorisé par la langue des publications, et donc par exemple bien plus intéressante pour les publications de langue anglaise.

¹⁰Raym Crow. *The Case for Institutional Repositories : A SPARC Position Paper*. 2002. URL : <http://www.arl.org/sparc/IR/ir.html>

¹¹Gaudeul, Alexandre et Jullien, Bruno. *E-commerce : Quelques éléments d'économie industrielle*. Revue Économique. 52 Numéro spécial. Économie d'Internet. 2001. p. 97.

La deuxième stratégie, plus défensive, vise à préserver les acquis obtenus dans l'économie traditionnelle. Elle consiste à mettre en place une activité en ligne, de distribution ou de promotion, permettant de s'inscrire comme un acteur central sur ce type de canaux et donc de limiter l'arrivée de nouveaux entrants et/ou de conserver son positionnement concurrentiel. La place prise par les acteurs intermédiaires traditionnels sur le canal de distribution Internet limite fortement l'arrivée de nouveaux acteurs. La difficulté pour les acteurs est de positionner ce nouveau canal par rapport aux autres existants en limitant les risques de concurrence et de cannibalisation. Ainsi, en France, il est difficile, en raison de la loi dite sur le prix unique du livre, de faire jouer le levier tarifaire pour mettre en avant une distribution via le réseau des libraires ou via un site Web. Dans cette situation, il est important pour les libraires de clairement positionner les deux modes de distribution. Pour l'édition, la distribution en ligne a été prise en charge par les acteurs traditionnels qui ont mis en avant leur réputation, tels que la FNAC par exemple, et par de nouveaux entrants qui ont construit leur valeur ajoutée sur des services annexes et un fond d'ouvrages plus vaste (l'exemple le plus flagrant est bien sûr Amazon.fr).

1.4 Une économie difficile à construire

La difficulté de construction d'une économie des biens informationnels est fortement corrélée à des coûts marginaux de reproduction quasi-nuls. A. Gaudeul et B. Jullien¹² le pointent précisément : " Dans un cadre de concurrence parfaite l'investissement dans la production d'une information ne pourra pas être récupéré car le prix de l'information baissera jusqu'à son coût marginal de diffusion qui est quasi nul. De ce fait l'information revêt un caractère de bien public avec exclusion, avec tous les problèmes que cela soulève dans une économie d'échange".

¹²Gaudeul, Alexandre et Jullien, Bruno. *E-commerce : Quelques éléments d'économie industrielle*. Revue Économique. 52. Numéro spécial. Économie d'Internet. 2001. p. 97.

Même s'il n'existe que peu de cas d'une concurrence parfaite, le problème de construction d'une économie autour de biens dont le coût marginal est très fortement décroissant est complexe à résoudre. Aujourd'hui, c'est le droit d'auteur en tant que droit de propriété des contenus informationnels qui joue un rôle de barrière pour maintenir cette économie. Mais les difficultés qui apparaissent pour le garantir laisse augurer de la nécessité de mettre en place d'autres mécanismes de régulation.

En effet, la préservation du droit d'auteur telle qu'elle existe dans l'économie traditionnelle, c'est-à-dire, dans sa dimension patrimoniale, une rémunération proportionnelle à l'usage ou à la vente des contenus informationnels, repose en partie sur la difficulté de reproduction et/ou de diffusion illégale de ces contenus à un niveau équivalent de qualité. La reproduction et la diffusion d'un livre nécessitent, pour en conserver les qualités originales, un investissement technique important. Les reproductions réalisables impliquent une baisse importante de la qualité de l'objet. De plus sa diffusion est restreinte à un cercle limité. Or ces barrières sont nettement moins présentes dans une économie Internet. La reproduction et la diffusion de contenus informationnels numériques et immatériels sont grandement facilitées par les nouveaux outils techniques. Il est donc plus difficile de garantir un contrôle du respect de ce droit d'auteur du fait de la difficulté de contrôle et de répression d'une reproduction et d'une diffusion des contenus informationnels ne respectant pas le droit d'auteur. Cette situation n'est toutefois pas liée exclusivement au développement des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de l'édition.

Dans l'univers du livre papier, la question du statut du livre et donc de ses mécanismes économiques se pose également¹³. Si la condition de *marchandise* des livres implique un modèle économique stable et connu, celui du contenu

¹³Toledo, Alain de et Faibis, Laurent. *Du coût du livre au prix des idées. Tirages, coûts de fabrication et prix dans l'édition de sciences humaines et sociales et de sciences techniques 1988-1998*. Ministère de la Culture. Département des études et de la prospective, 2001. 112 p. ISBN 2110920864.

pose des difficultés comparables à celles des productions audio-visuelles par exemple. Le statut de bien culturel et parfois de bien collectif du livre, qui apparaît clairement lorsque celui-ci tombe dans le domaine public, constitue la base des difficultés de construction d'une activité économique. En France, les pouvoirs publics sont intervenus au travers de plusieurs leviers tels que le prix unique du livre ou la défense du droit d'auteur pour permettre la création d'une activité économique. La consommation non exclusive propre aux biens informationnels est exacerbée dans le cas du livre par les capacités de reproductions importantes que constitue la photocopie. En effet, afin de prendre en compte l'impact de la photocopie sur l'économie du secteur de l'édition, le CFC (Centre Français d'exploitation du droit de Copie) a été créé. Le CFC est une société de perception et de répartition des droits d'auteur gérée de façon paritaire par des représentants des éditeurs de livres, des auteurs et des éditeurs de presse. Elle collecte, auprès des utilisateurs ayant signé un contrat, une redevance fonction du contrat et du volume d'oeuvres photocopie. Ces redevances sont reversées aux éditeurs et aux auteurs en fonction des oeuvres déclarées copiées par les utilisateurs. En 2003, le CFC a perçu environ 24 millions d'euros de redevances dont 21% proviennent de l'enseignement supérieur.

Dans le domaine numérique une question centrale pour le développement des activités en ligne pour le livre est celle de l'unité de distribution optimale pour les contenus. La définition de la taille de l'unité la plus adaptée à une distribution et à une utilisation au format numérique dépend de plusieurs critères principaux qui sont : l'unité intellectuelle de sens de l'objet, la forme de commercialisation envisagée et les contraintes techniques.

Pour la musique, par exemple, l'évolution de l'unité optimale correspond à une évolution de ces contraintes. Dans un premier temps, les contraintes techniques des capacités de stockage des supports ont limité la taille de l'unité de base qui était la chanson ou le morceau. L'évolution technique, le CD, a permis de construire une offre autour d'une unité plus importante, l'album. En

raison de la structure des coûts de fabrication des supports, la distribution et l'utilisation des " singles ", CD avec un ou deux titres entraînent un rapport quantité/prix élevé.

L'évolution des supports a à nouveau modifié l'unité de base de distribution de la musique en revenant à l'unité de titre ou de morceau. Le modèle numérique proposé par Itunes notamment, s'articule autour du titre comme unité principale de diffusion. Cette approche correspond aux contraintes techniques de l'Internet. Elle limite la taille de chaque téléchargement et autorise une souplesse d'utilisation bien plus grande pour des usages nomades par exemple. L'unité intellectuelle du titre est cohérente, elle autorise une commercialisation à l'unité acceptable par le public relativement technophile visé au lancement de ce type d'offres.

Pour l'écrit, la question de l'unité pertinente se pose de manière plus complexe et doit être abordée différemment en fonction des différents types d'objets éditoriaux. La contrainte de la technique s'impose fortement au secteur de l'édition et l'amène aujourd'hui à un constat d'absence de supports techniques adaptés à la lecture de textes longs.

Cette contrainte conditionne en grande partie les modalités de passage au numérique de l'activité éditoriale. L'enjeu est soit de reconstruire des objets éditoriaux autour d'unités de taille plus petite, soit d'attendre le développement technologique permettant la lecture de textes longs sur un support numérique.

Étant données les perspectives de délai pour la finalisation de ces nouvelles solutions technologiques, il est judicieux de nous pencher sur le développement d'une activité éditoriale numérique sur les supports existants. Dans cette logique de redéfinition des contenus éditoriaux on distingue clairement les revues des ouvrages.

En effet, les revues bénéficient d'un avantage sur ce point car elles sont déjà constituées d'unités autonomes intellectuellement : les articles. De ce fait, le

passage au numérique de l'objet " revue " ou au moins des revues découpées par articles, peut se faire sans un redécoupage des contenus en eux-mêmes.

Les ouvrages en revanche se heurtent à une difficulté de découpage de leur contenu permettant de préserver une unité et une cohérence intellectuelle. Si des ouvrages de type synthèse de cours, par exemple, sont déjà structurés en chapitres cohérents et autonomes, d'autres ouvrages, plus proches de la forme des essais apparaissent plus difficiles à redécouper. La question de l'unité pertinente pour les ouvrages reste clairement ouverte. Doit-on respecter l'intégrité et l'unité originale des ouvrages, en proposant comme support de lecture une version imprimée ? Ou bien doit-on viser un niveau de granularité plus fin en remettant en cause l'unité de l'ouvrage ?

1.5 Quelle forme de distribution pour les produits éditoriaux numériques ?

Pour les acteurs économiques de l'édition, la confrontation de l'économie du papier avec un contexte numérique se heurte pour partie à l'absence de prise de position affichée, à l'heure actuelle, des pouvoirs publics dans le champ de l'édition numérique contrairement au papier avec le droit d'auteur ou le prix unique du livre. Pour pallier cette absence et construire une économie pérenne autour de contenus éditoriaux numériques, deux mécanismes peuvent être considérés comme pertinents. Le premier est celui de l'abonnement, issu du domaine des revues, il pourrait constituer un élément clé dans le domaine des livres numériques. Le deuxième est celui d'offre de paniers regroupant plusieurs contenus différents. Ces deux mécanismes sont liés et reposent sur plusieurs justifications.

Tout d'abord, l'abonnement entraîne une réduction du nombre des transactions. En effet, la mise en place d'un abonnement n'implique qu'une seule transaction contrairement à l'achat à l'acte. Cela permet de réduire le coût de

la transaction et le risque qui lui est lié. Ensuite, la distribution de contenus sous la forme d'abonnement permet également de créer artificiellement une valeur pour des contenus dont nous avons vu précédemment qu'un prix déterminé en fonction de leurs coûts marginaux de production serait trop faible. Enfin, la fidélisation liée à l'abonnement est intéressante pour les acteurs économiques sous réserve que l'abonnement proposé concerne un nombre d'objets éditoriaux suffisants pour l'éditeur. Ainsi, il est difficile pour les éditeurs dans l'univers papier de bénéficier d'effet portefeuille, c'est-à-dire de faire bénéficier à chaque titre des points forts issus de l'ensemble de la collection, la marque de l'éditeur n'intervenant que peu dans le processus d'achat. Les efforts développés pour mettre en avant un titre d'un éditeur ne bénéficieront en effet qu'à ce titre, la collection ou le portefeuille de l'éditeur étant peu visibles pour l'acheteur. Dans le domaine numérique, ces mêmes effets portefeuilles peuvent valoriser les collections de contenus des acteurs les plus importants en proposant des offres regroupant plusieurs ouvrages et/ou plusieurs éditeurs. La valorisation d'un élément, ou d'un produit précis de cette collection bénéficiant donc à l'ensemble de l'offre.

Cette formule de l'abonnement induit également des effets de verrouillage intéressants pour les secteurs commerciaux. Il s'agit de bénéficier d'un volume d'abonnés dont la propension à se désabonner sera limitée par plusieurs verrous. Les abonnements et surtout leur tacite reconduction impliquent une volonté claire de l'abonné pour y mettre fin, volonté dont le taux de mise en oeuvre est relativement faible. Le verrouillage se fait également par le coût d'apprentissage nécessaire à l'utilisation de l'offre, en l'occurrence numérique. Ce coût d'apprentissage sera perdu en cas de désabonnement et de réabonnement à une nouvelle offre. Enfin, la souscription à une offre de contenus peut éventuellement induire une conformation de processus interne, comme la gestion des accès ou des contenus acquis par exemple, dont la mise en oeuvre sera à nouveau nécessaire en cas de changement d'offre. L'ensemble de ce point constitue un phénomène de verrouillage des abonnés.

La constitution de paniers de contenus regroupant sous une approche thématique, par exemple, plusieurs ouvrages ou fragments d'ouvrages, constitue le deuxième point clé d'une économie de l'édition numérique. Cet axe de développement est rendu possible grâce au numérique car il ne se heurte plus à la nécessité de produire l'ensemble des ouvrages en même temps. En effet, proposer un panier de contenus dans le monde papier équivaldrait à produire simultanément l'ensemble des éléments du panier. Dans un contexte numérique, le panier peut se construire en puisant dans la base de contenus des éditeurs.

2. Définition du marché de l'édition universitaire

Avant d'observer dans quelle mesure et selon quel schéma l'édition universitaire progresse dans son passage vers le numérique, nous analyserons ce qui fait du marché de l'édition universitaire un marché particulier, à la rencontre de l'édition et de l'université. Nous présenterons également des indicateurs importants de l'état de ce marché tel qu'il se positionne dans l'univers papier afin de comprendre dans quelle posture il aborde son passage au numérique.

La diversité des situations des différentes branches du secteur de l'édition universitaire nous incite à considérer chaque branche comme un sous-marché bien distinct. En effet, ces marchés proposent chacun une lecture économique et stratégique bien différente.

Le marché de l'édition universitaire en SHS qui constitue le cœur de notre travail se positionne à la croisée du secteur éditorial des SHS et du secteur universitaire. Le secteur SHS ne se limite pas à l'universitaire et représente environ 5,4% du secteur de l'édition d'après le SNE. C'est une part de l'édition qui a traversé et traverse encore une période difficile avec depuis le milieu des années 90 la fin d'un relatif âge d'or. En effet, depuis 1995 les SHS n'ont

enregistré qu'une croissance de 5% sur l'ensemble de la période 1995-2003, soit la plus faible de tous les secteurs de l'édition¹⁴.

Dans un premier temps, nous aborderons le marché de l'édition universitaire dans sa globalité dans l'univers papier. Nous recentrerons ensuite notre propos sur le secteur des ouvrages en opposition avec celui des revues en raison du décalage fort qui existe dans le passage au numérique entre ces deux secteurs. Ce décalage et la proximité entre ces deux secteurs explique des orientations prises par le secteur des manuels en opposition ou en réaction avec celui des revues.

2.1 Un marché à la rencontre de l'université et de l'édition

Le marché de l'édition universitaire pose, lors de son analyse, une première difficulté de définition. En effet, ce secteur, partie du secteur de l'édition, ne bénéficie par d'une définition stricte de ses frontières. Cela s'explique d'une part par la non-spécialisation totale des acteurs du domaine mais aussi par l'absence de définition précise de la qualification " universitaire " d'un contenu éditorial. Nous allons dans la suite de cette partie proposer trois facteurs autour desquels s'articule ce marché, à savoir des facteurs linguistiques, de diffusion et de commercialisation.

Notre approche du marché de l'édition universitaire se fait dans un premier temps en le considérant comme le point de rencontre du secteur de l'édition et de l'université. Cette approche nous permet d'appréhender d'une manière à la fois qualitative et quantitative l'offre et la demande qui composent ce marché. Nous proposerons donc dans cette partie de définir le marché de l'édition universitaire comme un point d'intersection de deux ensembles, celui de l'édition et celui de l'université. Cette approche croisée de l'offre et

¹⁴Nilus, Claire. *SHS : sept pistes pour une relance*. Livres Hebdo. 561. 2004. p. 61.

de la demande dans la définition des contours du marché permet d'exclure les contenus éditoriaux qui sont produits à destination, *a priori*, d'un public dépassant le public universitaire. Pour satisfaire à cette définition croisée, les objets éditoriaux retenus comme faisant partie du marché de l'édition universitaire sont donc ceux qui sont produits par le secteur de l'édition, public ou privé, à destination explicite du public universitaire. C'est l'intention initiale qui définit le statut du produit éditorial, ainsi, les contenus produits pour une cible généraliste ou grand public ne rentrent pas dans le cadre de l'édition universitaire dans notre approche.

En revanche, les ressources utilisées ou acquises par les universités rentrent dans le cadre de ce marché. Dans le cas de produits éditoriaux à destination principalement du grand public, l'édition universitaire est une cible annexe pour un produit éditorial visant un public adjacent. Dans le cas des ressources éditoriales acquises par les universités, en dehors de la production qui leur est dédiée, il s'agit d'une appropriation par le public universitaire d'une ressource à vocation plus large, professionnelle ou grand public.

Le secteur éditorial et la communauté universitaire intègrent chacun un certain nombre de caractéristiques qui pèsent simultanément sur le développement du marché de l'édition universitaire numérique. Ainsi, contrairement au marché de l'édition grand public pour lequel le pilotage par l'offre est prépondérant, la cible restreinte du marché universitaire implique une place importante de la demande dans le pilotage du développement du marché numérique.

Ce rôle important joué à la fois par l'offre et la demande est une particularité forte du secteur de l'édition universitaire SHS, des manuels et des revues. La place de la demande dans le pilotage du marché universitaire, se situe à un niveau variable selon les marchés éditoriaux. Le pilotage est ici interprété comme le poids dont bénéficie chaque acteur dans l'orientation de la production éditoriale.

Pour le secteur des revues STM anglophones, c'est l'offre qui pilote entièrement le marché, au travers de certains acteurs bénéficiant de positions oligopolistiques. Les revues SHS francophones s'inscrivent dans un pilotage par la demande des auteurs ou par la communauté scientifique. Les personnes dans ces deux catégories étant à la fois offreurs de contenus et demandeurs. Pour ces revues SHS francophones, l'offre éditoriale joue le rôle d'un miroir tiers qui renvoie son image à la communauté.

C'est dans le secteur des manuels que la demande occupe la place la plus importante dans le pilotage de la production. C'est en effet en réponse à un besoin d'une communauté scientifique spécifique (disciplinaire ou par niveau) que les manuels sont produits.

Cette dépendance réciproque forte implique une coopération des deux types d'acteurs avec l'objectif du développement d'un marché éditorial universitaire numérique français, voir francophone. Cette situation a des conséquences importantes sur l'avenir du secteur de l'édition universitaire en SHS. C'est une des spécificités du marché des SHS qui explique en partie les difficultés particulières de ce secteur à passer au numérique, les deux types d'acteurs attendant de pouvoir se positionner en réaction aux autres acteurs.

En effet, comme nous le montrerons plus tard, l'évolution des pratiques d'acquisition des bibliothèques universitaires pour les contenus numériques a créé *de facto* un marché. Or, ce marché n'a pour l'instant été créé et satisfait qu'au travers d'acteurs anglo-saxons, avec en corollaire le développement fort d'une offre de contenus universitaires en langue anglaise. Si la faible taille du marché et la barrière de la langue ont pu jusqu'à récemment protéger le marché français de l'édition universitaire numérique, le développement programmé de la place des contenus numériques dans les pratiques d'enseignements et de recherche devrait changer la situation. La demande forte et croissante des acteurs universitaires français pour des contenus numériques risque de ne pouvoir être satisfaite que par des contenus anglophones ou tout du moins proposés par des acteurs anglophones. Nous reviendrons plus tard dans ce

document sur les aspects pédagogiques et culturels liés à cette évolution mais il s'agit d'ores et déjà de la question de l'avenir du secteur éditorial universitaire français.

2.1.1 Le secteur universitaire

Le secteur de l'université, dans sa confrontation avec l'édition universitaire, présente des caractéristiques fondamentales qui conditionnent tous les projets de développement d'une offre de contenus numériques. Le marché universitaire de l'édition, pour ce qui constitue son volet institutionnel, est un marché clairement identifié, connu dans une bonne mesure. Il est constitué d'un nombre restreint d'entités, les bibliothèques universitaires d'une manière générale, soit environ 148 BU hors IUT et Grandes Écoles. Il s'agit donc bien d'un marché restreint, bien distinct du marché grand public. Les échanges s'effectuant au sein de l'université sortent le plus souvent de la sphère marchande. Dans le cadre d'un glissement vers le numérique, cette caractéristique apparaît plutôt comme un atout, les relations commerciales sur Internet s'établissant plus facilement en B2B qu'en B2C. Ainsi, Ebrary et Questia (cf. chapitre 3) ont tous deux fait évoluer leur modèle B2C vers B2B pour s'adresser aux universités ou aux institutions universitaires plutôt qu'aux étudiants.

Ce public restreint doit intégrer des contraintes économiques très strictes, les budgets des bibliothèques universitaires dépendent très peu de leur activité au jour le jour. La périodicité de fixation des ressources qui leur sont allouées, annuelle sauf exception, les contraint à anticiper leur activité au moins un an à l'avance. Le rythme de renouvellement des offres de contenus numériques peut s'avérer plus rapide que cette période de 12 mois.

Les pouvoirs publics ont un poids prépondérant dans l'activité économique des bibliothèques universitaires. Les universités françaises ne disposant pas, contrairement aux universités américaines par exemple de sources de finan-

gement propres conséquentes, la politique d'attribution des ressources cadre donc directement l'activité des bibliothèques universitaires.

Enfin, l'université présente, à l'intérieur de sa propre institution, les ressources documentaires comme des biens collectifs. Ces biens collectifs sont acquis par l'université en tant que collectivité et doivent donc bénéficier d'une circulation libre au sein de l'université. En complément, la logique républicaine d'égalité d'accès au savoir, nécessite une égalité dans l'accès aux ressources documentaires sans que des contraintes techniques d'équipement des utilisateurs ou des contraintes financières ne viennent freiner la diffusion des connaissances. Le savoir est donc un bien collectif, circulant librement au sein de la collectivité, en l'occurrence l'université, et dont le coût est pris en charge par l'université. Cette attente par l'université d'une liberté maximale de circulation des contenus vient faire peser une contrainte forte sur le développement des offres de contenus numériques. Cette contrainte se répercute au niveau des moyens techniques permettant de garantir une égalité d'accès aux ressources nécessaires à l'apprentissage et notamment au niveau de l'équipement des étudiants. Elle se répercute également dans la gestion de la circulation des ressources éditoriales qui doit être facilitée au maximum tout en préservant le respect des règles de la propriété intellectuelle.

2.1.2 Le secteur éditorial

En 2004, la répartition des activités du secteur de l'édition dite " savante " suit le tableau 2 ci-dessous¹⁵. La répartition entre les trois catégories disciplinaires est équivalente. Si l'on considère le droit et les sciences économiques et sociales comme une partie des SHS, on constate que ce secteur représente deux tiers du marché. La part de l'universitaire pour ce secteur de l'édition,

¹⁵ *Valeurs au PPHT* (prix public hors taxes) en M€ pour 2002.

Minon, Marc. *Édition universitaire et perspectives du numérique*. SNE, 2002. 90 p. et *L'édition de livres en France, repères statistiques*. SNE, 2002. 75p.

c'est-à-dire les achats effectués par les institutions ou les particuliers dans le cadre de l'activité de l'université, représente au total un peu plus de la moitié du marché avec une part qui augmente sensiblement pour les disciplines SHS. Elle est proche de 60% pour *SHS, droit et sciences économiques* confondus et presque 75% pour les SHS seules.

	<i>Marché total</i>	<i>Dont pour l'universitaire</i>	<i>Part de l'universitaire dans le marché total</i>
SHS	128	95	74,2%
Droit, sciences économiques et sciences de gestion	144	64	44,4%
STM	139	75	53,9%
Total	411	234	56,9%

TAB. 2 – Répartition du marché de l'édition des livres Scientifiques, Techniques et Professionnels et livres de Sciences Humaines en 2002 et Sociales

Cette mise en rapport du secteur des SHS avec le marché universitaire nous amène à considérer une relation de quasi-dépendance entre les acteurs universitaires et éditoriaux. En effet, avec 75% du marché de l'édition savante SHS réalisé auprès d'un public universitaire, on conçoit clairement que l'activité éditoriale dans ce domaine est fortement corrélée à la solvabilité du marché universitaire. Cette relation particulière est spécifique aux SHS. En effet, les autres champs disciplinaires bénéficient d'une répartition de leur activité auprès d'un nombre plus important d'acteurs. Pour le droit et les sciences économiques, comme nous le montre le tableau ci-dessus, le marché professionnel constitue véritablement le marché principal pour ces contenus. Pour les STM, l'internationalisation, d'autant plus forte que le niveau d'études

augmente, permet d'ouvrir le marché à d'autres bassins linguistiques, notamment anglophones.

Cette particularité du secteur des SHS va jouer un rôle important dans les contraintes de développement d'une activité numérique. En effet, l'investissement nécessaire à la mise en place de produits numériques ne peut, dans le cas des SHS, être répercuté que sur le marché universitaire, dont la potentialité de croissance est faible. En effet, comme le montre le tableau 2, ce marché dépend pour une grande part du secteur universitaire. Or les éditeurs n'ont pas les mêmes leviers d'action sur ce marché universitaire que sur le marché grand public. C'est un marché constitué pour une part de clients institutionnels, les BU, sur lesquels les moyens marketing et commerciaux ont moins d'effet, notamment du fait de la dépendance des budgets à des contraintes politiques. L'autre partie du marché universitaire, les étudiants, n'offre pas une élasticité-prix suffisante pour espérer les voir consacrer une part supplémentaire de leur budget à des contenus éditoriaux universitaires.

Le secteur de l'édition savante présente également de grandes disparités entre les disciplines sur la question des tirages. Ainsi, les ventes en volume par disciplines suivent le tableau ci-dessous¹⁶.

	Vente en milliers	Marché en millions d'euros	Prix unitaire moyen HT en euros
SHS	13 736	128	9,31
Droit et sciences économiques	4 447	144	32.38
STM	7 508	139	18.51

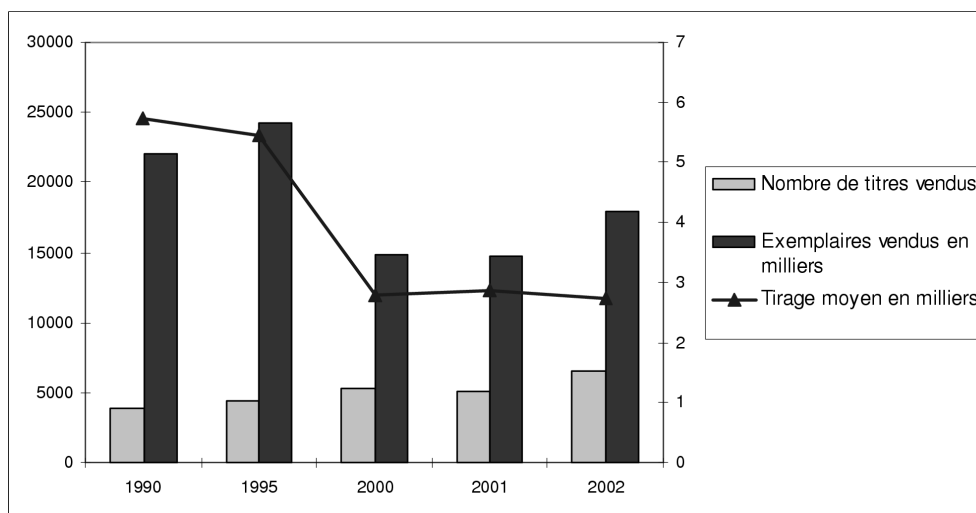
TAB. 3 – Ventes et prix moyen des ouvrages par discipline en 2002

Les SHS se situent donc bien en dessous des autres disciplines en terme de prix moyen par volume. Cet écart peut s'expliquer par plusieurs raisons. Le

¹⁶Minon, Marc. *Edition universitaire et perspectives du numérique*. SNE, 2002. 90 p. et *L'édition de livres en France, repères statistiques*. SNE, 2002. 75 p.

premier aspect est, comme nous l'avons évoqué précédemment, le type de public majoritairement universitaire et pour lequel l'élasticité-prix est forte. En effet, parallèlement, les disciplines telles que le droit et les sciences économiques sont en mesure d'absorber un niveau de tarif plus élevé en raison du public professionnel et des grandes écoles. Le deuxième aspect est le développement d'une forme d'ouvrages de type *synthèse de cours* proposée à des prix bas.

Enfin, le secteur des SHS a vécu depuis 1995 une baisse du tirage moyen de ses ouvrages¹⁷.



TAB. 4 – Évolution du tirage moyen pour les ouvrages SHS

La hausse du nombre de titres coïncide avec la baisse des volumes vendus et débouche donc logiquement sur une baisse des tirages moyens. Cette évolution correspond pour les éditeurs à une volonté de répartir le risque sur un plus grand nombre de titres en proposant aux lecteurs une offre de plus en plus large.

¹⁷ *L'édition de livres en France, repères statistiques*. SNE, 2002. 75 p.

Même si cette évolution est générée en grande partie par un nombre d'acteurs éditoriaux limité et en particulier l'Harmattan, cette baisse des tirages moyens touche l'ensemble de la profession. L'Harmattan, en appliquant une politique éditoriale particulière, publie environ 1500 nouveautés par an. Pour atteindre ce volume, le travail éditorial est réalisé en intégralité par l'auteur qui fournit un fichier prêt à imprimer et la rémunération de l'auteur ne se fait qu'à partir de 500 ou de 1000 exemplaires vendus, volumes rarement atteints par ce type d'ouvrages¹⁸.

Ainsi, d'après François Gèze, le président des éditions La Découverte, un ouvrage tiré à 2200 exemplaires en 1980 ne se vendait plus qu'à 1200 exemplaires en 1988 et à 600 aujourd'hui¹⁹.

2.2 Un décalage entre les marchés anglo-saxons et français

Le marché de l'édition universitaire français se caractérise par une implication culturelle et linguistique forte, *a fortiori* dans le secteur des SHS.

On peut observer cette spécificité au travers de trois indicateurs. En premier lieu, la place des ouvrages francophones est prépondérante dans les acquisitions de monographies en BU. Dans les disciplines SHS, 85% des monographies acquises par les BU sont francophones²⁰. Cette part est légèrement supérieure à celle des acquisitions d'ouvrages francophones dans les BU à dominante sciences, techniques et santé, dans lesquelles cette part est de 72%. De plus, si l'on observe le troisième cycle et la recherche, on constate que la

¹⁸Barluet, Sophie. *Edition de sciences humaines et sociales : le coeur en danger*. Paris : PUF, 2004. 172 p. Quadriga. ISBN 2130547516.

¹⁹Source : Colloque *La place du livre à l'université : les défis de l'édition universitaire*. 6 novembre 2004 – SNE–DocForum

²⁰Source : Sous-direction des bibliothèques lors du colloque *La place du livre à l'université : les défis de l'édition universitaire*. 6 novembre 2004 – SNE–DocForum

part des revues anglophones est nettement supérieure dans les STM. Ainsi, pour ces mêmes BU à dominante sciences, techniques et santé, la part des périodiques étrangers acquis est de 91%.

En second lieu, au travers du projet MANUM et sans que l'on puisse statistiquement extrapoler ces données, on constate toutefois que 100% des ressources proposées aux étudiants dans les dossiers de TD observés dans le cadre du projet MANUM, sont en langue française.

Enfin, troisième point, au travers du CFC on observe que 85% des documents copiés dans les universités et comptabilisés par le CFC, avec toutes les réserves que l'on doit prendre par rapport à la fiabilité de ces informations, sont de langue française.

Ainsi, même si l'on dispose *in fine* de peu de données extrêmement précises sur ce point, on comprend d'une manière générale, que les SHS recouvrent des disciplines qui s'inscrivent fortement dans une unité linguistique et culturelle. Cette implication linguistique forte combinée à une taille restreinte du bassin linguistique francophone implique que l'activité de l'édition universitaire francophone s'exerce sur des marchés de taille nettement inférieure à l'édition universitaire anglophone.

En ne prenant en compte que les marchés les plus importants pour la langue française et la langue anglaise, à savoir la France et les États-Unis, on constate une différence importante. En terme de population étudiante, qui constitue un indicateur pertinent pour le marché universitaire, les États-Unis constituent un marché environ 7 fois supérieur avec 14 millions d'étudiants contre 2 millions environ en France, en tenant compte des IUT et des Grandes Écoles.

Cela se traduit en terme de marché par une différence encore plus grande. Si l'on considère les achats des BU comme un indicateur fiable pour évaluer la taille du marché, on constate que les États-Unis dépensent en moyenne

108\$/an par étudiant contre 42\$/an par étudiant²¹ en France. Le marché américain se situe donc, pour sa part lié aux achats des BU, dans un rapport de 25 à 1 avec le marché français !

	USA	France
Nombre d'étudiants	14 millions	2 millions
Dépenses d'acquisition par étudiants	108\$/an/étudiant	42\$/an/étudiant
Budgets d'acquisition	1733 millions d'euros	77 millions d'euros

TAB. 5 – Éléments de comparaison des marchés universitaires américains et français pour l'année 1998

Source : Annuaire Statistique Interactif des Bibliothèques Universitaires (ASIBU) et Libecon

Lorsque l'on tente de resituer le marché français dans un contexte international, principalement anglo-saxon et plus précisément américain, on constate un décalage flagrant dans le développement d'une offre de contenus éditoriaux numériques entre les marchés français et américains.

Cet écart dans la mise en œuvre d'une offre de contenus éditoriaux numériques s'explique par la différence de la taille du marché et des pratiques pédagogiques. Cette différence est proportionnelle à la taille de la population américaine ce qui implique une première différence évidente qui est la dimension du public touché (enseignants, chercheurs ou étudiants). Elle est également un résultat de la politique de prix pratiquée. L'impact du volume de public potentiel est renforcé par un niveau de prix pour des ouvrages de ce type bien supérieur au marché français. Le niveau supérieur des prix et la taille du public potentiel sont complétés par des pratiques de prescription et d'acquisition importantes des BU et des particuliers. Ces trois éléments concourent à expliquer la différence entre la taille de ces deux marchés.

²¹Source : Libecon 1998, Asibu, US dept. of Education. URL : <http://nces.ed.gov/surveys/SurveyGroups.asp?group=5>

Enfin, cette différence de taille de marché est encore aggravée par l'ouverture potentielle vers un marché international. Le fait de proposer des ouvrages en langue anglaise ouvre évidemment des perspectives de marché à l'international bien au-delà du potentiel à l'international des ouvrages de langue française.

Mais l'effet multiplicateur joué par le numérique explique également l'écart dans la mise en œuvre d'une offre de contenus éditoriaux numériques. L'ensemble de ces éléments joue un rôle démultiplié dans le domaine de la diffusion des contenus numériques en ligne. Ce domaine est, en effet, caractérisé par des coûts de développement relativement fixes avec un coût marginal de distribution tout à fait faible. Cette structure de coût favorise donc de manière proportionnelle les diffusions à grande échelle des contenus tout en permettant également des volumes de diffusion plus restreints en raison du niveau limité des investissements nécessaires.

Ce sont donc ces deux éléments, la différence de la taille du marché et l'effet multiplicateur du numérique qui expliquent le fait que c'est sur le bassin linguistique anglo-saxon que se sont développées les offres majeures dans le domaine du numérique universitaire.

Le décalage temporel dans le développement des contenus numériques entre les marchés américains et français est suffisamment important pour que le secteur des revues universitaires au format numérique ne soit déjà plus considéré comme très attractif pour les investisseurs²² sur les marchés boursiers américains. Ainsi, ce marché est, aux États-Unis, parvenu à un certain niveau de maturité. Cela se traduit notamment par une concentration maximale du secteur, les deux acteurs principaux du marché, Reed-Elsevier et Taylor&Francis totalisant à eux seuls environ 30% du marché. Le profit potentiel du secteur des revues est arrivé à un niveau palier. La hausse du nombre d'articles présents dans les revues implique une hausse proportionnelle des coûts de structure pénalisant la rentabilité. De plus, la hausse des tarifs d'abonnements ou des licences entraîne une baisse du nombre d'abonnements des particuliers et à terme des bibliothèques. Enfin, le mouvement du libre accès se développe dans le secteur des revues et entraîne une baisse des revenus par

²²Kassab, Sami. *Professional Publishing*. BNP Paribas Equities, 2003. 192 p. Sector Note.

article, les universités complétant leurs besoins en revues par des ressources en libre accès et prenant en charge leur activité de publication. Cela se traduit donc par des perspectives de croissance et de développement plus faibles et donc à terme par une réorientation des investissements vers des secteurs à plus fort potentiel, tels que celui des livres universitaires ou de l'information secondaire et tertiaire. Le secteur des manuels est par contre considéré comme porteur.

Dans ce contexte, les acteurs anglo-saxons pourraient profiter d'un espace laissé disponible sur le marché français des contenus numériques universitaires. Ils pourraient pour cela s'appuyer sur des structures déjà utilisées pour les contenus anglophones. Ces acteurs anglo-saxons tendent déjà à se développer en France. Même s'ils interviennent pour l'instant essentiellement en tant que diffuseurs numériques de contenus, principalement des revues.

2.3 Un écart important entre les disciplines

Le secteur de l'édition universitaire en France se caractérise par une importante disparité entre les différentes disciplines. Cette disparité est observable dans un premier temps entre les disciplines dites de science dure et regroupées dans les STM et les disciplines dites de science de l'homme et regroupées dans les SHS.

Au sein des SHS, secteur qui nous intéresse plus précisément, il faut également opérer une distinction importante. Cette différenciation s'effectue sur le critère de l'existence d'un marché professionnel pour chaque discipline. Le marché professionnel pour l'édition universitaire correspond à l'activité réalisée par ce secteur à destination d'acheteurs professionnels, entreprises ou institutions. Il s'agit donc pour le secteur universitaire de l'ensemble de l'activité réalisée hors contexte universitaire. Sur la base de ce critère, le secteur des SHS laisse apparaître deux catégories.

La première regroupe notamment le droit et les sciences économiques et la seconde l'ensemble des SHS hors droit et sciences économiques. Dans le secteur du droit et des sciences économiques la part de l'activité professionnelle représente 53% de

l'activité totale avec un chiffre d'affaires de 73M€ sur un total de 132M€²³. Ce rapport est de 25% pour le secteur professionnel et 75% pour le secteur universitaire dans les disciplines SHS hors droit et science économiques sur un marché de 127M€.

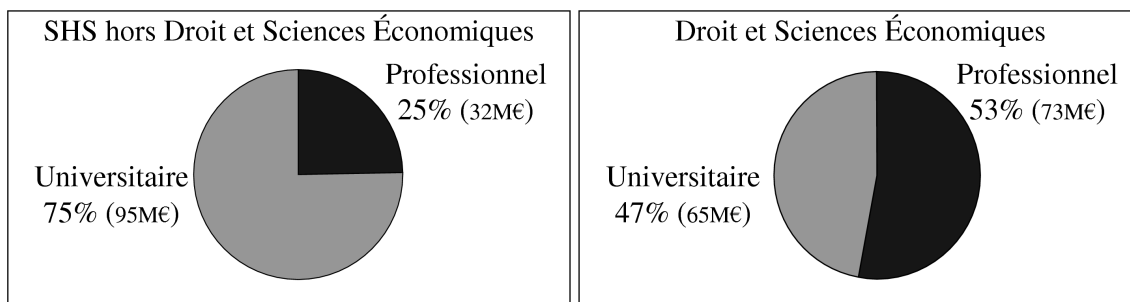


FIG. 2 – Place du marché professionnel par discipline en SHS

Source : *Statistiques ASIBU et Statistiques SNE 2002*

Cette différence de répartition de l'activité entre secteur universitaire et professionnel en fonction des disciplines a des conséquences importantes en terme de solvabilité du marché. Le secteur professionnel constitue un public plus solvable sur le marché de l'édition que celui du secteur universitaire. En effet, il n'est pas soumis aux mêmes contraintes budgétaires que les universités et peut donc répartir ses acquisitions d'une manière plus souple en fonction de ses besoins. De plus, la dimension incontournable de certaines ressources éditoriales amène les professionnels à une quasi-obligation d'achat (on peut prendre l'exemple du code civil en droit).

Enfin, le domaine juridique présente une avance dans le développement de la documentation électronique. En raison des volumes de documents à gérer, l'édition juridique a été un des premiers secteurs à développer des contenus numérisés, au format SGML dans les premiers temps. Aujourd'hui, afin d'ancrer les documents numériques dans les pratiques des professionnels du secteur juridique, c'est une offre couplant le papier et un CD-Rom que proposent les éditeurs juridiques (voir par exemple le Code Dalloz Expert – Code de l'urbanisme 2005 qui contient un code au format papier et un CD-Rom reprenant et complétant le support papier).

²³Minon, Marc. *Edition universitaire et perspectives du numérique*. SNE, 2002. 90 p. et *L'édition de livres en France, repères statistiques 2002*. SNE, 2002. 75 p.

L'élasticité prix dont bénéficient ces disciplines offre à ses acteurs éditoriaux une potentialité de développement d'activités nouvelles dont le coût pourra être absorbé par une hausse du volume d'activité global à destination du marché professionnel. Le prix moyen des ouvrages proposés dans les disciplines telles que le droit ou les sciences économiques est largement supérieur à celui des autres disciplines SHS (Cf. supra : Tableau n° 3 : *Ventes et prix moyen des ouvrages par discipline*). Il autorise une marge de manœuvre plus importante et donc avec une hausse des tarifs relativement plus faible, permet de financer en partie le développement de produits numériques. C'est un point important de la capacité de développement d'une activité numérique pour les acteurs éditoriaux.

Les autres disciplines SHS ne disposent pas de la même souplesse quant à une augmentation globale de leur volume d'activité. Le public universitaire, particulier ou institutionnel ne se caractérise pas par une élasticité prix importante. Les acheteurs institutionnels, les universités au travers des BU, sont soumis à la contrainte budgétaire de l'institution ou des pouvoirs publics dont ils dépendent. Les étudiants pour leur part consacrent à l'acquisition de ressources documentaires pour leurs études un budget compris entre 0 € et 150 € par an d'après l'enquête réalisée dans le projet MANUM. De plus, un étudiant sur deux déclare ne pas acheter de livre en rapport avec ses études²⁴.

Selon ces éléments, les capacités de croissance de l'activité liées au marché des étudiants semblent extrêmement restreintes. Ce constat est également valable pour le public des enseignants et des chercheurs. Ce marché reposant sur des achats de particuliers en majorité, il présente les mêmes limites de croissance que pour les étudiants exception faite du pouvoir d'achat.

Cet écart, entre le droit, les sciences économiques et les autres disciplines SHS, est renforcé par l'existence pour les premières d'une clientèle d'écoles de commerce ou de grandes écoles qui bénéficie d'un pouvoir d'achat plus important pour les contenus éditoriaux.

²⁴Barluet, Sophie. *Edition de sciences humaines et sociales : le coeur en danger*. Paris : PUF, 2004. 172 p. Quadrige. ISBN 2130547516.

Cette mise en évidence des marges de croissance de l'activité des différentes disciplines nous intéresse non pas dans le cadre des perspectives de développement de l'activité papier des acteurs éditoriaux, mais bien dans l'hypothèse de développement d'une activité numérique. En effet, on doit alors s'interroger sur les capacités, notamment financières, dont disposent réellement ou potentiellement les acteurs éditoriaux.

Dans le domaine des SHS hors droit et sciences économiques, ces acteurs ne disposent sans doute pas des moyens suffisants pour assumer d'une manière autonome le développement d'une nouvelle activité numérique.

2.4 Une diffusion essentiellement tournée vers le grand public

Le secteur des ouvrages SHS universitaires est fortement orienté vers une diffusion grand public. Il s'agit ici des ouvrages considérés comme appartenant aux SHS par les statistiques du SNE. En effet, 33% des ventes sont effectuées à destination des BU contre 67% à destination des particuliers sur un marché global de 143M€.

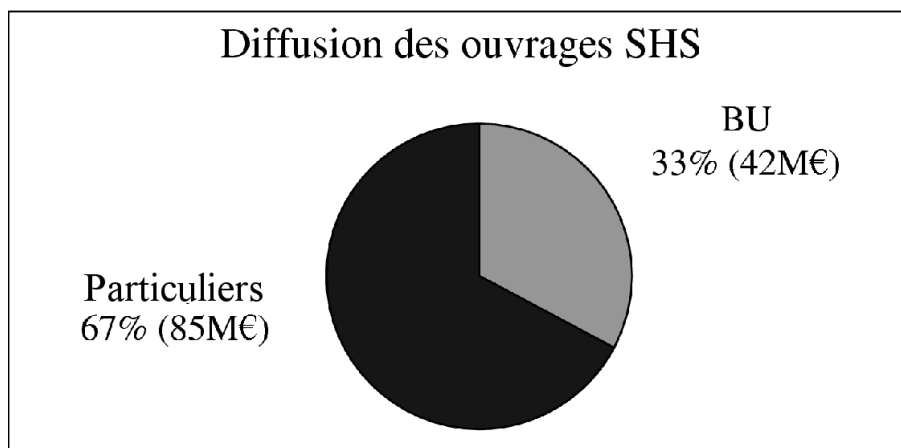


FIG. 3 – Répartition des ventes d'ouvrages SHS

Source : Statistiques ASIBU et statistiques SNE 2002

Par diffusion vers les particuliers, nous entendons les ventes effectuées via le réseau des librairies de premier niveau et donc effectuées par une clientèle de particuliers. Le chiffre d'affaires réalisé auprès des BU diffère de celui réalisé par les ouvrages universitaires (cf. supra : Tableau n° 2 : *Répartition du marché de l'édition des livres Scientifiques, Techniques et Professionnels et livres de Sciences Humaines et Sociales*), dont une partie est acquise au travers du réseau des librairies de premier niveau. Ainsi, une part importante des achats est effectuée par les enseignants, chercheurs ou étudiants directement dans les librairies.

Or dans le cadre du développement d'une activité numérique pour les contenus éditoriaux universitaires, les BU constituent un élément clé de la diffusion de contenus numériques. En effet, elles représentent un point de diffusion intéressant pour des contenus numériques universitaires, contrairement au grand public, encore peu enclin à acquérir ce type de produits au format numérique. Comme nous le développerons dans le 4^{ème} chapitre, elles constituent le point d'entrée le plus pertinent pour les contenus numériques en SHS. La situation actuelle, résolument tournée vers une diffusion aux particuliers, pose le problème d'un transfert de la diffusion des contenus d'un canal grand public vers un canal institutionnel. Ce transfert nécessite, à notre sens, un accroissement de l'attractivité et donc de la demande issue des BU pour parvenir efficacement à initier une migration vers le numérique de la diffusion des ouvrages universitaires en SHS.

2.5 Synthèse du marché de l'édition universitaire

Le marché de l'édition universitaire est un marché à la rencontre du secteur de l'édition et de l'université. Il est donc, dans ses stratégies de développement, confronté à la fois aux contraintes budgétaires strictes liées au fonctionnement des universités et à la pression économique forte du secteur de l'édition. C'est un marché, et notamment pour les productions dans les disciplines SHS, qui bénéficie d'une faible marge de manœuvre. Le prix unitaire moyen des manuels SHS (Cf. supra : Tableau n° 3 : *Ventes et prix moyen des ouvrages par discipline*) inférieur à 10€ contraint fortement l'élasticité prix de ces produits. Les tirages moyens en baisse

avec un tirage moyen pour l'ensemble du marché universitaire en-dessous de 3000 exemplaires s'accompagnent d'une hausse des titres édités.

La position du marché universitaire français et plus généralement francophone est réduite. Face au marché anglophone principal, les États-Unis, le marché français ne représente qu'une faible part. Le rapport entre les budgets d'acquisition des BU américaines et française est de 25 pour 1.

Une des spécificité des disciplines abordées par le secteur des SHS est leur attachement important au contexte culturel et linguistique. Ainsi, le marché universitaire français est quasiment limité aux frontières du bassin linguistique francophone.

Enfin, le marché universitaire français est un marché résolument tourné vers les particuliers avec une part supérieur à 50%. Cet état de fait ne facilite pas le développement d'une édition universitaire numérique, pour laquelle nous posons l'hypothèse d'un rôle central des BU.

3. Etat des lieux de l'édition universitaire numérique

Sur la base de la définition du marché universitaire que nous avons construite au début de cette partie, nous allons analyser l'état actuel de l'édition universitaire numérique. Notre analyse portera sur les marchés français et anglo-saxons avec un focus particulier sur le cas des manuels en SHS en France.

3.1 L'importance des revues sur le marché américain

L'état actuel de l'offre éditoriale numérique universitaire est nettement plus développé sur les marchés anglophones que francophones. Pour les raisons, notamment de taille de marché, déjà évoquées, les marchés éditoriaux numériques anglo-saxons ont connu une croissance plus importante et se situent aujourd'hui dans une phase de maturité du marché, contrairement au marché francophone encore en devenir.

Afin de considérer des données homogènes, nous prenons comme indicateurs les acquisitions des bibliothèques universitaires ou “ academic libraries ” américaines. Elles représentent une part très importante du marché de l'édition universitaire anglophone. Pour l'année 2000, année la plus récente pour laquelle nous disposons de statistiques complètes, les dépenses d'acquisition des BU américaines pour des contenus numériques représentent 236 millions de dollars sur un total de 1,8 milliards de dollars d'acquisitions environ. Ces acquisitions se répartissent entre 33 millions de dollars pour les livres et archives de revues et 203 millions de dollars pour les abonnements courants de revues²⁵.

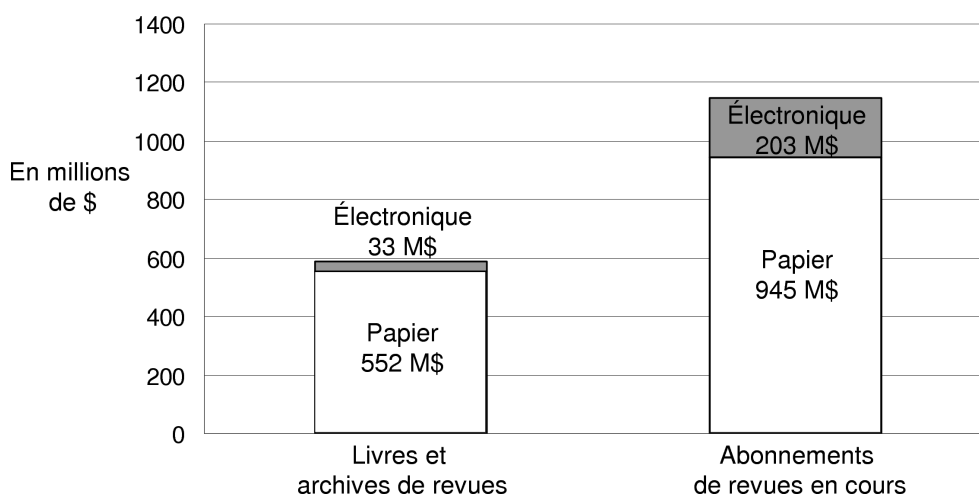


FIG. 4 – Part de l'électronique dans les acquisitions des BU américaines

Il est intéressant de constater que c'est clairement sur le marché des revues scientifiques et plus précisément dans les disciplines STM que s'est développée l'activité économique la plus importante dans le domaine numérique. En effet, avec un volume d'acquisitions de contenus numériques représentant 21,5% des acquisitions totales, les abonnements aux périodiques accordent une place nettement plus importante au numérique que les ouvrages ou les collections d'archives pour lesquels le numérique ne représente que 5,9% des acquisitions. Ces statistiques permettent de mesurer l'avance des revues dans le passage vers le numérique, nous reviendrons sur cet écart dans la partie suivante.

²⁵ *Academic Libraries 2000*. National Center for Education Statistics, 2004. 90 p. E.D.Tabs.

Toutefois, il est important de noter qu'au niveau global des acquisitions de contenus, la part des contenus électroniques ne représente que 15%, soit une part comparable à celle observable sur le marché français. Bien que les données disponibles sur le marché ne soient pas tout à fait explicites sur ce point, il semblerait que les valeurs pour le marché américain n'incluent pas les bases de données dans les ressources électroniques. Celles-ci, en représentant environ 40% des acquisitions de contenus électroniques par les BU en France en 2000, tirent la part de l'électronique vers le haut. Sans prendre en compte ce type de ressources, la part de l'électronique représente 10% des acquisitions des BU françaises.

Cette croissance rapide du marché anglophone des périodiques électroniques s'est accompagnée d'un phénomène de concentration du secteur de grande ampleur. Ainsi, les deux principaux acteurs (essentiellement présents dans les STM) du secteur, Reed-Elsevier et Taylor&Francis, représentent environ 30% du marché et cette répartition se retrouve dans le domaine du numérique. Cette concentration des offreurs a conduit à l'apparition d'une situation oligopolistique du fait de la taille considérable acquise par certains catalogues. Les revues scientifiques n'étant pas des biens substituables, la capacité de pression des plus importants distributeurs de revues sur le marché a rapidement augmenté. Cette situation a fait naître une très forte réflexion internationale sur ces domaines.

3.2 L'avance du secteur des revues

Les revues ont connu un glissement vers le numérique plus précoce que les manuels. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs et notamment par les caractéristiques (taille, structure) des contenus diffusés, par la présence d'acteur de type agrégateur (cf. infra) et surtout par la forte structuration des communautés concernées et leur lien avec la publication. Les revues ont également développé une forte activité non-marchande sur laquelle ont pu s'expérimenter et se développer des projets numériques sans de fortes contraintes économiques. Le fait que le numérique s'inscrive pleinement comme un passage obligé pour la diffusion de revues non-marchandes a renforcé le glissement vers une diffusion électronique de l'ensemble du secteur, marchand et non-marchand.

L'avance du secteur des revues scientifiques sur celui des manuels universitaires dans le passage au numérique est observable au niveau du volume de contenus au format numérique proposé et au niveau de l'intégration de ces nouveaux supports dans les activités de lecture et de publication de la communauté universitaire. En effet, l'utilisation des revues électroniques est aujourd'hui réellement intégrée par les utilisateurs et dans une moindre mesure par les institutions. Le marché constitué autour des offres de revues électroniques est dans une phase de concentration et de stabilisation et les circuits et modèles économiques mis en place pour assurer la distribution de ces ressources peuvent aujourd'hui être qualifiés de stables.

La distance existant entre les secteurs adjacents que sont celui des revues et celui des manuels dans le passage au numérique est révélatrice d'un certain nombre de différences fondamentales entre les deux univers.

L'écart trouve une partie de ses raisons dans un décalage chronologique dans l'adoption des technologies de l'information et de la communication entre les différentes communautés scientifiques. Les communautés ayant intégré le plus tôt ces "nouvelles" technologies sont celles des sciences dites dures, plus généralement les STM. Dans ces communautés, en raison du rythme d'évolution rapide et croissant de la publication de nouveaux résultats, l'outil fondamental de la recherche est bien la revue et plus précisément l'article. Par opposition, les disciplines SHS se construisent davantage sur des ouvrages, cela est justifié notamment par une évolution des objets d'études plus lente. Le support de communication scientifique des communautés STM, les revues, a bénéficié de la pratique précoce des nouveaux outils numériques.

Mais notre analyse ne peut s'arrêter là, les caractéristiques propres aux objets, les revues et les manuels, peuvent expliquer aussi ce décalage.

Tout d'abord, on peut noter la différence de la place de la valeur ajoutée éditoriale dans l'édition de manuels et de revues, ces dernières intégrant le système d'évaluation par les pairs absents des manuels. Ainsi, la valeur éditoriale dans l'édition de revues se crée avant tout dans la mise en place d'un dispositif d'évaluation des articles. Ce dispositif, dont la revue garantit la qualité et la notoriété scientifique, confère la réelle valeur ajoutée de l'éditeur à la revue. Pour les manuels, bien que la rigueur scientifique et intellectuelle des éditeurs apporte une valeur ajoutée, celle-ci

se construit également fortement au travers de la réalisation même de l'ouvrage ou de sa mise en page, de ses qualités typographiques. Ces deux sources distinctes de valeur ajoutée éditoriale, propre à chaque support, ne sont pas transférables avec la même facilité dans le numérique. En l'état actuel, en raison de la diversité des supports et des formats de lecture pour les livres numériques, les aspects typographique et liés à l'objet ne se retrouvent pas dans l'univers numérique, en tous cas ils demandent un investissement fort et des compétences rares à l'heure actuelle.

Le dispositif de révision par les pairs conserve lui toute sa valeur. Il est même amplifié dans le domaine numérique. En effet, la démultiplication des ressources accessibles en ligne rend d'autant plus précieuse l'existence de repères établis et reconnus permettant d'évaluer les contenus. La facilitation, d'un point de vue technique et logistique, de création d'une revue en ligne et de diffusion d'articles, renforce l'intérêt d'un système identifiable et reconnu de validation des ressources diffusées.

Ensuite, la taille du marché joue une nouvelle fois un rôle dans la création du décalage entre les revues essentiellement STM anglophones et les manuels. La taille du marché potentiel influe sur le développement d'offres numériques car elle se combine avec la structure des coûts de l'activité numérique (cf. supra). Celle-ci est construite autour de coûts fixes importants et de coûts marginaux quasi-nuls. Dans ce contexte économique à coûts marginaux fortement décroissants, la rentabilité de l'activité est d'autant plus facilement atteinte qu'elle se positionne sur un marché vaste. La mise en place d'une structure d'édition numérique sera donc plus rapidement amortie si les contenus éditoriaux qu'elle produit visent un marché potentiellement important. Par exemple, la production d'une revue de 200 pages trimestrielle au format numérique ne génère que 1% d'économie lorsqu'elle est diffusée à 100 exemplaires. Cette économie passe à 33% pour 5000 abonnements. Or, de tous les secteurs éditoriaux universitaires, c'est bien les revues en STM anglophones qui peuvent viser la diffusion la plus importante en terme de nombre d'abonnements²⁶.

²⁶Kassab, Sami. *Professional Publishing*. BNP Paribas Equities, 2003. 192 p. Sector Note.

La concentration des acteurs dans une phase de croissance importante a conduit à une situation d'oligopole à franges. C'est-à-dire une situation caractérisée par la présence d'un nombre réduit de grands acteurs occupant la majorité du marché, entourés par plusieurs acteurs de taille plus restreinte. Cette situation et la pression économique qui en découle, ont amené le monde universitaire américain à réagir. En effet, d'une part pour des raisons de rationalisation des relations commerciales entre les universités et les distributeurs et d'autre part pour une raison d'équilibre des marges de négociation des tarifs, les acheteurs universitaires se sont regroupés au sein de consortium d'achat regroupant plusieurs universités et permettant de mutualiser les capacités de négociation. Ce phénomène s'est enclenché également en France avec la mise en place en 1999 du consortium Couperin. Ce regroupement de plusieurs universités au sein d'un même consortium d'achat a permis de rééquilibrer les relations commerciales entre les éditeurs et les universités.

3.2.1 Les revues SHS en France

Le secteur des revues SHS en France a connu un développement restreint de ses activités numériques. Le numérique a ouvert aux revues SHS des perspectives de diffusion et de distribution importantes. En effet, ces revues ne s'intègrent pas dans un contexte économique et financier très important. Les 540 principales revues (sur un total de plus de 2000) en SHS francophones existantes et diffusées sur support papier (dont 414 sur papier uniquement), totalisent un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 20 millions d'euros. Une moitié de ces revues est éditée par un acteur éditorial privé, quasiment exclusivement des maisons ou des groupe d'édition nationaux²⁷. Face aux nouvelles perspectives, deux approches de prise en compte du numérique ont été développées.

Une approche non marchande

²⁷Minon Marc, Chartron Ghislaine *État des lieux comparatif de l'offre de revues SHS France – Espagne – Italie. Étude réalisée pour le Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche*. A paraître sur le site du Ministère de la Recherche. Collaborateurs : Mahé Annaïg , Roman Adélaïda , Vitiello Giuseppe.

Le secteur des revues SHS en France se situe dans une niche de marché peu soumise à des pressions financières et concurrentielles. Il a donc pu développer, notamment pour la part des revues non-éditées par des acteurs privés, une édition numérique visant avant tout à favoriser la diffusion des contenus et à faire progresser la notoriété de la revue. Le développement d'initiatives telles que *Revues.org* par exemple vise avant tout à favoriser la diffusion non commerciale de revues en SHS sur Internet. Le site est un portail d'accès à un ensemble de revues SHS francophones.

Les projets de diffusion de revues ou d'articles universitaires francophones SHS en ligne dans un cadre non-marchand sont essentiellement issus du milieu universitaire (cf. *ArchivSic* ou *Revues.org*) et/ou de l'initiative des pouvoirs publics. Ces projets visant une diffusion gratuite de contenus, validés ou non par un comité scientifique, ont permis au domaine des SHS d'occuper un espace de diffusion qui n'a pas encore été investi par des acteurs marchands (Les plus gros acteurs marchands sont Elsevier (Science Direct) avec 10 revues et Proquest (PCI Full-Text) avec cinq revues). L'espace laissé libre, c'est-à-dire la diffusion gratuite d'articles au format numérique, s'est développé sur la base du faible poids économique que le marché des revues SHS francophones représente dans le marché de l'édition universitaire. Cette position n'a pas encore attiré de grands acteurs privés anglo-saxons sur ce secteur.

La mise en ligne gratuite d'une version numérique ne met donc pas en péril le modèle économique de ces revues SHS françaises. D'une part, le marché traditionnel de ces revues est composé en majorité d'institutions ou de bibliothèques pour lesquelles il y a peu de risques de substitution entre le papier et le numérique. De plus, afin d'élargir le marché linguistique vers la francophonie, composée en partie de pays peu solvables, la diffusion gratuite en ligne constitue une réelle opportunité. Les revues peuvent donc tirer partie du faible niveau de coûts entraîné par une diffusion sur Internet. Toutefois, peu de revues ont d'ores et déjà mis en place une version numérique. Leurs faibles capacités d'investissement ne leur permettent pas de financer le travail de mise en place d'une plate-forme de diffusion et la numérisation éventuelle de leurs anciens numéros.

Une approche marchande

L'autre approche, celle du secteur marchand et des revues éditées par des groupes éditoriaux, vise une mise en place commerciale des revues numériques. La stratégie est de protéger l'activité économique liée aux versions papier des revues tout en développant une offre numérique qui compléterait dans un premier temps et se substituerait à terme à l'activité papier.

Dans la sphère marchande, la mise en ligne commerciale de revues dans le domaine des SHS est encore rare. Certaines disciplines, capables de toucher des marchés plus solvables (cf. supra), se détachent. Par exemple, des revues de marketing ou de gestion (Revue Française du Marketing ou Revue du SCOM) sont présentes dans des bouquets de revues anglo-saxons (ABI/Inform de Proquest). Toutefois le développement de portails regroupant des revues de plusieurs éditeurs et proposant une prestation de gestion et de numérisation est en cours. Ainsi, plusieurs initiatives, publiques ou privées, devraient au courant de l'année 2005 proposer des prestations de soutien au développement et à la diffusion de versions numériques de revues²⁸.

3.3 Le cas des manuels

Le domaine des manuels en SHS n'a pas encore développé une réelle activité autour du numérique. Il s'agit d'un secteur éditorial dans lequel les perspectives du numérique restent encore mal définies. La diversité des situations propres à chaque genre éditorial nécessite une analyse segmentée du secteur.

Le secteur des manuels numériques s'inscrit dans le domaine plus général des livres numériques dans lequel on trouve peu d'acteurs et une offre très restreinte. Si, dans les premiers temps du numérique, le champ universitaire a pu apparaître comme un secteur potentiellement pilote pour le développement et le déploiement de technologies et d'offres de livres numériques, les diversités des genres éditoriaux impliquent aujourd'hui une réflexion ciblée. Ainsi, si certains éléments, techniques et ergonomiques, sont communs à l'ensemble de la production éditoriale lorsque l'on s'interroge sur les pistes et les perspectives ouvertes par le numérique, d'autres,

²⁸Notamment le projet CENS du CNRS *éditions* et le projet CAIRN – www.cairn.info

notamment les modèles économiques, sont spécifiques à chaque genre ou secteur éditorial. Cette spécialisation des modèles économiques est une conséquence, en partie, de l'introduction du numérique. Elle vient remplacer un modèle économique de vente et de remontée des recettes lié au support papier et qui couvrait l'ensemble de la production éditoriale.

L'édition universitaire se situe donc dans un contexte contradictoire quant aux innovations liées au numérique. D'une part, elle doit, sur la question des solutions techniques et cognitives, s'inscrire dans un mouvement plus vaste, lié à l'ensemble de l'édition. On perçoit bien que de la même manière que dans l'édition papier, un certain nombre de standards de formats ou techniques, doit être validé à un niveau plus général. D'autre part, la spécificité de l'édition universitaire quant aux usages des manuels se retrouve dans le numérique et conduit donc à une approche centrée sur les situations d'enseignements et d'apprentissages propres au milieu universitaire. De plus, l'organisation propre au marché universitaire se répercute sur les propositions de construction d'un modèle économique numérique.

Les offres numériques existantes se sont développées autour d'une offre d'ouvrages à destination de supports de lecture électroniques tels que les PDA (Palm ou PocketPC) ou les smartphones (téléphones mobiles dotés d'écrans larges et de logiciels de lecture), ou les ordinateurs équipés de logiciel de lecture (Microsoft Reader ou Acrobat Reader par exemple).

Pour les manuels universitaires on peut observer plusieurs voies parallèles d'intégration du numérique dans les produits éditoriaux. trois solutions ont été envisagées par les acteurs éditoriaux au cours des dernières années. Nous les présentons en suivant une progression depuis la proximité intellectuelle la plus grande avec le manuel universitaire papier jusqu'au changement le plus important avec les formats actuels.

La première tentative est celle du développement de livres au format numérique. Actuellement, ces livres sont destinés à être lus essentiellement sur des PDA. On note la présence d'un certain nombre de titres universitaires au format livre numérique dans les catalogues en ligne d'acteurs comme *Numilog* (153 titres dans la catégorie " Universitaire " en mars 2005). A l'heure actuelle, ce type d'acteur constitue un canal de distribution intéressant pour les éditeurs peu distribués. On

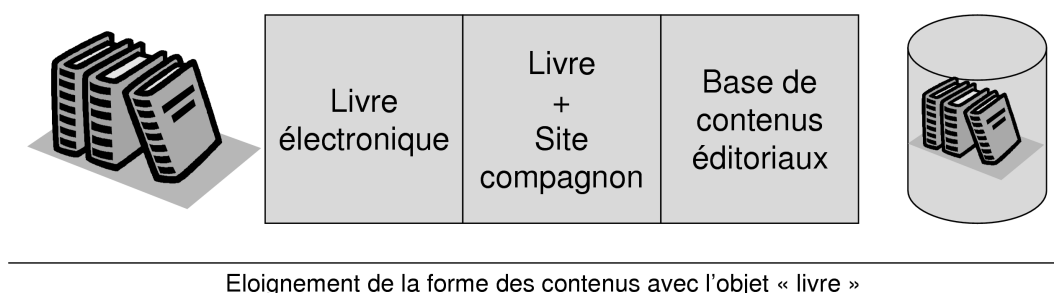


FIG. 5 – Schéma d'éloignement de la forme des contenus par rapport à la forme traditionnelle des livres

peut également citer *mobipocket* avec une offre quasiment exclusivement tournée vers le juridique. Globalement, l'offre de contenus de types manuels universitaires numériques, destinés à venir remplacer les manuels sur support papier, est encore très peu présente en SHS.

Le seconde intégration du numérique se construit autour du développement de " sites compagnons " ou de produits numériques complémentaires aux ouvrages papiers. Les sites compagnons visent à permettre une lecture sur plusieurs niveaux en relation avec le livre au format papier. Ainsi, des liens sont intégrés dans le livre au format papier qui renvoient à des ressources complémentaires accessibles en ligne. Le site est d'accès libre ou payant selon les cas mais les deux supports sont complémentaires et leur exploitation optimale ne peut se faire qu'en conjuguant les deux. Cet axe de développement propose aux éditeurs une solution intéressante dans sa déclinaison en modèle économique. En effet, la complémentarité indispensable entre les ressources en ligne et hors ligne permet de limiter les risques de cannibalisation entre les deux supports. Les ventes du livre papier ne sont pas concurrencées par le site compagnon qui ne propose que des contenus complémentaires à la lecture de l'ouvrage. Dans le même temps, le site compagnon apporte au livre papier une caractéristique différenciatrice et exploitable d'un point de vue marketing. Enfin, le coût de développement de ce type de sites, pour peu qu'il soit mis en place en relation avec un ouvrage ayant un potentiel commercial intéressant, n'augmente pas le risque pris par l'éditeur de manière trop importante.

Cette approche d'un " plus produit " numérique s'est déclinée dans le domaine du droit sous la forme de contenu sur CD-ROM, présentant un ensemble de ressources, de la jurisprudence par exemple, rattaché à un code. Cette situation est particulière et propre au droit. Le marché des contenus juridiques est structuré autour d'un faible nombre d'acteurs qui disposent d'un marché spécifique. Le marché est solvable car il est composé en partie de professionnels du droit ; il est également captif car les ouvrages tels que les codes par exemple sont indispensables à l'exercice de leur métier. La valeur ajoutée du numérique est ici clairement perceptible par les utilisateurs car elle permet d'accéder rapidement à un volume de contenus important au travers d'une interface unique.

La troisième solution, celle d'une base de contenus éditoriaux est à la base du projet MANUM. Il s'agit de la forme des contenus la plus éloignée de celle du livre papier. L'objectif est de mettre en place une exploitation des contenus éditoriaux qui se rapproche de la constitution de dossiers de travaux dirigés ou de conférences de méthode. Ces dossiers de TD sont élaborés par les enseignants en compilant plusieurs ressources documentaires au sein d'un même document qui est ensuite reprographié et fourni aux étudiants. Il s'agit d'une activité universitaire pour laquelle le numérique présente un potentiel très intéressant. Nous verrons en détail dans la partie suivante les résultats de ces travaux.

3.4 Les dossiers de travaux dirigés numériques, le projet MANUM

Le projet MANUM a constitué une part importante de notre travail de thèse. Il s'est orienté vers les dossiers de TD numériques car c'est sur ces ressources que la valeur ajoutée du numérique semblait la plus importante. C'est également sur ce type de ressources éditoriales universitaires que les barrières techniques et d'usages semblaient les plus évidentes à intégrer.

A l'heure actuelle, les ressources et les documents utilisés par les enseignants n'existent quasiment que dans un format papier. Le travail de mise en forme et de compilation de ces sources diverses au sein d'un unique document se fait donc

via la reprographie, le découpage et le collage physique des documents papiers. La qualité obtenue au final est donc le plus souvent éloignée des standards typographiques et de mise en page. La mise à jour de ces documents d'une année sur l'autre est également fastidieuse. Ceci explique sans doute en partie la répartition chronologique des documents présents dans les dossiers de TD étudiés dans le cadre de MANUM.

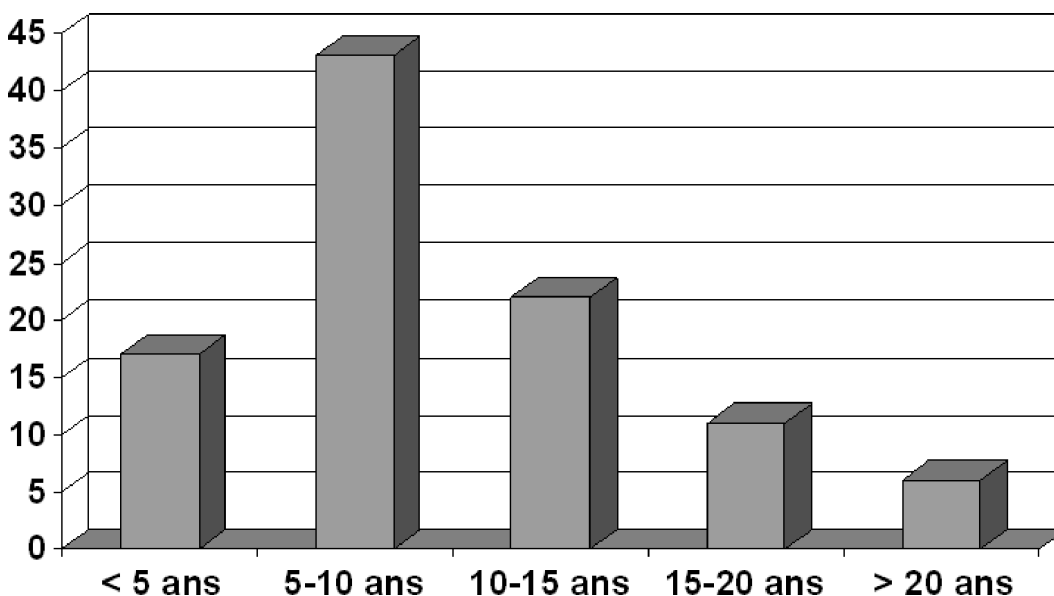


FIG. 6 – Répartition chronologique des documents présents dans les dossiers de TD observés dans le projet MANUM

En raison de l'organisation des séances de TD ou des conférences de méthode, les étudiants n'exploitent pas l'intégralité des ressources présentes dans les dossiers de TD.

La manière dont les dossiers de TD sont réalisés et exploités aujourd'hui par les enseignants et les étudiants est donc une source importante de contraintes. La préparation est fastidieuse et répétée à l'échelle de l'ensemble des enseignants d'une discipline au niveau national. Les dossiers de TD sont figés et doivent être préparés longtemps avant le début des enseignements en raison des délais de reprographie ce qui limite leur actualisation et leur mise à jour en fonction de l'actualité. Ils sont de qualité matérielle variable et en tous cas inférieure à celle des documents originaux.

Enfin, ils sont générateurs pour l'université de coûts de reprographie et de gaspillage importants. Les opportunités offertes par les technologies numériques présentent donc des atouts pour optimiser la création, et l'exploitation de ces dossiers de TD. Le projet MANUM a développé une réflexion et établi une proposition de réalisation autour d'un modèle d'acteurs capables de satisfaire une demande de services et de contenus visant à la constitution de ces dossiers de TD.

Cette proposition inclut plusieurs conditions de réalisations nécessaires au succès d'un tel acteur. La première condition nécessaire est le rassemblement autour d'un acteur que nous nommerons *agrégateur* d'un nombre suffisant d'acteurs. En effet, nous avons pu observer dans le cadre du projet MANUM une dispersion importante des sources des contenus éditoriaux présents dans les dossiers de TD. Les contenus édités par les acteurs présents dans le projet ne représentaient que moins de la moitié des documents présents dans les dossiers de TD observés. L'utilisation d'un service de constitution de dossiers de TD ne peut prétendre au succès qu'à la condition de pouvoir fournir, instantanément ou à la demande, un volume de ressources quasi exhaustif. De ce fait, cela implique le rassemblement d'un nombre maximum d'éditeurs autour un tel service.

La granularité des contenus accessibles au travers d'un service de ce type constitue la deuxième condition de succès. Ce point est encore difficile à définir. Il s'agit de trouver un niveau de découpage des contenus éditoriaux originaux suffisamment fin pour permettre aux enseignants de constituer leurs dossiers de TD d'une manière souple et adaptée à leurs besoins, mais permettant également de préserver une cohérence intellectuelle et la richesse des ouvrages ou des ressources éditoriales.

Le troisième point clé est la mise à disposition d'une interface efficace et intuitive de mise en forme et de personnalisation des dossiers de TD. Au travers d'une application Web, accessible en ligne, les utilisateurs doivent être en mesure d'organiser et de mettre en page l'ensemble du document et de gérer leur base personnelle de ressources éditoriales. Cette interface, outre le fait qu'elle peut constituer un outil intéressant pour les enseignants, constitue également un moyen de contrôle et de protection des contenus éditoriaux contre une utilisation abusive ou non respectueuse des ayants droits. Un exemple des fonctionnalités de cette interface est visible dans les captures d'écran du projet eBiblio visibles en annexe C.

Cet outil doit inclure une fonctionnalité permettant une exploitation à deux niveaux des dossiers de TD ainsi constitués. Ce quatrième point vise à permettre une exploitation des dossiers de TD constitués à partir des contenus numériques sans se heurter aux limites de l'équipement informatique des universités et des étudiants. Ainsi, le dossier de TD pourra être transmis soit directement aux étudiants dans un format numérique (un fichier Acrobat Reader par exemple) soit transmis au service de reprographie de l'établissement afin que soient réalisés les exemplaires sur support papier nécessaires. Cette approche permet également de répondre à une crainte des enseignants qui voient dans la remise des dossiers de TD aux étudiants un moyen de renforcer la présence aux cours et de mesurer la participation des étudiants.

Enfin, un système construit sur ces points permet de mettre en place une économie calquée sur celle des photocopies déjà largement intégrée dans les activités des établissements universitaires. Cette approche, intégrant une composante numérique relativement restreinte mais s'insérant facilement dans les pratiques actuelles en vigueur dans le milieu universitaire peut constituer un premier palier réaliste à l'intégration du numérique dans les ressources éditoriales universitaires.

3.5 Le rôle important des bibliothèques universitaires

Les bibliothèques universitaires représentent un acteur central dans l'étude du marché de l'édition universitaire. La part des achats de contenus éditoriaux universitaires réalisée par les bibliothèques universitaires est de 70 millions €²⁹ en 2002, tous types de contenus confondus. Si l'on rapproche ce chiffre du volume total du marché de l'édition universitaire tel que nous l'avons considéré au début de ce chapitre (285 millions €), on voit que le poids des BU est relativement faible (moins de 25%). Cette répartition est à moduler en fonction des champs disciplinaires. En effet, pour les disciplines SHS, la vente d'ouvrages à destination des BU représente 33% d'un marché de 127 millions €. Toutefois, malgré cette part relativement faible, l'étude des BU en tant que populations d'acheteurs est primordiale. D'une part,

²⁹Source : Application Statistique Interactive des Bibliothèques Universitaires (ASIBU)
<http://www.sup.adc.education.fr/asibu/>

elle est facilement identifiable, et peut donc fournir des données non disponibles pour la part des acheteurs “ particuliers ” de la demande. D'autre part, elle sera amenée à jouer un rôle de plus en plus central dans l'hypothèse d'un passage vers le numérique d'une part de plus en plus importante des contenus universitaires.

3.5.1 La position des bibliothèques universitaires françaises dans le contexte international

Avant de se pencher précisément sur l'activité des bibliothèques universitaires françaises, et notamment sur leurs acquisitions de documents numériques, il est pertinent de les positionner dans un contexte international. Cette comparaison avec les bibliothèques universitaires étrangères permet de se donner des points de références sur certains ratios clés et également de comprendre la position particulière du marché de l'édition universitaire numérique français.

Un des ratios importants à observer est celui de la dépense d'acquisition des BU ramenée au nombre d'étudiants. Il permet en effet de mesurer, toutes disciplines confondues, le montant des dépenses effectuées par les BU pour acquérir des ressources documentaires par étudiant. Cette valeur doit être avant tout considérée comme un indicateur permettant des comparaisons entre les pays. Elle n'est pas totalement représentative de la disponibilité ou de l'accessibilité des contenus. De plus, elle ne fait pas apparaître des différences éventuelles de prix des ressources.

(Source : Ministère de l'Éducation Nationale et Libecon : www.libecon.org)

Les données présentées dans ce tableau proviennent pour partie du site *Libecon* qui rassemble les données statistiques concernant l'économie de l'éducation et de l'enseignement de plusieurs pays. Ces données proviennent généralement des ministères en charge de ces secteurs dans les différents pays. Elles sont à considérer avec précaution car les différentes notions, de BU, d'étudiant ou de dépenses d'acquisitions ne correspondent pas totalement d'un pays à l'autre. Cependant, on peut constater sur ce tableau que la dépense d'acquisition moyenne par étudiant et par an en France est de 37€ (y compris les IUFM et Grands établissements). Elle est quasiment trois fois inférieure à celle des États-Unis ou de l'Angleterre. D'un point

	Budgets d'acquisition en millions d'€ pour l'année 2001	Population étudiante en 2001 en millions	Dépense moyenne par étudiant en €
USA	1800	16	113
Canada	87	2	43,5
France	77	2,1	37
Allemagne	200	2,4	83
Angleterre	221	1,9	116
Italie	123	1,8	68
Espagne	79	1,6	49

TAB. 6 – Dépenses d'acquisition moyennes par étudiant

de vue linguistique, l'écart est également très important. Si l'on compare les bassins linguistiques naturels de l'anglais (Angleterre et USA) et ceux du français (France et Canada principalement, Belgique), on arrive à un rapport de quasiment 1/10 (le volume du marché francophone des acquisitions des BU représente 9% environ du marché anglophone).

Ces quelques données permettent de positionner l'activité des bibliothèques universitaires françaises et francophones au niveau international. Ce sont des points clés dans la réflexion sur le développement d'offres de contenus numériques universitaires par les éditeurs.

En effet, comme nous l'avons déjà précisé, ce décalage entre la taille des marchés américains et français joue un rôle important dans le développement d'une offre numérique. Dans l'univers papier, la notion de bassin linguistique était déjà très présente mais son poids dans la réflexion stratégique des éditeurs était pondéré par des contraintes logistiques. Le système de coûts marginaux plus faiblement décroissants dans le monde du papier que dans l'univers numérique ainsi que les coûts logistiques inhérents à une distribution à l'international amènent globalement les acteurs à privilégier leur marché naturel, le plus souvent national. La politique de développement à l'international par croissance externe des grands groupes d'édition découle clairement de cette analyse. Il est plus facile de conquérir les marchés de nouveaux pays en procédant ou par le rachat ou par l'alliance d'acteurs déjà

implantés. Cette approche ne correspond pas à un marché numérique portant sur des biens dématérialisés.

Les dépenses d'acquisitions liées aux contenus numériques se situent dans une proportion relativement identique entre les différents pays, avec une part aux environs de 12%. Nous verrons dans la partie suivante la répartition en détail de ces budgets d'acquisitions.

	Budgets d'acquisition en millions d'€ en 2001	Budgets d'acquisition de contenus numériques en millions d'€ en 2001	Part des acquisitions de contenus numériques
USA	1800	236	13%
France	70	8,3	12%
Allemagne	200	18,8	9%
Angleterre	221	24,5	11%
Italie	123	9,8	8%

TAB. 7 – Part des acquisitions des contenus numériques

Cette constance dans la part occupée par les contenus numériques dans les acquisitions des bibliothèques est intéressante. Elle permet de supposer que la place prépondérante des offreurs de contenus numériques universitaires, détenue par les acteurs anglo-saxons, s'explique en grande partie par la taille des marchés linguistiques évoquée plus haut et pour une part plus restreinte seulement par la différence dans la taille de l'offre de ressources numériques existantes. Les bibliothèques universitaires anglophones et principalement américaines n'ont pas acquis davantage de contenus numériques que les BU françaises, elles ont intégré ces nouveaux contenus à la même hauteur que les autres BU, mais proportionnellement à leur activité d'acquisition habituelle. Ainsi, à proportion égale, le budget d'acquisition des bibliothèques universitaires pour les contenus numériques est vingt fois supérieur au États-Unis par rapport à la France. Si l'on admet le fait que la quasi-totalité des contenus numériques universitaires est acquise par les bibliothèques universitaires, ces chiffres reflètent assez clairement la différence de taille entre les marchés anglophones et francophones.

3.5.2 Une demande des BU en évolution

Depuis l'année 1998, il est possible d'avoir, grâce à l'enquête sur les ressources électroniques³⁰ menée par la sous-direction des bibliothèques, une vision assez précise des pratiques d'acquisitions des BU françaises pour les contenus numériques. En consolidant ces données avec celles fournies par Asibu (Application Statistique Interactive des Bibliothèques Universitaires), nous obtenons une vision relativement fiable de l'activité d'acquisition des BU.

La vitesse de croissance des acquisitions de contenus numériques par les BU françaises a dépassé celle des dépenses documentaires entre 2000 et 2002. Cela signifie donc que ce sont les contenus numériques qui ont absorbé la majeure partie des hausses des budgets d'acquisitions. Sur ces trois années, la croissance des dépenses d'acquisitions de contenus numériques universitaires a été de 70% contre seulement 5% de croissance pour les contenus non numériques. Cette différence implique évidemment une évolution de la répartition des contenus présents dans les BU avec une place de plus en plus importante accordée aux contenus numériques dans l'offre documentaire disponible. A terme, cela implique également que la répartition chronologique des ressources accessibles dans les BU suivra en partie cette distinction entre numérique et papier.

Mais cette hausse des budgets d'acquisitions des contenus numériques cache en réalité de fortes disparités entre les disciplines et les types de contenus acquis. L'enquête sur les ressources électroniques de la sous-direction des bibliothèques distingue les contenus par discipline et les classe en fonction de 6 catégories qui sont : pluridisciplinaires, sciences, sciences humaines et sociales, santé, droit/économie et produit ISI.

Il faut noter que ce sont les BU elles-mêmes qui classent les contenus qu'elles acquièrent dans les différents champs disciplinaires. Toutefois, la sous-direction

³⁰Enquête sur les ressources électroniques acquises par les S.C.D., les S.I.C.D et les bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur. URL : <http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/Electro/accueil.htm> – adresse consultée le 25 mai 2005

	1998	2000	2001	2002	2003	Variations
Pluridisciplinaires	133 962	369 632	1 521 329	2 730 642	3 986 568	2876%
Droit Eco	1 302 870	1 700 206	2 042 380	2 234 232	2 337 378	79%
Santé	511 330	806 395	700 067	803 207	748 254	46%
Sciences	975 973	1 836 720	1 755 431	2 518 315	3 103 611	218%
SHS	647 723	731 556	1 397 962	1 808 012	1 809 872	179%
Produit ISI	651 617	1 081 787	873 193	973 596	763 139	17%
<i>Total acquisitions de documentations électroniques</i>	4 223 475	6 526 295	8 290 361	11 068 003	12 750 824	202%

TAB. 8 – Evolution de la répartition par discipline des achats de contenus numériques universitaires

Source : enquête ERE – sous-direction des bibliothèques

des bibliothèques assurant le recueil et la gestion de ces données, la cohérence des classements est assurée entre les différents établissements et d'une année sur l'autre.

Le niveau de progression important sur 5 ans (202%) s'explique par deux facteurs, la hausse du nombre de produits acquis par les BU mais également la hausse du prix de ces produits. Si l'on considère le nombre de produits différents présents dans les BU, bien que cet indicateur soit à manier avec les plus grandes précautions, on constate une hausse très nette avec 1702 produits différents en 1998 et 3146 en 2003. Cette valeur ne reflète en rien la diffusion de ces contenus, le nombre d'accès ou bien encore le volume de contenus fournis avec chaque produit. Elle reflète pourtant la mise en place progressive d'une offre de contenus numériques de plus en plus diversifiée. En raison de la diversité et du type de produit acquis (accès en ligne, CD...), il est difficile de mesurer la part des facteurs volumes ou prix dans la croissance observée. Toutefois, la hausse généralement constatée sur la période des tarifs pratiqués pour certaines revues STM nous amène à considérer la hausse des prix dans ce secteur comme un élément non-négligeable.

A partir de ces données, on constate des écarts très importants dans le budget consacré à l'acquisition de contenus numériques universitaires en fonction des disciplines.

Le cas des contenus pluridisciplinaires est à préciser. En effet les bibliothèques à dominante STM représentent 50 % de ces acquisitions en 2003 (2 048 488 € sur 4 007 165 €). Les contenus qualifiés de pluridisciplinaires sont donc acquis en majorité par des bibliothèques à dominante STM. Si l'on observe l'évolution de la répartition des disciplines dans les acquisitions de contenus numériques on constate que la hausse des contenus pluridisciplinaires s'accompagne d'une baisse des autres disciplines.

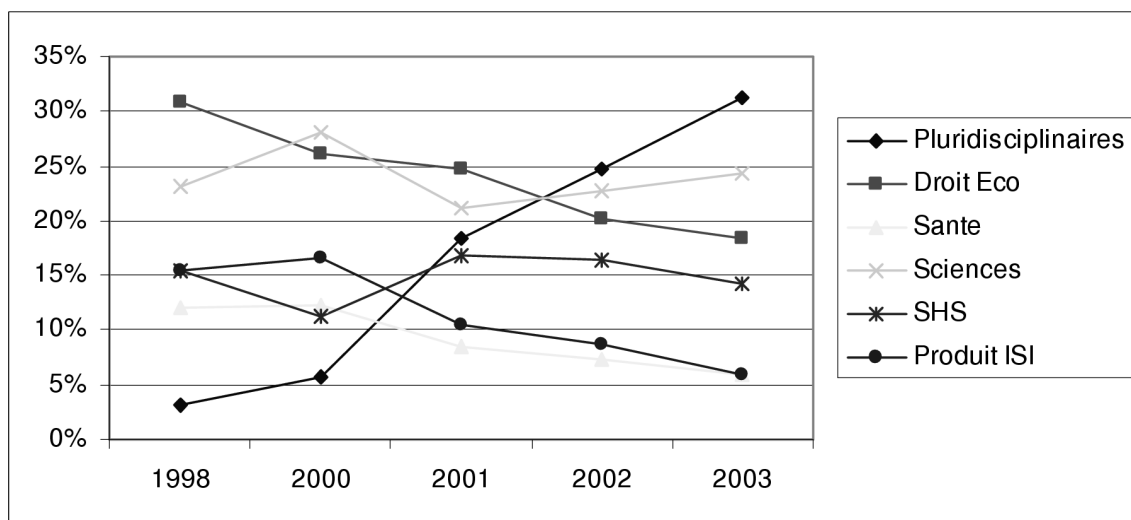


FIG. 7 – Évolution de la part relative des disciplines dans l'acquisition de contenus numériques

La part des SHS n'a quasiment pas varié entre 1998 et 2003 et reste autour de 15% malgré une progression en valeur de 179% sur la même période. Ce sont les contenus de types " sciences " qui bénéficient le plus de cette évolution avec une stagnation de la part relative mais un passage du troisième au deuxième rang. Les contenus de type SHS, Sciences et Pluridisciplinaires sont les seuls qui bénéficient de la hausse du budget global en se situant au niveau ou au-dessus de la moyenne (202% sur la période).

Globalement, on constate une prise de position importante de la valeur des contenus " pluridisciplinaires " et " sciences " dans les catalogues de contenus numériques des BU.

Le deuxième élément caractéristique des contenus numériques est leur type. Sur ce point, les données de l'ERE donnent des informations précises. La typologie utilisée dans l'enquête et surtout son évolution indique déjà une modification des types de contenus acquis. Ainsi, à partir de l'année 2003 on voit apparaître les catégories suivantes : *Corpus*, *Multimédia* et *Monographies*. Ces types viennent compléter les catégories existantes : les *bases de données bibliographiques, factuelles et texte intégral*, les *bouquets de bases de données* et les *bouquets de revues*, les *revues* et les *sommaires*.

Les contenus de type texte intégral (revues, bouquets de revues ou bases de données texte intégral) représentent 65% de l'augmentation des budgets d'acquisition des ressources électroniques entre 2001 et 2002. Les acquisitions de sommaires enregistrent une baisse de l'ordre de 20%. On peut supposer que dans l'hypothèse d'une poursuite de la hausse des acquisitions de contenus électroniques par les BU, la part des contenus en texte intégral devrait être croissante. Cela va dans le sens d'une évolution plus générale qui amène une attente forte des contenus en texte intégral en ligne. La rapidité d'accès et la simultanéité de consultation rendues possibles par le numérique expliquent en partie la place privilégiée des contenus accessibles en ligne par rapport aux ressources au format papier.

Lorsque l'on se penche plus précisément sur les bibliothèques spécialisées en SHS et en droit/économie le phénomène est accentué. En effet, dans un secteur où les acquisitions de contenus électroniques n'ont progressé que de 17%, les contenus en texte intégral (Base de données texte intégral et revues) représentent une augmentation de 62%.

Dans le cadre du développement d'une offre de contenus numériques proche des manuels, il nous a semblé intéressant d'analyser plus en détail les acquisitions de bases de données en texte intégral qui constituent la grande majorité des achats en BU SHS.

Les bases de données en texte intégral acquises par les BU de SHS sont concentrées dans un nombre très limité de produits :

- PCI Full Text (Internet) de l'éditeur Chadwyck-Healey pour un volume d'affaires de 145 719 €
- Corpus de littérature médiévale (CD) de l'éditeur Champion pour un volume d'affaires de 88 285 €
- Bibliothèque des lettres (Internet) de l'éditeur Bibliopolis pour un volume d'affaires de 47 699 €.

A eux trois ces produits représentent plus de 40% des acquisitions de bases de données en texte intégral des BU de SHS. Le principal offreur (Chadwick-Healey, propriété de Proquest) est anglais. Son offre, PCI Full Text, est un recueil d'archive de revues en SHS. Chadwick-Healey représente ainsi le plus gros chiffre d'affaires réalisé par les BU SHS (305 298 €) devant l'INIST avec 138 471 €.

Globalement, la demande actuelle des BU SHS en contenu de type base de données en texte intégral représente un chiffre d'affaires de 1 600 000 €. Ce volume d'activité n'est pas à même, de constituer des perspectives de développement suffisantes pour des éditeurs individuels.

L'économie de l'édition universitaire numérique est complexe à définir. D'une part l'économie du numérique commence seulement à se stabiliser. Elle met en jeu des structures de coûts (coûts marginaux quasi-nuls) et des mécanismes (reliés aux lois de puissance par exemple) tout à fait particuliers et innovants à une telle échelle.

D'autre part, l'organisation spécifique du secteur de l'édition universitaire, avec son rôle de jonction entre l'université publique et l'édition marchande privée, le place dans une posture nouvelle face au numérique, peu comparable à d'autres secteurs d'activité et qui explique sûrement en partie les difficultés de cette transformation.

Les différences d'avancement des développements numériques dans l'édition universitaire se structurent autour de trois axes. Un axe distinguant revues et manuels, un autre entre les disciplines rassemblées dans les STM et celles des SHS et enfin entre les marchés anglophones et francophones. Ces écarts marquent l'avance globalement prise par le secteur des revues STM anglophones sur les manuels SHS francophones. Ils s'expliquent par la facilité de transformation de la production éditoriale papier vers une production numérique (pour les revues) et par une taille

des marchés potentiels supérieure (pour les STM anglophones). A cela s'ajoute la proximité naturelle plus forte des communautés scientifiques STM avec les outils numériques.

Afin de préciser la situation de l'édition des manuels universitaires numériques, nous appuierons notre proposition de modèle du chapitre quatre sur deux points. Le premier point porte sur les dossiers de TD. Ils constituent un outil très utilisé par les étudiants, et dont la forme et le contenu se rapprochent des manuels. Il s'agit d'une orientation de travail du projet MANUM et d'une piste *a priori* pertinente pour le passage au numérique des manuels. Le deuxième point porte sur le rôle des BU. Elles constituent le premier débouché pour les contenus numériques universitaires et, dans notre hypothèse, cette position se renforcera avec le développement plus important des offres de contenus numériques.

Chapitre III

Chronique de l'évolution de l'édition française numérique en sciences humaines et sociales

Ce chapitre a pour objectif de présenter une analyse chronologique de l'évolution de l'édition universitaire numérique de manuels en SHS. Cette approche a été choisie car le secteur a été très actif sur l'ensemble de la durée de la thèse. Il semblait donc naturel de privilégier ce type d'approche du secteur afin de comprendre au mieux les mécanismes et les évolutions qui ont touché le domaine durant cette période. De plus, comme pour toute innovation technologique, les hypothèses de développement se construisent sur la validation ou la réfutation, théorique ou de fait, des hypothèses précédentes. Ainsi, il est pertinent afin de mieux comprendre les positions et les axes de développement actuels, d'analyser les hypothèses successives, validées ou abandonnées, car c'est en fonction de ces choix successifs que les orientations actuelles se sont définies. Le mouvement de numérisation des manuels universitaires n'est évidemment pas isolable des autres mouvements de numérisation portant sur d'autres ressources culturelles ou pédagogiques. C'est pourquoi nous avons volontairement élargi le champ de cette analyse à d'autres secteurs, le manuel numérique se situant au croisement du secteur du livre en général et du numérique.

Chronique de l'évolution de l'édition française numérique en sciences humaines et sociales

Cette analyse s'appuie sur une étude des articles de plusieurs journaux, revues et lettres d'informations importantes sur le sujet et qui reflètent les étapes importantes de cette évolution face à l'arrivée du numérique. Les périodiques dépouillés sont : *Livres Hebdo*, *Bases*, *Arabesques* et *Scholarly Communication Report*. *Livres Hebdo* est un hebdomadaire semi-professionnel qui couvre l'ensemble de l'actualité de l'édition. *Bases* est une lettre d'information professionnelle mensuelle portant sur le Web, les gros serveurs et les CD-Rom. *Arabesques* est la revue de l'ABES, l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur. *Scholarly Communication Report* est une lettre d'information anglophone portant sur la communication scientifique. Ce recensement a été complété par des données de nature plus générale sur le contexte économique ou politique de l'époque. Notre analyse s'appuie également sur notre propre expérience au sein du projet MANUM et du groupe VUP/Editis. Pour les éléments relatifs au livre numérique et électronique, nous avons exploité la lettre d'informations *Info Ebooks* diffusée par le SCD de l'Université Rennes 1¹, ainsi que le site d'informations *ebookAD*².

A partir de ces éléments, nous tenterons d'analyser les stratégies et les mouvements d'acteurs en les articulant autour de trois catégories : les acteurs universitaires publics, les acteurs étrangers et les acteurs commerciaux français. Les acteurs étrangers et notamment anglo-saxons, occupent une place importante du fait de leur antériorité dans les domaines de l'édition numérique. Nous proposerons ensuite un découpage chronologique autour de grandes périodes dont l'analyse facilitera la compréhension de la situation actuelle. Enfin, nous analyserons plus précisément la place et le rôle occupés par l'édition universitaire dans ces changements. En effet, le secteur de l'édition universitaire se situe à la rencontre du monde de l'édition et du milieu universitaire, il supporte logiquement les contraintes et les évolutions de ces deux domaines.

Avant tout, il convient de présenter le contexte précis de notre étude. Celle-ci porte sur les événements qui ont touché les domaines de l'édition, de l'édition numérique, du livre électronique et de l'édition universitaire, plus précisément en SHS. Elle couvre la période de l'année 1999 à l'année 2004. Elle prend comme point

¹<http://www.scd.univ-rennes1.fr/ebook.html>

²<http://www.ebookad.com>

de départ le PNER (Plan de Numérisation pour l'Enseignement et la Recherche) en 1999. Le choix de cet évènement comme point de départ s'explique par le fait qu'il constitue la première étude française d'ampleur sur les problématiques de numérisation en rapport avec l'université. Il coïncide également avec le début de la période appelée " Bulle Internet " qui va grandement influencer le développement des activités d'édition numérique. Notre période d'observation s'achève au début de l'année 2004 avec la remise d'une proposition de poursuite des travaux conjointe aux projets Manum et VUP.

1. Chronique

Afin de présenter les éléments sur lesquels nous souhaitons construire notre modèle au chapitre quatre, nous allons proposer dans un premier temps une analyse du contexte général, au niveau national et international, dans lequel se positionne l'édition universitaire et notamment numérique. Nous analyserons ensuite cette chronique en suivant une approche par acteur, à la fois publics et privés, pour construire dans un troisième temps, autour de plusieurs périodes-clés, une synthèse de cette chronique de l'édition universitaire numérique.

1.1 Contexte général

Afin de préciser le contexte historique dans lequel se situe l'ensemble de cette partie, nous allons tenter de positionner notre analyse par rapport à plusieurs indicateurs. Ces indicateurs quantitatifs permettent, en introduction, d'obtenir une vision objective du contexte dans lequel a évolué l'édition universitaire en SHS au cours des dernières années.

Le premier indicateur retenu ici est celui du Nasdaq Composite qui regroupe les principales valeurs boursières des nouvelles technologies et des biotechnologies.

Il représente le deuxième marché boursier américain. Il apparaît comme le premier indicateur car son évolution et le phénomène appelé " Bulle Internet " qu'il re-



FIG. 8 – Evolution du cours du Nasdaq Composite de juin 1995 à juin 2004
Source : *www.boursorama.com* – adresse consultée le 14 avril 2004.

présente ont eu une importance capitale dans la confrontation au numérique du secteur de l'édition en général et de l'édition universitaire en particulier. En effet, la fièvre qui a touché l'ensemble des secteurs culturels³ a bien entendu touché le secteur éditorial. Celui-ci, en raison des fortes perspectives de développement évoquées à l'époque a mis en place plusieurs projets et tentatives de développement d'une offre éditoriale numérique, en ligne ou hors ligne. Cette ambition apparaissait comme tout à fait légitime du fait que le secteur de l'édition bénéficiait d'un certain nombre d' " avantages " sur les autres secteurs culturels ou économiques dans l'idée de leur passage au numérique. Ces " avantages " perçus l'étaient notamment dans

³Ministère de la culture, Département des études et de la prospective (sous la dir.). *Commerce électronique et produits culturels*. BIPE (Bureau d'Information et de Prévision Économiques). Paris : La Documentation française, 2000. 182 p. Questions de culture. ISBN 2110046708.

la relation naturelle entre les technologies de l'information et de la communication et l'écrit en général. Les contraintes techniques de calcul, d'affichage et de débit ont amené l'écrit à être le premier média de ces nouveaux supports, devant le son ou l'image. De ce fait, il semblait naturel d'anticiper un développement rapide d'une activité éditoriale liée au réseau Internet. Toutefois, les obstacles déjà présents à l'ère pré-Internet n'ont en rien été levés par l'arrivée des réseaux et notamment l'absence de supports de lecture adaptés.

Dans le cadre d'une approche chronologique, cet indicateur permet déjà de distinguer très clairement deux périodes : antérieure et postérieure à février 2000. Au niveau des stratégies d'acteur et des projets d'édition numérique mis en place par les éditeurs, ces deux périodes sont très caractéristiques, avec un remplacement assez net de l'euphorie d'avant février 2000 par un scepticisme grandissant après cette date.

L'intérêt pour ce que l'on a appelé l'édition numérique (dans un sens très large couvrant l'édition en ligne et l'édition sur support dédié), a suivi assez précisément la courbe présentée plus haut. En effet, si l'on observe le tableau ci-dessous, on voit clairement que le nombre d'articles consacrés au sujet " ebook " connaît un pic en 2000 avant de baisser progressivement. Cette évolution apparaît également dans les articles étudiés pour réaliser cette analyse chronologique (cf. annexe A).

Le Monde (depuis 1990)	111 art.	dont	○26 en 1999 ○148 en 2000 ○57 en 2001 ○35 en 2002 ○17 en 2003
Libération (depuis 2000)	48 art.		
Frankfurt Allgemeine Zeitung (depuis 1993)	89 art.		
Times + Times on Sunday (depuis 1985)	80 art.		
	—————		
	328 art.		

TAB. 9 – Nombre d'articles parus sur le sujet " ebook " entre 1999 et 2003

D'après l'introduction de la journée Couperin " le livre électronique dans l'enseignement supérieur " Paris 4 mars 2004.⁴

L'ensemble de la période observée, qui va globalement de 1999 à 2004, a été marqué par une évolution très rapide et fluctuante du contexte économique et technique. Le secteur des nouvelles technologies et de l'informatique a parfaitement intégré cet aspect temporel. Ce rythme élevé de développement et d'intégration de la nouveauté est une caractéristique du secteur au travers notamment de la loi de Moore (la puissance des microprocesseurs double tous les 18 à 24 mois). Le secteur de l'édition est confronté pour la première fois de son histoire à un rythme d'innovations aussi rapide. De ce fait, face à un enchaînement rapide de nouveautés technologiques, les éditeurs ont été tentés d'attendre une certaine stabilisation pour développer de nouvelles activités autour du numérique. Cette confrontation directe de l'édition avec un ensemble d'innovations technologiques est une situation inédite. En effet, l'objet " livre " en lui-même n'a pas connu de réels bouleversements depuis la stabilisation du Codex au 3^{ème} siècle, en dehors évidemment des évolutions liées aux techniques de production et de l'imprimerie.

L'édition universitaire est une branche du secteur de l'édition. L'édition universitaire, et notamment celle de manuels, s'inscrit en effet dans le secteur plus général de l'édition de livres. Son évolution vers le numérique doit donc se positionner dans une évolution globale de l'ensemble de ce secteur d'activité. En effet, bien que les différentes branches de l'édition (ouvrages, revues, manuels, références. . .) présentent des spécificités fortes, leur adjacence permet aux innovations d'un secteur d'irriguer progressivement les autres. L'innovation numérique apparaît comme une évolution qui pourrait toucher à terme l'ensemble des secteurs. La branche universitaire, si elle a pu apparaître dans un premier temps comme moteur d'innovation, ne s'est pas positionnée, pour des raisons économiques notamment, comme précurseur sur ces domaines. La migration vers le numérique est au contraire apparue comme un phénomène plus global, devant être appréhendé pour l'ensemble du secteur de l'édition.

⁴URL : http://couperin.cines.fr/IMG/doc/Topo_introductif.doc – adresse consultée le 14 avril 2005

Ainsi, les propositions technologiques de livres électroniques, de formats ou de modèle économique propre à l'ensemble du secteur de l'édition influent plutôt sur l'apparition d'une édition universitaire numérique.

1.2 Contexte extérieur

Dans notre analyse chronologique de l'évolution de l'édition universitaire face à l'arrivée du numérique, les acteurs étrangers et notamment anglo-saxons ont joué un rôle important. En effet, l'antériorité des principales offres de contenus éditoriaux numériques universitaires sur les marchés anglo-saxons a constitué pour les acteurs français un terrain d'observation important. Tout en prenant en compte les écarts importants entre les dispositifs législatifs ou universitaires entre les deux marchés, les réalisations anglo-saxonnes ont orienté dans une certaine mesure les évolutions du marché francophone.

On peut faire plusieurs observations de l'historique de ces acteurs. La première est le glissement de quasiment tous vers un modèle B2B. En effet, ceux qui avaient choisi le modèle B2C (Questia ou Xanedu) sont rapidement revenus à un schéma de vente aux institutions. La deuxième observation est la difficulté de trouver un modèle économique satisfaisant. En effet, plusieurs acteurs ont été rachetés faute d'être arrivés à un équilibre satisfaisant (Xanedu par Metatext et Heron par Ingenta). Enfin, la troisième observation est la concentration et le renforcement de certains acteurs du domaine qui semblent rapidement devenir incontournables dans la fourniture de documents numériques. Voici les acteurs que nous avons analysés.

Heron⁵ est un acteur britannique. Créé à l'origine, en 1998, par le JISC et l'éditeur Blackwell, il s'agit d'un service de numérisation à la demande de ressources pédagogiques.

NetLibrary⁶ propose une offre originale autour des documents numériques. En effet, le modèle d'activité de NetLibrary est une transposition fidèle du mode de fonctionnement des bibliothèques dans le domaine du numérique.

⁵<http://www.heron.ingenta.com/> – adresse consultée le 18 février 2005

⁶<http://www.netlibrary.com/> – adresse consultée le 18 février 2005

Ebrary⁷ propose une activité de diffusion de contenus éditoriaux au travers de sa plate-forme de diffusion de technologie propriétaire.

Xanedu⁸ a été lancé en juillet 2000. C'est un éditeur électronique de produits et services éducatifs destinés au secteur de l'éducation secondaire et universitaire, aux organismes gouvernementaux et aux bibliothèques publiques.

Questia⁹ est un service de fourniture de contenus numériques en ligne ouvert en janvier 2001.

1.2.1 Heron

Le projet Heron est issu de l'appel à projet eLib lancé par le JISC (Joint Information Service Committee) et qui a donné naissance à plusieurs projets sur les questions de contenus numériques tels que le projet SCOPE (Scottish Collaborative On-Demand Publishing Enterprise) qui traitait des problématiques de libération des droits. Heron s'appuie pour la libération des droits des ressources qu'il utilise sur le eCLA (Copyright Licensing Agency destiné aux contenus numériques). Il s'agit d'un outil développé par le CLA qui propose un paiement des droits en fonction d'une licence d'utilisation.

Afin de mettre en place une offre de contenus numériques tout en limitant le niveau d'investissement initial, Heron est un système intégralement piloté par la demande. Les enseignants adressent leurs demandes de numérisation de ressources en construisant la description de leur demande sur la base de ressources existantes pour le papier. Heron agit comme un service de " Copyright Clearance ". Il relaie les demandes des enseignants aux éditeurs et aux possesseurs des droits sur les ressources. La négociation sur les droits versés par l'université de l'enseignant, via Heron pour l'utilisation des ressources, prend en compte le volume de ressources éditoriales utilisées, la durée d'utilisation prévue et le nombre d'étudiants visés par l'enseignement exploitant ces contenus. Une fois le niveau de tarifs défini, Heron

⁷<http://www.ebrary.com/> – adresse consultée le 18 février 2005

⁸<http://www.xanedu.com/> – adresse consultée le 18 février 2005

⁹<http://www.questia.com/> – adresse consultée le 18 février 2005

prend en charge la numérisation, dans un format image, des contenus. Il faut noter que les documents iconographiques inclus dans les pages ne sont pas numérisés. Heron considère en effet que le coût et la complexité de la prise de contact et de la négociation avec les ayants-droits ne permet pas d'inclure les documents iconographiques dans leur démarche. Dans un souci de rapidité, Heron dispose également d'une base de contenus numérisés et exploitables sous réserve de l'obtention des droits. Les institutions qui souscrivent à l'offre de services de Heron reçoivent les identifiants et mots de passe nécessaires pour se connecter au service en ligne. A partir du site Web de Heron, les utilisateurs complètent un formulaire de demande bibliographique en précisant quels contenus ils souhaitent obtenir et dans le cadre de quel type de cours. Avec ces informations, Heron contacte les détenteurs des droits sur les contenus souhaités pour pouvoir les intégrer à la base de contenus. Enfin Heron propose à l'utilisateur une estimation des coûts. Si cette proposition est acceptée, Heron numérise les contenus et fournit les fichiers à l'université.

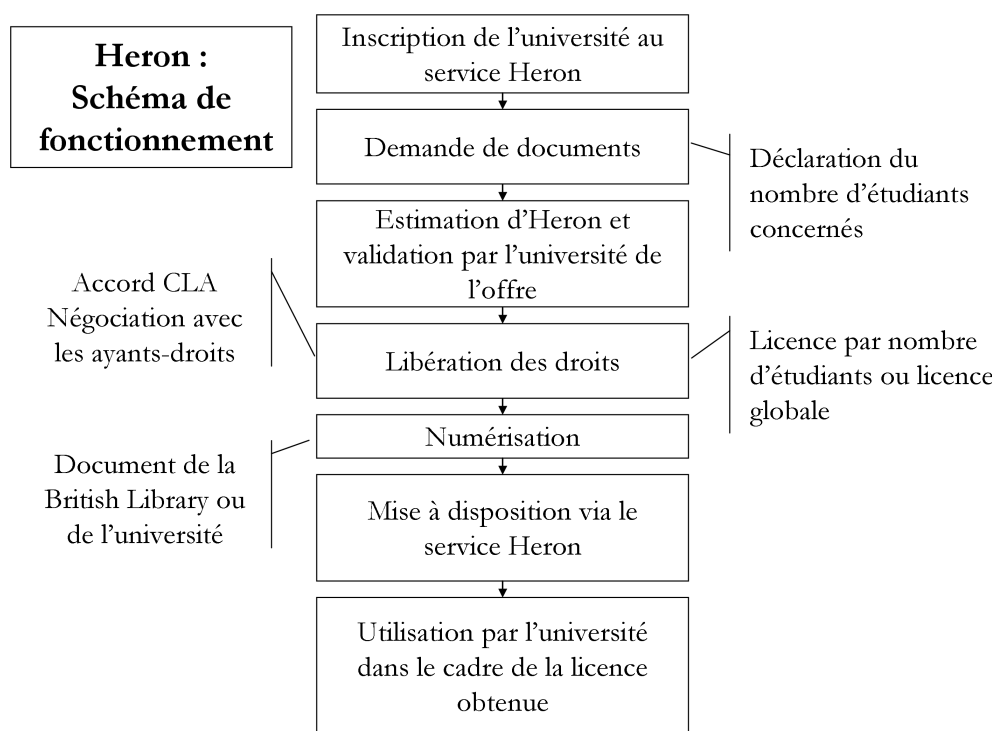


FIG. 9 – Schéma de fonctionnement de Heron

Heron utilise, s'ils existent, les accords de droits du CLA pour obtenir les droits de numérisation des documents. Les documents utilisés pour servir de base à la numérisation proviennent du British Library Document Supply Centre dans la plupart des cas. Si les documents ne sont pas disponibles à la British Library, Heron peut demander à l'université de fournir une copie d'un niveau de qualité suffisant pour pouvoir la numériser. Pour la numérisation, Heron utilise une technique proche du logiciel Adobe Capture qui permet d'obtenir des fichiers images du document numérisé en conservant une possibilité de recherche full-text.

En mars 2002, Heron est repris par Ingenta et dispose d'une cinquantaine d'universités partenaires au Royaume-Uni.

1.2.2 NetLibrary

NetLibrary a été fondé en 1999 et a rassemblé, en dehors de l'investissement initial, environ 95 millions de dollars en deux tours de tables pour son financement. NetLibrary a été racheté en novembre 2001 par OCLC (On-Line Computer Library Center). A l'origine OCLC (fondé en 1967 par les universités de l'état de l'Ohio sous le nom de Ohio College Library Center) était une institution d'échanges de données bibliographiques partagées (avec son produit *WorldCat*) et son activité s'est étendue à toutes les modalités de bibliothèques distribuées. OCLC travaille aujourd'hui avec plus de 53 000 bibliothèques dans 96 pays.

Le principe de fonctionnement de NetLibrary est très proche de celui d'une bibliothèque traditionnelle. La bibliothèque acquiert auprès de NetLibrary les ouvrages qu'elle souhaite proposer à son public. Cet achat se fait soit sous la forme d'un droit d'accès annuel, soit d'un droit d'accès perpétuel (plus cher). Les ouvrages sont ensuite accessibles aux usagers de la bibliothèque. Le contrôle se faisant par l'adresse IP des postes informatiques de la bibliothèque ou par un nom d'utilisateur et un mot de passe. L'originalité de NetLibrary réside dans le fait que les ouvrages sont proposés aux utilisateurs pour une durée limitée et avec une exclusivité d'accès. C'est-à-dire qu'un ouvrage " emprunté " par un utilisateur n'est plus accessible aux autres utilisateurs. En calquant ainsi son fonctionnement sur celui des ouvrages papier présents dans les bibliothèques, NetLibrary rassure les éditeurs

qui voient là une forme de limitation des risques d'utilisation abusive des ouvrages. Pour assurer le contrôle de l'utilisation, NetLibrary utilise la technologie de Adobe dans la version 6 de son Reader qui permet de limiter la durée de vie d'une copie électronique de l'ouvrage au format Adobe Reader. NetLibrary propose des fonctionnalités classiques, à savoir la prise de notes, l'impression (avec une limite de 50 000 caractères), l'accès à un dictionnaire intégré ou la recherche en texte intégral.

1.2.3 Ebrary

Ebrary est soutenu financièrement par Random House Ventures LLC, Pearson plc and The McGraw-Hill Companies. Ebrary diffuse 20 000 livres à 155 bibliothèques universitaires américaines en s'appuyant sur des accords de partenariats avec 150 éditeurs universitaires. Le système de remontée des recettes de Ebrary est basé sur un système de " browse and pay " qui permet de visualiser les contenus gratuitement mais nécessite un paiement pour l'enregistrement ou l'impression d'un document.

Le format de diffusion retenu par Ebrary est une technologie très proche du format pdf d'Adobe auquel est ajoutée une couche de services tels que dictionnaires, recherche avancée et liens hypertextes.

La bibliothèque cliente paye un droit d'accès annuel calculé en fonction de la taille de l'établissement. Le contrôle d'accès se fait par adresse IP. Les utilisateurs de la bibliothèque peuvent ensuite accéder gratuitement au texte depuis les ordinateurs de la bibliothèque. Les impressions et les copies de documents sont payantes et réglées par carte bancaire, avec un système de prépaiement similaire à celui existant pour les cartes de photocopie dans les BU. Les éditeurs fixent une limite du nombre d'impressions et de copies de leurs documents. La bibliothèque peut toutefois choisir une formule d'abonnement calculée sur la base du nombre maximum de copie et d'impression que peut réaliser chaque étudiant (par exemple 0,75\$ par étudiant à temps plein).

Ebrary propose également d'intégrer son portail de navigation au site Web de la bibliothèque en prenant en compte les logos et les couleurs de la bibliothèque. Le

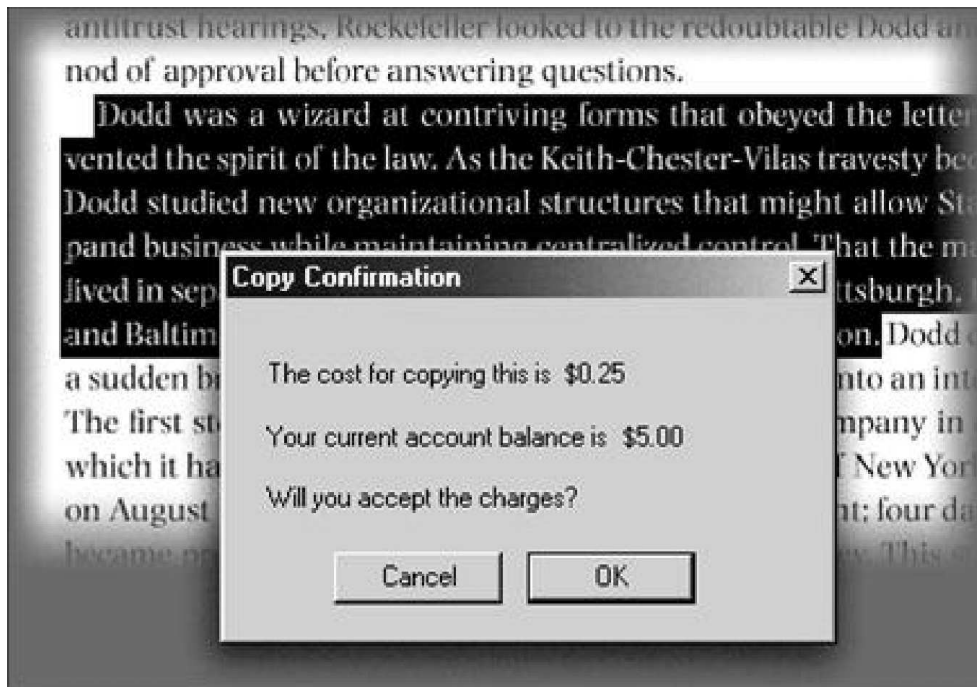


FIG. 10 – Capture d'écran de Ebrary : mode de paiement

coût du portail est également calculé en fonction du nombre d'étudiants sur la base de 0,75\$ par étudiant et par an par exemple avec un plafond de 9500\$. A ce montant vient s'ajouter le coût des impressions et des copies.

Le modèle d'affaires de Ebrary a évolué depuis sa création. A l'origine, l'objectif de Ebrary était, comme pour les autres acteurs, de proposer un modèle rassurant pour les éditeurs et donc proche d'un fonctionnement existant pour le papier. Dans ce but, Ebrary a proposé une formule où l'étudiant payait sur le modèle de la photocopie. Ebrary a rapidement fait évoluer son offre vers une forme d'abonnement pour les bibliothèques avec un coût annuel qui est fonction du nombre d'étudiants. Enfin, Ebrary a décliné une offre mixte pour les particuliers avec une solution d'abonnement proposée à 5\$ par mois et des tarifs modérés pour l'impression et la copie.

1.2.4 Xanedu

Xanedu est une division de ProQuest Information & Learning qui est une marque de diffusion de Bell & Howell Information & Learning (BHIL). BHIL commercialise ses produits sous 4 marques : Proquest, UMI, Chadwick-Healey et Xanedu.

Xanedu offre aux professeurs d'universités et aux étudiants l'accès direct au contenu électronique de BHIL sous forme de dossiers pédagogiques personnalisables (Course Packs) ou des dossiers d'études de cas (Case Packs) plus particulièrement destinés aux écoles de commerce.

Le moteur de recherche XanEdu donne accès au contenu de Proquest, offrant une navigation facilitée. Le logiciel Course Pack Builder permet aux professeurs d'universités de composer rapidement leurs propres bases éducatives en ligne. Xanedu offre la possibilité de constituer un dossier thématique incluant des éléments de la base de contenus Xanedu et des ressources éditoriales propres à l'enseignant pour lesquels Xanedu négociera les droits.

Xanedu a construit son modèle d'affaires à destination des étudiants. La base de contenus est proposée gratuitement aux enseignants après une inscription et la vérification de leur statut. Après constitution du dossier par les enseignants, ils renvoient leurs étudiants vers la base de Xanedu pour laquelle les étudiants paient 49,90\$ par an soit environ 50€ (9,90\$/mois et 19,90\$/6 mois). Les enseignants peuvent également utiliser ou prendre comme base les dossiers (Course Packs) réalisés par d'autres enseignants ou par Xanedu.

Xanedu assure la remontée des recettes vers les éditeurs en calculant leurs revenus au prorata des consultations des pages faites par les étudiants. En août 2002, Xanedu a acquis MetaText pour proposer une offre d'ouvrages numériques. MetaText fonctionne selon le même principe que Xanedu, à savoir la mise à disposition payante pour les étudiants de ressources sélectionnées et compilées par les enseignants. Ainsi MetaText propose aux enseignants de créer une forme de liste de lecture pour les étudiants. Cette bibliographie est rassemblée sous un numéro de cours que les étudiants saisissent pour accéder à la liste de lecture proposée par leurs enseignants et ainsi avoir accès directement aux ouvrages au format numérique.

1.2.5 Questia

Questia propose plus de 50 000 ouvrages numériques en sciences humaines et sociales et plus de 119 000 articles de périodiques. Les contenus, uniquement anglophones, sont principalement issus de quatre éditeurs américains : Houghton-Mifflin, Pearson, McGraw-Hill et Wiley. Le modèle économique de Questia vise l'utilisateur final avec une offre d'abonnement mensuel (19,95\$/mois) ou annuel (149,95\$/mois).

Questia propose au travers de son interface des fonctionnalités classiques : *notes, surlignage, recherche, table des matières avec liens hypertextes*. Certaines fonctionnalités supplémentaires sont proposées par l'interface de lecture de Questia : *création de notes de bas de page et de bibliographies avec liens hypertextes (vers d'autres ouvrages), un espace de travail avec les annotations de l'utilisateur*. Enfin, la possibilité d'imprimer la page visualisée est offerte avec une limite de type "view per page" qui oblige l'utilisateur à visualiser chaque page qu'il désire imprimer individuellement. L'ensemble des services de Questia est accessible en ligne, la sécurisation passe par un contrôle d'accès par nom d'utilisateur et mot de passe.

Questia a toutefois revu ses ambitions à la baisse, après avoir visé dans un premier temps une offre de 750 000 ouvrages¹⁰.

1.2.6 Synthèse sur les acteurs étrangers

Les orientations stratégiques prises par les acteurs étrangers sur le marché de l'édition universitaire numérique anglophone apportent plusieurs enseignements importants. Ils permettent de faire ressortir de notre analyse des points-clés, notamment des points de divergence entre les deux contextes, qui expliquent en partie l'écart observable entre les choix stratégiques des acteurs francophones et anglophones. En effet, en dehors de l'aspect lié à la dimension du marché, d'autres caractéristiques du secteur universitaire et éditorial constituent des angles d'analyses de ces écarts.

Le premier de ces points est le cadre réglementaire et législatif. En effet, si l'on s'interroge sur la transposabilité des modèles d'affaires mis en place sur les marchés

¹⁰ *Questia still struggles to survive*. Scholarly Communications Report. vol. 9. 2003. p. 9.

anglophones, nous constatons que le premier point de blocage est l'incompatibilité du contexte législatif français et notamment les aspects liés aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle. En France, le droit d'auteur implique la mise à disposition de l'éditeur des droits patrimoniaux de l'auteur pour l'exploitation des œuvres produites. Si ces droits sont déjà concédés à l'éditeur dans le cadre de l'exploitation de l'œuvre au travers d'un ouvrage sur support papier, il n'en reste pas moins que "chaque catégorie ou technique d'utilisation doit faire l'objet d'une autorisation spécifique, explicite de l'auteur, et d'une rémunération adaptée"¹¹. Ce qui implique, pour les éditeurs français dans le cadre d'une exploitation numérique, d'une part la mise en place de nouveaux contrats de cession de droits réaménagés pour y inclure une exploitation spécifique des contenus sur support numérique et d'autre part la mise en place d'un avenant au contrat pour les contrats antérieurs et ne bénéficiant pas de cette clause. En effet, la possession par l'éditeur des droits d'exploitation d'un texte au format papier n'inclut pas ces mêmes droits pour le format numérique. Le contrat de cession des droits doit explicitement préciser les destinations de l'œuvre exploitée. Cela implique, pour des œuvres anciennes, de reprendre contact avec les auteurs pour leur soumettre ce nouveau contrat et négocier avec eux le juste niveau de rémunération qui correspond à ce nouveau support d'exploitation de l'œuvre. Dans le cas des revues, une mise à niveau des contrats éventuels de l'ensemble des auteurs de la revue est nécessaire, chaque article étant considéré comme une œuvre individuelle. Les encyclopédies et dictionnaires sortent de ce cadre car ils sont considérés comme des œuvres collectives.

Dans le monde anglo-saxon, la cession de droits permise par le copyright a permis aux acteurs tels que Heron de numériser les contenus sans avoir à contacter chaque auteur ou ayant droit de l'auteur pour obtenir les droits d'exploitation des ressources au format numérique. Ces droits ont été obtenus lors de la cession liée à l'exploitation sur support papier des textes. En France, les solutions envisageables s'appuient en partie sur le CFC. Il pourrait, à court terme, gérer les droits numériques des textes en anticipant une régularisation de ces droits ultérieurement, en fonction du nouveau contrat signé par l'auteur ou d'une demande de sa part ou de ses ayant-droits. Les redevances d'utilisations numériques seraient versées par les utilisateurs ayant signé un contrat avec le CFC. Celui-ci anticipant la régularisa-

¹¹ <http://revues.enssib.fr/> – adresse consultée le 18 février 2005

tion par les éditeurs des droits d'exploitation numérique. A plus long terme, le rôle du CFC concernant les droits d'exploitation de la photocopie pourrait s'étendre à l'exploitation numérique des contenus éditoriaux. D'autre part, l'application de la directive européenne sur le droit-d'auteur et notamment de ses éventuelles exceptions pour l'enseignement constitue également une hypothèse à prendre en compte pour la gestion des droits numériques des contenus universitaires.

Le deuxième point de distinction est la place de la prescription dans le cadre universitaire. Le niveau de prescription de lecture dans l'université française est nettement moins élevé que dans le monde universitaire américain. Pour des raisons qui tiennent en partie à l'égalité républicaine des étudiants face à l'enseignement universitaire et à la disponibilité des ouvrages en BU, les enseignants ne souhaitent pas imposer une prescription de lecture forte à leur étudiants. Étant donné que les BU ne peuvent fournir un exemplaire des livres prescrits à chaque étudiant, cela reviendrait à donner une prescription d'achat pour une partie des étudiants. Cette prescription d'achat n'est pas envisageable dans le cadre de l'université française car elle induirait une forme de discrimination économique entre les apprenants. La situation est inverse aux États-Unis où la prescription d'achat est forte de la part des enseignants qui construisent régulièrement leur enseignement sur le pré-requis constitué par la lecture d'un ouvrage. De ce fait, il est normal de voir des modèles économiques (Questia ou Xanedu par exemple), construits sur la base d'un achat massif des ressources éditoriales nécessaires par les étudiants. La transposition en France de ce type de financement des contenus irait à l'encontre de la non-discrimination économique des étudiants d'une part et du rôle et de la place des BU à l'université d'autre part. Toutefois, le rôle de l'acquisition des ressources universitaires numériques par des particuliers étudiants doit être relativisé, même sur le marché américain. En effet, la plupart des acteurs ayant construit leur stratégie sur ce public se trouvent confrontés à des difficultés financières, notamment liées aux investissements initiaux très lourds réalisés à leur lancement, et tentent de réorienter leur stratégie vers des formules d'abonnement tout d'abord, mais aussi vers une activité B2B, orientée vers les professionnels et les institutions.

Le troisième point est la place relative importante occupée par les initiatives des éditeurs privés dans le développement d'offres de contenus numériques universi-

taires par rapport aux initiatives publiques. Cette observation est opposée à celle que l'on peut faire en France. Ces deux éléments expliquent cette différence. La taille du marché, que nous avons déjà évoquée, explique le niveau d'investissement important consenti par les acteurs privés anglophones. La taille du marché potentiel pour les contenus numériques universitaires éditoriaux autorise les éditeurs et de nouveaux acteurs privés à investir d'une manière importante dans le développement d'une activité numérique. Le deuxième point est l'antériorité des initiatives anglophones par rapport aux projets francophones. La période durant laquelle les éditeurs anglo-saxons ont lancé leur activité numérique correspond bien avec la période d'euphorie boursière observée autour des années 1999 et 2000. Cette période a permis de mettre en place ces nouvelles activités en s'appuyant largement sur un financement issu de la bourse et du capital-risque extrêmement développé à cette époque. Or les initiatives françaises n'ont vu réellement le jour, pour les contenus universitaires, qu'après la fin de cette période. Le financement de tels projets devant alors viser un seuil de rentabilité très rapide et une part de financement public. L'étude sectorielle de BNP-Paribas ¹² s'intéresse au secteur des manuels sur le marché anglo-saxon et son analyse ouvre d'importants horizons. Le secteur des manuels et son évolution vers le numérique constitue, selon cette étude, un relais de croissance non négligeable pour les acteurs du secteur de l'édition professionnelle. Trois éléments expliquent conjointement ces perspectives de croissance.

Le premier est l'économie importante que peut générer le passage au numérique pour la production des manuels. Ainsi, les économies de coûts de production envisageables lors du passage au numérique des manuels sont importants. Ils sont de l'ordre de 20% (pour *Paper, printing and binding*, papier, impression et reliure), supérieurs à ceux estimés pour les revues STM (entre 1% et 17% en fonction du nombre d'abonnements, de 100 à 2000, pour une revue passée totalement en électronique).

Le second est l'opportunité de hausse des prix permise par l'addition de valeur liée à des produits électroniques ou mixtes, papiers et électroniques. Ainsi, Thomson Corp. déclare avoir augmenté le prix moyen de ces ouvrages de haut-niveau de 80\$

¹²Kassab, Sami. *Professionnal Publishing*. BNP Paribas Equities, 2003, 192 p. Sector Note.

en moyenne à 120\$ en cinq ans, grâce à l'ajout de CD-Rom ou de sites compagnons nécessitant un mot de passe.

Enfin, le troisième élément est la croissance des effectifs étudiants attendue aux États-Unis avec une croissance de 1,3% entre 2003 et 2013 contre 0,7% entre 1992 et 2002. Cette croissance de la population étudiante aurait un impact plus direct sur le marché des manuels que sur celui des revues. De plus, l'étude annonce une croissance des effectifs étudiants dans les pays en voie de développement comprise entre 4% et 8% selon les pays. Ces pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine laissant augurer de futurs marchés porteurs pour l'édition de manuels.

Les initiatives observables dans le monde anglophone sur le développement d'offres de contenus numériques universitaires présentent trois caractéristiques importantes, à mettre en parallèle avec les futurs projets de développements dans le contexte français.

- Les pouvoirs publics sont largement impliqués dans ces initiatives. L'exemple du JISC en Grande-Bretagne en est un bon exemple.
- Des initiatives non-marchandes ont vu le jour dans un premier temps avec par exemple OCLC ou Heron.
- Il s'agit souvent d'initiatives s'appuyant sur des consortiums rassemblant plusieurs acteurs regroupés.

Ces trois points montrent que même dans un environnement économique plus favorable, un acteur seul ne parvient pas à émerger dans le numérique.

2. Approche par acteur en France

Pour tous les phénomènes de gestion du changement à grande échelle, les rôles des acteurs publics et privés ont toujours été étroitement liés. Les pouvoirs publics observent les évolutions du secteur privé pour les prendre en compte dans leurs orientations prospectives et, le cas échéant, mettre en place des politiques de soutien ou de collaboration avec le secteur privé, qui à leur tour observera les axes des politiques publiques pour orienter sa stratégie. Toutefois, le secteur de l'enseignement présente la particularité de mettre en relation d'une manière nettement

plus forte les secteurs privé et public. Cette proximité entre les deux secteurs est maximale pour les manuels scolaires où les choix des pouvoirs publics en matière de programme d'enseignement influencent directement le travail des éditeurs. La réciproque est vraie dans le cas français en raison d'une concentration forte, d'autant plus depuis deux ans, du secteur de l'édition scolaire.

Le rôle du réseau Internet dans le développement de ces nouvelles activités introduit également une dimension transnationale dans la réflexion et l'approche stratégique des acteurs français.

2.1 Les universités et leurs tutelles

Pour l'édition universitaire, les orientations politiques pèsent très directement sur l'activité économique du secteur. En effet, selon l'organisation française, les services publics sont assurés par des acteurs publics financés par les pouvoirs publics. Les politiques d'acquisition des établissements universitaires jouent bien évidemment un rôle clé.

Depuis 1999, les pouvoirs publics au travers des différents ministères (éducation nationale, culture ou recherche) ont mis en place plusieurs projets dans le cadre de la numérisation de contenus pédagogiques ou du développement de plate-forme d'enseignement, présentiel ou à distance. Les orientations de ces projets ont dans un premier temps concerné la question de la numérisation des ressources universitaires avec un objectif de mutualisation des contenus et à terme d'augmentation de la "rentabilité" des investissements d'acquisitions de documents des universités. Dans un second temps, les projets se sont tournés vers des objectifs d'enseignement à distance ou de formation ouverte et à distance (e-learning). Le développement des accès haut débit, de l'interconnexion des universités, associés à une hausse de la population universitaire a poussé les pouvoirs publics à voir dans le numérique une opportunité de croissance à coûts réduits des publics ayant potentiellement accès aux ressources documentaires universitaires.

Enfin, les études se sont tournées vers la place et le rôle que pouvait tenir le secteur public comme acteur de l'édition numérique de contenus universitaires.

Cette réflexion orientée autour d'un concept d'agrégateur ou de portail, se construit sur l'opportunité que représente le numérique pour les pouvoirs publics dans une réappropriation de la fonction éditoriale ou de diffusion au sein des universités. Elle présente donc de nouvelles voies de développement pour les presses universitaires.

2.1.1 Le PNER

En 1999, le PNER¹³ (Programme de Numérisation pour l'Enseignement et la Recherche)¹⁴ est lancé. Sa conduite et son animation sont confiées à la Maison des Sciences de l'Homme par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie. Il s'oriente en 2000 vers une " réflexion stratégique et prospective de la conception et de l'usage de ressources numériques " en délaissant un axe orienté vers la " production expérimentale de contenus ". Cette réorientation s'éloigne d'un des objectifs initiaux, la numérisation pour la mise en ligne et la réalisation de bibliothèques numériques pour l'enseignement supérieur. Le changement d'orientation du PNER marque également une rupture dans la relation aux acteurs éditoriaux. La proximité du ministère de l'Éducation Nationale avec le secteur éditorial, en partie en raison du passé au ministère de la Culture du ministre Jack Lang, n'est plus aussi forte. Dans le même temps, en 1999, la remise du rapport Cordier¹⁵ propose une analyse plus orientée vers le secteur éditorial. La participation de deux ministères à la réflexion sur le livre numérique d'une manière générale, et ce sous deux angles d'approches différents, éditorial et patrimonial, constitue un élément de compréhension, entre autres, des difficultés de développement d'une politique commune face aux enjeux de l'édition numérique.

Le PNER, notamment au travers de son groupe de travail sur l'édition universitaire, et de l'étude " *État de l'art de la numérisation pour l'enseignement et la recherche. Les acteurs et la numérisation de leur programme* " fait apparaître deux points clés : la prise en compte de la différence de pratiques et de taille de marché entre le marché

¹³<http://www1.msh-paris.fr:8099/index.asp>

¹⁴Noyer, Jean-Max. *Programme de numérisation pour l'enseignement et la recherche. Synthèse des travaux*. Paris : Éditions des Maisons des Sciences de l'Homme, 1999. 262 p.

¹⁵Cordier, Alain. *Le livre numérique : rapport remis à Mme la ministre de la culture et de la communication*. La Documentation Française, 1999. 102 p.

français et les marchés anglo-saxons ; et l'enjeu d'une collaboration entre le secteur public et le secteur privé dans les processus de numérisation en raison de la faible taille du marché français. Comme on le verra dans la suite de ce document, ces deux aspects apparaîtront comme des éléments récurrents de plusieurs études et projets ultérieurs de développement d'une édition numérique universitaire. Le PNER pose également dans le cadre de sa réflexion sur l'édition électronique plusieurs points clés qui ont été observés ou sont toujours d'actualité parmi lesquels la visibilité de la production scientifique ou les nouvelles fonctionnalités éditoriales¹⁶. Nous reviendrons sur ces éléments au cours de ce chapitre.

2.1.2 Les Campus Numériques

En 2000, les Campus Numériques sont lancés par la direction de la technologie du ministère de l'Éducation Nationale sous la forme d'appels à projets qui seront reconduits en 2001 et 2002. Ces appels à projets visaient " à construire une offre nationale de formation ouverte et à distance (FOAD) de qualité et compétitive sur le marché international ". Une soixantaine de projets émergent, regroupant à chaque fois plusieurs universités et touchant un champ varié de disciplines (gestion, droit, odontologie, ...). Le budget consacré à ces appels à projets est conséquent puisqu'il atteint 22,25 M€ sur les trois appels (dont 3M€ financés par la DATAR). Ce sont 56 campus proposant 158 formations qui ont été mis en place. Les domaines d'intervention principaux de ces formations étaient l'ingénierie et la formation pédagogique (18 formations), la pédagogie (13 formations) et l'environnement et l'aménagement (13 formations). Ce sont pour une très grande majorité des formations existantes qui ont ainsi été mises en ligne. Ainsi, 91% des formations proposées en Campus Numériques sont venues en complément de formations existantes et 89% en complément d'une formation en présentiel.

¹⁶Voir notamment la partie *Conclusion et recommandations* de la synthèse des travaux et l'étude *Les usages et les besoins des documents numériques pour l'enseignement et la recherche*.

Le bilan des Campus Numériques met en avant deux points faibles importants des projets¹⁷. Tout d'abord, les chefs de projet Campus Numériques soulignent l'absence dans les campus de personnels dédiés. Cette absence est ressentie surtout au niveau technique mais aussi au niveau de la pédagogie et de l'encadrement des apprenants. Ensuite, en raison d'une visibilité budgétaire très faible, l'avenir de ces Campus Numériques est loin d'être assuré. Le projet MANUM, pour MANuels NUMériques, se distingue des autres projets Campus Numériques car il ne visait pas à mettre en place une offre de formation mais s'intéressait à la mise à disposition des contenus éditoriaux numériques dans les offres de formation Campus Numériques. Ainsi, si l'on reprend l'analogie avec les campus universitaires physiques, MANUM se penchait sur l'existence et la forme de la bibliothèque universitaire dans les campus numériques. Ce projet est issu en partie du PNER et de la rencontre de ses acteurs dans ce précédent programme de recherche.

2.1.3 Les ENT

En 2002, l'appel à projet Campus Numériques ouvre un volet spécifique, les ENT¹⁸ (Environnements Numériques de Travail). Ces projets particuliers visent au développement de plate-formes globales destinées à l'ensemble du public universitaire et regroupant l'ensemble des fonctionnalités nécessaires (vie scolaire, bibliothèque, enseignement...).

Quatre projets ont été retenus et sont en cours de développement : ESUP-Portail (Environnement numérique de travail assurant l'accès aux services pour les étudiants et les personnels de l'Enseignement Supérieur), ENCORA (Environnement Numérique du Campus Ouvert Rhône Alpes), EPPUN (Espaces Pédagogiques Pour les Universités Numériques) et MonteCristo. Ces projets s'inscrivent dans le cadre défini par le SDET (Schéma Directeur des Environnements de Travail).

¹⁷ <http://www.educnet.education.fr/superieur/CN-evaluation.htm> – adresse consultée le 18 février 2005

¹⁸ <http://www.educnet.education.fr/superieur/campus.htm> – adresse consultée le 25 mai 2005

Les pouvoirs publics, au travers de l'ensemble de ces appels à projets ou études, complétés récemment par l'appel " Université Numérique en Région ", se sont inscrits pour l'instant dans une position de soutien au lancement d'initiatives expérimentales visant à identifier les opportunités et les pistes de développement d'une offre de formation numérique et/ou à distance en France. Sur l'ensemble de ces projets, les pouvoirs publics ont fait appel à des interlocuteurs extérieurs pour soutenir ou participer à ces études (partenaires privés techniques, éditoriaux, ou institutionnels).

Si cette politique a permis d'amorcer une réflexion et d'encourager des initiatives sur les questions de la place du numérique à l'université, la place des ressources éditoriales numériques dans les universités et la position relative des acteurs privés et publics dans leur développement ne sont pas élucidées. Ainsi, la place des acteurs universitaires dans le développement d'une offre de contenus numériques pédagogiques reste encore floue. Ces acteurs peuvent jouer un rôle de prescripteurs en tant qu'utilisateurs de ces contenus, d'acheteurs au travers des BU ou d'éditeurs de contenus au travers des presses universitaires, de l'autopublication ou de la mise en ligne de contenus scientifiques. C'est notamment le cas avec le mouvement de mise en ligne des thèses et les serveurs de thèses du CCSD (<http://tel.ccsd.cnrs.fr/>) et de Cyberthèses (<http://www.cybertheses.org/>) ainsi que dans les projets de développement en open Access avec la dynamique de *Revue.org* ou du serveur Hal (Hyper-article en ligne) proposé par le CCSD.

En développant les Environnements Numériques de Travail et les Universités Numériques en Régions, les pouvoirs publics transposent pour le numérique et l'enseignement à distance, la répartition des fonctions entre les acteurs présents dans le monde du papier et de l'enseignement présentiel. Ainsi, les universités développent et mettent à disposition une infrastructure permettant et facilitant le déroulement de cursus et d'enseignement. Ce sont les fonctions principales que doivent remplir les ENT en offrant l'ensemble des fonctionnalités administratives et relatives à la scolarité. Il ne s'agit pas ici de production de contenus. Les partenaires privés des projets UNR ne sont d'ailleurs pas des éditeurs de contenus mais bien des prestataires techniques. Contrairement à l'enseignement de niveau primaire ou secondaire dans lequel les pouvoirs publics sont parties prenantes dans la construc-

tion de plates-formes de diffusion de contenus telles que l'Espace Numérique des Savoirs, les contenus universitaires restent en grande partie une prérogative des éditeurs. De ce fait, c'est bien la brique fonctionnelle de l'annuaire qui est au centre des approches d'ENT et non la brique fonctionnelle documentaire, conformément à l'objectif initial de numérisation du système universitaire alloué aux projets d'ENT.

En 2002, le PNER s'achève. Le programme Université Numérique en Régions continue mais le volet "contenus" de la politique du ministère de l'Éducation Nationale se centre sur l'appel à projet SCHENE (Schéma de l'édition numérique pour l'enseignement) qui ne vise que les niveaux scolaire, cycle central ou collège.

La politique actuelle des acteurs publics en charge de ces aspects ne s'oriente donc pas résolument vers la question des contenus. Se rapprochant d'une approche basée sur les contenus au même titre que MANUM (<http://manum.enssib.fr>), il existe le projet du Canal Numérique des Savoirs (<http://www.cns-edu.net>) mais dont la dimension est essentiellement centrée sur des ressources privées ou développées par des acteurs privés et orientée vers le niveau secondaire.¹⁹

Le développement des Environnements Numériques de Travail (ENT), ESUP-Portail, ENCORA, EPPUN, Monte-Cristo, s'est lui axé autour des usages et de l'intégration des TIC dans les activités pédagogiques et autres des universités. Pour l'instant, le développement de contenus, autres que les contenus produits par l'université, n'a été que très peu abordé.

2.2 Les bibliothèques universitaires

2.2.1 Deux phases d'informatisation pour les BU

Pour les bibliothèques universitaires, le contexte d'informatisation se décompose en deux phases²⁰. La première phase qui s'est déroulée à la fin du 20^{ème} siècle

¹⁹Moeglin, Pierre. (sous la direction de), *Industrialisation de la formation. État de la question*. Paris, CNDP, 1998. 267 p.

²⁰Jalel, Rouissi. 2001. L'évaluation des effets de réseau en bibliothèques pour une meilleure prise en compte des coûts et avantages qualitatifs de

a notamment vu la mise en place des outils informatiques dans les fonctions de *back-office* telles que le catalogage, les acquisitions, ou la gestion du prêt. La création de l'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur) à la fin de l'année 1994²¹ marque le début du projet de développement du SUDOC (Système Universitaire de DOCumentation), mis en ligne en avril 2000. Il permet d'effectuer des recherches bibliographiques sur les collections des bibliothèques universitaires françaises et des autres établissements d'enseignement supérieur. Sur ces activités internes à l'activité de la bibliothèque le processus d'informatisation des bibliothèques universitaires a été pris en charge sans que la fonction principale, la consultation des documents par l'utilisateur, ne soit remise en question. Les activités de *front-office* liées directement à la consultation des ressources des BU n'ont pris réellement leur place que dans un deuxième temps dans ce processus d'informatisation. Les bibliothèques ont d'abord mis à la disposition de l'utilisateur les outils informatiques de consultation et de recherche dans les données bibliographiques de la bibliothèque. L'ensemble de ce processus de modernisation s'est accompagné, du fait des techniques combinées des réseaux et de l'outil informatique, d'une possibilité d'éloignement physique entre l'utilisateur et la bibliothèque. L'étape suivante étant naturellement la consultation à distance des ressources de la BU.

Les bibliothèques et plus largement l'ensemble de la communauté universitaire ont eu un rôle précurseur dans le développement de contenus numériques. Cette position de leader s'est confirmée dans le domaine des contenus libres, produits par et pour la communauté universitaire. Les enjeux économiques et politiques liés aux contenus numériques se sont imposés fortement et assez tôt au monde des bibliothèques universitaires.

la coopération. Sous la direction de Jean-Michel Salaün. 309 p. URL : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/theses/rouissi/rouissi.pdf>

²¹Décret n° 94-921 du 24 octobre 1994 portant création de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur

2.2.2 L'émergence de consortium

Ainsi, le projet WebDoc²² lancé en 1998 aux Pays-bas est très intéressant car prospectif. Il pose d'emblée deux questions essentielles : celle d'une coordination nationale sur la numérisation des contenus, et celle d'une négociation de niveau national avec les fournisseurs de contenus numériques. Ainsi, il est intéressant de noter que dès les premières études et travaux sur ce sujet et notamment au travers de recommandations du PNER, émergent un certain nombre de points-clés encore en discussion. Ces points-clés sont :

- Une politique de niveau national pour la numérisation rétrospective des fonds pédagogiques.
- Une négociation coordonnée entre les différents acteurs universitaires face aux éditeurs commerciaux.
- L'enjeu de prendre en compte la dimension internationale du marché des contenus numériques.

A partir de l'année 2000, et pour faire face à une hausse constante du coût des périodiques électroniques, notamment les périodiques anglophones en STM (sur les 10 dernières années, le prix moyen des périodiques a augmenté de 10% par an), plusieurs universités se regroupent pour négocier leurs abonnements. Ce mouvement général s'initie avec les universités d'Aix-Marseille 2, Angers, Nancy 1 et Strasbourg 1, rapidement rejointes par Cergy Pontoise, Versailles-St-Quentin, qui ont négocié avec les éditions Elsevier leur accès à ScienceDirect²³. Ce regroupement préfigure la mise en place de COUPERIN (CONsortium Universitaire de PERIo-diques Numériques) et constitue une étape importante dans la prise en charge du rôle de négociation commerciale que doivent jouer les universités sur les questions des ressources numériques. Cette évolution place les bibliothèques universitaires dans une position d'interlocuteur privilégié et incontournable dans la fourniture de documents électroniques. Ce phénomène de concentration d'acteurs, offreurs

²²Robert, Florence. *Le document électronique dans les bibliothèques universitaires. Après une mise en oeuvre réussie en Allemagne et aux Pays-Bas, le service WEBDOC-France est expérimenté à l'ABES*. Arabesques. 14. 1999. p. 10.

²³Reibel, Iris. *Un consortium : la panacée ? Non, mais quel progrès !*. Livres Hebdo. 17. 2000. p. 3.

ou demandeurs, afin de créer des points d'entrée uniques dans certains secteurs caractérise les activités numériques.

Avec l'arrivée des NTIC (Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication), terme utilisé à l'époque, et la volonté de leur intégration forte dans les SCD, les BU se positionnent clairement comme les points stratégiques de la gestion et de la diffusion de la documentation numérique dans l'université²⁴. L'arrivée de Christian Lupovici à la tête de l'ADBU (Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation), le lancement du projet PELLEAS (Bibliothèque numérique du polytechnicum de Marne-la-Vallée et de l'université de Reims Champagne-Ardenne) et le 30^{ème} congrès de l'ADBU en septembre 2000²⁵ autour du thème : " Les technologies de l'information : quels changements dans les services de l'université ? ", constituent des repères forts pour l'intégration de la documentation numérique dans l'activité des BU. Au niveau des ressources et des compétences, l'enjeu est clairement de faire évoluer le métier des professionnels de la documentation dans les BU. L'arrivée du numérique à l'université pose également la question de la politique éditoriale des universités et de sa position par rapport aux éditeurs commerciaux.

2.2.3 Évolution des usages en BU

Les usages en bibliothèque évoluent face à l'arrivée de ressources numériques. En octobre 1999, alors que Google est encore en phase de lancement, François Lemoine du Service Commun de Documentation de l'université de Reims, note la modification des usages en bibliothèques et notamment les attentes de plus en plus fortes de fourniture de toute la ressource documentaire au travers du seul poste informatique²⁶. Fin 1999, il pose la question du rôle des intermédiaires de diffusion des contenus électroniques à une période marquée par la hausse importante des tarifs de certaines revues en ligne. Il demande donc la mise en place d'un projet de

²⁴Santantonios, Laurence. *Les directeurs de BU ont la cote*. Livres Hebdo. 394. 2000. p. 76.

²⁵http://www-sv.cict.fr/adbu/actes_et_je/je2000/annonceJE2000.html – adresse consultée le 18 février 2005

²⁶Lemoine, François. *La documentation électronique ? Arabesques*. 16. 1999. p. 12.

dimension nationale à la manière des projets existants à l'étranger tels que NESLI (National Electronic Site Licence Initiative) qui est un projet anglo-saxon visant la fourniture de périodiques électroniques destinés à la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche britannique ou le projet JISC (Joint Information Systems Committee). Les attentes des utilisateurs face à leur poste informatique sont encore plus présentes aujourd'hui. En effet, en 2004, le phénomène est renforcé par le positionnement de plus en plus important de Google comme premier point d'accès naturel à une masse de contenu qui apparaît comme exhaustive. Les usagers des ressources documentaires des universités attendent une simplicité et une exhaustivité comparable lors de leurs recherches documentaires, en attendant l'accès direct au contenu. Aujourd'hui en 2005, cette tendance trouve d'ailleurs une démonstration dans le rapprochement du moteur de recherche Google avec cinq grandes bibliothèques américaines dans le but de numériser et donc de rendre accessible aux utilisateurs de Google, environ 15 millions de livres. Les bibliothèques américaines continuent donc de construire leur activité numérique.

Cette prise en compte forte des ressources numériques, en élargissant l'offre électronique et les moyens informatiques des bibliothèques, s'est développée depuis plusieurs années. Ainsi, en 2002, Françoise Gaudet et Claudine Lieber²⁷ rapportaient une baisse parfois importante de la fréquentation physique des bibliothèques académiques américaines et des prêts d'ouvrages physiques en raison d'un report des utilisateurs vers le site Web de la BU, auquel les bibliothécaires consacrent de plus en plus de temps.

En France, les BU ont bien pris conscience de la nécessité de faire évoluer leur activité face à l'arrivée du numérique²⁸. Mais la situation des BU françaises est bien différente de celle de leurs homologues américaines. Les bibliothèques françaises jouent un rôle dans le champ de l'expérimentation des nouveaux supports ou contenus. Ainsi, certaines ont participé aux expérimentations portant sur le contrat de lecture pour les livres électroniques en bibliothèques²⁹ ou au projet Persée qui

²⁷Gaudet, Françoise et Lieber, Claudine. *USA : le numérique contraint les bibliothèques au changement*. Livres Hebdo. 479. 2002. p. 88.

²⁸Santantonios, Laurence. *BU : la révolution silencieuse*. Livres Hebdo. 482. p. 58.

²⁹<http://isdn.enssib.fr/archives/etudes.html> – adresse consultée le 2 février 2005

est un portail de revues scientifiques en sciences humaines et sociales³⁰ lancé au début de l'année 2005. Le projet Pelleas piloté par l'université de Marne-la-Vallée lancé en 2003 présente un développement abouti de portail documentaire pour une BU. Il ne propose toutefois qu'exclusivement des ressources universitaires (thèses, mémoires. . .) et peu de contenus éditoriaux. Globalement, les projets de développement des contenus numériques menés par les universités ou le plus souvent par les BU, visent dans un premier temps une dimension patrimoniale avec la mise à disposition au format numérique de contenus anciens et/ou libres de droit (avec une barrière mobile pour les revues comme c'est le cas dans le projet Persée). Les ressources prises en charge par les BU sont également pour une grande partie des ressources universitaires pour lesquelles les universités disposent d'ores et déjà des droits et dont la notoriété peut bénéficier d'une diffusion numérique.

En dehors des réalisations dans lesquelles les BU sont parties prenantes, elles interviennent dans le domaine du numérique surtout en tant qu'acheteurs de ressources numériques. Dans ce cadre, les résultats de l'enquête annuelle sur les ressources électroniques menée par la sous direction des bibliothèques apportent beaucoup d'éléments statistiques intéressants. D'une part, la mise en place de cette enquête en 1998 indique une prise en compte et une volonté des instances publiques en charge des bibliothèques universitaires de suivre et d'avoir une meilleure connaissance de cet aspect particulier des acquisitions des BU. D'autre part, un an plus tard, en juin 1999, c'est le consortium Couperin qui était créé pour mutualiser les négociations d'acquisitions des ressources électroniques dans les BU. Ces deux événements s'inscrivent dans une volonté des acteurs universitaires des bibliothèques de prendre une part active dans la négociation et le suivi des ressources documentaires numériques acquises.

Dans le mouvement de numérisation croissant des ressources des bibliothèques, il est intéressant d'observer une évolution importante dans la logique d'activité des bibliothèques en général et des bibliothèques universitaires en particulier. En effet, si l'on considère la fonction principale d'une bibliothèque dans le sens que lui donne Jean-Michel Salaün : “ [. . .] une bibliothèque dans son service le plus traditionnel,

³⁰<http://www.persee.fr/> – adresse consultée le 2 février 2005

transforme un document en consultation par l'intermédiaire d'une collection.³¹, la numérisation des ressources documentaires influence grandement cette fonction. Dans le domaine du papier, cette fonction de transformation d'un document en consultation nécessite le passage par une étape de " collection ". Cette étape vise deux aspects. D'une part elle répond à la mission patrimoniale de la bibliothèque en préservant un exemplaire du document identifié et classifié au sein d'une collection construite en fonction de la politique d'acquisition de la bibliothèque. D'autre part, cette constitution de collection vise, au travers de l'anticipation du besoin de l'utilisateur, à proposer une ressource immédiatement, ou du moins rapidement disponible. Dans cet objectif, et en fonction du public visé par la bibliothèque et de ses attentes, la bibliothèque suit une logique de constitution du fonds en anticipant les demandes des utilisateurs.

Dans le domaine numérique, la transformation du document en consultation ne nécessite pas forcément la constitution d'une collection. Bien que l'accès aux ressources numériques se fasse en partie au travers de licences d'accès négociées et acquises de façon annuelle, une part non négligeable des ressources est disponible immédiatement en ligne. Cette immédiateté remet en question le passage par la collection dans sa faculté de répondre dans un laps de temps court à une demande d'utilisateurs. Elle est également rendue possible par la dématérialisation des contenus qui supprime la limite physique d'espace disponible pour les ressources. Cette modification du rapport temporel entre la demande de l'utilisateur et la réponse de la bibliothèque modifie son activité. Ce passage à une logique de flux entre le besoin et la fourniture du document est décrit par Dominique Arot : " Une logique d'achat de l'accès à la ressource documentaire au fil des demandes de l'utilisateur, logique qui reproduit la logique industrielle du flux tendu, viendrait se substituer à une politique d'acquisition conçue en amont des demandes dans une perspective d'offre."³². Selon cette évolution, la bibliothèque répondrait au besoin de l'utilisateur en centralisant les accès aux ressources payantes ou gratuites de manière à réagir et non à anticiper face aux attentes des utilisateurs.

³¹Salaün, Jean-Michel. *Adaptions le marketing aux logiques documentaires*. Documentaliste - Sciences de l'information. 33. 1996. p. 75-81.

³²Arot, Dominique. *Politiques documentaires et politiques de collections*. Bulletin des Bibliothèques de France. 44. Les politiques documentaires. 1999. p. 88-91.

Cette évolution est importante pour les BU. Elle remet en cause deux aspects de la BU telle qu'elle fonctionne aujourd'hui. Le premier est la fonction patrimoniale de la BU en général. Cette fonction de conservation et de préservation de manière redondante des ressources au format papier est difficilement transposable dans le domaine numérique. La redondance pour garantir la préservation des ressources numériques peut se faire sur un nombre limité de sites par une duplication des documents. Cette limitation des sites ne venant pas freiner la diffusion des contenus en ligne, contrairement aux documents papier pour lesquels l'existence d'un nombre d'exemplaires limité implique un recours au prêt entre bibliothèques, long et coûteux. Dans le domaine du numérique, le nombre d'exemplaires disponibles est naturellement égal au nombre d'utilisateurs simultanés, sous réserve du respect des contraintes législatives et réglementaires concernant le droit d'auteur.

Le deuxième aspect est celui de la constitution de la collection. Cette fonction de la bibliothèque, qui constitue une part de la valeur ajoutée apportée aux documents, est également une réponse aux contraintes physiques et financières liées aux acquisitions. Celles-ci limitent forcément la masse et le nombre d'acquisitions envisageables. Dans ce sens, la collection permet d'apporter une réponse constructive au travers de la sélection et du tri des ressources, à une contrainte d'espace et de moyens. Mais cette mission des bibliothèques est remise en cause par l'ubiquité quasi-totale des ressources en ligne. Cette faculté, en jouant un rôle par rapport à la conservation des documents, minimise les contraintes de place et de moyens. De plus, les capacités des outils de recherche, pour peu que les contenus soient indexés, à faire émerger des documents pertinents d'un grand volume, posent la question du travail de tri effectué en amont au cours de la constitution de la collection. Ces évolutions des BU représentent des facteurs-clés du développement des contenus numériques universitaires car les BU constituent les interlocuteurs privilégiés des éditeurs pour la diffusion de leurs futurs contenus numériques.

2.3 Les acteurs privés de l'édition française

Le processus de transition vers le numérique de l'industrie de l'édition universitaire a été encadré, au cours de la dernière décennie, par l'évolution globale de l'ensemble

du secteur éditorial. Cette modernisation dans laquelle s'inscrit le glissement actuel vers des contenus numériques a débuté bien en amont par l'introduction de la technologie informatique au niveau de la production et de la distribution des ouvrages papier.

Les orientations stratégiques des acteurs du domaine sur les questions du numérique se sont construites dans un contexte politique et industriel très influent. Tout d'abord, les problématiques relatives à la modernisation de l'activité éditoriale, dans ses aspects production, diffusion et contenus, se sont développées dans un contexte de modification en profondeur du paysage éditorial français. En effet, la concentration accélérée du secteur est directement liée à sa modernisation. Cette dernière n'étant rendue possible que par la nouvelle dynamique économique des acteurs éditoriaux. Les groupes qui ont émergé visaient ainsi la mise en place de plusieurs évolutions technologiques en bénéficiant d'économies d'échelle et en ayant un poids suffisant pour promouvoir fortement des standards de fait.

Le développement de l'édition numérique découle de deux décennies de modernisation. Les années 1980 et 1981 sont des années importantes pour le secteur, elles concentrent en deux années des événements qui vont modifier jusqu'à aujourd'hui le monde de l'édition³³.

En 1980, le code-barres est introduit sur les livres, la même année, Matra reprend Hachette et lance ainsi un processus de concentration qui aboutira à l'apparition d'un duopole entre le groupe Hachette et Editis. L'année 1981 voit la naissance du salon du livre et la promulgation de la loi Lang sur le prix unique du livre dont l'application se fera à partir de 1982.

Le code-barres est un point hautement symbolique, sa connotation commerciale et liée à la grande distribution renforce le signe de l'entrée dans le secteur commercial de l'objet " livre ", et déjà à l'époque, on voit une forte réticence à accepter la présence de logique économique et commerciale dans ce secteur d'activité : " Le livre n'est pas un produit comme les autres " dira Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République de l'époque.

³³Garcia, Daniel. *Une modernisation à marche forcée*. Livres Hebdo. 567. 2004. p. 94.

En 1995, aux Etats-Unis, Jeff Bezos lance Amazon, en profitant des débuts de la période dite de la “ bulle Internet ” aux États-Unis. Il sera élu “ Homme de l'année ” par le magazine Times en 2000.

En octobre 1999, la revue Enjeux – Les Échos met en ligne l'intégralité de son magazine³⁴. La version mensuelle du quotidien les Echos fait partie des premiers acteurs “grand public” à proposer une offre de son contenu en ligne sous forme payante.

L'année 2000 apparaît réellement comme l'année clé pour le développement de l'édition numérique. L'édition 2000 du salon du livre accorde une place importante au village eBook, l'espace du salon dédié au livre électronique. Il est réellement le point central du salon, avec des entreprises directement issues de la nouvelle économie comme 00h00 (maison d'édition en ligne), Cytale et Gemstar. Cette année 2000 a débuté d'ailleurs par le lancement de Cytale dans un contexte où le livre électronique occupe l'espace médiatique. En 2000, Jeff Bezos³⁵ annonce un chiffre d'affaire de 650 millions de dollars et des pertes de 350 millions de dollars. La même année, le projet Cytale est présenté³⁶ avec des perspectives de développement rapide du catalogue et un lancement annoncé pour le début de l'année 2001. Le projet est conforté par des annonces similaires aux Etat-Unis de la part de Gemstar. Les librairies numériques sont également en développement, avec par exemple l'annonce d'une alliance entre Microsoft et Barnes&Nobles pour la diffusion de livres électroniques en utilisant le logiciel Microsoft Reader³⁷. Mais c'est surtout le lancement d'Amazon France pour la rentrée scolaire 2000 qui pousse les acteurs “ classiques ” à présenter rapidement des stratégies numériques en réponse à ces nouveaux entrants.

En suivant la nouvelle économie dans l'usage du *vaporware* (qui consiste à annoncer la sortie prochaine d'un logiciel ou d'une application avant même que le développement soit lancé) et de l'effet d'annonce, de nombreux acteurs s'empres-

³⁴Libmann, François. *Mise en ligne d'Enjeux – Les Échos*. Bases. 154. 1999. p. 3.

³⁵Jakmakejian, Aurélia. *L'homme de l'année est (aussi) libraire*. Livres Hebdo. 364. 2000. p. 55.

³⁶Garcia, Daniel. *Cytale, le frenchyBook, Concorde ou Airbus ?* Livres Hebdo. 365. p. 6.

³⁷Jakmakejian, Aurélia. *Le ebook de Barnes and Noble*. Livres Hebdo. 364. p. 54.

d'annoncer leur stratégie numérique. La visibilité à l'époque se limite pourtant justement à ces effets d'annonces, comme la prédiction de Dick Brass (vice-président de Microsoft) qui déclare au symposium Ebook'99 qu'en 2020 50% du marché de l'édition passera par le livre électronique³⁸. Cette perspective de croissance ambitieuse est soutenue également par le secteur des revues qui, avec quelques années d'avance sur le secteur du livre, propose déjà des solutions opérationnelles avec environ 2000 à 3000 revues déjà disponibles en ligne surtout dans le domaine STM.

L'ensemble des acteurs traditionnels de l'édition française se porte sur le numérique. Havas propose une offre autour de epocket lancée en octobre 2000, elle n'existe plus en 2004. Aux Etats-Unis, Random House lancera son service en ligne @Random qui fermera ses portes en novembre 2001. L'opportunité du numérique amène également la création de maisons d'éditions travaillant exclusivement en ligne dont la plus représentative sera 00h00, rachetée par Gemstar et qui n'a plus d'activité commerciale aujourd'hui.

Les années qui suivront l'année 2000 seront celles du déclin des perspectives de l'édition numérique. L'éclatement de la bulle Internet remet en question la pertinence des modèles proposés pour le commerce de contenus en ligne. Les acteurs français de l'édition, pris dans les mouvements importants du secteur qui suivront la vente de Vivendi Universal Publishing freineront leurs projets numériques en raison de la forte incertitude qui caractérisait le secteur à cette époque. Après l'effervescence des années 1999 et 2000, l'heure sera donc à la consolidation des positions acquises et à une réflexion approfondie des nouvelles problématiques de l'édition numérique.

2.3.1 Le secteur de l'édition universitaire

Ce secteur de l'édition universitaire ou édition savante se présente sur les dernières années dans un contexte difficile. Avec un volume d'activité en baisse de 13% entre 1993 et 2003³⁹ il est le seul des secteurs éditoriaux qui subisse un recul, avec dans le même temps des effectifs étudiants qui progressent de 25%.

³⁸Garcia, Daniel. *Vous avez dit livre électronique ?* Livres Hebdo. 365. p. 7.

³⁹Nilus, Claire. *Comment sauver l'édition universitaire ?* Livres Hebdo. 534. 2003. p. 49.

Dans le domaine plus particulier des SHS, la situation est globalement la même. Ce secteur ne bénéficie d'une croissance que de 5% depuis 1995, soit la plus faible de tous les secteurs de l'édition et ne représente plus aujourd'hui que 5,4% du chiffre d'affaires de l'édition. La situation difficile des SHS n'est pas nouvelle et paradoxalement le secteur trouve dans cette situation morose durable une motivation pour le développement de projets numériques. Ce secteur est très présent dans le domaine universitaire puisqu'il représente 26% du marché universitaire en 2000⁴⁰.

En 2000, l'édition universitaire après une décennie qui n'a pas apporté de relance nette de l'activité mise sur le développement du numérique. Elle suit la tendance générale de l'édition qui voit dans les perspectives du numérique une étape importante dans son développement.

Un secteur de l'édition universitaire se distingue toutefois dans l'avancée de ses projets numériques : l'édition juridique avance en effet plus rapidement que les autres secteurs de l'édition universitaire. Les éditions Dalloz par exemple annoncent dès l'année 2000 la mise en place de leur site Web ainsi qu'un important projet de numérisation⁴¹. Les acteurs de l'édition juridique sont ainsi parmi les plus avancés dans la mise en place de produits commerciaux économiquement viables et non plus expérimentaux. Ainsi, les sites d'éditeurs les plus visités par les enseignants sont ceux des éditeurs juridiques (Dalloz, Lamy...)⁴².

L'édition universitaire en STM a développé une offre éditoriale numérique plus importante. Ainsi, dans le domaine francophone, c'est dans les disciplines telles que la gestion, l'informatique ou les questions techniques que les ressources éditoriales numériques sont les plus présentes. Dans le cas des monographies ou des manuels, si l'on observe la librairie numérique Numilog, ce sont les ouvrages des disciplines STM qui constituent la part la plus importante des ouvrages disponibles.

Si l'on observe le secteur de l'édition universitaire numérique, on constate que l'offre d'ouvrages francophones numériques aujourd'hui a pris deux formes. D'une part,

⁴⁰Minon, Marc. *Edition universitaire et perspectives du numérique*. SNE, 2002. 90 p.

⁴¹Santantonios, Laurence. *Dalloz sur le Net à son tour*. Livres Hebdo. 400. 2000. p. 67.

⁴²Normand, Clarisse. *La prescription universitaire et le numérique*. Livres Hebdo. 415. 2001. p. 81.

pour les STM d'une manière générale et pour les secteurs à dominante professionnelle, l'activité commerciale de distribution d'ouvrages au format numérique a été prise en charge par de nouveaux acteurs qui assurent une activité de libraire numérique (Numilog par exemple). D'autre part, pour les SHS, l'offre est pour partie constituée par des acteurs publics qui proposent une mise à disposition gratuite de leurs contenus. L'offre d'Erudit⁴³ par exemple propose des ouvrages numériques gratuitement en ligne. Il s'agit d'une déclinaison de l'activité initiale de cet acteur non commercial québécois qui après avoir développé un portail de diffusion de revues SHS francophones, propose une petite quinzaine d'ouvrages gratuitement accessibles en ligne au format pdf ou html. Cette offre est encore expérimentale et vise à mieux comprendre les usages de ce type de support.

2.3.2 Le rôle des libraires

Avec l'arrivée du numérique, le rôle des libraires se voit également remis en question. Parallèlement aux BU, le réseau des libraires constitue un canal de distribution majoritaire pour les éditeurs universitaires et particulièrement en SHS. De nouveaux acteurs libraires tentent de se positionner sur le marché de la vente de livres papiers en ligne. On peut citer le site www.quartier-livres.com lancé fin 1999 et qui proposait une sélection de 3000 ouvrages aux prix du marché⁴⁴. Cette initiative restait encore relativement artisanale, elle était portée par une seule personne, Pierre Costes. L'ambition était de recréer un équivalent à une librairie de quartier sur le Web avec une offre de conseils et une communication importante avec les clients. Aujourd'hui le site a disparu. La stratégie de cet acteur, construite autour d'un service et d'une relation client approfondie, pouvait sembler pertinente mais elle s'est heurtée, d'après nous, à la difficulté de proposer des services à valeur ajoutée autour de l'objet livre.

Sur le terrain de la librairie en ligne pour les livres papiers, quatre acteurs principaux joueront un rôle dans la constitution de ce secteur. La Fnac au travers de

⁴³ <http://www.erudit.org/> – adresse consultée le 18 février 2005

⁴⁴ Jakmakejian, Aurélia. *Quartier-livres : la webrairie au coin de l'ordinateur*. Livres Hebdo. 364. 2000. p. 54.

son site fnac.com transpose son activité de libraire traditionnel en ligne. De nouveaux entrants, tels que alapage.com, bol.fr ou amazon.fr font leur apparition sur le marché français. Les prises de positions vont se faire rapidement, à l'image de l'évolution des autres secteurs touchés par le développement des activités en ligne. En juillet 2001, bol.fr, la librairie en ligne de Bertelsmann ferme ses portes. Les trois acteurs restants vont maintenir leur activité au prix de pertes importantes jusqu'à atteindre un volume d'activités et une situation de répartition des parts de marché permettant une rentabilité économique de chacun des acteurs.

En 2001, une étude Forrester research attribuait 1% à 2% du marché de la librairie à des libraires en ligne, avec une perspective de croissance jusqu'à 7% en 2004. En 2002 en France, la vente par correspondance par Internet représente 2,2% du marché⁴⁵. Le secteur de la librairie dans son ensemble a donc intégré la vente en ligne comme un nouveau canal de distribution. La faible taille de ce nouveau canal permet toutefois à un nombre restreint d'acteurs d'y maintenir une activité commerciale.

Le passage au numérique de la distribution de livres au format papier n'a pas bouleversé en profondeur les pratiques et les acteurs en présence dans le secteur de la distribution traditionnelle. Déjà présents sur le secteur de la vente par correspondance, la commercialisation par Internet des ouvrages n'a constitué qu'un nouveau vecteur de communication entre les distributeurs et leur clientèle. Le marché français a constitué un marché à part dans le développement des activités des libraires en ligne. En effet, la vente de livres en France s'inscrit dans un cadre réglementaire particulier notamment du fait de la loi dite "Lang" sur le prix unique du livre.

Pour l'ensemble des produits matériels distribués en ligne, l'argumentaire commercial est constitué de points liés à la possibilité de commander sans se déplacer, au choix plus vaste disponible en ligne, à la facilité de comparaison et dans la plupart des cas à un niveau de prix inférieur à celui du commerce de détail traditionnel. Ce niveau de prix inférieur étant expliqué par la disparition d'un ou de plusieurs intermédiaires dans la chaîne de distribution, permettant donc une économie sur le

⁴⁵Source : *Les chiffres clés du secteur du livre*. Centre National du Livre : <http://www.centrenationaldulivre.fr/doc/c2002-03.pdf> – adresse consultée le 2 février 2005.

prix proposé au client final. Pour le livre, ce dernier argument ne peut être mis en avant du fait du prix unique qui contraint les libraires à respecter le prix fixé par l'éditeur. La concurrence entre les libraires traditionnels et les libraires en ligne ne pouvant se faire sur la question des tarifs, c'est la largeur de l'offre proposée qui constitue l'élément commercial le plus fort. Sur cet élément de comparaison entre les différents libraires en ligne, les acteurs traditionnels bénéficient d'un avantage certain pour l'ensemble de la production courante. Les références étant déjà présentes en linéaires, il est relativement aisé de les proposer en ligne. Sur la base de ce critère, les positions concurrentielles des acteurs traditionnels auraient dû rester les mêmes que sur la distribution en librairie traditionnelle.

D'autres acteurs libraires envisagent une évolution de leurs activités tournée vers la fourniture de fichiers. Ainsi, *Barnes&Nobles* conclut au début de l'année 2000 un accord avec Microsoft pour la diffusion de livres électroniques sur plate-forme *Microsoft Reader*. De nouveaux acteurs apparaissent sur ce secteur de la librairie " numérique ". En effet, la distribution de fichiers via un site de vente en ligne ne nécessite pas de moyens logistiques importants et ne demande qu'un investissement financier limité en comparaison de la distribution physique de livres au format papier. Sur le marché français, *Numilog.com* constitue un acteur majeur de ce domaine. Présent sur le marché depuis octobre 2000, il propose des livres numériques pour plusieurs formats et des livres audios. Numilog a également développé une offre à destination spécifiquement des bibliothèques en proposant un outil de gestion d'une bibliothèque de livres numériques par la bibliothèque mais hébergée et maintenue par Numilog. Cette activité est effective avec l'université de La Rochelle et l'INSA de Lyon par exemple.

En France, *e-theque*⁴⁶ propose une offre commerciale portant sur 72 titres environ dans le domaine du management. La particularité technique de *e-theque* est l'intégration d'informations " à la volée " dans le document au format pdf fourni à l'acheteur. Ainsi, lors de l'achat d'un ouvrage, le fichier pdf acquis affiche en filigrane le nom de l'acheteur. Ce choix est intéressant car les fichiers fournis par *e-theque* ne sont pas limités en fonctionnalités, il est possible d'en enregistrer une copie et de les imprimer. Mais, grâce à ce dispositif, il est aisé de connaître l'ache-

⁴⁶<http://www.e-theque.com/> – adresse consultée le 18 février 2005

teur ayant mis à disposition, éventuellement de manière illégale, l'ouvrage qu'il a acheté.

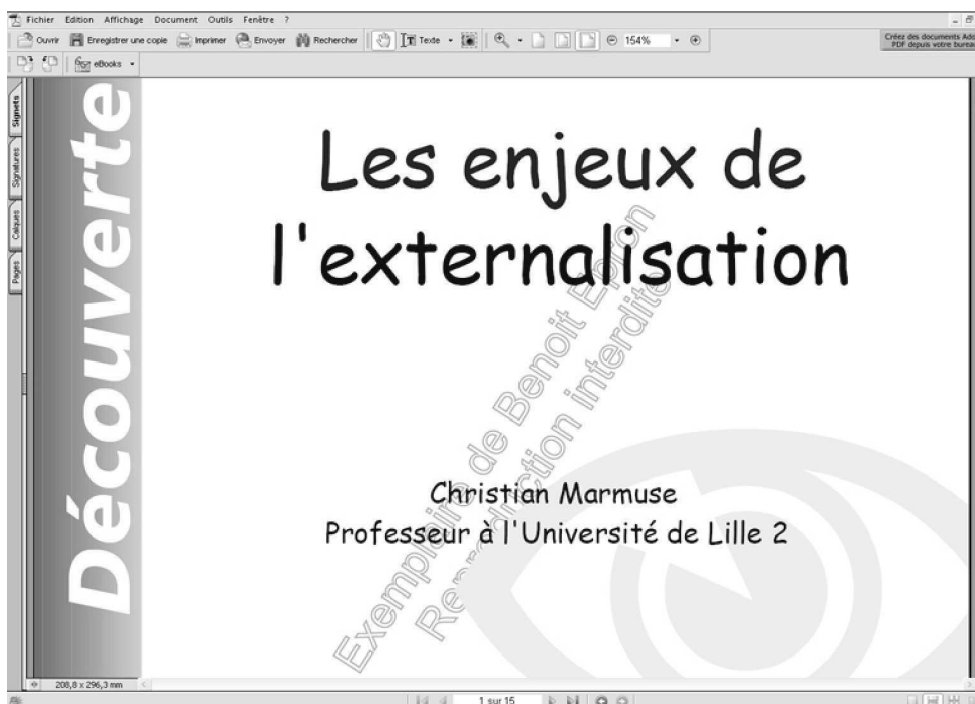


FIG. 11 – Marquage en filigrane de e-theque

Sur le secteur de la librairie pour le livre papier, la place des libraires traditionnels aura été maintenue voire confortée par l'arrivée du numérique. En effet, les acteurs tels que la Fnac ou de grandes librairies telles que Decitre ont réussi à intégrer et à développer une activité de vente de livres sur support papier en ligne. Les nouveaux acteurs sur ce marché que sont principalement Amazon et Alapage ont réussi, grâce à de lourds investissements à prendre les parts de marché suffisant à leur rentabilité.

On peut constater que le secteur de la vente de livres numériques n'a été que peu pris en charge par les éditeurs. Les offres de ventes en ligne d'ouvrages numériques par les éditeurs se sont essentiellement faites au travers d'autres acteurs, spécialisés dans ce domaine et sont restées au final anecdotiques. Le marché, encore restreint, de ce type de support de diffusion ne laisse de place qu'à un nombre limité d'ac-

teurs, au premier plan desquels nous trouvons Numilog. Il est intéressant de noter la très faible place des ouvrages universitaires ou de SHS dans les offres de livres numériques en ligne. Celles-ci sont encore principalement constituées d'ouvrages orientés vers les sciences et techniques, ou vers le secteur professionnel. A notre sens, cette situation s'explique par le public plus technophile visé par les ouvrages de ces disciplines, au premier plan desquelles se trouve l'informatique. On peut aussi l'expliquer par la structure des ouvrages techniques ou professionnels en comparaison avec les ouvrages SHS. Ces derniers nécessitent une lecture plus linéaire de l'ensemble de l'ouvrage, leur structure est moins morcelée et modulaire que pour les STM. Or, les supports de lecture actuels, l'écran d'ordinateur ou les PDA, se prêtent plus facilement à une lecture fragmentée.

2.3.3 De nouveaux entrants, les fabricants

Avec l'arrivée du livre électronique, de nouveaux acteurs font leur apparition. Il s'agit de constructeurs de supports ou de tablettes de lecture (ebook). On trouve sur ce marché Cytale au niveau français et Gemstar (après le rachat de Nuvomedia et de Softbook) sur le marché américain. Au début de l'année 2000, Cytale communique massivement sur son projet en s'appuyant également sur les personnalités connues participant au projet. Ainsi, le projet se décline autour d'un objet, plateforme de lecture, avec un prix fixé dans un premier temps autour de 4000 F (600 €), un catalogue initial de 1000 titres avec 200 nouveautés par mois (il s'agissait d'une estimation basse). Par rapport aux éditeurs, Cytale se positionnait comme un diffuseur. Le contrat signé était donc un contrat de diffusion avec fixation des prix par les éditeurs. Lors du salon du livre de Paris en 2000, Cytale est une des figures du village E-book. Cette plateforme présente un grand nombre d'avantages. Elle est ergonomique, le format retenu pour les livres numériques est le format OpenEbook, la sécurité des contenus est assurée par le fait que le Cybook ne peut communiquer qu'avec le serveur de Cytale.

Mais entre l'annonce du projet et son arrivée effective sur le marché, le contexte a déjà évolué. La première offre du Cybook est mal accueillie en raison d'un prix jugé trop élevé. De plus, la possession des ouvrages acquis n'est pas perçue par les

utilisateurs. Le fait que les fichiers des ouvrages restent sur le serveur de Cytale inquiète en cas de défaillance, technique ou économique de Cytale.

Cytale se trouve rapidement confronté à des difficultés pour financer la distribution de son innovation technologique. L'entreprise ne dispose pas des moyens financiers pour être en mesure de prendre en charge les coûts d'équipement d'un premier réseau d'utilisateurs susceptible d'amorcer un effet d'entraînement sur un marché plus vaste. De plus, le lancement effectif et commercial du produit se fait alors que la période d'euphorie boursière apte à fournir des capitaux suffisants se termine. Le mécanisme de financement d'une innovation technologique basée sur un produit lié à un abonnement pour la fourniture de contenus nécessite de subventionner de manière généralement coûteuse la première phase d'équipement du marché avant d'atteindre un volume d'abonnements suffisant pour franchir le seuil de rentabilité.

Nous supposons que l'échec de l'offre commerciale des tablettes de lecture dédiées aux ebook est lié pour partie à la mise en place d'un modèle d'acquisition des ouvrages trop éloigné de l'achat à l'unité traditionnel de l'édition et pour partie au trop faible nombre d'acteurs présents sur ce marché, ce qui n'a pas permis une mutualisation des coûts d'équipement.

2.4 Une tentative de synergie

Nous proposons dans cette partie d'interroger de manière parallèle les orientations stratégiques des acteurs publics et privés français, des acteurs étrangers et des bibliothèques universitaires. Les éléments reliés aux acteurs privés français sont principalement issus de notre expérience dans le groupe VUP. Ils ne sont donc pas totalement représentatifs de l'ensemble du secteur. Toutefois, avec le niveau de concentration atteint ces dernières années, les positions prises par cet acteur précis touchent l'ensemble du secteur. Ainsi, le poids de ce groupe éditorial dépasse le poids commercial et, face aux nouveaux supports du livre, ses orientations stratégiques toucheront l'ensemble du secteur⁴⁷.

⁴⁷Rouet, François. *Le livre : mutations d'une industrie culturelle*. L. D. française (dir.). Paris : La Documentation française, 2000. 308 p. Études de la DF - Économie. ISBN 2110044594.

Nous avons structuré chronologiquement les principales étapes dans le développement de projets et la réflexion des acteurs impliqués directement dans cette problématique d'édition universitaire numérique. Cette approche vise d'une part à confronter les choix stratégiques des acteurs et d'autre part à tenter d'extraire, si elles existent, les finalités à plus long terme sous-jacentes à ces choix.

2.4.1 Vivendi Universal Publishing

L'acteur privé que nous avons étudié est le groupe Vivendi Universal Publishing. Ce groupe faisait partie de Vivendi jusqu'à la fin de l'année 2000 et a été repris, après modification de son périmètre, par le groupe Lagardère sous le nom d'Editis. Il regroupait plusieurs maisons d'éditions, universitaires, de littérature générale et de référence. Les maisons d'édition qualifiées d'universitaires ou travaillant en partie sur le marché universitaire étaient rassemblées au sein d'une branche universitaire disposant d'une équipe de pilotage propre. Travaillant d'une manière transversale aux différents domaines, une cellule édition électronique visait à soutenir et à piloter les projets d'édition électronique issus des maisons elles-mêmes ou de la direction de la branche.

Cette branche a mis en place le PSNU (Plan Stratégique Numérique Universitaire) en 1999 pour rassembler les réflexions, études et projets des maisons d'édition universitaire sur la question du numérique. L'objectif du groupe était de produire une réflexion stratégique pertinente en fonction des marchés des différentes maisons de la branche et cohérente pour faire émerger en son sein des synergies et des économies d'échelle sur ces projets numériques. La cellule d'édition électronique a produit pour le groupe plusieurs études de marchés et analyses stratégiques pour les dirigeants de la branche universitaire. Ces études portaient sur le marché universitaire au niveau international, sur les coûts et les techniques de numérisation et sur les pistes de développement d'une activité numérique commune à l'ensemble de la branche. Sur ces bases, plusieurs projets liés au numérique se sont développés, sur le secteur de l'édition de monographies et de revues universitaires. Parmi eux, deux projets principaux, un projet de portail de revues SHS et un projet d'agrégateur de contenus universitaires. Ce dernier projet a été au centre de nos travaux.

Le projet de portail de revues a été construit sur une initiative des Éditions *Sedes*. Cette maison d'édition avait déjà développé un site Web pour mettre en avant ses différentes revues en SHS. Le projet de portail de revues visait à développer deux types d'activité. Le premier type était une activité d'agrégation de revues au format numérique provenant de plusieurs éditeurs. Étant donné l'éclatement du marché des revues universitaires en SHS, la notion de portail apparaissait pertinente. En effet, afin de maximiser l'intérêt et donc la valeur des revues, il est intéressant de les regrouper sur un même site afin de proposer des offres regroupant plusieurs revues. De plus, le secteur des revues SHS en France est principalement composé de revues subventionnées, réparties entre un grand nombre d'éditeurs n'ayant pas les moyens et/ou le savoir-faire pour monter une version numérique commercialisable de leur revue. Le deuxième type d'activité était une forme de prestation de services à destination des revues afin de leur fournir une prestation de conseil et/ou de numérisation pour la création de la version numérique de leur revue. Cette prestation comprenait également un volet juridique car les revues désirant exploiter une version numérique doivent disposer de l'accord explicite des auteurs. Il fallait donc mettre au point un contrat incluant la cession des droits pour le numérique pour les auteurs actuels ou nouveaux et un avenant pour les auteurs anciens.

Le projet ARCHE

Le projet d'agrégateur de contenus universitaires a été baptisé ARCHE pour "Academic and Reference Content for Higher Education". Ce projet avait pour objectif une plate-forme de diffusion de contenus éditoriaux numériques universitaires. Il s'agissait d'exploiter les contenus universitaires des maisons d'édition du groupe, principalement des ouvrages, sous une forme différente de celle des livres numériques, plus proche d'une base de contenus.

Comme pour le projet de portail de revues, l'objectif était lors d'une première phase de développer le portail ou la plate-forme en y intégrant les contenus des maisons d'édition du groupe et dans une deuxième phase de proposer à d'autres maisons d'édition un service de diffusion de leurs contenus sur ces plates-formes.

Pour les deux projets, ce sont les contenus SHS qui ont été retenus. En raison de la présence d'acteurs de dimension internationale sur le secteur des contenus STM

et de la nature des ressources présentes dans les maisons d'édition du groupe, c'est une offre autour des contenus SHS qui présentait le plus de chances de succès.

Dans le cadre du projet ARCHE, les éditeurs VUP⁴⁸ souhaitaient constituer une offre de contenus numériques SHS à destination des utilisateurs des bibliothèques universitaires : étudiants, enseignants, chercheurs. Ces contenus devaient être diffusés à travers une plate-forme technologique ouverte et inter-opérable. A l'origine du projet, la dimension transnationale du groupe permettait d'espérer exploiter cette plate-forme à une échelle internationale en y incluant également les contenus des éditeurs américains et espagnols du groupe VUP. L'évolution du périmètre du groupe s'est réduite à un niveau plus francophone avec la vente de Houghton-Mifflin en novembre 2002.

Les hypothèses fonctionnelles de départ du projet étaient les suivantes :

- Ces contenus sont agrégés par discipline dans une ou plusieurs bases afin de constituer une offre globale et cohérente.
- Une offre pilote est constituée à partir d'une ou de plusieurs disciplines : *sciences économiques, gestion, sciences politiques, sociologie, psychologie*.
- Les bases sont vendues sous forme de licence aux bibliothèques universitaires qui peuvent sélectionner les disciplines qui les intéressent.

Le projet ARCHE était un projet de bibliothèque numérique qui s'intégrait à l'offre de la BU par un accès direct via l'interface du site de la BU ou bien au travers des Environnements Numériques de Travail dont l'appel à projet a été lancé peu après et dont une des briques devrait correspondre aux fonctions documentaires des BU. Il était important de positionner clairement le projet ARCHE d'un point de vue fonctionnel. L'ambition n'était pas de développer un site de e-learning, un catalogue en ligne d'ouvrages universitaires ou une bibliothèque de ebooks. ARCHE se positionnait bien comme un outil documentaire prenant en charge la création et la diffusion des documents fragmentés dans l'esprit des dossiers de TD. Les autres

⁴⁸Le groupe VUP était divisé en quatre branches : Référence (Larousse, Le Robert), Scolaire (Nathan, Bordas), Universitaire (Dunod, Dalloz) et Littérature générale (Plon, La Découverte, Robert Laffont). L'ensemble de ces maisons, à l'exception de Plon et de Robert Laffont ont une activité sur le secteur universitaire

axes de développement présentaient une faible opportunité de réussite du fait de l'existence sur ces marchés d'acteurs déjà établis.

Le positionnement stratégique par rapport au secteur de l'édition était plus difficile à définir. En effet, la diffusion des contenus ne relève pas directement des fonctions des éditeurs, elle est prise en charge par des acteurs spécifiques, diffuseurs, grossistes, ou libraires. La création d'une plate-forme de diffusion des contenus éditoriaux numériques vers les universités représentait dans un premier temps une solution de valorisation des contenus du groupe sur le marché universitaire. L'objectif dans un second temps était d'ouvrir cette plate-forme à des éditeurs extérieurs en commercialisant une prestation de diffusion. Pour cela, la place importante occupée par les maisons d'édition du groupe semblait constituer une base suffisante au développement d'un outil technologique. La plate-forme alimentée par l'ensemble des contenus du groupe représentait une offre cohérente et susceptible de satisfaire un besoin des universités pour une phase de lancement.

Stratégiquement, il paraissait important, pour un groupe d'édition, de maîtriser cette position de diffuseur numérique. Cette place de " gatekeeper " permettait d'avoir une position forte sur des questions de définition de standard, de modes de commercialisation ou de remontée des recettes. Le processus visait à présenter la plate-forme au marché universitaire en utilisant l'intérêt lié à la richesse des fonds éditoriaux du groupe. Une fois la position de cette plate-forme sur le marché universitaire établie, l'ouverture vers d'autres éditeurs extérieurs au groupe aurait été plus facile à mettre en place.

La question de la " neutralité " de ce type d'acteur apparaissait problématique en vue du développement d'accords commerciaux avec d'autres éditeurs. Mais la pertinence du projet ARCHE découlait également de l'absence de signaux laissant présager de l'émergence d'un acteur public, neutre, et du risque de voir se développer les mêmes approches stratégiques au sein de la concurrence.

En effet, il semblait, suite à l'observation des phénomènes de concentration du commerce sur Internet et de la concentration de la demande universitaire au travers des consortiums, que le nombre d'offres de contenus numériques universitaires allait être limité et que, sur ces marchés, la position de leader pouvait permettre

au groupe de bénéficier d'une position stratégique importante ; “ *Le meilleur moyen de s'assurer une position dominante est encore d'être le pionnier sur un marché, puis de coller à ses évolutions* ”⁴⁹. La modélisation du projet ARCHE a débouché sur le cahier des charges fonctionnelles de l'annexe B.

Le projet eBiblio

En raison de son coût et de la période assez particulière traversée par le groupe VUP à l'époque de la décision de lancer ou non ce projet, le projet ARCHE n'a pas vu le jour. La division E-content de VUP a donc développé à partir de mai 2003, une version plus légère de la plate-forme de diffusion des contenus sous le nom de eBiblio. Cette plate-forme reprenait une grande partie des fonctionnalités de base du projet ARCHE en éliminant notamment les aspects liés à la personnalisation des interfaces. L'objectif était de proposer une vision plus proche de la réalisation des fonctionnalités du projet afin de les présenter à plusieurs acteurs du domaine.

eBiblio devait être un produit électronique de diffusion de contenus numériques universitaires accessible *via* le Web et destiné aux utilisateurs des bibliothèques universitaires (enseignants et étudiants). Il était constitué de documents numériques issus des fonds d'ouvrages des éditeurs partenaires, agrégés par disciplines et interrogeables par un moteur de recherche intelligent. eBiblio permettait d'effectuer des recherches pertinentes sur des bases de contenus préconstituées, sur un intranet ainsi que sur Internet. Il devait également permettre de constituer des dossiers de TD dans le cadre d'un enseignement universitaire.

Ce projet était conçu comme une première étape vers la constitution d'un “ agrégateur ” de ressources documentaires universitaires ouvert à tous les éditeurs universitaires francophones. La constitution de cet agrégateur, qui devait faire intervenir l'ensemble des éditeurs et des partenaires concernés (bibliothèques universitaires, CFC, etc.), est très complexe, et il nous semblait judicieux de réaliser une version minimale de notre projet, plus apte à convaincre les éditeurs et les pouvoirs publics.

⁴⁹Varian, Hal et Shapiro, Carl. *Economie de l'information*. D. B. Université (dir.). Paris, Bruxelles : 1999. 313 p. Ouvertures économiques. ISBN 2744500631.

C'est pourquoi une première phase d'expérimentation " en grandeur réelle " était indispensable, pour s'assurer que la diversité des ressources offertes et les fonctionnalités du produit répondaient bien aux attentes des universités. De plus, il était nécessaire de valider le modèle juridique et économique de l'agrégateur.

Ces deux projets, ARCHE et sa déclinaison eBiblio, visaient à réduire le risque de voir un autre acteur, privé ou public, prendre en charge la diffusion des contenus numériques universitaires. Un acteur privé extérieur au groupe présentait le risque de voir celui-ci ériger des barrières à l'entrée de son dispositif visant explicitement ou implicitement à privilégier les ressources de ses propres éditeurs partenaires. La montée en puissance d'un acteur totalement public en charge de cette fonction de diffusion risquait pour sa part de placer les éditeurs en général dans une situation délicate dans la phase de négociation des droits et des tarifs d'accès aux contenus éditoriaux.

Cette approche de valorisation et de maîtrise des contenus est apparue dès le début de la numérisation, dès les années 1999-2000. A cette époque, Agnès Touraine, alors dirigeante de VUP, place la valorisation des contenus au cœur du métier des éditeurs⁵⁰. Minh-Son Nguyen et Patrick Altman alors respectivement en charge du projet Livre Électronique chez VUP et directeur des éditions Edispher, dans un entretien accordé à Livres Hebdo en avril 2000⁵¹ insistent sur la place des éditeurs dans la diffusion du contenu. Minh-Son Nguyen voit la distribution des contenus numériques comme une fonction essentielle du métier d'éditeur. Cette approche visant, pour les éditeurs, à conserver le contrôle de leurs contenus numériques et donc à en assurer la distribution, justifie en partie l'existence du projet ARCHE.

2.4.2 Ministère de l'Éducation Nationale

Les acteurs publics du secteur, notamment au travers de la Direction de la Technologie du Ministère de l'Éducation Nationale, ont également très tôt pris l'initiative dans le domaine de la numérisation. L'appel à projet Campus Numériques ras-

⁵⁰Garcia, Daniel. *Le salon du Gutenbook*. Livres Hebdo. 373. 2000. p. 72.

⁵¹Garcia, Daniel. *Patrick Altman débat avec Minh-Son Nguyen*. Livres Hebdo. 379. 2000. p. 62.

semble une série d'appels à projets lancés en 2000, 2001 et 2002 et qui visaient le développement d'offres de formations diplômantes partiellement ou totalement à distance⁵². L'objectif était de faire émerger des projets construits autour d'une offre de formation pilotée par une université en partenariat avec des partenaires privés. En 2001, 66 projets ont été retenus qui concernaient plusieurs disciplines et universités, par exemple le projet CANEGE⁵³ (CAmpus Numérique d'Economie et de GEstion), dans le domaine de la gestion, est issu de l'appel à projet Campus Numériques. Parmi ces 66 projets, le projet MANUM se distinguait par le fait qu'il ne visait pas la mise en place d'une offre de formation mais plutôt celle d'une offre de contenus. Cette problématique ne rentrait pas *stricto sensu* dans le cadre des appels à projets mais il a retenu l'attention de la direction de la technologie qui pilotait l'appel à projet. En 2002, le troisième volet campus numérique s'est penché sur les Environnements Numériques de Travail en sélectionnant quatre projets d'ENT.

Le projet MANUM (cf. supra) présentait donc la particularité de porter explicitement sur les contenus éditoriaux en collaboration avec plusieurs acteurs privés. Dans la dernière phase de ses travaux, le groupe de projet MANUM a soumis conjointement avec la cellule eContent d'Editis, un projet de développement d'une bibliothèque numérique construit sur une structure mixte regroupant des éditeurs privés et des acteurs publics. Cette structure, soutenue par un financement public lors du lancement de son activité, devait être à même de piloter la création et l'exploitation d'une plate-forme de diffusion de contenus éditoriaux numériques universitaires. Le caractère mixte visait à garantir une prise en compte non-discriminatoire des acteurs privés.

L'absence de soutien public à cette proposition a marqué la fin des projets portant sur ces problématiques au sein du groupe projet MANUM dont la durée d'activité prévue initialement arrivait à son terme.

Les contenus éditoriaux n'étaient quasiment pas présents dans les problématiques mises en avant par le MEN dans sa démarche de soutien aux initiatives numériques.

⁵² <http://www.educnet.education.fr/superieur/campus.htm> – adresse consultée le 18 février 2005

⁵³ <http://www.canege.org/> – adresse consultée le 18 février 2005

L'accent ayant été mis sur la production et la mutualisation des ressources pédagogiques produites par les enseignants dans le cadre de leur activité de formation à distance. C'est donc sur les productions universitaires réalisées par les universités elles-mêmes ou par des institutions publiques qu'ont été portés les efforts. Cette approche correspond à la prise en compte du numérique comme une opportunité de remise au premier plan des productions éditoriales publiques et notamment universitaires. C'est effectivement le cas dans le domaine des revues, où Internet a permis la mise en place d'une production éditoriale au sein des universités ou des établissements de recherche en n'intégrant pas d'acteurs privés du secteur éditorial. Ce mouvement touchant exclusivement les revues est largement répandu dans les STM et émerge fortement dans les disciplines SHS.

2.4.3 Approches stratégiques parallèles

En observant avec le recul nécessaire l'évolution du comportement des acteurs publics et du groupe VUP sur la période allant de l'année 1999 à la fin de l'année 2004, on peut observer un certain nombre de phases similaires entre les acteurs publics et privés.

La première étape a été une phase de réflexion stratégique afin de cerner précisément les enjeux du développement des TIC pour les différents acteurs. Cette première étape a amené chaque acteur à envisager des perspectives de croissance ou de développement propres.

Les phases suivantes, d'études et de maquette, ont permis aux différents acteurs d'évaluer le coût de leur projet et d'en mesurer les éventuelles retombées, économiques ou pédagogiques. Ainsi, VUP a intégré fortement l'enjeu de la position d'agrégateur, notamment en transférant la situation observée à l'époque sur le marché des revues qui mettait les agences d'abonnements au centre du dispositif numérique. Les positions quasiment monopolistiques acquises par les diffuseurs de revues numériques anglophones ont également joué un rôle dans l'implication d'un groupe d'édition dans les projets de plate-forme de diffusion. Les acteurs publics ont pour leur part discerné dans le numérique une possible reprise en main de la production universitaire par le secteur public, suivant en cela le même schéma que

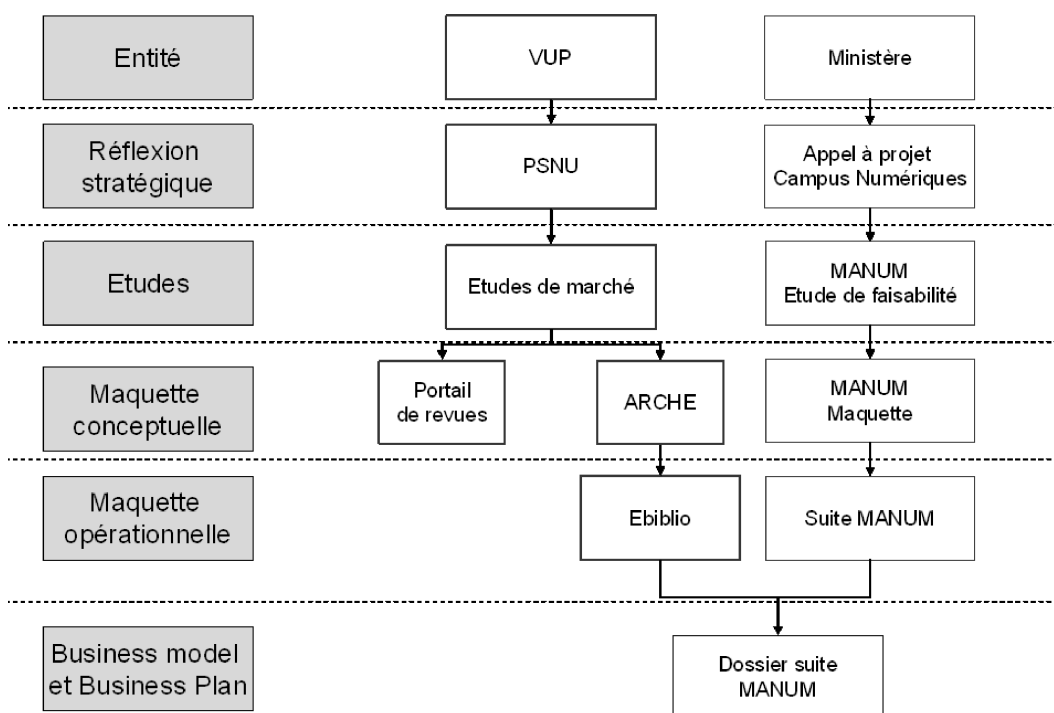


FIG. 12 – Les phases d’avancement de projets éditoriaux numériques

celui du secteur des STM, qui au travers de plusieurs initiatives de publications ouvertes, a commencé à se réappropriier une partie de la production de contenus universitaires.

Le maquetage des projets ARCHE puis eBiblio et MANUM a permis d’évaluer les coûts de développement et d’analyser la faisabilité des projets. La mesure de l’efficacité des projets, en terme de retour sur investissements pour VUP et de qualité du service rendu pour le ministère a fait apparaître les principaux obstacles et a amené les acteurs à se rassembler autour d’un projet commun.

En effet, pour VUP, le coût de développement de la plate-forme mais surtout le coût de numérisation des contenus ainsi que la part de risque importante du projet ne lui permettaient pas de rentrer dans le cadre d’un financement intégralement assuré par le groupe.

Le projet MANUM nécessitait, pour sa phase de réalisation et opérationnelle, la présence d'éditeurs afin de proposer sur la plate-forme MANUM une offre de contenus suffisante. Enfin, les coûts importants de numérisation renforçaient l'intérêt d'une mise en commun des moyens entre les acteurs privés et publics pour permettre une répartition des risques.

Mais une suite conjointe au projet ARCHE de VUP et au projet MANUM du MEN n'a pas vu le jour. Sur le secteur de l'édition universitaire, les acteurs privés du monde de l'édition et les acteurs publics de l'université se confrontent. Il s'agit d'une situation particulière d'interaction entre le secteur public et le secteur privé dans laquelle, malgré un bénéfice potentiel pour chaque acteur, la collaboration n'a pu se faire.

Le point d'achoppement du côté des pouvoirs publics, en dehors de contraintes budgétaires, était la difficulté de conserver la neutralité nécessaire pour un acteur public tout en soutenant une initiative en partenariat avec un acteur privé. Il paraissait difficile de participer activement au développement d'un projet commun ARCHE-MANUM sans risquer de favoriser en partie des intérêts privés. De plus, face aux acteurs universitaires parfois engagés dans des processus de réappropriation de leur production scientifique, cette orientation aurait pu être perçue comme contradictoire.

Pour VUP, la difficulté résidait plutôt dans la conservation de la maîtrise de leur contenus tout en en confiant la diffusion à une entité externe. C'est, comme nous l'avons déjà mentionné, un point sur lequel les éditeurs voyaient un risque fort. Cette crainte s'explique assez clairement par la pratique de l'activité éditoriale dans le domaine du papier. Traditionnellement, le contrôle des contenus constitue une prérogative forte du métier d'éditeur. Avec l'arrivée d'une édition numérique et les risques de désintermédiation apparus dans le domaine des revues, la valeur ajoutée du travail éditorial devient plus difficile à définir. Ce risque ajouté à la crainte liée au respect du droit d'auteur et aux risques de piratage peuvent expliquer la " crispation " des éditeurs sur la protection et la diffusion de leurs ressources éditoriales.

3. Synthèse d'une histoire marquée par plusieurs époques

Cette approche au travers de la chronologie est intéressante sur notre champ d'études. Elle permet de mettre en place une explication de la position actuelle construite sur une succession de " strates " de réflexions et d'analyses stratégiques qui contribuent toutes à former l'orientation et la posture actuelle de ce secteur d'activité. La fin de notre travail de thèse coïncide avec une période relativement plus calme dans les développements de l'édition numérique en général et de l'édition numérique universitaire en particulier. Il est donc pertinent de poser une synthèse dans cette évolution en éclairant à la lumière des apprentissages réalisés durant cette première phase exploratoire, les options et les opportunités ouvertes pour la poursuite de cette évolution. Il nous paraît également pertinent de considérer l'arrivée du numérique dans l'édition numérique universitaire comme une évolution médiologique et par conséquent de nous pencher sur la question du financement de l'innovation.

Le paramètre temporel est un élément crucial dans le développement d'activités numériques. En effet, les activités numériques et plus précisément les activités construites sur un réseau, en l'occurrence le réseau Internet, se positionnent dans un contexte de vitesses de développement croissantes. Cette caractéristique découle notamment de l'existence en matière de réseau de plusieurs lois qui régissent l'évolution des réseaux et qui ont comme point commun d'aboutir à des rythmes de croissance exponentiels. La première de ces lois, la loi de Moore, du nom de Gordon Moore, cofondateur de la société Intel, date de 1965. Elle prédit un doublement du nombre de transistors par circuits de même taille tous les dix-huit mois. On présente souvent cette loi comme un doublement de la puissance de calcul des ordinateurs suivant le même rythme. La seconde loi est la loi de Metcalfe. Elle date de 1980 et pose comme principe que la valeur d'un réseau est proportionnelle au carré du nombre de points connectés. La valeur de deux réseaux interconnectés est donc supérieure à la valeur cumulée de chacun des réseaux. C'est cette loi qui est en partie à l'origine des perspectives de croissance euphoriques liées au développement vers le grand public d'Internet à la fin du 20^{ème} siècle. La troisième loi

concerne les communautés virtuelles, il s'agit de la loi de Reed. Elle propose que la valeur d'usage du réseau croisse de manière accélérée en fonction du nombre d'utilisateurs du réseau⁵⁴. Autrement dit, la valeur que les utilisateurs peuvent tirer des communautés accessibles sur le réseau est démultipliée par rapport à la taille de la population de ces communautés.

Ces trois lois présentent des rythmes de croissance exponentiels, elles touchent aux machines informatiques avec la loi de Moore, à leur mise en réseau avec la loi de Metcalfe, et enfin à la composante humaine au travers de la création de communauté avec la loi de Reed.

L'ensemble de ces lois permet d'appréhender une dimension temporelle importante et une vitesse de développement extrêmement supérieure à celle observable dans les réseaux traditionnels. Cela induit une marge de manœuvre temporelle restreinte (ou un temps de réaction nécessaire très court) pour les entreprises qui ne se positionneraient pas comme leader sur un nouveau segment de marché⁵⁵. Ainsi, la place dans l'ordre chronologique que prendra telle entreprise est aussi déterminante dans son succès ou son échec que l'activité en elle-même. L'aspect technologique lié au contexte numérique dans lequel nous plaçons notre réflexion renforce cet enjeu avec le phénomène d'apparition de " standards de fait " qui résultent plus de jeux stratégiques et de position de leader que réellement de contraintes techniques.

Sur la base des événements et de la chronologie du secteur sur les dernières années, nous proposons ici une approche plus analytique. Nous proposons d'analyser les différentes phases d'intégration ou de confrontation du numérique avec le secteur de l'édition universitaire en général et plus précisément de celui de l'édition universitaire de manuels en SHS. Pour cela nous allons distinguer plusieurs phases ou grandes époques qui seront ordonnées chronologiquement mais non-bornées précisément et qui se chevaucheront en partie. L'objectif étant de repérer les points importants de chaque période afin de mieux comprendre l'orientation de la réflexion

⁵⁴La page personnelle de David P. Reed. URL : <http://www.reed.com/Papers/GFN/reedslaw.html> – adresse consultée le 15 février 2005

⁵⁵Baptiste, Éric. *L'infosphère : stratégies des médias et rôle de l'État*. Paris : La Documentation Française, 2000. 195 p. ISBN 2110045213.

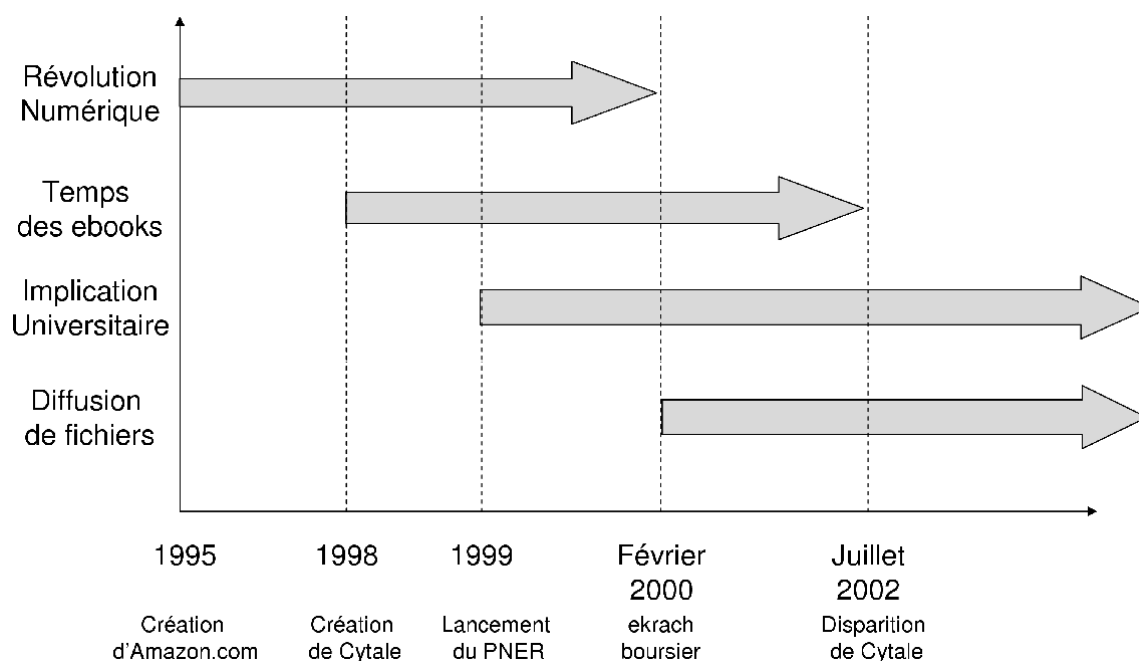


FIG. 13 – Représentation chronologique des phases d'intégration du numérique

actuelle sur ces problématiques. Le rythme d'évolution des stratégies des différents acteurs dans l'économie numérique permet d'observer sur une période somme toute assez courte une succession de grandes phases qui ont défini les principaux axes d'avancement des projets en édition universitaire numérique. Il nous paraît également nécessaire d'examiner les concepts forts de chacune de ces périodes car ils serviront de base à la proposition que nous poserons dans la quatrième partie.

3.1 Le temps de la révolution numérique

Cette première phase est couramment appelée la " bulle Internet ". Elle débute symboliquement avec la création d'Amazon.com en 1995 et s'achève avec le e-krach boursier de février 2000. Cette période, qui a vu la croissance extrêmement rapide de l'usage d'Internet et notamment du Web auprès du grand public au niveau international, a constitué la période de lancement d'un grand nombre d'activités

commerciales ou non sur le réseau Internet. Ces nouvelles activités commerciales étaient le plus souvent construites sur des stratégies de développement basées sur des entrées en bourse rapides. Le mode de financement de ces “ start-up ” consistait en une levée très importante de fonds sur les marchés financiers afin d'atteindre sur une durée très courte une situation de leader sur un segment de marché. Cette volonté affichée d'atteindre des vitesses de développement élevées s'expliquait par une anticipation forte de la croissance des marchés potentiels en ligne et par le rôle clé de la position de leader sur les marchés Internet. Cette prime au premier entrant se définit non seulement par la position de leader mais également par la mise en œuvre de moyens conséquents. L'exemple d'Amazon est significatif, bien que la vente de livres en ligne n'ait pas démarré avec Amazon, les moyens mis en œuvre par cette entreprise ont contribué à établir sa position de leader sur ce marché. En effet, en 2002, Amazon présente les premiers bénéfices de son histoire après avoir creusé une dette de 800 millions de dollars et dépensé 586 millions de dollars en publicité. Cette société représente à l'époque les enjeux et le développement du commerce électronique. En 2004 Amazon a réalisé un chiffre d'affaires de sept milliards de dollars.

Bien sûr, ces conditions nécessaires mais non suffisantes de succès ont conduit une partie de ces entreprises à l'échec. En effet, être le premier avec des moyens importants mais sur un marché à faible potentiel et surtout sans proposer une offre réellement attractive conduit forcément à l'échec.

Ce mode de financement a déclenché une course de vitesse pour le développement et l'arrivée effective sur le marché au plus tôt. Ce rythme s'est accompagné d'une forme de communication basée sur des annonces médiatiquement importantes destinée à anticiper l'arrivée effective sur le marché et donc à valoriser une image de leader au détriment de ses concurrents. La pression sur le rythme de croissance de ces activités était d'autant plus grande que leur développement absorbait un financement important issu exclusivement d'investisseurs. La dette contractée était donc rapidement importante et nécessitait d'atteindre au plus vite un point d'équilibre permettant de dégager des bénéfices.

Le modèle économique retenu à cette époque pour assurer un équilibre économique aux acteurs de l'économie numérique est celui d'une économie de l'attention,

construite sur la publicité. L'audience potentiellement mondiale des sites laissait présager des recettes publicitaires suffisantes pour maintenir une activité économiquement viable. Cette approche présentait également l'avantage de dissocier les internautes des clients payeurs puisque les recettes se faisaient auprès des entreprises ou des régies publicitaires en ligne. Cela permettait de limiter les transactions commerciales en ligne, considérées comme peu sûres et dissuasives pour les internautes. Ce modèle a rapidement montré ses limites. Tout d'abord, la baisse relative de l'audience des sites est proportionnelle à l'augmentation du nombre de sites existants, la hausse du nombre d'individus connectés ne permettant pas de compenser cette répartition. De plus, pour les agences de communication et les entreprises, Internet représentait un nouveau canal de communication venant s'ajouter aux canaux traditionnels. Le budget consacré à la publicité en ligne n'était donc pas une nouvelle source de financement mais bien une nouvelle répartition des budgets existants. Seuls les sites ayant l'audience la plus importante, portails ou moteurs de recherche (notamment Google), ont pu construire leur modèle économique sur ce mécanisme en exploitant leur trafic très important et les *phénomènes à longue queue*⁵⁶.

La distribution de livres au format papier a, à l'instar d'Amazon, intégré les possibilités du numérique relativement tôt en essayant d'exploiter le Web comme un nouveau canal de distribution d'objets physiques. Ainsi, on a assisté à une tentative de reproduction du paysage de distribution du livre dans l'univers numérique avec l'arrivée des offres commerciales des acteurs traditionnels comme la fnac (fnac.com) ou Barnes&Nobles (barnesandnobles.com), mais aussi de nouveaux entrants (Amazon, Alapage). Quelques tentatives ont essayé de transférer sur le Web des acteurs comme les librairies de quartier (cf. www.quartier-livres.com). Si ces dernières n'ont pas trouvé leur public, les acteurs majeurs ont réussi à s'imposer d'une manière pérenne parmi l'offre d'objets-livres. Ils l'ont fait en construisant une valeur ajoutée autour d'éléments différents du prix qui est neutralisé, en France, par la loi Lang sur le prix unique du livre. Les éléments mis en avant sont la largeur du catalogue proposé et notamment la présence d'ouvrages de fond plus difficiles à trouver dans

⁵⁶Pour plus de précisions sur ces phénomènes voir le blog de Chris Anderson : [http : thelongtail.com](http://thelongtail.com)

les librairies physiques et certains services comme la proposition d'autres ouvrages proches de ceux choisis.

Malgré ces succès relatifs, Amazon reste le seul " pure-player " dans la distribution de livre papier en ligne. Les autres acteurs sont soutenus par une activité autre (fnac) et tous développent une offre de produits culturels à plus forte marge autour d'une offre de livres (Amazon).

Pour l'édition, cette période fait correspondre l'édition numérique avec le concept de ebook. Sur ce secteur, des start-up, nouveaux entrants sur ce marché tels que Cytale ou Gemstar présentent des solutions techniques de lecture de livres numériques sous la forme de tablettes électroniques, le Cybook et les RocketEbook. Le soutien financier d'investisseurs leur permet de développer leur plate-forme et de mettre au point les tablettes de lecture. Ce secteur connaît un pic lors du salon du livre de Paris en 2000. En effet, lors de ce salon le village ebook attire toutes les attentions des professionnels et des politiques. Les éditeurs et les groupes d'édition voient dans cette technologie une voie intéressante de diffusion de leurs contenus. La diffusion du texte en ligne ne se heurte pas aux problèmes de débits qui bloquaient le secteur de la musique ou de la vidéo, les réticences des professionnels du livre touchent d'avantage l'aspect culturel et affectif lié à l'objet livre.

Toutefois cette première phase aura permis de dégager plusieurs points-clés pour le développement futur d'une véritable édition numérique. Tout d'abord, l'économie de la publicité sur laquelle devait se construire l'économie numérique n'est pas suffisante. Elle permet à un nombre limité d'acteurs spécialisés de construire un modèle d'affaires pérenne (Google) mais n'est pas suffisante pour maintenir l'ensemble des activités économiques en ligne. Ensuite, le " timing " est un élément important pour la réussite des stratégies numériques des éditeurs. Aujourd'hui encore, face à un marché de la diffusion de contenus éditoriaux numériques limité, les éditeurs ou les groupes d'édition doivent mesurer le caractère stratégique de la position de leader. Enfin, pour le secteur de l'édition, l'enjeu de cette période aura véritablement été celui d'un nouveau canal de distribution numérique pour le papier.

3.2 Le temps des ebook(s)

Les eBooks auront joué un rôle important dans le développement des réflexions et des projets d'édition en ligne. Si ces initiatives n'ont pas connu le succès, elles auront toutefois servi de déclencheur à un certain nombre de réflexions primordiales dans l'avancée de l'édition numérique. La société Cytale couvre l'ensemble de cette période, depuis sa création en 1997, la présentation du premier CyBook en 2000 et sa disparition en 2002.

La migration vers le numérique s'est accompagnée de l'arrivée sur le marché du livre d'un certain nombre de nouveaux acteurs. En effet, dans le domaine de l'édition papier, la position oligopolistique des acteurs en place s'appuyait sur des barrières à l'entrée de deux types⁵⁷. La première était une barrière à l'entrée liée au coût de fabrication des ouvrages et à la mise en place d'une structure de production. Cette barrière, avec l'arrivée du numérique, a pu être considérée comme relativement réduite du fait de la faiblesse des coûts de développement et de distribution de contenus numériques. Le deuxième type de barrières à l'entrée, et ce sont celles-ci qui ont freiné la réussite des nouveaux entrants, correspond aux barrières liées à la notoriété et la réputation des éditeurs sur leurs domaines.

Avec le développement de la bulle Internet en 2000, on assiste à l'arrivée des ebooks. Sous cette dénomination on retrouve deux concepts distincts. A la fois la notion d'ouvrage au format électronique et du support de lecture dédié. C'est sur cette deuxième notion que se développent de nouveaux acteurs totalement étrangers au monde de l'édition et qui proposent des appareils de lecture dédiés.

Il s'agit donc d'un marché totalement nouveau construit autour d'un nouvel objet. Ainsi Cytale, est le seul acteur français, ayant tenté l'aventure des ebooks. Si l'issue de leur tentative a été un échec, elle aura toutefois permis de poser un certain nombre de questions qui sont toujours d'actualité à l'époque de la diffusion de fichiers. En effet, en dehors des nombreux débats qui ont concerné le positionne-

⁵⁷Rouet, François. *Le livre : mutations d'une industrie culturelle*. L. D. française (dir.). Paris : La Documentation française, 2000. 308 p. Études de la DF - Économie. ISBN 2110044594.

ment de ces ebooks par rapport à l'objet livre-papier, les réflexions sur le modèle économique d'une telle offre nous semblent toujours intéressantes.

A notre sens, le modèle proposé par Cytale peut se calquer aussi sur celui du téléphone mobile. En effet, ce schéma était globalement celui de la vente d'un appareil à prix attractif, sponsorisée par la souscription d'un abonnement avec une durée minimale d'engagement.

Mais une différence flagrante de réussite entre le développement de ces deux marchés concerne le nombre d'acteurs impliqués et leur capacité à soutenir une phase relativement longue d'équipement de la clientèle. Il apparaît aujourd'hui clairement qu'une des conditions de réussite dans le déploiement d'une offre autour d'un terminal dédié réside dans la répartition de la charge d'équipement initial des usagers entre plusieurs acteurs solides. Cette répartition doit se faire également au niveau de toute la communication que nécessite le lancement d'un nouveau concept comme le e-book.

Ainsi, et paradoxalement, le retard puis l'abandon d'autres acteurs, laissant Cytale seul sur son marché, a sans doute condamné l'émergence du ebook en tant que terminal dédié.

Toutefois, dans le cadre de l'édition en général, cet épisode a fait apparaître un certain nombre de points-clés qui cristallisent encore aujourd'hui les difficultés d'émergence d'une offre pour la diffusion de fichiers.

Tout d'abord, avec l'éventualité du passage au numérique d'une partie de la production éditoriale en pleine époque "Napster", sont apparues des craintes encore largement présentes de piratage et de diffusion incontrôlée des produits éditoriaux.

Ensuite, se sont posées les questions autour de la fixation des prix pour les œuvres éditoriales numériques. Elles impliquent deux angles d'analyse : la valeur du travail éditorial et les usages qui accompagnent ce prix de vente. Sur la question de la valeur du travail éditorial, ce n'est pas tant sa détermination qui pose problème que les relations avec l'image des éditeurs.

C'est à cette époque qu'est apparu pour les éditeurs le risque de déverrouillage de leur position dominante sur le domaine de la production éditoriale. On peut supposer que la volonté d'émergence de portails de diffusion de contenus éditoriaux correspond à une volonté de maintien de cette position "clé" dans la diffusion des contenus.

Cette période s'achève durant l'année 2002 avec la fin des perspectives des ebook, la disparition de l'ensemble des acteurs de ce secteur, et l'obligation de réorienter la réflexion stratégique des éditeurs vers la distribution de fichiers. L'enjeu de cette période aura été celui d'un terminal dédié pour un secteur élargi, touchant l'ensemble de l'activité éditoriale.

3.3 L'implication universitaire

Un deuxième mouvement a commencé au milieu de l'année 2000. Nous considérons symboliquement l'orientation prise par le PNER vers une réflexion stratégique et prospective de la conception et de l'usage de ressources numériques comme le point de départ de cette phase. Ces travaux marquent en un sens le début de l'implication universitaire dans les problématiques liées aux contenus éditoriaux en ligne. Quasiment à la même période, la réflexion face au numérique se structure chez VUP et dans le milieu éditorial en général. Les ebook présentés par Cytale et Gemstar ont pris du retard et suscitent des inquiétudes quant au confort de lecture qu'ils confèrent et surtout quant au modèle économique qu'ils proposent.

Toutefois, l'université et l'édition universitaire anticipent sur un développement important de leurs activités en ligne. Pour l'université, cela prend notamment la forme du e-learning avec un intérêt porté sur les plates-formes d'enseignement à distance ou partiellement à distance. Le lancement de l'appel à projets Campus Numériques durant cette période montre également l'enjeu du développement de pratiques universitaires en ligne. L'université virtuelle représente un enjeu fort. Elle permet aux universités de dépasser les contraintes physiques des infrastructures dans l'accueil des étudiants. Elle ouvre également des possibilités importantes de valorisation des cursus de l'université au-delà des frontières géographiques. Cet aspect est central dans les perspectives de développement des universités dans

le contexte LMD qui émerge au niveau européen. Pour les professionnels de la documentation, il est naturel de prolonger le développement du numérique dans les BU en poursuivant le mouvement initié par l'arrivée des systèmes d'information et des OPAC.

Le milieu universitaire compte sur une posture active sur ces questions pour se défaire de la pression financière importante imposée dans le secteur des revues en STM et surtout éviter que le phénomène ne se reproduise dans d'autres domaines. En effet, au cours de cette période, on a pu observer un phénomène de concentration à grande échelle et d'émergence d'un oligopole dans le domaine de la distribution de contenus numériques anglo-saxons ou de la gestion des abonnements.

Pour les éditeurs, l'arrivée sur leur secteur de nouveaux entrants (éditeurs en ligne, fabricants de ebooks, ou auto-publication en ligne), les pousse à s'orienter vers une stratégie basée sur une maîtrise complète de leurs fonds. Ils souhaitent affirmer la valeur ajoutée de leur travail éditorial et pour cela cherchent à maîtriser leurs contenus. En effet, contrairement au livre papier, figé dans la forme souhaitée par l'éditeur, le livre sur support numérique risque de subir des transformations liées au terminal de lecture. Le travail réalisé par l'éditeur sur l'ouvrage perdrait donc une grande partie de sa valeur. De plus, le phénomène de désintermédiation qui émerge pour les contenus universitaires suscite l'inquiétude des éditeurs dans leur rôle de médiateur entre les auteurs et les lecteurs.

Enfin, la fin de la bulle Internet oblige les développeurs d'activités en ligne à construire, avec difficulté, des modèles économiques assurant une rentabilité rapide capable de couvrir les investissements du démarrage.

Aujourd'hui, si les acteurs publics ont clairement pris en charge la numérisation patrimoniale des ressources scientifiques, notamment pour les SHS au travers du projet de très grand équipement ADONIS du CNRS ou du projet Persée, la collaboration entre secteurs privé et public sur la question de l'édition universitaire numérique n'est toujours pas effective.

3.4 Le temps de la distribution de fichiers

Parallèlement au développement des supports de lecture dédiés, d'autres acteurs s'orientent vers une autre déclinaison du livre numérique. Celle-ci n'est pas destinée à un support de lecture dédié mais plus à une diffusion vers des ordinateurs individuels. Elle se heurte à des difficultés liées à la lecture à l'écran de textes longs mais ouvre toutefois des perspectives de développement plus rapides et surtout une indépendance vis-à-vis des fabricants de terminaux dédiés. L'activité de distribution de livres numériques sous forme de fichiers en ligne est une activité qui, *a priori*, se rapproche traditionnellement des fonctions de libraires. Pour certains éditeurs, cette nouvelle forme de diffusion des ouvrages est également une façon de prendre en charge directement leur distribution. En effet, les coûts à l'entrée de ce type d'activité sont nettement moins élevés que pour la distribution traditionnelle. Ainsi, dès le début de l'année 2000 Microsoft signe un accord avec Barnes&Nobles pour la diffusion de livres électroniques avec le logiciel Microsoft Reader.

Enfin, cette édition numérique ouvre la voie à des activités d'édition en ligne tels que manuscrit.com ou d'auto-édition contournant les schémas classiques des éditeurs.

Avec la perspective du développement de la diffusion de livres électroniques sous la forme de fichiers, lisibles sur des supports dédiés ou non, s'amorce évidemment une guerre des formats.

Le secteur de l'édition culturelle est basé sur le financement de l'ensemble de la production par un nombre restreint de succès. Dans le domaine des revues, on retrouve dans une certaine mesure le même mécanisme avec une notoriété des revues construites sur la base de quelques articles. Mais, à la différence des manuels pour lesquels la vente se fait au titre par titre, le modèle de l'abonnement regroupe sous une "marque" collective un ensemble d'objets, en l'occurrence des articles. On retrouve ce même phénomène à un niveau supérieur avec les "packages" proposés par les principaux offreurs de revues numériques.

Ainsi, le mode de distribution traditionnelle des revues par abonnement permet à ce domaine d'appréhender plus facilement le passage au numérique. En effet, le regroupement d'une collection sous une "marque" unique se transpose aisément

dans le monde du numérique car il ne nécessite pas la vente d'un grand nombre d'objets.

De ce fait, si l'on considère la distribution sous forme de licence par son aspect d'un rassemblement de plusieurs ressources dans une offre unique, elle ne s'applique pas naturellement aux livres. Le secteur des ouvrages doit donc passer par une étape supplémentaire de recomposition éditoriale et commerciale de son offre.

Pour ces deux mouvements, (implication universitaire et distribution de fichiers), l'enjeu aura été l'influence de la réussite d'autres segments adjacents de l'édition numérique.

3.5 Les points-clés de cette évolution pour l'édition universitaire

Les bibliothèques universitaires et les éditeurs se sont projetés dans un premier temps dans une logique de passage au numérique à coût quasiment nul à moyen terme. De cette logique a découlé une situation de blocage des évolutions. Les bibliothèques universitaires, déjà fortement contraintes pour leurs acquisitions en raison de la hausse des tarifs de certaines revues, ont appréhendé le passage au numérique de leur activité en suivant une logique de substitution des contenus aux formats papiers vers des contenus numériques. L'offre de contenus numériques universitaires est toutefois perçue aujourd'hui comme un service supplémentaire fourni pas les BU et dont le coût doit être couvert à la fois par une logique de substitution papier/numérique mais également par une hausse des budgets d'acquisitions. Cette évolution implique également l'ensemble de l'université dans un véritable projet de " numérisation " de la scolarité et de l'enseignement, et donc un coût initial de déploiement et d'équipement. On peut prendre en exemple l'université de Laval au Québec, qui a mis en place l'environnement Ulysse⁵⁸ sur son campus. Ulysse est une infrastructure informatique et réseau destinée à l'enseignement avec par exemple un équipement des étudiants en ordinateurs portables et une possibilité

⁵⁸<http://www.fsa.ulaval.ca/html/accueilulyse.html> – adresse consultée le 10 juillet 2005.

de connexion au réseau sur tout le campus, y compris les salles d'enseignement. Cette démarche ambitieuse s'est appuyée sur un soutien financier fort des pouvoirs publics.

Pour les éditeurs, le passage au numérique a tout d'abord été vu comme un nouveau canal de distribution. Le coût de ce nouveau canal est augmenté par le phénomène de cannibalisation des contenus papiers par les contenus numériques, perçu comme un risque important pour les éditeurs. L'investissement vers ce nouveau canal et le risque de baisse des activités papier devaient être couverts par la hausse des budgets d'acquisitions des BU, une baisse des coûts de production et un soutien des pouvoirs publics à la rétro-conversion des fonds anciens.

Chacune des périodes décrites dans la partie précédente a permis de faire émerger des points-clés sur lesquels nous appuierons la proposition que nous formulerons dans la quatrième partie.

Tout d'abord, la phase que nous avons intitulée *Révolution numérique*. Cette première phase s'est construite en confrontant les métiers de l'édition en général à la logique du Web. Cette période a permis de relativiser la pertinence du modèle basé sur la publicité pour assurer le financement des activités en ligne. En effet, celui-ci nécessite un trafic très important sur le site afin de percevoir des redevances publicitaires suffisantes. Il n'est exploitable que pour des portails ou des moteurs de recherche internationaux et bénéficiant d'une très forte visibilité en ligne (le premier exemple est le moteur de recherche Google). Durant cette période, la progression du secteur de l'édition vers le numérique s'est limitée à une exploitation du nouveau canal de distribution numérique pour les livres au format papier. Cette limite est issue en grande partie de la nécessité de prendre en compte avec précaution la place du concept de droit d'auteur dans l'économie sur Internet. La gestion de cet aspect particulier est apparue assez rapidement centrale dans la réflexion sur les modèles économiques. En effet, cette notion de droit d'auteur ainsi que les mécanismes de remontée des recettes qui s'y rattachent ne sont pas naturellement présents au travers des structures du Web. Ils doivent donc être assurés par de nouveaux modèles économiques.

La deuxième phase, représentant le *temps des ebooks*, est celle du développement de nouvelles logiques éditoriales, adaptées aux contraintes du numérique. Face aux limitations intrinsèques des supports de lecture (écran ou PDA), les éditeurs doivent reconsidérer la définition des unités documentaires de diffusion de leurs contenus. En effet, c'est en s'appuyant sur les limites de ces terminaux que les éditeurs ont tenté de construire leur stratégie numérique. Ainsi, la place prise par les modes de diffusion construits sur des logiques de bases de données les incite à reconsidérer la construction d'une offre éditoriale adaptée au Web. Cette reconstruction passe par une remise en question des modes de tarification et une réflexion sur la pertinence des logiques inter-éditeurs.

La troisième phase, celle de l'*Implication universitaire* a conduit l'université et plus précisément les BU à une confrontation avec les logiques commerciales des acteurs de l'édition universitaire numérique, alors exclusivement des acteurs anglo-saxons. Elles ont donc dû réagir en se dotant d'un réel pouvoir de négociation, notamment par la création du consortium Couperin. Pour les éditeurs universitaires, les BU permettent le développement de relations B2B, plus adaptées à des échanges commerciaux pour les contenus numériques. Ce point d'entrée important que semblent constituer les BU sur le marché de l'édition universitaire numérique induit pour les éditeurs une nouvelle distinction entre l'acheteur et l'utilisateur. La commercialisation des contenus est appréhendée naturellement sous forme de licence dans cette voie de développement des relations éditeur-université.

Enfin, la phase actuelle que nous avons définie par la *Diffusion de fichiers* prend en compte l'ensemble de ces éléments et met en avant la notion d'agrégateur. En effet, cette notion d'agrégation permet la mise en oeuvre de solutions intégrant tous ces points-clés. Au travers de cet acteur agrégateur, nous pouvons envisager la notion de reconfiguration de l'offre éditoriale dans un contexte numérique, la prise en compte de ce contexte numérique dans la définition du droit d'auteur et enfin la construction de nouvelles relations commerciales entre le monde de l'édition et celui de l'université.

Chapitre IV

Un modèle d'affaires pour l'édition universitaire numérique

Dans la continuité de l'analyse de la chronique de l'édition universitaire numérique, nous essaierons dans cette partie de proposer des perspectives d'évolution du secteur autour d'un modèle économique de l'édition universitaire intégrant une activité numérique.

L'agrégateur est une notion qui apparaît régulièrement dans les études sur l'édition numérique et plus globalement dans le passage au web d'activités économiques traditionnelles. Nous proposerons une intégration de ce concept au secteur de l'édition universitaire. Nous tenterons de distinguer les différents éléments qui vont dans le sens d'une organisation autour d'un agrégateur. Nous nous appuierons également sur des secteurs d'activités adjacents pour évaluer la pertinence de cette approche pour l'édition universitaire. Nous proposerons une définition plus précise de ce modèle centré autour d'un agrégateur en précisant les raisons de son statut mixte, son mode de commercialisation sur la base de la licence et la place d'un CFC (Centre Français d'exploitation du droit de Copie) numérique dans notre système.

Nous présenterons tout d'abord les trois phénomènes qui, conjointement, permettent la croissance du numérique pour l'édition universitaire : la hausse de la production de contenus numériques, l'équipement croissant des étudiants et enfin

l'augmentation des acquisitions des BU. Face à ce constat, nous analyserons dans un second temps, les alternatives qui s'offrent au secteur de l'édition universitaire et qui amènent à la nécessaire construction d'un modèle de transition. Nous proposerons enfin une description de notre proposition de modèle et plus précisément de la notion d'agrégateur.

1. L'édition universitaire et la croissance du numérique

Le numérique occupe une place de plus en plus importante dans l'édition universitaire. Entre 1998 et 2003, le budget d'acquisition des bibliothèques universitaires consacré aux ressources électroniques est passé de 4,2 millions d'euros à 12,7 millions d'euros¹. Les contenus numériques sont aujourd'hui de plus en plus présents dans le secteur des revues et commencent à émerger dans le secteur des ouvrages. Cette évolution résulte de la conjonction de plusieurs phénomènes : la croissance de l'offre de contenus, l'équipement des étudiants et des bibliothèques, l'accroissement des budgets dédiés au numérique.

1.1 La production de contenus numériques

La place croissante du numérique dans le processus de production des contenus éditoriaux universitaires est observable sur plusieurs types de pratiques. Pour la production éditoriale traditionnelle, d'après les informations fournies par les éditeurs ayant participé au projet MANUM, l'objet de travail de l'éditeur est aujourd'hui un document numérique le plus souvent. Le manuscrit de l'auteur est transmis à l'éditeur et aux différents services de la maison d'édition dans un format numérique. C'est également sous cette forme que le contenu validé et mis en forme est transmis à l'imprimeur. Pour l'impression également, le format numérique a

¹Enquête sur les Ressources électroniques :
[http ://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/Electro/accueil.htm](http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/Electro/accueil.htm) – adresse consultée le 21 mai 2005

remplacé les formats analogiques et les plaques offset sont aujourd'hui elles aussi numériques. La chaîne de production est donc dans sa quasi-totalité au format numérique. Mais bien que l'ensemble des acteurs de la chaîne de production éditoriale traite aujourd'hui leurs contenus dans des formats numériques, de fortes différences subsistent dans les formats exploités. De l'auteur utilisant un traitement de texte numérique, à l'éditeur réalisant l'ouvrage sur des outils de PAO professionnels et à l'imprimeur exploitant un format de fichiers adapté au pilotage de ses presses, la continuité n'est pas encore assurée dans la chaîne de production. En effet, les éditeurs et les imprimeurs travaillent encore au développement de moyens permettant la conversion du format " imprimeur " dans un format exploitable en ligne, en attendant l'arrivée hypothétique de formats XML à tous les niveaux. Ce point est important dans le cadre du développement de contenus éditoriaux numériques.

Cette intégration de la production numérique au sein de la chaîne de production traditionnelle a été décrite et modélisée par Guylaine Beaudry et Gérard Boismenu dans l'étude d'expertise de ressources pour l'édition de revues numériques².

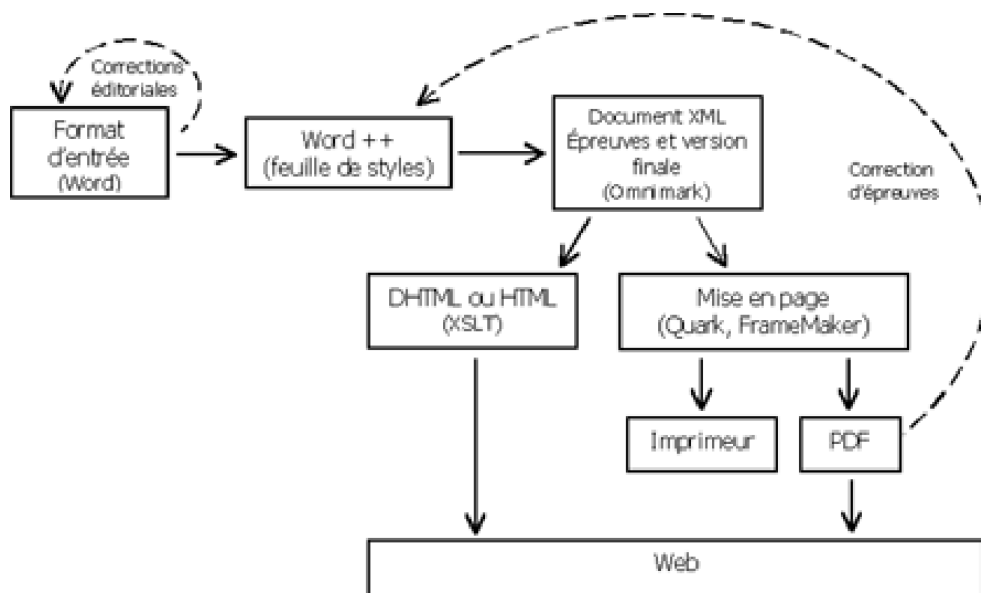


FIG. 14 – Chaîne de production XML intégré

²<http://revues.enssib.fr> – adresse consultée le 21 février 2005

Mais aujourd'hui il n'existe *a priori* toujours pas de chaîne de production de l'écrit capable de fournir en fin de processus de production un exemplaire papier et un exemplaire numérique à partir d'une source unique et ce de manière automatisée. En effet, la conversion dans un format exploitable en ligne à partir des fichiers utilisés par l'imprimeur est encore au niveau de l'expérimentation et l'automatisme de ce procédé n'est pas encore maîtrisée³.

La place croissante du numérique dans la production de contenus destinés à l'université est particulièrement visible dans le domaine des revues. Au travers d'initiatives à visée principalement ouverte, les revues en SHS développent une offre numérique non négligeable. Ainsi, au travers de Revues.org, un peu plus de 30 revues des SHS trouvent un canal de diffusion de leur version numérique sous la forme d'un hébergement de leurs contenus et/ou d'une numérisation ou plus simplement au travers d'un portail regroupant les liens vers des revues déjà en ligne. Les revues concernées gèrent leurs propres logiques commerciales en bénéficiant cependant d'une pression financière plus faible puisque le chiffre d'affaires moyen des 400 revues SHS les plus importantes est de 35 000 € par an d'après le CNRS Éditions. Cette situation leur permet de proposer un grand volume de texte intégral, ou tout du moins avec une barrière mobile (la période au-delà de laquelle les numéros des revues sont disponibles gratuitement) relativement courte. Dans une autre optique, mais s'inscrivant également dans les initiatives publiques, le projet CENS du CNRS proposera une plate-forme de diffusion des revues en SHS en s'appuyant sur le savoir-faire technologique développé par le projet Erudit.org. Il s'agit d'un projet du CNRS qui vise, conjointement avec le Très Grand Equipement ADONIS, à accompagner le passage vers le numérique des revues scientifiques françaises au travers d'une plate-forme d'édition destinée à la fabrication et à la diffusion des revues numériques.

Le projet Cairn, portail de revues SHS et spin-off de l'université de Liège⁴, veut se positionner comme un " facilitateur pour les maisons d'édition et institutions

³Salaün, Jean-Michel. L'édition entre biens et services. In : *Colloque Les Défis de la publication sur le Web : Hyperlectures, cybertextes et méta-éditions*. Lyon : 2002.

⁴Voir l'interview de Marc Minon : <http://www.ulg.ac.be/le15jour/144/cairn.shtml> – adresse consultée le 23 mai 2005

ayant en charge la publication de textes scientifiques en sciences humaines. Il vise à les aider à prendre le virage de l'internet, sachant que, dans le bassin linguistique francophone, aucune d'entre elles n'a sans doute la taille suffisante pour le faire seule. ”.

Enfin, l'autopublication confirme davantage la montée en charge du numérique pour les contenus universitaires et de recherche. Ce phénomène se décline en deux mouvements principaux, les archives ouvertes pour les articles de revues d'une part et les e-revues d'autre part. Ces deux supports d'autopublication, proches de l'édition en ligne pour les archives de revues notamment, montrent l'intérêt croissant que la communauté scientifique et universitaire accorde aux contenus numériques. C'est un phénomène qui a vu l'ensemble de la communauté scientifique se tourner vers des supports de diffusion numériques. Cette orientation répond à un besoin de diffusion accélérée des résultats de la recherche, ce que permettent les outils numériques. Elle répond également à une volonté de la communauté universitaire et scientifique de construire une forme de communication libérée des contraintes commerciales et éditoriales des éditeurs scientifiques commerciaux.

1.2 L'équipement des étudiants

L'équipement informatique des étudiants et des BU constitue également un indicateur de la place du numérique à l'université. En effet, au travers d'opérations d'incitation à l'équipement des étudiants telles que l'opération “ Portable à 1 € ”, les pouvoirs publics tentent de développer l'acquisition individuelle d'ordinateurs par les étudiants. Cette opération lancée en septembre 2004 par le Ministre de l'Éducation Nationale François Fillon s'articule autour d'une aide au financement pour l'acquisition d'un ordinateur portable par les étudiants. L'objectif est de proposer, en collaboration avec plusieurs fabricants ou revendeurs de matériel informatique, une offre comprenant un ordinateur portable et une solution de financement. *In fine*, l'acquisition de l'ordinateur portable par l'étudiant doit représenter un coût de 1 € par jour, pendant environ trois ans. Prenant conscience du rôle de plus en plus systématique joué par l'outil informatique, les projets d'équipement ou d'incitation à l'équipement tel que celui-ci visent à généraliser l'usage des nouvelles

technologies de l'information et de la communication dans la communauté étudiante. Le bilan fait par le Ministère de l'Éducation Nationale en mars 2005 fait état de 100 000 acquisitions réalisées par ce biais, avec 32 000 financements.

Pour la documentation numérique il s'agit d'un élément important. En effet, l'accès aux ressources éditoriales numériques se fait par le biais d'un équipement informatique et d'un raccordement à Internet. Or, les équipements actuels des universités ne permettent pas de fournir d'une manière satisfaisante l'accès à ces contenus à l'ensemble des étudiants. Les BU proposent des postes de consultation en ligne mais leur nombre bien que croissant n'est pas suffisant. Le nombre de postes informatiques publics dans les bibliothèques universitaires est en moyenne de trois postes pour 1000 étudiants⁵. Le niveau d'équipement des étudiants ne cesse de croître et est passé entre 2003 et 2004 de 68% à 73%⁶. Cet aspect des ressources éditoriales numériques en ligne est un réel point-clé car il induit deux difficultés. D'une part il est difficile de proposer une offre de contenus éditoriaux universitaires numériques en ligne en limitant l'accès aux postes du campus et d'autre part, la logique universitaire d'égalité d'accès à la documentation nécessaire au suivi des cursus ne peut pas être assurée dès lors que les ressources sont présentes exclusivement en ligne.

1.3 Les acquisitions numériques des BU

La place croissante des contenus numériques dans les BU est un autre indicateur du développement du numérique dans l'édition universitaire. Les contenus numériques présents dans les BU françaises représentaient 8,3M€ de budget d'acquisitions en 2001 soit 11% des budgets d'acquisitions globaux.

⁵Application Statistique Interactive des Bibliothèques Universitaires : <http://www.sup.adc.education.fr> – adresse consultée le 28 février 2005

⁶Voir l'étude : “ La diffusion des technologies de l'information dans la société française ” réalisée par le Crédoc (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie) à la demande du Conseil Général des Technologies de l'Information (Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie) et de l'Autorité de Régulation des Télécommunications (ART). <http://www.art-telecom.fr/publications/> – adresse consultée le 23 mai 2005.

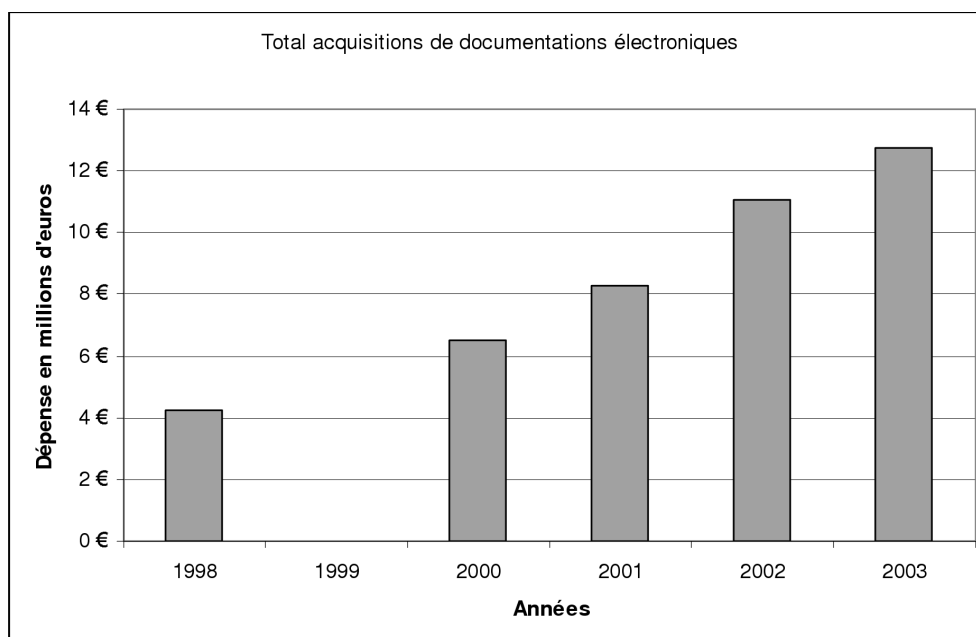


FIG. 15 – Evolution des acquisitions de contenus numériques par les BU

Avec une hausse de l'ordre de 54% en valeur, le budget d'acquisition des BU pour les contenus numériques passe à 12,7 M€ soit plus de 14% environ des budgets d'acquisitions en 2003. Cette demande croissante est aujourd'hui essentiellement satisfaite par des contenus anglophones fournis par des éditeurs anglo-saxons.

Swets Blackwell	661 579	} 53%
Proquest	873 477	
Silverplatter Ovid	967 599	
American Chemical Society	1 265 949	
Elsevier	2 606 641	
Total	12 006 279	

TAB. 10 – Répartition par éditeurs des acquisitions de contenus numériques en BU

Les données présentées dans le tableau n° 10 concernent l'ensemble des acquisitions de contenus numériques par les BU, sans se limiter aux seuls contenus SHS. Bien qu'il n'existe pas de données plus précises permettant d'observer plus finement les acquisitions au niveau des SHS, il est possible, à partir des informations sur la nature des contenus produits par ces acteurs, d'en déduire le caractère principalement anglophone et orienté vers les STM. On constate donc que la majorité des acquisitions de contenus numériques sont faites pour des contenus anglophones et auprès d'un nombre très restreint d'éditeurs.

Bien que les acquisitions de contenus numériques réalisées par les BU françaises soient en nette augmentation, la taille du marché ainsi généré reste encore extrêmement modeste. A titre de comparaison, pour les marchés anglophones, les universités américaines génèrent une activité d'acquisition de contenus numériques pour un montant de l'ordre de 240 M\$⁷.

2. Les choix face au numérique

Face au nouvel enjeu que constitue l'arrivée du numérique dans le secteur de l'édition universitaire, plusieurs choix sont envisageables. Les deux premières orientations que nous présentons ici résultent des premiers développements des réseaux numériques dans le secteur universitaire. Elles répondaient d'une manière abrupte à des aspirations rendues possibles par les développements technologiques. Nous considérons nécessaire de préciser ces orientations et de montrer en quoi elles constituent des visions extrêmes entre lesquelles il est pertinent de proposer une autre option.

Afin de préciser les enjeux de ces différentes alternatives, nous proposons une représentation schématique des acteurs de la chaîne éditoriale universitaire et des hypothèses de désintermédiation.

Au travers de ce schéma on peut constater la caractéristique "circulaire" de l'organisation des différents acteurs de l'édition universitaire.

⁷Source : Données Libecon : <http://www.libecon.org> – adresse consultée le 23 mai 2005

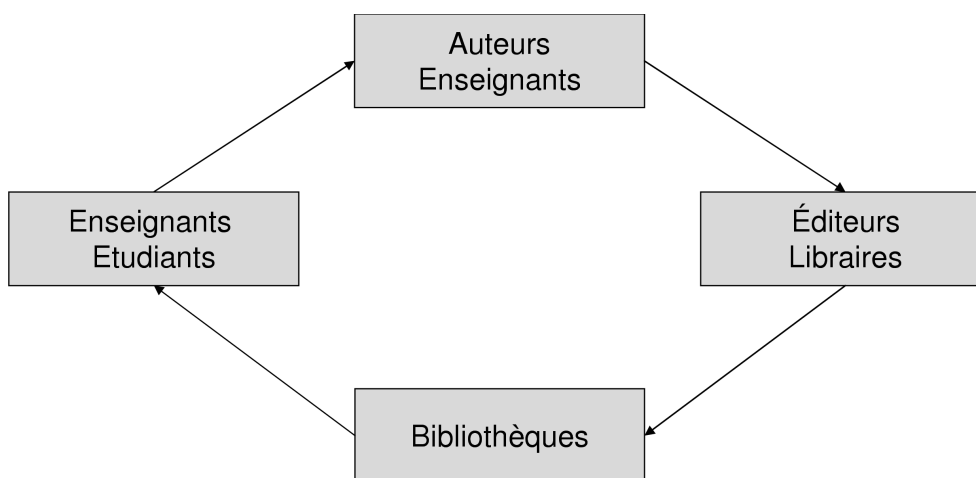


FIG. 16 – Chaîne des acteurs

Dans un premier temps, les auteurs, dont une part importante est issue des secteurs de l'enseignement ou de la recherche, travaillent en collaboration avec les éditeurs pour mettre au point le manuscrit, spontané ou en réponse à une commande. Ce travail porte sur la mise en forme d'un texte de manière à ce qu'il soit correctement rédigé, présenté et que les notions ou les concepts qu'il expose soient accessibles aux lecteurs potentiels. Ce travail permet de formaliser une pensée scientifique dans une forme plus facilement accessible en dehors de la sphère des chercheurs ou des spécialistes du domaine.

Sur la base de ce manuscrit, l'éditeur poursuivra son travail de mise en page et de formatage du texte, en y insérant éventuellement des ressources iconographiques, et, via son imprimeur, mettra sur le marché le produit final, l'ouvrage.

Cet objet sera ensuite, via un réseau de commercialisation et de distribution mis à disposition de clients au travers du réseau de librairies ou de grossistes. Une part de ces ouvrages sera acquise par des bibliothèques universitaire dans une logique de collection ou sur suggestion d'achat de leurs utilisateurs. Enfin, les utilisateurs des bibliothèques, les enseignants, chercheurs et étudiants pourront accéder aux ouvrages dans le cadre de leurs cursus ou de leur travail de recherche.

On voit dans la description de ce processus que plusieurs caractéristiques le rendent spécifique au secteur universitaire. En effet, pour la littérature grand public, les auteurs n'ont que peu ou pas de liens directs avec la communauté de leurs lecteurs. Pour l'édition universitaire, la population des auteurs et des lecteurs est globalement la même. Il s'agit de la communauté universitaire prise au sens large. Cette communauté ne constitue pas la totalité du lectorat des ouvrages universitaires, elle est complétée par une population de lecteurs motivés. Nous avons donc une communauté qui à la fin du processus se retrouve autour d'un acteur agrégateur qui est la bibliothèque universitaire, à la fois dépositaire des productions de l'université et centre de ressources documentaires pour cette même université.

Dans cette situation, l'éventualité d'une édition universitaire sans éditeur ne se heurte plus, matériellement, qu'à des contraintes logistiques de distribution des ouvrages, contrainte levée en grande partie par une édition numérique. Cette tentation est renforcée par la position particulière des éditeurs dans ce circuit, hormis les presses universitaires qui sont des éditeurs publics, les éditeurs sont les seuls acteurs privés du secteur.

En suivant la même logique mais en inversant le raisonnement, la fonction de centralisation des ressources éditoriales afin d'être en contact directement avec les lecteurs intéresse les éditeurs. Ce développement éventuel est rendu possible par la concentration renforcée de l'édition universitaire aujourd'hui dans le secteur éditorial français. Le rassemblement d'un grand nombre de maisons d'édition universitaire au sein d'un unique groupe d'éditions rend plausible le développement d'une offre à partir de la collection cumulée des fonds de plusieurs maisons. Cette fonction de centralisation est accessible aux éditeurs également par le fait que l'édition numérique permet de prendre en charge la distribution des contenus sous forme de fichiers en s'appuyant sur un point d'accès unique, avec des coûts de déploiement potentiellement amortissables.

2.1 Une désintermédiation—éditeurs

La première alternative est donc celle d'une désintermédiation—éditeurs. Elle consiste à exploiter au mieux les outils informatiques et les réseaux pour permettre à la

communauté universitaire de reprendre en charge son activité éditoriale et ainsi construire une production éditoriale universitaire au sein de l'université. Cette désintermédiation s'appuie sur les technologies numériques et notamment Internet. Ces nouveaux outils sont ici utilisés pour leur vocation initiale de diffusion au plus grand nombre des résultats de la recherche. Ils donnent les moyens à la communauté universitaire de construire une communication centralisée. L'université revient ainsi aux origines de ces réseaux d'échanges et bénéficie d'une structure optimisée pour ce type d'échanges, bien plus qu'au travers des relations commerciales. Les équipements réseaux dont sont largement dotées les infrastructures universitaires permettent que cette communication s'effectue sans contraintes de coûts. Enfin, ce faisant la communauté universitaire peut espérer accroître sa visibilité au niveau international.

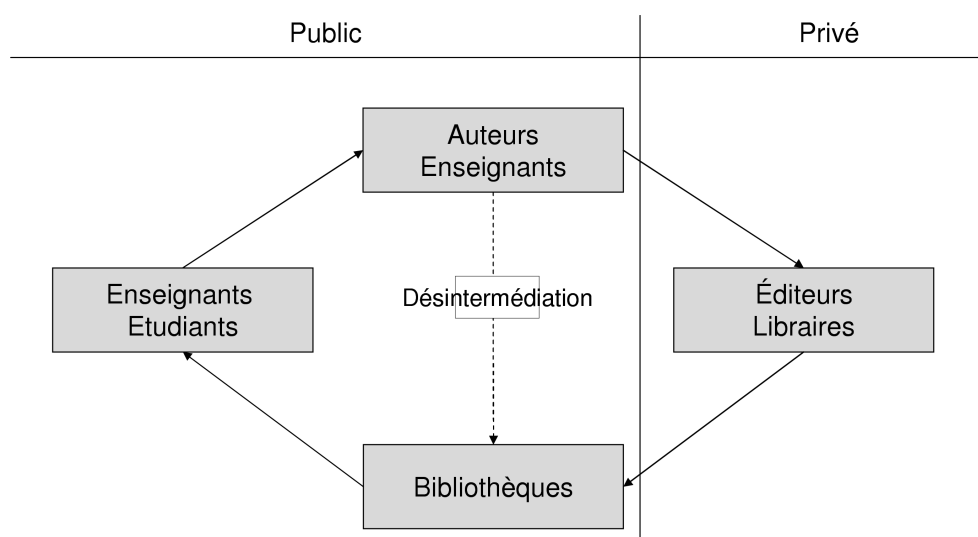


FIG. 17 – Chaîne des acteurs et hypothèse de désintermédiation-éditeurs

Cette logique de désintermédiation-éditeurs est motivée par la perception de la valeur ajoutée éditoriale dans le milieu universitaire. En effet, ces fonctions et ce métier sont souvent perçus négativement ou tout au moins comme superflus dans la chaîne de la valeur de l'édition. Le numérique renforce cet *a priori*. En effet, le travail de mise en page et de formatage des documents est souvent mis à mal par les outils, logiciels et matériels sur lesquels le contenu est lu ou visualisé. De ce fait,

le travail réalisé par l'éditeur n'apparaît plus comme essentiel, de la même manière que ces fonctions d'éditeur sont quasiment absentes de la publication en ligne.

L'opportunité de construire une édition universitaire quasi exclusivement publique est également intéressante d'un point de vue économique. En effet, en supprimant de la chaîne les éditeurs, seuls acteurs privés et donc espérant réaliser un profit, l'université peut réaliser une économie. Les acteurs éditoriaux universitaires étant, en France, à but non lucratif, les coûts répercutés sur le prix des ouvrages seraient réduits au strict minimum. Cette baisse des coûts envisageable pour les ouvrages papier l'est encore davantage pour les contenus numériques. En effet, dans un environnement numérique, ce coût pourrait tendre vers zéro, avec en corollaire la disparition dans les mêmes proportions de la rémunération économique des auteurs.

Mais, une conséquence d'un processus de désintermédiation de ce type serait, à notre sens, un éloignement accru de l'université avec le grand public. En effet, dans ce schéma, notamment en raison de la frontière floue du lectorat qui caractérise les ouvrages SHS, la diffusion vers le grand public, assurée en partie par les éditeurs, serait fortement limitée et restreinte à l'intérieur de l'université. Cet écart est préjudiciable pour l'ensemble des acteurs, car en ne produisant plus ce travail de vulgarisation et en ne confrontant plus ses avancées scientifiques au regard du grand public et de la société, la communauté universitaire et de la recherche perdrait une de ses fonctions principales. L'importance d'une médiation externe aux communautés, échappant aux " féodalités " des chercheurs, constitue un élément supplémentaire que nous développerons dans la partie 2.3 " *La nécessité de construire un modèle de transition* ", de ce chapitre.

2.2 Une désintermédiation–bibliothèques

La deuxième forme de désintermédiation est une désintermédiation–bibliothèques. Elle consiste pour les éditeurs, les enseignants et les étudiants à établir un contact direct, sans recours aux bibliothèques universitaires. Cette désintermédiation peut s'envisager sous deux formes. Une première forme de désintermédiation–bibliothèques peut contourner les bibliothèques pour s'adresser directement aux étudiants et en-

seignants. Cette forme de désintermédiation est cohérente avec la part importante du marché de l'édition universitaire réalisée auprès du grand public via le réseau des librairies de premier niveau. Ce changement touche donc l'ensemble de la relation qui passe d'une relation commerciale B2B à destination des bibliothèques vers une relation commerciale B2C à destination des lecteurs. Mais cette hypothèse se heurte aux pratiques d'achat de contenus éditoriaux, notamment des étudiants. Ainsi, comme l'ont démontrées les réorientations des acteurs (Questia, Xanedu et eBrary notamment) il est acquis qu'une activité éditoriale universitaire directement tournée vers les étudiants n'est pas viable. En effet, la gratuité des ressources nécessaires au suivi des cursus universitaires est un point-clé pour les étudiants qui n'achètent peu ou pas de contenus éditoriaux. Les seuls ouvrages bénéficiant d'un niveau de vente conséquent auprès des étudiants sont les ouvrages de types synthèses de cours.

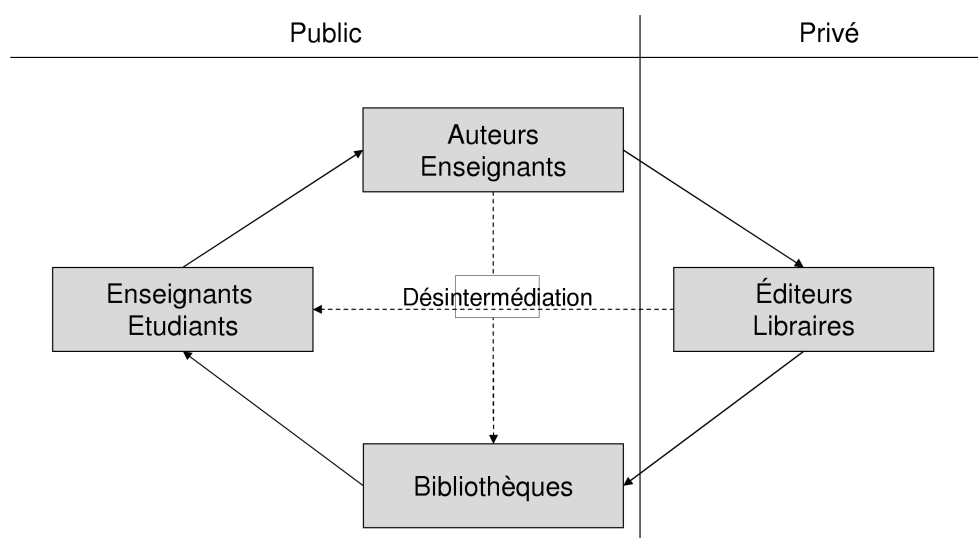


FIG. 18 – Chaîne des acteurs et hypothèses de désintermédiation *éditeurs* et *bibliothèques*

L'autre forme de désintermédiation–bibliothèques touche la fonction de gestion et de conservation des documents des bibliothèques. En effet, dans un contexte numérique, nous pouvons envisager des collections de contenus éditoriaux universitaires accessibles directement en ligne sur la plate-forme de l'éditeur ou de l'agrégateur. Cette désintermédiation ne touche pas les relations commerciales *stricto sensu* mais

bien l'utilisation des contenus éditoriaux universitaires. Ces contenus, comme c'est déjà le cas pour une part importante des revues, sont accessibles en ligne via le site de la bibliothèque ou directement sur le site du fournisseur (éditeur ou agrégateur) par un identifiant et un mot de passe. Les bibliothèques ou les universités restent les acheteurs des contenus mais ne les gèrent plus, elles renvoient les utilisateurs vers les contenus qu'ils ont acquis et qui sont accessibles sur les propres serveurs des éditeurs ou des agrégateurs.

Cette prise en main des fonctions de conservation et de mise à disposition des contenus traditionnellement prises en charge par les BU est rendue possible par le format numérique qui autorise une diffusion sans utiliser de relais physiques, tels que librairies ou BU. De plus, la concentration du secteur de l'édition autorise un grand groupe à fournir une offre, qui bien que limitée à ses propres maisons d'éditions permettrait de répondre à une part non négligeable des demandes.

Dans cette hypothèse de désintermédiation–bibliothèques, la fonction de catalogage des BU glisse également vers d'autres acteurs. En effet, les moteurs de recherche actuels (en particulier Google) et l'utilisation du format XML et de ses métadonnées laissent envisager le développement d'outils satisfaisants d'interrogation des bases de contenus. La combinaison d'une interrogation en texte intégral avec l'exploitation des données bibliographiques des éditeurs et l'optimisation des requêtes en utilisant les fonds encyclopédiques donnent des résultats pertinents. De plus, l'ensemble des informations bibliographiques est pour une grande partie déjà existant dans les systèmes d'information des éditeurs.

La remontée d'informations commerciales avec les lecteurs est également une motivation intéressante pour les acteurs commerciaux. En effet, en mettant en place une offre de contenus éditoriaux numériques universitaires à partir de leur propre site ou plus vraisemblablement du site d'un agrégateur, ils s'ouvrent la possibilité de développer les relations avec leurs clients. Au travers de cette relation, la remontée d'informations exploitables d'un point de vue commercial et marketing est optimisée.

2.3 La nécessité de construire un modèle de transition

Comme nous l'avions précisé en introduction, ces deux hypothèses de désintermédiation proposent des évolutions extrêmes dans les changements qu'elles induisent dans la chaîne des acteurs de l'édition universitaire et dans la redistribution des fonctions entre ces acteurs. Il est donc judicieux de présenter un modèle de transition. Cette transition ne doit pas être interprétée comme un projet de basculement total d'une édition papier à une version numérique. Nous privilégions plutôt actuellement une approche du développement en parallèle des éditions numériques et papier. Le livre numérique ne remplaçant pas le livre papier, la transition s'opère par la juxtaposition de l'édition papier traditionnelle et de l'édition numérique. Conjointement, le travail d'édition associe en simultané le format numérique et le support papier. Ce principe est également celui formulé dans le rapport du projet MANUM. Cette transition ne doit pas être interprétée comme une hypothèse de basculement total d'une édition papier à une édition numérique. Nous faisons plutôt l'hypothèse aujourd'hui du développement d'une édition numérique en parallèle d'une édition papier. Le livre numérique ne remplaçant pas le livre papier, la transition se fait d'une économie totalement basée sur l'objet livre sur support papier à une économie basée à la fois sur la diffusion de contenus au format numérique et sur la distribution de livres papier. Cette hypothèse est également celle formulée dans le rapport du projet MANUM. C'est en partie sur les réflexions issues de ce projet que nous nous appuyons pour construire notre analyse.

Dans ce modèle de transition, nous considérons que les deux hypothèses de désintermédiation ne sont pas envisageables ou en tout cas pas souhaitables pour le secteur de l'édition et pour l'université. Les fonctions assurées par les acteurs de l'édition ont un rôle indispensable au bon fonctionnement du secteur éditorial et universitaire et ce d'autant plus si nous nous situons dans un contexte numérique.

La fonction primordiale dans un contexte numérique est la fonction d'évaluation et de sélection des contenus. Ce travail de tri et de mise en valeur des écrits les plus intéressants par chaque éditeur est une source de valeur ajoutée importante pour la production éditoriale. Elle permet aux lecteurs de disposer d'une offre validée éditorialement et scientifiquement. Dans le développement d'une offre en ligne, la

validation effectuée par les éditeurs représenterait un réel avantage face à l'importante masse de contenus non validés disponible en ligne. Cette fonction de sélection n'est évidemment pas une exclusivité du secteur éditorial et la communauté universitaire a déjà mis en place des processus de validation de sa production. Mais si elle fonctionne pour les revues, cette validation par la communauté n'est pas effective pour les ouvrages, pour lesquels ce sont l'éditeur et l'image de la maison d'édition qui constituent, après l'auteur bien sûr, les indices de la qualité des productions éditoriales. La validation par la communauté universitaire s'exerce sur les publications de revues car elles constituent le vecteur principal de diffusion de la production scientifique des chercheurs. Cette prépondérance des revues est observable au travers du poids qu'elles occupent dans la gestion des carrières universitaires.

Elle s'explique par la confiance que la communauté universitaire dans son ensemble accorde à ce système d'évaluation, dont les contraintes commerciales n'influent pas sur le contenu des revues, ce qui garantit le niveau de rigueur scientifique de cette évaluation. La position des éditeurs et leur indépendance par rapport à l'université leur permettent également de réaliser une évaluation et une validation stricte des contenus.

Le dernier point qui conduit à considérer les éditeurs comme des acteurs incontournables est la création de valeur. Dans le secteur des revues la valeur est créée en partie par l'impact sur la carrière des chercheurs. Le rôle important que jouent les publications dans l'avancée de la carrière du chercheur crée une économie non marchande. Cette économie symbolique qui valorise les publications permet une rémunération des auteurs non financière. La création de valeur dans une dimension non marchande, autorise la mise en ligne des publications par les universitaires dans une logique de désintermédiation par rapport aux éditeurs de revues.

Pour les ouvrages, la valeur symbolique est souvent moins élevée (en fonction des champs scientifiques ou de la présence éventuelle de grandes revues de référence). La valorisation de ce type de publication dans la carrière des universitaires est nettement moins développée. Il est donc nécessaire pour maintenir un équilibre sur ce marché que la valeur soit créée par une transaction commerciale, transaction réalisée par l'éditeur.

Les fonctions remplies par les bibliothèques universitaires trouvent également une place importante dans un contexte de documentation numérique. Leur rôle traditionnel de mise à la disposition des étudiants d'un ensemble de ressources documentaires sélectionnées et organisées répond bien à un besoin face à une offre de contenus numériques. Cette sélection et cette organisation de la connaissance sont directement fonction des attentes des utilisateurs de la bibliothèque et ne peuvent être assurées par un acteur indépendant. L'indépendance évoquée plus haut à propos de la sélection des contenus éditoriaux trouve son reflet au niveau des bibliothèques. Car une offre documentaire numérique mise en place par un rassemblement d'éditeurs ou un groupe d'édition via une plate-forme de diffusion vers l'université ne pourrait se prévaloir d'une totale objectivité par rapport aux éditeurs tiers, simples utilisateurs de la plate-forme de diffusion. Les bibliothèques remplissent également une fonction importante de préservation et de conservation des ressources documentaires.

Ce travail d'archivage, de conservation et de préservation des contenus est une mission de service public qui n'est assurée que par des acteurs publics et notamment les bibliothèques, dans le sens où il ne s'inscrit pas dans une logique commerciale mais bien dans une vocation de préservation de la mémoire. Les bibliothèques universitaires participent bien évidemment à ce travail. Cette mission vaut également pour la documentation numérique. L'archivage et la conservation des ressources numériques posent des problématiques nouvelles tout en suivant des logiques largement assimilées et maîtrisées par les bibliothèques. En effet, si l'enjeu est toujours le même, à savoir être en mesure de constituer une mémoire réutilisable des productions éditoriales, cet enjeu est transformé par le numérique. La durée de vie moyenne des supports de fixation des contenus numériques est plus courte que celle des supports papiers, il faut donc intégrer une logique de duplication régulière des contenus sur de nouveaux supports. Les contenus numériques posent également le problème de leur réexploitation. L'utilisation d'un livre ne nécessite pas de dispositif particulier, la consultation de documents numériques passe donc par une interface technologique indispensable. Or, ces technologies connaissent un rythme de renouvellement très rapide. La mission de préservation et de constitution d'un patrimoine éditorial passe donc soit par une conservation des dispositifs techno-

logiques nécessaires soit par une transformation des contenus dans de nouveaux formats.

On voit bien en tentant de projeter les différentes fonctions qu'occupent actuellement les bibliothèques universitaires et les éditeurs dans un contexte intégrant des contenus numériques que les propositions de désintermédiation, qu'elle soit *bibliothèques* ou *éditeurs* ne sont pas pertinentes. La désintermédiation-éditeurs, en substituant aux éditeurs privés des éditeurs universitaires, aboutirait à une édition produite par des universitaires et pour des universitaires, sans lien avec le grand public. Elle conduirait également à s'interroger sur les missions essentielles de la communauté universitaire, pour laquelle la fonction d'édition n'est pas, *a priori*, une des principales prérogatives. La désintermédiation-bibliothèques, en excluant les bibliothèques du circuit de l'édition, mettrait directement en relation les utilisateurs avec une multitude de fournisseurs de contenus éditoriaux. Le rôle de point d'accès que jouent les bibliothèques en rassemblant l'ensemble des contenus en fonction de disciplines ou de thématiques ne serait alors plus rempli, compliquant la tâche des lecteurs. Parallèlement à cette notion de point d'accès aux contenus, les bibliothèques interviennent également dans une fonction de sélection et de constitution de collections. Ce rapprochement, au sein d'une entité unique, de contenus éditoriaux provenant de plusieurs acteurs différents ne peut être effectué que par un acteur extérieur, non sensible à des objectifs autres que la cohérence de sa collection. Les deux acteurs concernés par cette désintermédiation, les éditeurs et les bibliothèques, se positionnent chacun, au niveau de ses propres missions, comme un acteur extérieur, exempt des contraintes propres à chaque milieu.

Au contraire, les contenus numériques amènent ces deux types d'acteurs à renforcer leur position dans la chaîne de l'édition universitaire numérique. Les possibilités accrues de publication que proposent les outils numériques et donc le volume considérable de contenus éditoriaux accessibles rendent d'autant plus nécessaire la fonction éditoriale afin de proposer des contenus validés, et dans une forme respectant les critères de qualité éditoriale. Ce rôle de validation de la qualité des contenus par les éditeurs se trouve mis en avant par le développement des contenus numériques. Les bibliothèques voient également leur rôle renforcé. En effet, ainsi que le montre le développement général d'Internet, de plus en plus articulé autour de points d'en-

trée centraux ou de portails, la bibliothèque en offrant une collection de contenus recensés et organisés occupe une place centrale dans la mise à disposition des contenus éditoriaux numériques. La question n'est donc pas, pour chacun des acteurs de se questionner sur les avantages unilatéraux qu'il est possible de tirer du développement du numérique mais plutôt de s'interroger sur les meilleures modalités de collaboration. L'enjeu de cette collaboration ne se situe d'ailleurs plus seulement au niveau national, mais bien à l'échelle internationale. En effet, la concurrence dans l'offre de contenus éditoriaux numériques se déroule non plus dans les frontières géographiques des pays mais dans les frontières des bassins linguistiques. En effet, en abolissant quasiment totalement les contraintes physiques de diffusion des contenus éditoriaux, le numérique a redessiné les contours des marchés. Ainsi, la limitation géographique auparavant présente du fait des contraintes logistiques d'acheminement des ouvrages ou des contenus éditoriaux au format papier, laisse la place à la contrainte linguistique de lecture et de compréhension des contenus. Les marchés de l'édition numérique ne sont plus structurés autour des zones géographiques accessibles dans des conditions financières et économiques viables, mais bien autour de bassins linguistiques définis au niveau mondial.

C'est en se positionnant face à cet enjeu que nous posons l'hypothèse d'un modèle de transition pour l'économie de l'édition universitaire afin que l'ensemble des acteurs soient en mesure d'intégrer un nouveau modèle économique incluant également l'édition universitaire numérique.

3. Un modèle construit à la croisée des logiques

Le modèle d'affaires que nous présentons pour l'édition universitaire numérique est un modèle construit à la croisée de plusieurs logiques. Pour être pertinent et prétendre à une stabilité à long terme, celui-ci doit en effet répondre à trois logiques distinctes.

3.1 La logique universitaire

La première est la logique universitaire. En effet l'édition universitaire se caractérise par une confrontation directe du secteur de l'édition et de celui de l'université. Or ces deux secteurs s'inscrivent chacun dans un fonctionnement économique totalement différent. Celui de l'édition est un système marchand, basé sur la vente de biens physiques, les livres, à un public d'utilisateurs, les lecteurs. Ce système est profondément remis en cause par le numérique et nous détaillerons les points clés de cette mutation dans la suite de cette partie. Ce modèle marchand est confronté, pour la partie universitaire de l'édition, aux universités dans lesquelles la logique marchande disparaît. La logique à l'intérieur de l'université est celle d'une gratuité d'accès pour l'ensemble des services et des biens nécessaires au suivi des cursus. Cette logique découle en France d'une logique d'égalité républicaine de l'université. Ainsi, la discrimination financière entre les étudiants doit être limitée au maximum. Le savoir à l'intérieur de l'université est considéré comme un bien collectif accessible à l'ensemble de la communauté universitaire et pour lequel la collectivité assume le coût financier. Les étudiants qui s'inscrivent à l'université payent donc, au travers de leurs droits d'inscription, le droit d'utiliser les ressources documentaires acquises par la collectivité " université ". C'est donc l'ensemble des utilisateurs qui mutualisent leurs besoins et les acquisitions afin de rendre librement accessibles, dans les limites du domaine universitaire, les ressources acquises. Cette logique est bien celle des bibliothèques qui font l'acquisition de ressources documentaires grâce au financement de la communauté et qui mettent à la disposition de cette même communauté l'ensemble de leurs ressources. L'adhésion à la communauté se fait via l'inscription et le paiement des droits universitaires. On retrouve donc une logique de club pour lequel les droits universitaires représentent le droit d'entrée et qui donne accès à l'ensemble des ressources du " club ", en l'occurrence de l'université. Cette logique de club rejoint bien celle du réseau Internet dans lequel l'acquitte-

ment d'un droit d'accès, à savoir un abonnement, donne droit à l'ensemble des ressources du réseau⁸

Le statut de bien collectif que possède le savoir et les ressources documentaires dans l'université déborde les limites de cette dernière et vient en concordance avec l'idée de bien public du savoir. La conjonction de ces deux notions, celle d'un savoir comme bien public et des contenus universitaires comme bien collectif, amène à une logique de gratuité d'accès des contenus éditoriaux universitaires. Dans l'évolution vers le numérique de ces contenus, cette logique de gratuité d'accès est confortée par la structure de coûts particulière du Web. En effet, le coût marginal fortement décroissant des produits ou services numériques distribués en ligne, ainsi que les coûts marginaux de diffusion de l'information quasiment nuls, renforcent cette idée de gratuité d'accès. Elle vient en écho au statut quasi-public de l'information évoqué par Nicolas Curien et Pierre-Alain Muet dans le rapport sur la société de l'information⁹.

En France, l'Etat joue un rôle patrimonial dans ce fonctionnement en dotant les BU de moyens largement supérieurs à ceux que leur alloueraient les droits d'inscription des étudiants. Toujours dans cette logique d'égalité républicaine, les droits d'inscription payés par les étudiants et plus précisément la part destinée aux BU, ne couvrent pas les dépenses réelles. C'est donc la communauté dans son sens le plus large qui complète le financement. Cette logique diffère totalement de celle en vigueur aux Etats-Unis par exemple. Les universités américaines agissent comme un " club ". Les droits d'inscription pour les universités américaines sont nettement plus élevés. Le système de bourses permet, comme en France de soutenir les étudiants les plus défavorisés mais les montant versés par les étudiants américains lors des inscriptions se situent à une échelle largement supérieure à ceux payés par les étudiants français. En moyenne en 2001, les droits d'inscription par an dans les universités publiques s'élevaient aux Etats-Unis à 3900 €, et ce chiffre est large-

⁸Pour une présentation détaillée du modèle de club et des autres modèles de marchandisation des industries éducatives, on se reportera à : Moeglin, Pierre. *Outils et médias éducatifs. Une approche communicationnelle*. P. u. d. Grenoble. Grenoble : 2000. 296 p. Communication, Médias et Sociétés. ISBN 2706109866

⁹Curien, Nicolas et Muet, Pierre-Alain. *La société de l'information*. Paris : La Documentation Française, 2004. 310 p. Les rapports du conseil d'analyse économique. 47.

ment inférieur à celui des universités privées. De ce fait, les universités américaines confient à l'Etat le rôle de limiter les discriminations financières entre les étudiants via un système de bourses, basées sur les revenus et le mérite. De plus, ce système est largement complété par les fondations privées qui jouent un rôle majeur dans le financement des universités en général ou des projets universitaires en particulier (la fondation Andrew W. Mellon a ainsi financé le projet Jstor de l'université du Michigan a auteur de 2,2 millions de dollars en 1994 et 1995)¹⁰.

Face au numérique, ce décalage est un élément de différenciation fort entre les deux systèmes. La marge de manœuvre des universités américaines est nettement plus grande et, pour la question des acquisitions de contenus numériques, leur permet de se présenter très rapidement comme un marché potentiel et solvable. D'une part le montant moyen payé, par l'étudiant ou par l'Etat est suffisamment élevé pour être en mesure d'accorder des moyens supplémentaires aux BU américaines. D'autre part, étant donné le montant des droits d'inscription, l'élasticité dont bénéficient les universités par rapport à leurs revenus est bien plus importante.

En France, la logique patrimoniale de l'Etat implique une plus faible réactivité et notamment une marge de manœuvre réduite dans l'utilisation des budgets des BU. Cet écart se retrouve dans la dépense moyenne en acquisitions de ressources documentaires par étudiants. Les BU américaines dans leur ensemble, dépensent en moyenne environ 110\$/an et par étudiant contre environ 50 € par an et par étudiant pour les bibliothèques françaises¹¹.

La logique universitaire française est donc une logique de gratuité d'accès des ressources documentaires à l'intérieur de l'université. Le numérique renforce cette logique et rend plus difficile la dissociation entre bien public et bien collectif. Enfin, dans une logique de développement du marché et donc des acquisitions des BU, la logique patrimoniale de l'Etat le place comme l'élément clé. La croissance des acquisitions de contenus numériques éditoriaux ne pouvant se faire que sur

¹⁰Cf. le rapport annuel 1995 de la fondation Andrew W. Mellon : <http://www.mellon.org/AnnualReports/1995/essay/js95pr.htm> – adresse consultée le 26 mai 2005

¹¹<http://www.libecon.org> – adresse consultée le 26 mai 2005

une croissance limitée des budgets d'acquisitions d'une part et sur une logique de substitution papier/numérique d'autre part.

3.2 La logique du Web marchand

La deuxième logique est la logique du Web marchand. Elle est issue de la structure du Web qui n'a pas été conçue pour les échanges commerciaux. Au contraire, Internet et les protocoles Web qui y sont utilisés visent principalement à faciliter les échanges d'informations, en limitant au maximum les barrières et les limites. De ce fait, les besoins de sécurisation des contenus ne sont par des éléments primordiaux. Pour les acteurs commerciaux cherchant à développer une activité en ligne, la création d'une relation de confiance avec les utilisateurs signifie la mise en place de protocoles et de procédures de sécurisation des échanges. Cette sécurisation doit permettre de garantir au client la livraison ou l'accès à un produit fiable et correspondant à ses attentes. Elle doit également garantir une remontée financière au fournisseur. Cela correspond dans les faits à l'utilisation d'un tiers de confiance qui sera le contact identifié de l'acheteur et du vendeur et qui garantira que le produit ou le service soit bien délivré en échange du paiement correspondant. Ce tiers de confiance prendra en charge uniquement la transaction financière pour les biens dont la distribution est assurée par le producteur ou par un intermédiaire. Mais ce tiers de confiance peut également assurer la distribution et ainsi se positionner comme une plate-forme de diffusion.

Pour les offreurs de contenus éditoriaux, cette activité commerciale en ligne implique une normalisation de leurs contenus. En effet, de la même manière que les librairies prennent en charge la diffusion de la production éditoriale de plusieurs éditeurs, le tiers de confiance doit proposer l'offre de plusieurs éditeurs. Contrairement aux biens matériels ou à des biens informationnels spécifiques, les contenus éditoriaux universitaires ne répondent pas à une définition précise de leur version numérique. Plus précisément, le tiers de confiance doit être en mesure d'évaluer la nature du produit informationnel fourni afin de s'assurer qu'il corresponde bien avec le produit acquis. Il doit également être en mesure de gérer efficacement l'ensemble des contenus qui lui sont fournis par les éditeurs.

Par rapport à l'acheteur, le tiers de confiance met en place un canal de diffusion sécurisé des contenus. L'objectif est de fournir à l'acheteur et au tiers de confiance un environnement dans lequel la transaction pourra s'effectuer de manière sûre. Ce canal de diffusion sécurisé consiste en un ensemble de techniques de protection et de cryptage des données afin de garantir une protection des données personnelles. Ce canal de diffusion sécurisé inclut également la protection des contenus, et pour les contenus éditoriaux, le contrôle de la diffusion de ces ressources. Le tiers de confiance, assure que la diffusion respecte les accords du contrat passé avec l'acheteur. Ce canal de diffusion sécurisé assure donc le contrôle de la transaction et de la diffusion des contenus.

Mais la mise en place de ce niveau de sécurité implique un coût fixe. Il comprend les relations nécessaires entre la plate-forme et l'acheteur afin notamment de garantir l'identité des deux intervenants dans la transaction. Par coût de mise en place nous entendons également l'apprentissage nécessaire à l'acheteur pour maîtriser les outils proposés par la plate-forme. La mise en place de cette structure de sécurisation ne trouve donc son intérêt que dans une logique de licence. En effet, cette structure est d'autant plus intéressante qu'elle permet aux acheteurs et aux offreurs de contenus de bénéficier de coûts marginaux de sécurisation décroissants proportionnellement au volume de contenus diffusés.

Globalement, l'offreur de contenus préférera normaliser ses contenus en fonction d'un seul interlocuteur ou d'une seule plate-forme. De la même manière, l'acheteur préférera mettre en place des échanges sécurisés avec un offreur proposant un grand nombre de contenus afin de limiter ces coûts.

Cette structure est celle que l'on retrouve déjà dans le secteur des revues avec la présence d'agences d'abonnements et la vente par licence. Elle est émergente dans le domaine des bibliothèques avec le lancement du projet Ocean du moteur de recherche Google. Ce projet vise la numérisation d'un très important volume de documents issus des fonds de bibliothèques américaines. Sur ce projet, on voit que les bibliothèques traitent avec un unique acteur pour normaliser, ici numériser et indexer, leurs documents. Les acheteurs ont d'ors et déjà opté pour une plate-forme unique, ici Google, pour accéder aux données du Web. Nous reviendrons sur

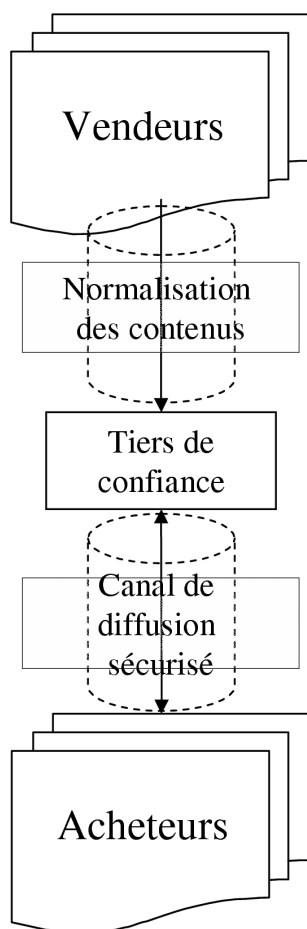


FIG. 19 – Schéma général de la notion de tiers de confiance

ce projet et ses impacts potentiels dans les perspectives de nos travaux à la fin de ce document.

3.3 La logique éditoriale

La troisième logique à laquelle est confrontée l'édition universitaire est celle des éditeurs. Cette logique éditoriale porte essentiellement sur les contenus et la reconsidération des formats traditionnels face au numérique. Elle touche l'unité de diffusion des contenus dans des formats numériques. Nous avons proposé dans la deuxième partie de ce document une forme de typologie des formats éditoriaux et

des formes que pouvait prendre un contenu éditorial numérique. Cette analyse des diverses réflexions et travaux universitaires sur les questions de document numérique¹² permet de cerner la difficulté de ces problématiques.

Toutefois l'unité de diffusion qu'est le livre n'est pas pertinente pour une exploitation sur le Web. Ce format implique en effet une lecture séquentielle que les supports techniques actuels ne permettent que difficilement. Les expérimentations portant sur le livre électronique et notamment celle portant sur le contrat de lecture¹³ ont mis en évidence le très net décalage entre les supports de lecture numérique dédiés tels que les ebooks et les autres tels que les PDA ou les écrans d'ordinateurs. De ce fait, la solution pour les utilisateurs confrontés à un livre électronique est l'impression sur papier, faute de terminaux adéquates. Mais cette solution n'est pas satisfaisante. Elle ne fournit au final qu'une version de l'ouvrage largement dépréciée d'un point de vue typographique et de mise en page, et est assez coûteuse. Il n'est pas pertinent de proposer une solution consistant à exploiter une version numérique du livre papier correspondant à un fac-similé de l'ouvrage pour fournir au bout de la chaîne une version plus mauvaise imprimée à ses frais par l'utilisateur. Si ce mécanisme permet de palier des contraintes logistiques d'approvisionnement, il n'est pas satisfaisant dans la majorité des situations. Il est donc indispensable dans une logique de numérisation des contenus éditoriaux de reconsidérer l'unité de diffusion en prenant en compte les contraintes techniques imposées par les supports numériques de lecture. Il convient notamment de s'interroger sur la difficulté de réaliser une lecture séquentielle de documents longs sur les terminaux de lecture existants.

La logique éditoriale est également remise en question dans son mode de distribution. En effet, une activité de distribution des contenus en ligne peut difficilement s'articuler avec une commercialisation basée sur la vente des livres. Ce modèle économique de distribution de biens physique à l'unité n'est pas facilement transposable sur Internet car, pour des raisons de coûts et de sécurité, les acheteurs

¹²<http://rtp-doc.enssib.fr> – adresse consultée le 28 février 2005

¹³Étude économique et juridique d'un portail pour les revues françaises en sciences humaines et sociales : <http://isdn.enssib.fr/archives/etudes.html> – adresse consultée le 28 février 2005

préfèrent pour le moment limiter le nombre de transactions effectuées en ligne. Pour l'édition universitaire, cette contrainte est d'autant plus forte si les éditeurs s'adressent au marché des BU. En effet, si l'on fait l'hypothèse d'ouvrages numériques, l'accès ne peut se faire que via une plate-forme de diffusion en ligne. Or, la multiplication de ce type d'infrastructures au sein des BU ne nous paraît pas économiquement intéressante. Elle impliquerait des coûts de développements et de maintenance de services en ligne onéreux. Une solution consiste donc à diffuser les contenus éditoriaux numériques à partir d'une plate-forme unique. Cela implique, toujours dans l'hypothèse d'une tarification documents par documents un contrôle complexe des accès aux ressources en fonction des étudiants et du nombre d'exemplaires virtuels acquis par la BU. La solution de la vente par licence d'accès est donc naturelle. Une licence définit les conditions d'accès et d'utilisation d'une ressource en fonction de critères de simultanéité, de possibilité d'utilisation des ressources et de durée du droit d'accès. Pour les contenus éditoriaux, des critères sont entre autres le nombre d'utilisateurs ou de lecteurs simultanés d'une ressource et les possibilités de copie, d'annotation et d'impression de cette ressource.

Cette notion de licence est directement inspirée de celles utilisées pour les revues en ligne qui ouvrent un droit d'accès à une collection de revues et/ou d'articles. Les critères sont le nombre d'utilisateurs potentiels de la revue en fonction de sa discipline, les utilisations possibles et les conditions d'accès (limité au site géographique de l'université ou ouvert à un accès depuis l'extérieur). Toutefois, le concept de licence utilisé pour des bases d'ouvrages diffère de celui utilisé pour les bases de revues. La différence se situe au niveau de la collection d'objets accessibles via la licence. Pour les revues, la collection de revues fait sens, l'ensemble des numéros d'une revue correspond à une unité intellectuelle. De plus, la spécialisation importante des revues apporte une cohérence aux offres regroupant plusieurs revues. Cette notion de collection est différente pour les ouvrages. L'unité intellectuelle du livre lui est propre, la cohérence de la collection est définie par l'éditeur dans certains cas mais aussi par l'acheteur des ouvrages. Une BU constituera son fonds en fonction de la cohérence de chaque ouvrage avec la thématique de son université, elle choisira donc des ouvrages en fonction de leurs propres disciplines et non pas en fonction de la collection définie par l'éditeur. Cette notion de licence telle qu'elle apparaît sur le marché des revues est donc difficile à transposer dans le domaine

des ouvrages. Elle nécessite pour être transférable la prise en compte de la politique d'acquisition.

Une des caractéristiques essentielles de l'édition universitaire dans le passage au numérique est l'éclatement important des ressources utilisées. En effet, comme nous l'avons constaté dans le projet MANUM, les ressources éditoriales utilisées par les étudiants et par les enseignants dans le cadre de la préparation de leurs dossiers de TD sont extrêmement variées. Bien que l'on ne puisse pas tirer une extrapolation ayant une valeur statistique de ces observations, on constate un éclatement des sources documentaires dans les cursus observés.

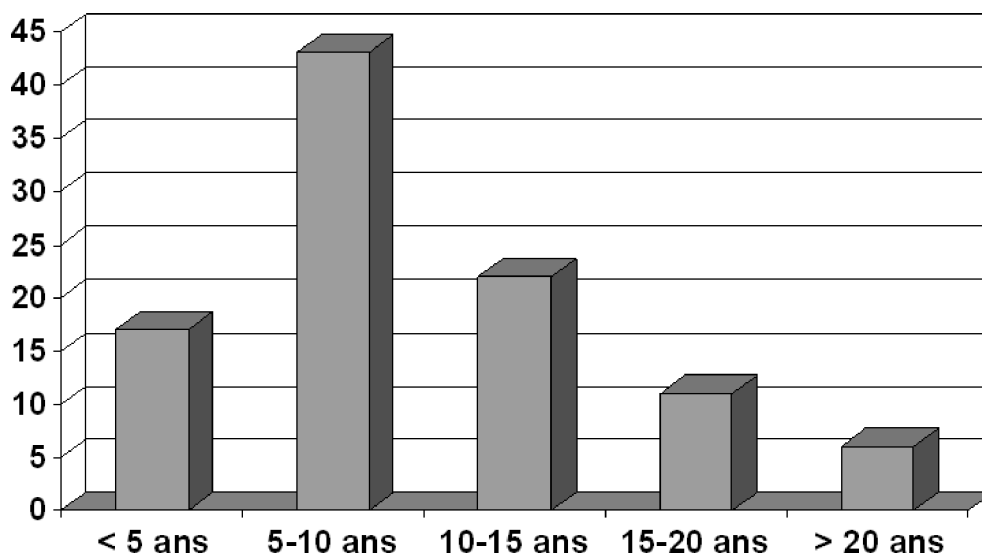


FIG. 20 – Répartition chronologique des documents présents dans les dossiers de TD observés dans le projet MANUM

Source : Lentic/T2i Marc Minon pour le projet MANUM

Il découle de ce constat l'importance de la notion de licence telle que nous l'avons abordée pour les ouvrages. Il est donc judicieux, pour la définition de notre modèle, de prendre en compte la nécessité de disposer d'un regroupement important de sources éditoriales. Au cours du projet MANUM, nous avons également constaté la place importante prise par les dossiers documentaires dans la relation des étudiants avec les contenus éditoriaux. Ces dossiers documentaires ou dossiers de TD sont composés d'extraits d'ouvrages ou d'articles de presse compilés autour d'une

thématique. Les fragments de ressources exploités dans ces dossiers nous amènent également à nous interroger sur l'unité documentaire adaptée à ce type de fonctionnement, unité qui est, à notre sens, éloignée de celle de l'ouvrage, et notamment d'une taille plus réduite. Cette pratique de consultation des ressources documentaires au travers d'un recueil d'extraits ou de fragments renvoie au comportement de navigation sur le Web. Le principe de la lecture via la navigation en ligne vient contredire l'unité de l'ouvrage, la lecture en ligne est fragmentée plus que séquentielle.

Enfin, ce niveau important de granularité des contenus éditoriaux tels qu'ils sont exploités par les étudiants et notamment les étudiants de premier cycle, les plus nombreux, renvoie à l'évolution de la structuration des cursus autour des programmes LMD.

4. Agrégateur

Pour être en mesure de répondre au mieux à ces trois logiques, le modèle proposé devra reposer sur la notion d'agrégateur, ayant un statut mixte privé/public, travaillant en B2B avec les BU et exploitant un CFC numérique. C'est dans notre hypothèse sur ces points clés que doit se construire une édition universitaire numérique satisfaisante d'un point de vue pédagogique et offrant les conditions d'un possible équilibre économique du secteur de l'édition.

Afin de répondre aux trois logiques que nous avons évoquées ci-dessus, le modèle de l'agrégateur est le plus pertinent. C'est un modèle déjà évoqué dans le rapport de Marc Minon pour le SNE sur l'édition universitaire et le numérique¹⁴.

C'est également une forme d'organisation du marché récurrente dans l'économie du numérique¹⁵.

¹⁴Minon, Marc. *Edition universitaire et perspectives du numérique*. SNE, 2002. 90 p.

¹⁵Brousseau Eric , Curien Nicolas . *Économie d'Internet, Économie du Numérique*. Revue Économique. N ° 52 Numéro spécial. Économie d'Internet. 2001.

L'agrégateur tel que nous en posons l'hypothèse, doit être en mesure de s'inscrire à la croisée des logiques universitaire, du Web et de l'édition.

4.1 Trois fonctions pour l'agrégateur

Afin de répondre à ces trois logiques, l'agrégateur tel que nous le concevons doit assurer trois fonctions essentielles.

La première fonction de cet agrégateur, si l'on suit le cycle de vie d'un ouvrage, est d'apporter une réponse aux questions que pose le numérique à la logique éditoriale. En tant que nouveau canal de distribution dédié aux contenus numériques, l'agrégateur doit accompagner les éditeurs dans le travail de rétroconversion de leurs fonds documentaires. Il fournit une prestation de numérisation des contenus, directement ou via l'intermédiaire de prestataires spécialisés. Le format et la technique retenus par l'agrégateur doivent évidemment correspondre aux standards ouverts en vigueur. Ce choix d'un format ouvert est primordial. Il autorise, à moyen terme, une interopérabilité entre les différentes sources de contenus possibles et différents outils de recherche et d'indexation. Il permet également aux éditeurs de ré-exploiter éventuellement ces contenus numériques.

L'agrégateur est également le prestataire de la plate-forme de diffusion des contenus éditoriaux. Cette plate-forme assure un ensemble de fonctions à destination des étudiants et des enseignants. Ces fonctions vont de la consultation à l'exploitation des contenus pour la production de dossiers documentaires. On pourra se référer à la présentation des fonctions du projet ARCHE en annexe B. L'agrégateur est l'opérateur technique de la plate-forme. Il en assure le développement, l'hébergement et la maintenance.

L'agrégateur n'assure pas que la partie technique de la plate-forme, il a également en charge la constitution de l'offre de contenus éditoriaux. Pour cela, il doit construire des offres de collections pertinentes à partir de l'ensemble des fonds des éditeurs présents sur la plate-forme. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les éditeurs ne sont pas en mesure de répondre individuellement à la demande des enseignants et des étudiants. Il doit donc construire un ensemble de collections à

partir des fonds que lui soumettent les éditeurs afin de proposer un ensemble de bases segmentées, adaptées aux besoins des différents cursus.

Quel que soit le format de numérisation retenu par l'agrégateur, il doit effectuer un travail sur le contenu en lui-même. Ainsi que nous l'évoquions précédemment, la granularité des contenus éditoriaux présents dans les bases de la plate-forme doit être nettement supérieure à celle du livre afin être cohérents avec les pratiques de lecture en ligne mais également avec les pratiques de constitution de dossiers documentaires et enfin pour exploiter au mieux le potentiel d'un moteur de recherche sur une base de contenus. C'est donc un travail de redécoupage des contenus que doit effectuer l'agrégateur afin d'obtenir une bases de documents ou de modules documentaires. C'est cette base de contenus qu'il pourra structurer en collections thématiques ou disciplinaires en offrant des licences d'accès correspondantes.

L'agrégateur se positionne donc à la fois comme un prestataire et comme un nouveau canal de distribution pour les éditeurs.

La seconde fonction de l'agrégateur est la fourniture au travers de licences des bases de contenus éditoriales constituées à partir des fonds des éditeurs. Cette forme de diffusion correspond à la logique du Web. Pour être en mesure de fournir les contenus dans leur format numérique et de proposer un ensemble de fonctionnalités intéressantes sur la plate-forme, l'agrégateur doit effectuer des choix stratégiques en terme de numérisation. En effet, le choix du format de numérisation implique un niveau de coût et donc de tarifs mais aussi un niveau de qualité et enfin un éventail plus ou moins large des fonctions exploitables sur les différents formats.

La dernière fonction de l'agrégateur est de se positionner dans une relation B2B avec les BU. Pour répondre à la logique universitaire, l'agrégateur doit permettre de dissocier l'acheteur de l'utilisateur. Il se positionne en tant que fournisseur de contenus pour les BU mais contrairement aux contenus sur supports papier pour lesquels les BU gèrent elles-mêmes les modalités d'accès aux ressources documentaires, l'agrégateur, en tant que gestionnaire de la plate-forme, doit gérer les droits d'accès aux contenus acquis par la bibliothèque au travers des licences et ce de manière transparente pour l'utilisateur.

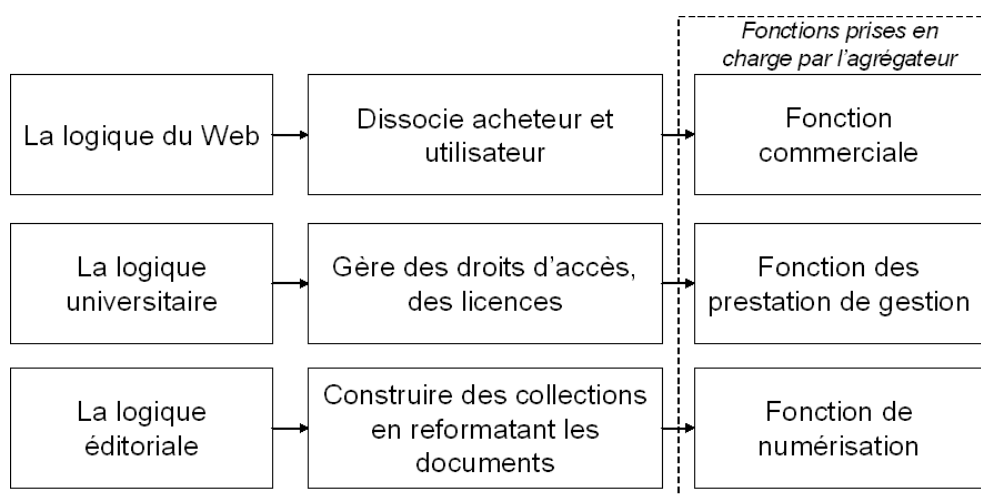


FIG. 21 – Les trois logiques de l'édition universitaire impliquent trois fonctions pour l'agrégateur

L'agrégateur prend donc en charge trois fonctions : une fonction commerciale, une fonction de prestation de gestion et une fonction de numérisation. Ces trois fonctions correspondent au transfert en terme d'activité de l'agrégateur des trois logiques de l'édition universitaire numérique.

Pour préciser la place de l'agrégateur dans le modèle actuel, on peut estimer qu'il recouvre les fonctions assurées par les distributeurs et les libraires dans le domaine des ouvrages papier. Il doit prendre en charge trois fonctions pour répondre de façon pertinente aux trois logiques qui le contraignent. Pour répondre à la logique universitaire il dissocie l'acheteur de l'utilisateur et permet une libre circulation des contenus dans les limites, réelles ou virtuelles de l'université. Pour répondre à la logique éditoriale il assure la numérisation et la modification des fonds des éditeurs pour les rendre compatibles avec la plate-forme de diffusion. Il répond à la logique du Web en occupant une position de portail ou de points d'accès aux contenus et en proposant une offre commerciale sur la base de licences.

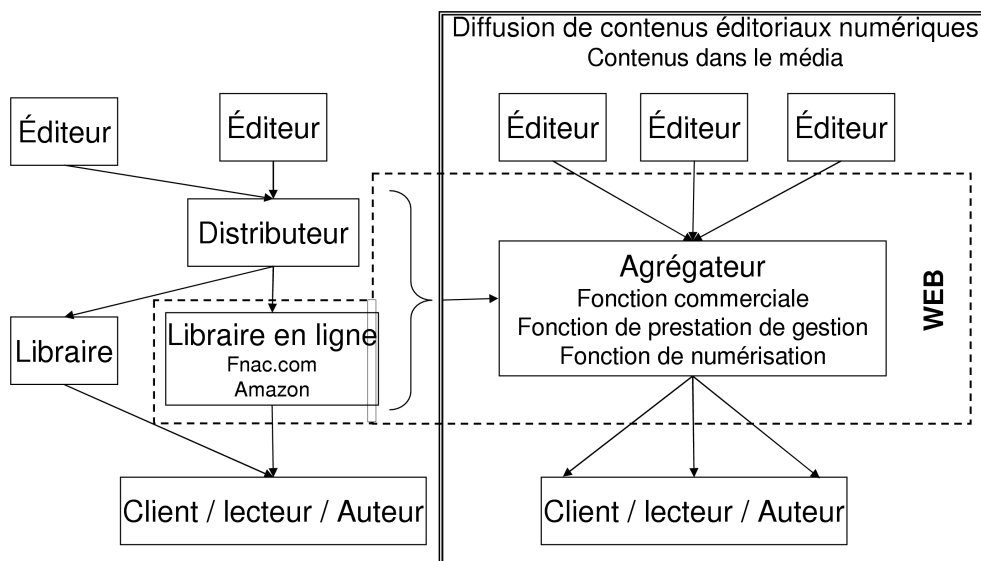


FIG. 22 – Place de l'agrégateur dans le modèle de diffusion des contenus éditoriaux numériques

4.2 Un statut mixte

Le statut d'agrégateur de l'opérateur de la plate-forme de diffusion des contenus numériques éditoriaux à destination de l'université est un point clé de son fonctionnement. En effet l'appartenance de cet acteur au secteur public ou au secteur privé définit le fonctionnement de cet acteur.

L'hypothèse d'un acteur agrégateur de statut intégralement privé se heurte à un ensemble d'obstacles financiers, politiques et économiques. Ainsi d'un point de vue financier, un statut intégralement privé de l'agrégateur impliquerait une prise en charge dans leur totalité des frais de numérisation des fonds éditoriaux par les éditeurs privés. Or l'état actuel du marché et sa solvabilité ne permettent pas aux acteurs privés d'envisager un équilibre financier à moyen terme. Les coûts de numérisation en vigueur aujourd'hui induiraient un investissement trop conséquent par rapport aux perspectives de recettes issues du marché des bibliothèques universitaires. Les relations concurrentielles existantes entre les différents éditeurs limiteraient l'attractivité d'une plate-forme unique dans le cas où celle-ci serait la propriété d'un éditeur ou d'un groupe édition. Enfin l'hypothèse de développe-

ment d'une plate-forme de diffusion unique pilotée par des acteurs privés limite les moyens potentiels de contrôle du marché et de limitation de la pression financière qu'un tel acteur pourrait faire peser sur les bibliothèques universitaires. Aujourd'hui le secteur éditorial est en attente d'une visibilité suffisante quant aux orientations prises par les pouvoirs publics pour s'engager financièrement et durablement dans le développement d'un projet de plate-forme de distribution de contenus numériques.

La deuxième option envisageable quant au statut de l'agrégateur et celle d'un statut totalement public et d'une prise en charge d'un développement de ce type par les pouvoirs publics. C'est la solution qui a été retenue pour le secteur des revues SHS avec le développement du projet Adonis par le département SHS du CNRS. Il s'agit de développer grâce à un financement public une plate-forme de diffusion des revues en sciences humaines et sociales. Cette plate-forme pourra accueillir un ensemble de revues SHS à terme. C'est également suivant cette même logique que le projet Revues.org a bénéficié d'un soutien des pouvoirs publics. À la différence du secteur des revues dans lequel les enjeux économiques restent limités, le secteur des ouvrages représente un marché trop important pour que les éditeurs ne soient pas partie prenante dans une structure de type agrégateur. Un acteur au statut public constituerait également un risque de distorsion de la concurrence sur ce marché.

La voie la plus pertinente est donc celle d'un statut mixte pour l'agrégateur. Ce statut mixte peut conduire à la constitution d'un acteur de type GIE (Groupe-ment d'intérêt économique). La représentation au sein de cette entité du secteur des bibliothèques universitaires et du secteur éditorial doit permettre de rassembler plusieurs facteurs de succès. Le premier est le statut à but non lucratif de l'agrégateur permettant d'éviter une augmentation des intermédiaires de la chaîne de l'édition universitaire et donc au final de maintenir un niveau tarifaire acceptable. L'absence d'objectifs de profit de l'agrégateur dans un statut mixte permet également de garantir aux clients, les bibliothèques universitaires, un niveau de prix le plus proche des coûts de développement et de numérisation, sans faire peser sur les éditeurs ou les BU des coûts de structures supplémentaires. Le deuxième facteur de succès est la neutralité en terme concurrentiel de l'agrégateur face aux différents éditeurs. Cette neutralité lui permet donc de se positionner comme un in-

termédiaire potentiel pour l'ensemble des éditeurs. Les éditeurs et les bibliothèques universitaires sont donc assurés de la pertinence des documents proposés et des collections ou des bases constituées.

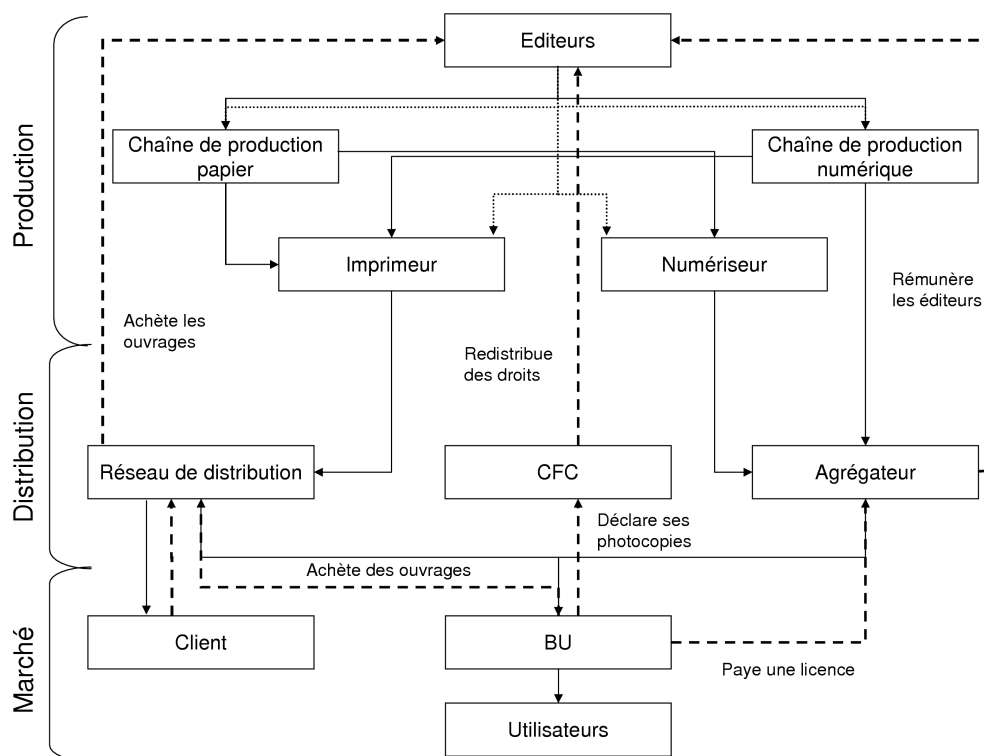


FIG. 23 – Schéma d'intégration de l'agrégateur dans un contexte général

La définition de la place de l'agrégateur et de ses fonctions ne permet pas d'expliquer l'ensemble du fonctionnement d'un modèle pour l'édition universitaire numérique. Il faut préciser le statut juridique et économique de cet acteur et le contexte dans lequel il s'insère.

Ainsi, dans un schéma plus général, l'agrégateur s'intègre dans la phase de production et dans la phase de distribution. Il constitue un acteur similaire au réseau de distribution traditionnelle mais dédié aux contenus numériques. Son intégration dans la phase de production se fait au même titre qu'un imprimeur pour les contenus traditionnels avec une fonction de numériseur c'est-à-dire de conversion de documents non issus d'une chaîne de production numérique. Cette fonction de nu-

mériser implique également un travail de fragmentation des ressources existantes et de reconstruction des collections de documents numériques issus de plusieurs éditeurs. Cette fonction de créateur de collections ne vient pas perturber les fonctions traditionnelles des bibliothèques universitaires mais vise plutôt à construire une offre commerciale adaptée au contexte numérique et dans un premier temps à une offre de licences.

L'intégration de l'agrégateur dans la fonction distribution se fait en parallèle d'un circuit de distribution papier. Nous présentons ici un mode de remontée de recettes basé sur le paiement directement de la licence à l'agrégateur avec une redistribution entre les éditeurs calculée par l'agrégateur. Ce mode de remontée de recettes peut être complété ou remplacé par un organisme de type CFC numérique, qui prendrait en charge la remontée des recettes selon le même schéma que celui utilisé par le CFC aujourd'hui.

La mixité du statut de l'agrégateur tel que nous l'avons présenté est un élément indispensable à la réussite d'un projet de ce type. Cette mixité implique une collaboration étroite entre les représentants du secteur éditorial et les pouvoirs publics.

Conclusion

La place relative prise par les contenus numériques dans le milieu universitaire et de la recherche est croissante. Ce constat particulièrement vérifié pour le secteur des STM s'applique de plus en plus au secteur des SHS. Cette évolution ouvre de nouvelles opportunités pour une redistribution des positions acquises et une remise en cause de la situation actuelle de l'édition universitaire francophone en SHS. Ces bouleversements sont déjà largement observables dans le secteur des STM¹⁶ avec une modification profonde du paysage éditorial STM au niveau international. Dans le domaine des SHS, les enjeux financiers plus faibles ont pour l'instant préservé ce secteur d'évolutions majeures. Or c'est bien le secteur des SHS qui constituera les futures perspectives de croissance de l'édition universitaire. Sur le plan de l'édition universitaire francophone ces changements risquent de se traduire par une forte diminution de la place relative des contenus francophones SHS disponibles dans un format numérique. En effet la croissance du volume de contenus numériques anglophones disponibles en ligne est toujours plus forte.

Le risque existe donc pour l'édition universitaire francophone de rentrer dans un cercle vicieux d'affaiblissement de la place la langue française de publication en SHS et dans les documents utilisés. L'utilisation facilitée de ressources numériques anglophones de plus en plus nombreuses peut concurrencer fortement les ressources papier francophones dans le travail de recherche universitaire. A terme, comme cela a été le cas pour les Sciences, Techniques et Médecine, la langue de lecture devenant la langue de publication, la diffusion des résultats de la recherche pourrait basculer

¹⁶on peut citer en particulier l'Université Médicale Virtuelle Francophone.
URL : <http://www.umvf.prd.fr/>

Conclusion

vers des éditeurs de langue anglaise. Ce glissement mettrait en danger l'édition universitaire française en SHS et pénaliserait à terme la diffusion des résultats scientifiques français dans ces disciplines.

Cette diminution relative de la place du français dans les contenus éditoriaux des domaines SHS au niveau international est renforcée par le développement d'initiatives anglophones importantes. L'exemple le plus flagrant est celui du projet *Google Print* lancé par le moteur de recherche américain Google et qui porte sur la numérisation de fonds documentaires des bibliothèques universitaires américaines.

Sur le plan européen, dans un contexte de rassemblement des cursus universitaires au sein du système LMD, on peut s'interroger sur la nécessité de veiller à préserver une édition universitaire francophone. On peut mettre en avant plusieurs éléments de réponse. Le premier est la nécessité d'un vecteur de diffusion francophone pour la production scientifique française. Dans le secteur des SHS, la relation pédagogique et scientifique s'appuie sur une forte composante culturelle qu'il est important de relayer par une édition de langue française. Cette composante culturelle est bien présente dans les disciplines SHS du fait de la proximité avec un champ d'études fortement caractérisé socialement et culturellement. De plus, nous pensons que la segmentation par bassins linguistiques permise par le numérique offre au bassin francophone un marché potentiel non négligeable¹⁷. En effet, même si les économies d'échelle envisageables au niveau du bassin linguistique francophone ne sont pas en rapport avec celles existantes sur le marché anglophone, une coordination des différents acteurs privés et publics et une présence forte sur le marché francophone d'acteurs éditoriaux français peut permettre de créer une activité éditoriale numérique satisfaisante.

Face à ce constat et en l'absence d'une réaction forte de l'ensemble des acteurs telle que présentée dans ce document, plusieurs scénarios d'évolutions sont envisageables.

Le premier est l'affaiblissement, à terme, de l'édition francophone universitaire en sciences humaines et sociales. Comme c'est pratiquement le cas actuellement

¹⁷En considérant que le français est la troisième langue la plus parlée en Europe et la seconde langue la plus étudiée en Europe et en Amérique du Nord

Conclusion

dans l'édition de recherche en STM, le renforcement de l'édition anglophone peut venir supplanter l'édition francophone. Les éditeurs anglophones risquent, dans la recherche de nouvelles voies de croissance, de s'intéresser au marché de l'édition francophone. Ce scénario ne s'inscrit pas dans la logique des politiques actuelles d'université de masse.

Le deuxième est le développement par un ou plusieurs acteurs privés d'une offre de contenus numériques éditoriaux dans le secteur des SHS. Cette hypothèse peut s'articuler autour d'acteurs français, ce qui est peu probable actuellement, ou d'acteurs étrangers ce qui est plus vraisemblable. On retrouve ici une perspective proche de celles évoquées lors de la vente de Vivendi Universal Publishing, avec l'apparition dans le secteur éditorial universitaire français d'un acteur étranger en position de force.

En réaction à ces deux scénarios, l'hypothèse d'un agrégateur mixte tel que présenté dans le dernier chapitre offre des perspectives de réussite intéressantes. D'une part la répartition des risques financiers entre plusieurs acteurs privés et publics permet de compenser dans une certaine mesure les limites de potentialités du marché francophone. Le rassemblement autour d'un même projet d'acteurs éditeurs et universitaires devrait conduire au développement d'une offre éditoriale universitaire numérique réellement compétitive et attractive pour la population universitaire française. C'est l'hypothèse formulée dans l'étude d'une suite au projet MANUM (Cf. Annexe D).

Cet acteur central, à partir des fonds de plusieurs éditeurs, et sur la base d'un volume de contenus initialement restreint mais croissant rapidement (Cf. annexe D), pourra proposer une offre de contenus numériques re-formatés d'une manière optimale pour une utilisation en ligne.

Grâce aux relations étroites avec le réseau des BU, permises par le statut mixte de l'agrégateur, il proposera une offre commerciale articulée autour de licences, thématiques ou disciplinaires, afin de faciliter l'exploitation sécurisée des contenus et une juste rémunération des ayant-droits.

Conclusion

Ce scénario de développement progressif pourra également servir de base à un travail d'analyse et de recherche pertinent visant à observer sur une échelle suffisante, les usages et pratiques universitaires et pédagogiques liés aux contenus numériques SHS. Il permettra également d'effectuer un travail propre aux manuels SHS afin de mieux prendre en compte leurs spécificités intrinsèques et leur différence avec les manuels STM, dans leur passage au numérique.

Enfin, l'échéance d'un tel projet doit se situer à court ou moyen terme, afin de bénéficier d'une position de leader sur ce nouveau marché et donc de limiter l'intérêt des projets d'autres acteurs privés étrangers.

Toutefois, ce modèle ne parvient pas à se développer aujourd'hui. Cette situation de blocage ne remet pas en cause la pertinence du modèle proposé mais découle d'une tension forte entre deux logiques économiques aujourd'hui présentes dans le secteur de l'édition universitaire numérique. En effet, deux principes pèsent sur le développement de l'édition universitaire numérique, l'économie de la création de contenus d'une part, pour les aspects liés à la production intellectuelle, et l'économie de l'innovation de l'accès d'autre part, pour la mise à disposition d'infrastructures, de supports et d'interfaces de consultation des contenus.

La logique de l'économie de la création de contenus concerne le domaine des éditeurs. Le Ministère de la Culture défend historiquement cette approche qui vise à maintenir en premier lieu la rémunération des éditeurs et ayant-droits. L'objectif est avant tout de préserver la source de revenus issus des contenus éditoriaux en cours d'exploitation, et moins de soutenir la création de nouveaux contenus, notamment au travers de l'exploitation des outils numériques.

La logique de l'économie de l'innovation de l'accès relève, elle, de l'ensemble des opérateurs d'accès et est celle défendue par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elle se concrétise par la mise en place croissante dans les universités d'équipements et de moyens d'accès à Internet innovants afin de minimiser les contraintes de connexion des utilisateurs universitaires. C'est en suivant cette logique que se sont développés le plan d'équipement des étudiants en ordinateurs portables (*Portable à 1€*) et le déploiement des accès *WiFi* (sans fil) sur les campus. Les appels à projet successifs (*Campus Numériques* et *UNR*) ont également suivi cette logique

Conclusion

en portant sur les interfaces et les environnements informatiques et non pas sur les contenus auxquels ils donnent accès. Cette tension entre les deux logiques économiques se retrouve dans les tutelles publiques des différents acteurs et conduit à une situation de blocage. Le rapprochement et la collaboration entre les deux ministères à l'occasion du PNER et basés en grande partie sur la personnalité et le parcours de Jack Lang ne semblent plus d'actualité.

La mise en place et le développement d'une offre éditoriale universitaire numérique par les différents acteurs passent d'une part, par un rapprochement des deux types d'acteurs évoqués (acteurs privés et pouvoirs publics), et d'autre part par la mise en place d'un dispositif s'inspirant du modèle proposé dans ce document.

Plusieurs éléments contextuels montrent l'importance actuelle d'une proposition de modèle pour l'édition universitaire numérique française de manuels en SHS. Le premier correspond aux orientations stratégiques des acteurs anglo-saxons du domaine. En effet, l'étude sectorielle de BNP-Paribas¹⁸ donne des perspectives de développement importantes pour le secteur des manuels. Ce secteur est présenté comme porteur car il bénéficiera à la fois de la hausse attendue des effectifs étudiants dans les universités américaines, d'une possibilité de hausse des prix grâce à l'arrivée de produits mixte, papier et numérique, et enfin d'économies importante réalisables lors du passage complet au numérique. Ainsi, le secteur des manuels universitaires américain a un potentiel de croissance à court terme (hausse des effectifs), à moyen terme (produits mixtes) et à plus long terme (produits exclusivement numériques). C'est pourquoi les acteurs anglo-saxons du domaine sont incités à investir dans ce secteur pour exploiter de nouveaux relais de croissance et relayer ainsi leur activité dans les revues scientifiques bénéficiant d'un potentiel plus faible.

Enfin, la " certification " des manuels se fait par les éditeurs et non au travers d'une révision par les pairs organisée comme pour les revues. Cette maîtrise des éditeurs limite le risque d'émergence de mouvements de types OAI (Open Archives Initiative) dans le secteur des manuels.

¹⁸Kassab, Sami. *Professional Publishing*. BNP Paribas Equities, 2003. 192 p. Sector Note.

Conclusion

Le deuxième élément est le développement du projet Google Print. Ce projet lancé par le moteur de recherche Google en décembre 2004 vise à numériser environ quinze millions de livres, soit 4,5 milliards de pages Web, d'ici 2010. Ces livres proviennent principalement de quatre bibliothèques partenaires, les bibliothèques universitaires de Stanford et du Michigan, la New-York Public Library et la Bodleian Library de l'université d'Oxford. Les bibliothèques qui participent au projet peuvent s'opposer à la numérisation de certains ouvrages, les ouvrages numérisés sont proposés gratuitement et en texte intégral lorsqu'ils appartiennent au domaine public. Pour les autres ouvrages, un extrait est proposé autour du mot-clef recherché et un lien est proposé pour acquérir un exemplaire papier en ligne. Google prend en charge la numérisation pour les bibliothèques en leur permettant de conserver une version numérique de leurs ouvrages numérisés. Pour les éditeurs ayant donné leur accord, la numérisation est également gratuite, les éditeurs étant rémunérés par la vente des ouvrages ainsi que par les liens sponsorisés ajoutés par Google lors de la consultation des extraits des ouvrages. Dans le cas où les éditeurs ne donnent par leur accord, Google s'appuie sur la notion juridique de *fair use* (que l'on peut rapprocher du droit de citation) pour proposer des extraits des ouvrages.

Ce projet a suscité un vaste débat et des réactions des acteurs français et notamment du directeur de la Bibliothèque Nationale de France, Jean-Noël Jeanneney. Il entend alerter sur la place qu'occupera à terme la production éditoriale francophone sur Internet et le regard qui sera porté sur la production éditoriale au travers du service proposé par Google. La réponse est, selon lui, dans le développement d'une alternative européenne à Google Print, alternative qui est actuellement soutenue par 23 bibliothèques nationales européennes.

Le vaste débat qui aura accompagné le lancement de Google Print et la réaction de Jean-Noël Jeanneney aura eu le mérite de porter la question de la place de la production éditoriale numérique francophone sur la place publique.

Au-delà de ces débats, le passage au numérique pour l'édition remet en question la position fondamentale de l'ensemble des acteurs du livre. En effet, le projet Google Print représente aujourd'hui une opportunité intéressante de numérisation et de diffusion de la production éditoriale francophone en ligne. Mais ce nouveau mode de distribution et de consultation touche également le rôle de bibliothèques telles

Conclusion

que nous les connaissons actuellement. Il pèse enfin sur la répartition chronologique des rôles de l'ensemble des acteurs du livre. En effet comment se redéfinissent les différentes missions de préservation à long terme, traditionnellement dévolues aux bibliothèques, de gestion des ouvrages de fonds et enfin de l'exploitation commerciale des nouveautés ?

La pause qu'a marqué Google Print, durant l'été 2005, dans sa numérisation, notamment en raison de tensions concernant l'exploitation des ouvrages encore du domaine privé, montre bien que l'ensemble de ces questionnements mérite encore réflexion. Pour le secteur des manuels universitaires en SHS, le sursaut de l'ensemble des acteurs pour le développement d'une offre éditoriale en ligne, s'inscrit donc bien dans la réflexion actuelle autour des nouveaux enjeux stratégiques que représente l'édition numérique.

Liste des figures

1	Extrait de la nomenclature éditoriale du SNE	34
2	Place du marché professionnel par discipline en SHS	80
3	Répartition des ventes d'ouvrages SHS	82
4	Part de l'électronique dans les acquisitions des BU américaines	85
5	Schéma d'éloignement de la forme des contenus par rapport à la forme traditionnelle des livres	93
6	Répartition chronologique des documents présents dans les dossiers de TD observés dans le projet MANUM	95
7	Évolution de la part relative des disciplines dans l'acquisition de contenus numériques	103
8	Evolution du cours du Nasdaq Composite de juin 1995 à juin 2004	110
9	Schéma de fonctionnement de Heron	115
10	Capture d'écran de Ebrary : mode de paiement	118
11	Marquage en filigrane de e-theque	145
12	Les phases d'avancement de projets éditoriaux numériques	156

LISTE DES FIGURES

13	Représentation chronologique des phases d'intégration du numérique	160
14	Chaîne de production XML intégré	174
15	Evolution des acquisitions de contenus numériques par les BU . . .	178
16	Chaîne des acteurs	180
17	Chaîne des acteurs et hypothèse de désintermédiation–éditeurs . .	182
18	Chaîne des acteurs et hypothèses de désintermédiation <i>éditeurs</i> et <i>bibliothèques</i>	184
19	Schéma général de la notion de tiers de confiance	196
20	Répartition chronologique des documents présents dans les dossiers de TD observés dans le projet MANUM	199
21	Les trois logiques de l'édition universitaire impliquent trois fonctions pour l'agrégateur	203
22	Place de l'agrégateur dans le modèle de diffusion des contenus édi- toriaux numériques	204
23	Schéma d'intégration de l'agrégateur dans un contexte général . . .	206

Liste des tableaux

1	Tableau synthétique des axes de segmentation des ouvrages universitaires	37
2	Répartition du marché de l'édition des livres Scientifiques, Techniques et Professionnels et livres de Sciences Humaines en 2002 et Sociales	72
3	Ventes et prix moyen des ouvrages par discipline en 2002	73
4	Évolution du tirage moyen pour les ouvrages SHS	74
5	Éléments de comparaison des marchés universitaires américains et français pour l'année 1998	77
6	Dépenses d'acquisition moyennes par étudiant	99
7	Part des acquisitions des contenus numériques	100
8	Evolution de la répartition par discipline des achats de contenus numériques universitaires	102
9	Nombre d'articles parus sur le sujet " ebook " entre 1999 et 2003 .	111
10	Répartition par éditeurs des acquisitions de contenus numériques en BU	178

Liste des abréviations

B2B : Business To Business

B2C : Business To Consumer

BU : Bibliothèque Universitaire

CIFRE : Conventions Industrielles de Formation par la REcherche

CLA : Copyright Licensing Agency

CLIL : Commission de Liaison Interprofessionnelle du Livre

CNP : Conseil National des Programmes

CSE : Conseil Supérieur de l'Education

DESCO : Direction de l'Enseignement SCOLAIRE

ENCORA : Environnement Numérique du Campus Ouvert Rhône Alpes

ENT : Environnement Numérique de Travail

EPPUN : Espaces Numériques Pour les Universités Numériques

ERE : Enquête sur les Ressources Electronique

ESUP-Portail : Espace numérique de travail d'accès intégré aux services pour les étudiants et le personnel de l'Enseignement SUPérieur

GEPS Groupes d'Experts pour les Programmes Scolaires

Liste des abréviations

IEP : Institut d'Etudes Politiques

IP : Internet Protocol

JISC : Joint Information Systems Committee

LMD : Licence Mastere Doctorat

MANUM : Manuels NUMériques

NESLI : The National Electronic Site Licence Initiative

PAO : Publication Assistée par Ordinateur

PDA : Personnal Digital Assistant

PNER : Programme de Numérisation pour l'Enseignement et la Recherche

RTP-Doc : Réseau Thématique Pluridisciplinaire Documents et contenu : création, indexation, navigation

SCD : Service Commun de Documentation

SCHENE : Schéma de l'Edition Numérique pour l'Enseignement

SCOPE : Scottish Collaborative On-Demand Publishing Enterprise

SDET : Schéma Directeur des Environnements de Travail

SHS : Sciences Humaines et Sociales

STM : Sciences Techniques et Médecine

TD : Travaux Dirigés

Bibliographie

Academic Libraries 2000. National Center for Education Statistics, 2004. 90 p. E.D.Tabs.

L'édition de livres en France, repères statistiques. SNE, 2002.

Questia still struggles to survive. Scholarly Communications Report. vol. 9. 2003. p. 9.

Arot, Dominique. *Politiques documentaires et politiques de collections*. Bulletin des Bibliothèques de France. 44. Les politiques documentaires. 1999. p. 88-91.

Baptiste, Eric. *L'infosphère : stratégies des médias et rôle de l'Etat*. Paris : La Documentation Française, 2000. 195 p. ISBN 2110045213.

Barluet, Sophie. *Edition de sciences humaines et sociales : le coeur en danger*. Paris : PUF, 2004. 172 p. Quadrige. ISBN 2130547516.

Beaudry Guylaine, Boismenu Gerard. *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaire*. Paris : Éditions La Découverte, 2002, 178 p. Recherches. ISBN 2707138932

Bélisle, Sous la direction scientifique de. *Contrats de lecture : Rapport sur une expérimentation de prêt de livres électroniques en bibliothèques : dimensions technico-économiques et socio-cognitives*.

URL : http://isdn.enssib.fr/archives/axe2/contratslecture/Rapport_CLLe.pdf 2002.

Bibliographie

Bouvaist, Jean-Marie. *Pratiques et métiers de l'édition*. Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1991. 373 p. ISBN 2-7654-0459-3.

Brousseau Eric , Curien Nicolas . *Économie d'Internet, Économie du Numérique*. Revue Économique. N ° 52 Numéro spécial. Économie d'Internet. 2001.

Shapiro Carl , Varian Hal R. . *Économie de l'information*. D. B. Université (dir.). Paris, Bruxelles : 1999. 313 p. Ouvertures économiques. ISBN 2744500631.

Chantepie Philippe, Le Diberder Alain. *Révolution numérique et industries culturelles*. Paris, Éditions La Découverte, 2005, 128 p. Repères. ISBN 2707145114

Chartier, Roger. *Édition et numérique : révolution dans la révolution*. Le Monde. 13 mai. 2000.

Chartron Ghislaine, Minon Marc. *Quelle offre éditoriale numérique pour l'utilisateur virtuel des universités françaises ?*, Proposition de communication pour la Pré-Conférence Satellite IFLA 2004, Management and Marketing Section, São Paulo, 18-20 Août 2004. URL : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001048.html.

Chartron Ghislaine ,Salaün Jean-Michel. *La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques*. Bulletin des Bibliothèques de France. n ° 45. 2000. p. 32-42.

Chartron, Ghislaine. *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2002. - 268 p.

Cordier, Alain. *Le livre numérique : rapport remis à Mme la ministre de la culture et de la communication*. La Documentation Française, 1999. 102 p.

Curien Nicolas, Muet Pierre-Alain. *La société de l'information*. Paris : La Documentation Française, 2004. 310 p. Les rapports du conseil d'analyse économique. 47.

Darnton Robert. *Le nouvel âge du livre*. Le Débat. 105. 1999. p. 176-184.

David, Paul A., Brynjolfsson Erik , Kahin Brian. *Understanding Digital Technology's Evolution and the Path of Measured Productivity Growth : Present and Future in*

Bibliographie

the Mirror of the Past. In : M. Press (dir.). *Understanding the Digital Economy : Data, Tools, and Research.*, 2000. 372. ISBN 0262024748.

Garcia, Daniel. *Cytale, le frenchyBook, Concorde ou Airbus ?* Livres Hebdo. 365. 2000. 6.

Garcia, Daniel. *Le salon du Gutenbook*. Livres Hebdo. 373. 2000. p. 72.

Garcia, Daniel. *Patrick Altman débat avec Minh-Son Nguyen*. Livres Hebdo. 379. 2000. p. 62.

Garcia, Daniel. *Une modernisation à marche forcée*. Livres Hebdo. 567. 2004. p. 94.

Garcia, Daniel. *Vous avez dit livre électronique ?* Livres Hebdo. 365. 2000. p. 7.

Gaudet, Françoise et Lieber, Claudine. *USA : le numérique contraint les bibliothèques au changement*. Livres Hebdo. 479. 2002. p. 88.

Gaudeul, Alexandre et Jullien, Bruno. *E-commerce : Quelques éléments d'économie industrielle*. Revue Économique. 52 Numéro spécial. Économie d'Internet. 2001. p. 97.

Ghislaine Chartron, Jean-Michel Salaün. *La reconstruction de l'économie politiques des publications scientifiques*. Bulletin des Bibliothèques de France. 45. 2000. p. 32-42.

Jakmakejian, Aurélia. *Le ebook de Barnes and Noble*. Livres Hebdo. 364. 2000. p. 54.

Jakmakejian, Aurélia. *L'homme de l'année est (aussi) libraire*. Livres Hebdo. 364. 2000. p. 55.

Jakmakejian, Aurélia. *Quartier-livres : la webrairie au coin de l'ordinateur*. Livres Hebdo. 364. 2000. p. 54.

Jehanno, Emmanuelle. *Enquête sur la filière du livre numérique enquête réalisée d'avril à août 2000 pour le Centre de sociologie des organisations (CNRS)*. C. d. s. d. o. Paris. (dir.). 00h00, 2000. 119 p. ISBN 2745417223.

Bibliographie

Kassab, Sami. *Professional Publishing*. BNP Paribas Equities, 2003. 192 p. Sector Note.

Lemoine, François. La documentation électronique ? *Arabesques*. 16. 1999. p. 12.

Lequeux Fabrice, Rallet Alain. *Un internet peut en cacher un autre. Vers l'avènement des marchés du multimédia en ligne* Réseaux. volume 22. n ° 124. p.207. juillet 2004

Libmann, François. *Mise en ligne d'Enjeux-les Echos*. Bases. 154. 1999. p. 3.

Mahé, Annaïg. 2002. *La communication scientifique en (r)évolution l'intégration des revues électroniques dans les pratiques informationnelles de chercheurs en sciences de la nature comme révélateur des mutations du modèle traditionnel de la communication scientifique*. 178 p. Thèse de doctorat. Université Claude Bernard Lyon 1. URL : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/theses/mahe/mahe.pdf>

Miège, Bernard. *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*. P. u. d. Grenoble (dir.). Grenoble : 2000. 120 p. La Communication en plus. ISBN 2706108924.

Ministère de la culture, Département des études et de la prospective. *Commerce électronique et produits culturels*. L. Gille. Paris : La Documentation française, 2000. 182 p. Questions de culture. ISBN 2110046708.

Minon, Marc. *Édition universitaire et perspectives du numérique*. SNE, 2002. 90 p.

Moeglin, Pierre. (sous la direction de), *Industrialisation de la formation. État de la question*. Paris, CNDP, 1998. 267 p.

Nillus, Claire. *Comment sauver l'édition universitaire ?* Livres Hebdo. 534. 2003. p. 49.

Nillus, Claire. *SHS : sept pistes pour une relance*. Livres Hebdo. 561. 2004. p. 61.

Normand, Clarisse. *La prescription universitaire et le numérique*. Livres Hebdo. 415. 2001. p. 81.

Bibliographie

Noyer, Jean-Max. *Programme de numérisation pour l'enseignement et la recherche. Synthèse des travaux*. Paris : Éditions des Maisons des Sciences de l'Homme, 1999. 262 p.

Rallet Alain. *Information and communication technologies, organizations and markets : to go beyond technological determinism and efficiency problem*, Communication pour la Conférence European School on New Institutional Economics ESNIE 2002, 1-6 avril 2002. Institut Scientifiques de Cargèse. URL : <http://www.jm.u-psud.fr/adisrob/robi/rallet1.pdf>.

Rebillard Franck, Chartron Ghislaine, *Quels modèles pour la publication sur le web ? Le cas des contenus informationnels et culturels*, Actes du XIVème Congrès SFIC – 2004, pp. 303 –310. UTL : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000986.html

Reibel, Iris. *Un consortium : la panacée ? Non, mais quel progrès !* Arabesques. 17. 2000. p. 3.

Robert, Florence. *Le document électronique dans les bibliothèques universitaires. Après une mise en oeuvre réussie en Allemagne et aux Pays-Bas, le service WEBDOC-France est expérimenté à l'ABES*. Arabesques. 14. 1999. p. 10.

Rouet, François. *Le livre : mutations d'une industrie culturelle*. L. D. française (dir.). Paris : La Documentation française, 2000. 308 p. Études de la DF - Économie. ISBN 2110044594.

Rouissi Jalel. 2001. *L'évaluation des effets de réseau en bibliothèques pour une meilleure prise en compte des coûts et avantages qualitatifs de la coopération*. Sous la direction de Jean-Michel Salaün. 309 p. Thèse de doctorat. Université Claude Bernard Lyon 1

Salaün, Jean-Michel. *Adaptons le marketing aux logiques documentaires*. Documentaliste - Sciences de l'information. 33. 1996. p. 75-81.

Salaün, Jean-Michel. *L'édition entre biens et services*. In : Colloque Les Défis de la publication sur le Web : Hyperlectures, cybertextes et méta-editions. Lyon. 2002.

Bibliographie

Santantonios, Laurence. *BU : la révolution silencieuse*. Livres Hebdo. 482. 2002. p. 58.

Santantonios, Laurence. *Dalloz sur le Net à son tour*. Livres Hebdo. 400. 2000. p. 67.

Santantonios, Laurence. *Les directeurs de BU ont la cote*. Livres Hebdo. 394. 2000. p. 76.

Toledo, Alain de et Faibis, Laurent. *Du coût du livre au prix des idées. Tirages, coûts de fabrication et prix dans l'édition de sciences humaines et sociales et de sciences techniques 1988-1998*. Ministère de la Culture. Département des études et de la prospective, 2001. 112 p. ISBN 2110920864.

Vandendorpe, Christian. *Livre virtuel ou codex numérique ?* Bulletin des Bibliothèques de France. t. 45 n° 6. 2000. p. 17.

Varian, Hal et Shapiro, Carl. *Économie de l'information*. D. B. Université (dir.). Paris, Bruxelles : 1999. 313 p. Ouvertures économiques. ISBN 2744500631. URL : <http://www.inforules.com/>

Annexes